

1 Introduire le concept de colonisation

1.1 Définir la colonisation

« Colonisation » : terme qui signifie l'occupation, la soumission et l'exploitation d'un territoire et de sa population par une puissance extérieure, généralement venue d'outre-mer.

La colonisation est un phénomène ancien comme l'attestent par exemple la fondation de colonies grecques et phéniciennes en Méditerranée aux VIII^e-V^e siècles avant notre ère ; ou encore l'implantation de populations viking en Russie et dans l'Europe du Nord-Ouest aux IX^e-XXI^e siècles. Mais c'est la colonisation européenne durant les Temps modernes et l'Époque contemporaine qui est la plus importante et la plus étendue dans le temps et l'espace. L'entièreté de l'Amérique et de l'Océanie, la quasi-totalité de l'Afrique et de très vastes parties de l'Asie sont graduellement soumises à la domination des puissances européennes à différents moments entre la fin du XI^e siècle et les années 1970.

Cette colonisation n'est pas uniforme ; on pourrait parler de plusieurs colonisations qui se différencient toujours dans le temps et les espaces, par des buts et des moyens divers : le commerce, la maîtrise de ressources et l'exploitation économique, le peuplement, entre autres. Elles ont en commun qu'elles entendent assujettir les habitants des espaces colonisés, jugés inférieurs aux Européens sur base de leur couleur de peau, de leur religion ou de leur culture en général. Pour justifier cet assujettissement, les puissances coloniales brandissent l'argument suivant: leur « mission » est de propager leur civilisation partout dans le monde et de mettre en valeur toutes les richesses présentes dans le monde entier, mais laissées en friche par les peuples non européens.

On peut distinguer deux vagues de colonisation européenne. La première débute au XV^e siècle et se concentre essentiellement sur le continent américain. Traditionnellement, on la fait débiter par la découverte des Amériques par Christophe Colomb, bien que l'expansion européenne en Asie et en Afrique ait commencé avant cela. Le « Nouveau Monde » devient un pivot central du commerce mondial. L'esclavagisme est un rouage de ce système : des hommes, des femmes et des enfants africains sont capturés et déportés par la violence pour produire en Amérique des ressources qui sont exportées vers l'Europe.

1 Introduire le concept de colonisation

1.1 Définir la colonisation

« Colonisation » : terme qui signifie l'occupation, la soumission, la mise en valeur et l'exploitation d'un territoire et de sa population par une puissance extérieure, généralement venue d'outre-mer.

La colonisation est un phénomène ancien et répandu comme l'attestent par exemple la fondation de colonies grecques et phéniciennes en Méditerranée aux VIII^e-Ve siècles avant notre ère ; l'implantation de populations viking en Russie et dans l'Europe du Nord-Ouest aux IX^e-XXI^e siècles, **ou encore les conquêtes musulmanes et turques**. Mais c'est la colonisation européenne durant les Temps modernes et l'Époque contemporaine qui est la plus récente et la plus étendue dans le temps et l'espace. L'entièreté de l'Amérique et de l'Océanie, la quasi-totalité de l'Afrique et de très vastes parties de l'Asie sont graduellement soumises à la domination des puissances européennes à différents moments entre la fin du XI^e siècle et les années 1970.

Cette colonisation n'est pas identique partout. On pourrait parler de plusieurs colonisations qui se différencient, toujours dans le temps et les espaces, avec des buts et des moyens divers : le commerce, la maîtrise de ressources et l'exploitation économique, le peuplement, entre autres. Elles ont en commun qu'elles entendent l'assujettissement des habitants des espaces colonisés, jugés inférieurs aux Européens sur base de leur morphologie, de leur religion ou de leur culture en général. Pour justifier cet assujettissement, les puissances coloniales **allèguent le droit de propager leur civilisation partout dans le monde, parfois au nom du christianisme**, et de mettre en valeur toutes les richesses présentes dans le monde entier, mais laissées en friche par les peuples **autochtones**.

On peut distinguer deux vagues dans la colonisation européenne. La première débute au XV^e siècle et se concentre essentiellement sur le continent américain. Traditionnellement, on la fait débiter par la découverte des Amériques par Christophe Colomb en 1492, bien que l'expansion européenne en Asie et en Afrique ait commencé avant cela. Avec l'Asie (commerce des épices) , le « Nouveau Monde » devient un pivot central du commerce mondial. L'esclavage est un aspect de ce système; **avec la complicité de chefs africains, des hommes, des femmes et des enfants africains sont capturés par des Africains, vendus à des Européens** et déportés par la violence pour produire dans les Amériques des ressources qui sont exportées vers l'Europe. **C'est ce qu'on a appelé le commerce triangulaire**.

La seconde vague se concentre plutôt vers l'Afrique, l'Asie, et l'Océanie. Elle débute déjà au XVIII^e siècle, mais se développe réellement au XIX^e et au XX^e siècle. Elle se fait en parallèle avec l'élaboration, en Europe, de théories affirmant la supériorité raciale, intellectuelle et morale des Européens sur le reste du monde ; le développement du capitalisme qui tend au rendement et à l'exploitation maximale ; et la construction des États-nations contemporains, dont la Belgique. Coloniser un territoire où vit un peuple jugé inférieur participe à la construction des identités nationales du XIX^e siècle. La plupart des grandes nations d'Europe occidentale ont ou cherchent à avoir des colonies, et la Belgique, État récent en Europe, ne fait pas exception. C'est en Afrique centrale que la colonisation belge se développe, car le continent est riche en ressources et fort convoité. Si elle diffère à bien des égards des colonisations d'autres pays, comme la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, les Pays-Bas ou l'Allemagne qui ont des empires bien plus vastes sur tous les continents, elle partage néanmoins des traits communs importants : la ségrégation envers les populations colonisées, l'exploitation intensive, ou encore la violence comme moyen d'imposer son pouvoir, .

1.2 Arguments de la colonisation : civilisation, science et religion

a. La soi-disant « mission civilisatrice »
La colonisation des XIX^e et XX^e siècles se justifie différemment par les pouvoirs métropolitains en fonction du contexte. Mais tous avancent comme principe commun la volonté d'élever les peuples colonisés au niveau nécessaire de « civilisation ». Pour les pays européens, le niveau le plus haut de cette « civilisation » est atteint par eux-mêmes. Ils auraient donc le devoir de montrer l'exemple aux autres peuples du monde, pour que ceux-ci tendent à devenir comme eux, de gré ou de force. C'est ce que les pouvoirs coloniaux appellent « la mission civilisatrice ». Si aujourd'hui cette considération paraît méprisante envers tous les autres peuples, la majorité des Occidentaux de l'époque sont convaincus du bien-fondé de cette pseudo-mission. La hiérarchie raciale et le paternalisme sur lesquels elle se fonde ne posent, à ce moment-là, pas de questions puisque ces notions sont enracinées dans

La seconde vague se concentre plutôt vers l'Afrique, l'Asie, et l'Océanie. Elle débute déjà au XVIII^e siècle, mais se développe réellement au XIX^e et au XX^e siècle. Elle se fait en parallèle avec l'élaboration, en Europe, de théories affirmant la supériorité raciale, intellectuelle et morale des Européens sur le reste du monde ; le développement du capitalisme qui tend au rendement et à l'exploitation maximale ; et la construction des États-nations contemporains, dont la Belgique. Coloniser un territoire contribue à la puissance, au statut international de ces États, donne accès à des matières premières et fournit des débouchés pour les produits de leur industrie. Cela participe aussi à la construction des identités nationales du XIX^e siècle. La plupart des grandes nations d'Europe occidentale ont, ou cherchent à avoir des colonies. **En Belgique, deuxième puissance industrielle mondiale bien qu'État récent en Europe, le Roi Léopold II ne fait pas exception, en dépit d'une forte réserve, voire hostilité d'un grand nombre de Belges. Après avoir envisagé diverses possibilités à travers le monde, c'est en Afrique centrale, car cette partie du continent n'est pas encore occupée par les autres puissances coloniales, que Léopold II – à titre personnel- va donner corps à son plan.** Si l'établissement de l'État indépendant du Congo diffère à bien des égards des colonisations d'autres pays, comme la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas ou l'Allemagne qui ont des empires bien plus vastes sur tous les continents **et ont été constitués à la faveur de campagnes de conquêtes militaires**, il en partage néanmoins des traits communs importants : la ségrégation envers les populations colonisées, l'exploitation intensive **ou parfois la force comme moyen d'imposer son pouvoir là où l'approche préférée de collaboration avec les chefs locaux ne se révèle pas possible.**

1.2 Arguments de la colonisation : civilisation, science et religion

a. La mission **dite civilisatrice.**
La colonisation des XIX^e et XX^e siècles se justifie différemment par les pouvoirs métropolitains en fonction du contexte. Mais tous avancent comme principe commun la volonté d'élever les peuples colonisés au niveau nécessaire de « civilisation ». Pour les pays européens, le niveau le plus haut de cette « civilisation » est atteint par eux-mêmes. Ils auraient donc le devoir de montrer l'exemple aux autres peuples du monde, pour que ceux-ci tendent à devenir comme eux, de gré ou de force. C'est ce que les pouvoirs coloniaux appellent « la mission civilisatrice ». Si aujourd'hui cette considération paraît méprisante envers tous les autres peuples, la majorité des Occidentaux de l'époque sont convaincus du bien-fondé de **cette mission. Même Victor Hugo partageait ces idées.** La hiérarchie raciale et le paternalisme sur lesquels elle se fonde

la société de l'époque, pas uniquement d'un point de vue colonial : beaucoup d'individus qui ne sont pas blancs, de classe aisée, masculins ou encore chrétiens sont vus comme inférieurs et donc à « aider » ou à « améliorer » (c'est le cas des colonisés, mais aussi des pauvres, des ouvriers, des femmes, des juifs d'Europe, etc.). C'est donc persuadés qu'ils y vont pour de nobles raisons que beaucoup de « pionniers » d'abord, de coloniaux ensuite, partent à travers le monde pour participer à la conquête et à l'entreprise coloniale.

Plusieurs critères sont définis pour juger du niveau de civilisation d'un peuple, qui se rapportent tous aux critères qui définissent la société occidentale : mœurs, culture, religion chrétienne, exploitation économique industrielle, technologie, développement des arts et des sciences. Plus la situation jugée à l'aune de ces critères ressemblera à ce qui se fait en Europe, plus le degré de « civilisation » sera atteint.

b. Pensée raciale

La race est un concept qui a revêtu de nombreuses significations à travers l'histoire. Pendant le XIX^e et une grande partie du XX^e siècle, le monde occidental utilise le terme de « race » pour désigner une catégorie biologique. Selon cette logique, la population mondiale se compose de différentes races ayant leurs propres caractéristiques physiques, facultés intellectuelles et traits de caractère, ainsi qu'une histoire originelle distincte. Il y aurait une soi-disant race blanche d'Europe, une race négroïde d'Afrique, une race mongoloïde en Asie, etc. Selon les Belges et les Européens des XIX^e et XX^e siècles, la race détermine non seulement l'aspect des gens, mais aussi leur mode de pensée et de vie. La race se manifesterait donc par une culture et une civilisation différentes.

La pensée raciale en Belgique et en Europe aux XIX^e et XX^e siècles se fonde également sur le darwinisme social et le déterminisme racial qui prônent l'inégalité entre les différentes races, la supériorité de la race blanche sur les autres et sa position plus élevée dans l'échelle évolutive. Aux yeux des Belges et des Européens, l'Europe a un niveau supérieur de civilisation et domine le reste du monde. Penser en termes de hiérarchies raciales légitime la colonisation des Africains noirs, qui sont perçus par les Belges blancs comme une race inférieure avec un niveau de civilisation moindre.

Le terme de « race » est également utilisé pour décrire les différentes ethnies ou soi-disant tribus dans lesquelles le colonisateur catégorise la population colonisée. Selon cette approche, les

ne posent, à ce moment-là, pas de questions puisque ces notions sont présentes dans la société de l'époque, pas uniquement d'un point de vue colonial. Beaucoup d'individus qui ne sont pas blancs, ni de classe aisée, masculins ou encore chrétiens sont vus comme inférieurs et donc à « aider » ou « perfectibles » (c'est le cas des colonisés, mais aussi des pauvres, des ouvriers, des femmes, des juifs d'Europe, etc.). C'est donc persuadés qu'ils y vont pour de nobles raisons que beaucoup de « pionniers » d'abord, de coloniaux ensuite, partent à travers le monde pour participer à la conquête et à l'entreprise coloniale.

Plusieurs critères sont définis pour juger du niveau de civilisation d'un peuple. Ces jugements se rapportent tous aux critères qui définissent la société occidentale de l'époque: mœurs, culture, exploitation économique industrielle, technologie, développement des arts et des sciences, et le christianisme. Plus la situation jugée à l'aune de ces critères ressemblera à ce qui se fait en Europe, plus le degré de « civilisation » sera atteint.

b. Pensée raciale

Le concept de race a revêtu de nombreuses significations à travers l'histoire. Depuis le XVIII^e siècle, pendant le XIX^e et une grande partie du XX^e siècle, le monde occidental utilise le terme de « race » pour désigner une catégorie biologique. De ce point de vue, la population mondiale se compose de différentes races ayant chacune leurs propres caractéristiques physiques, facultés intellectuelles et traits de caractère, ainsi qu'une histoire originelle distincte. Il y aurait une race blanche d'Europe, une race négroïde d'Afrique, une race mongoloïde en Asie, etc. Selon les Européens des XIX^e et XX^e siècles, la race détermine non seulement l'aspect des gens, mais aussi leur mode de pensée et de vie. Une race se manifesterait donc par une culture et une civilisation différentes de celles des autres.

La pensée raciale en Europe aux XIX^e et XX^e siècles se fonde également sur le darwinisme social et le déterminisme racial qui affirment l'inégalité entre les différentes races, la supériorité de la race blanche sur les autres et sa position plus élevée dans l'échelle de l'évolution des êtres vivants. Penser à l'époque en termes de hiérarchies raciales justifie la colonisation des Africains noirs, et ailleurs des populations asiatiques et amérindiennes.

Le terme de « race » est également utilisé pour décrire les différentes ethnies et tribus dans lesquelles le colonisateur européen catégorise la population colonisée. Selon cette approche, les

groupes de population tels que les Bandia au nord du Congo ou les Tutsi au Ruanda-Urundi se distinguent non seulement sur la base de la langue, de la culture, de l'histoire ou de l'habitat, mais aussi sur la base de prétendues caractéristiques raciales et donc biologiques. Aux yeux des Belges, les Tutsi font partie de la race dite hamitique originaire d'Éthiopie. Cela apparaît notamment par leur grande taille et leurs qualités innées de leaders, selon la vision coloniale.

Après la Seconde Guerre mondiale, le concept de race a progressivement perdu sa légitimité scientifique : la science a montré que tous les humains sur Terre descendent d'une seule et même espèce humaine. La race n'est donc plus considérée comme une catégorie biologique, mais comme une construction sociale. Biologiquement, il n'y a qu'une seule race humaine.

c. Science de l'infériorité

Pour justifier sa « mission civilisatrice », le pouvoir colonial doit d'abord démontrer l'infériorité des colonisés. Différentes sciences vont servir d'outils à l'élaboration de théories raciales établissant cette pseudo-infériorité. L'anthropologie et l'ethnographie, qui sont en plein développement au XIX^e siècle, remplissent ce rôle. Leur but est l'observation des humains, de leurs mœurs et coutumes.

Jusqu'à la fin de la colonisation, le peuple congolais est observé : rites, coutumes, comportement, habillement, mais aussi description physique. Les peuples dits « indigènes » sont catégorisés de la même manière que des naturalistes catégorisent des espèces animales ou végétales. Parmi toutes ces mesures pseudo-scientifiques, l'anthropométrie, ou la mesure des corps, des crânes et de la taille des cerveaux, dans le but de prouver la soi-disant « moindre intelligence » des colonisés, est la plus saisissante.

d. Évangélisation

Dans la religion chrétienne, la nécessité de convertir les non-chrétiens à la religion est admise depuis l'Antiquité sur d'autres populations dans le monde présentées comme « païennes ». Il faut convertir pour sauver les « âmes des infidèles ». Dès les premiers temps de la colonisation, au XV^e siècle déjà, cet argument va être repris pour justifier la domination des États européens, tous chrétiens, sur le reste du monde présenté comme « païen ». La « mission civilisatrice » cadre donc avec cet aspect de la religion. Puisqu'elle est également synonyme de civilisation, il est nécessaire, pour les empires coloniaux, que la religion chrétienne se répande dans les colonies.

groupes de populations tels que les Bandia au nord du Congo, **les Pygmées**, ou les Tutsi au Ruanda-Urundi se distinguent non seulement par la langue, la culture, l'histoire ou l'habitat, mais aussi par des caractéristiques biologiques. Aux yeux des Européens **et des Tutsi eux-mêmes**, ceux-ci font partie de la race dite hamitique originaire d'Éthiopie. Cela apparaîtrait notamment par leur grande taille et leurs qualités innées de leaders, selon la vision coloniale.

Après la Seconde Guerre mondiale, le concept de race a progressivement perdu sa légitimité scientifique : la science a démontré que tous les humains sur Terre descendent d'une seule et même espèce humaine. La race n'est donc plus considérée comme une catégorie biologique, mais comme une construction sociale.

c. Science de l'infériorité

Pour le public non averti de l'époque, le pouvoir colonial doit d'abord démontrer l'infériorité des colonisés. Différentes sciences de l'époque vont servir d'outils à l'élaboration de théories raciales à cet effet. L'anthropologie et l'ethnographie, qui sont en plein développement au XIX^e siècle, remplissent ce rôle. Leur but est l'observation des humains, de leurs mœurs et coutumes dans le monde entier, y compris en Europe.

Jusqu'à la fin de la colonisation, tous les peuples africains, dont le peuple congolais sont observés : rites, coutumes, comportement, habillement, mais aussi description physique. Toute cette description rejoint les catégories que les naturalistes érigent en références pseudo-scientifiques.

d. Évangélisation

Dans la religion chrétienne, la mission de convertir les non-chrétiens à la religion existe depuis l'Antiquité partout où d'autres populations dans le monde ont été présentées comme « païennes », **tout comme plus tard, dans la religion musulmane et autres religions monothéistes**. Dès les premiers temps de la colonisation, au XV^e siècle déjà, cette motivation de conversions qui constitue l'essentiel de l'évangélisation (annoncer la Bonne Nouvelle) va être ajoutée par les pouvoirs coloniaux pour justifier la domination des États européens, tous chrétiens, sur le reste du monde présenté comme « païen ». La « mission civilisatrice » cadre donc avec cet aspect de la religion. Puisqu'elle est également synonyme de civilisation, il est nécessaire, pour les empires coloniaux, que la

L'envoi de missionnaires chrétiens dans les terres inexplorées ou dans les colonies commence bien avant la seconde vague de colonisation du XIX^e siècle. Mais lorsque les campagnes de conquête coloniale s'achèvent au début du XX^e siècle, et que les frontières des colonies se fixent progressivement, les congrégations missionnaires d'hommes et de femmes (catholiques et protestantes) vont devenir l'une des principales composantes du système. Les missions cherchent à diffuser le message chrétien, notamment par le biais de l'éducation, et à combattre des pratiques qu'elles qualifient de « païennes » comme l'esclavage et la polygamie. Dans le même temps, elles entendent améliorer la condition humaine des colonisés sur la base de l'idéal chrétien de charité, par exemple à travers la prise en charge des malades.

De nombreux missionnaires partent pour les colonies avec la volonté sincère d'aider les peuples colonisés sur le plan religieux et humanitaire. On compte des religieux, hommes ou femmes, mais aussi des laïcs, venus s'occuper d'enseignement, de soins de santé, d'agriculture, etc. Leur travail dans les colonies participe à la propagation de la foi chrétienne dans le monde, et fait qu'aujourd'hui encore elle est la première religion en termes de nombre de fidèles à l'échelle planétaire.

e. Le poids des mots

Le vocabulaire lié à la colonisation et à son histoire est souvent difficile à maîtriser, car les mots ont aujourd'hui une portée symbolique différente de celle d'hier. Certains termes utilisés à l'époque coloniale revêtent actuellement un caractère péjoratif, discriminant, paternaliste, voire raciste, qu'ils n'avaient pas à l'époque ou que l'on ne jugeait pas problématique.

religion chrétienne se répand dans les colonies.

L'envoi de missionnaires chrétiens dans les terres inexplorées ou dans les colonies commence bien avant la seconde vague de colonisation du XIX^e siècle, **avec notamment le premier baptême en 1491 d'un Roi Kongo**. Mais lorsque les campagnes de conquête coloniale s'achèvent au début du XX^e siècle, et que les frontières des colonies se fixent progressivement, les missions catholiques et protestantes vont devenir l'une des principales composantes du système. Elles cherchent à diffuser le message chrétien, notamment par le biais de l'éducation, et à combattre des pratiques qu'elles qualifient de « païennes » comme l'esclavage, la polygamie, **l'anthropophagie et les sacrifices humains**. Dans le même temps, elles entendent améliorer la condition humaine des colonisés sur la base de l'idéal chrétien de charité, par exemple à travers la prise en charge des malades, **de l'enseignement, des conditions sociales, tout comme elles le font depuis des siècles en Europe**.

De nombreux missionnaires partent pour les colonies avec la volonté sincère d'aider les peuples colonisés sur le plan religieux et humanitaire **en les convertissant au christianisme**. On compte **essentiellement** des religieux, hommes ou femmes, mais aussi des laïcs, venus s'occuper d'enseignement, de soins de santé, d'agriculture, etc.

Les missions constituaient ainsi des centres de transfert de connaissances non seulement dans le domaine religieux, mais également des pôles de développement dans les domaines agricoles, éducatifs, de formations techniques,... Leur proximité avec les populations a contribué à la connaissance et le recueil des langues, des traditions et des cultures locales ainsi qu'à l'enracinement populaire du message chrétien. Leur travail dans les colonies participe à la propagation de la foi chrétienne dans le monde, et fait qu'aujourd'hui encore elle est la première religion en termes de nombre de fidèles tant en Afrique centrale qu'à l'échelle planétaire.

e. Le poids des mots

Le vocabulaire lié à la colonisation et à son histoire est souvent difficile à maîtriser, car les mots ont aujourd'hui une portée symbolique différente de celle d'hier. Certains termes utilisés à l'époque coloniale revêtent actuellement un caractère péjoratif, discriminant, paternaliste, voire raciste, qu'ils n'avaient pas à l'époque ou que l'on ne les jugeait pas problématiques. **Ces termes formaient une partie intégrante des mentalités occidentales et donc aussi du système colonial.**

Ce lexique colonial est encore utilisé de nos jours tout autour de nous, parfois sans que l'on se rende compte de ce qu'il a pu signifier. Des mots comme « barbare », « sauvage », « civilisé », etc. sont toujours d'usage dans les médias, sur Internet, ou dans les paroles quotidiennes de tout un chacun. Il est nécessaire de prendre conscience du poids de ce vocabulaire afin de ne pas l'utiliser sans précaution.

Voici quelques exemples de la signification de ces mots historiquement chargés :

Africains : il n'est pas problématique d'utiliser le terme « Africains » dès lors qu'il qualifie une communauté composée de plusieurs nationalités ou identités issues d'un continent. Or, encore actuellement, on a tendance à considérer le mot « Africain » comme étant une nationalité à part entière, effaçant ainsi les spécificités nationales ou culturelles des habitants du continent. Bien souvent, de telles généralisations, tout aussi abusives, sont également appliquées aux habitants d'autres continents (des appellations comme, par exemple, « les Européens » ou « les Asiatiques » oblitérent les nombreuses formes de diversité existant au sein des populations de ces continents).

Barbare : largement utilisé pour qualifier les colonisés, surtout au XIX^e siècle, ce terme existe depuis l'Antiquité pour décrire un « étranger ». Durant l'ère coloniale, il revêt une signification renvoyant à des caractéristiques présumées de cruauté, de violence et de sous-développement des populations colonisées. Le terme devient encore plus péjoratif après la Première Guerre mondiale. Il est aujourd'hui synonyme d'inhumain, ce qui explique pourquoi il est problématique de l'utiliser pour qualifier des êtres humains de culture différente.

Civilisé : terme opposé à barbare, indigène, primitif, sauvage, etc. Le « degré de civilisation » devient un prétexte à la colonisation dès lors qu'il est avancé comme objectif à atteindre pour tous les humains : tous les peuples du monde doivent tendre à devenir comme les Occidentaux. Il est problématique, aujourd'hui, de continuer à parler de « civilisation » puisque c'est un concept inventé par les blancs pour se qualifier eux-mêmes, en opposition avec le reste du monde. Ce sont donc les codes occidentaux qui définissent les critères acceptables ou non pour être « civilisé ».

Ce lexique colonial est encore utilisé de nos jours tout autour de nous, parfois sans que l'on se rende compte de ce qu'il a pu signifier exactement. Des mots comme « barbare », « sauvage », « civilisé », etc. sont toujours en usage dans les médias, sur Internet, ou dans les paroles quotidiennes de tout un chacun. Il est nécessaire de prendre conscience du poids de **ce vocabulaire qui n'a plus le même sens actuellement afin de ne pas l'utiliser sans précaution, et de heurter les sensibilités**. Voici quelques exemples de la signification de ces mots historiquement chargés :

Africains : il n'est pas problématique d'utiliser le terme « Africains » dès lors qu'il qualifie les origines d'une communauté composée de plusieurs nationalités ou identités issues d'un continent, Afrique. Or, encore actuellement, on a tendance à considérer le mot « Africain » comme étant une nationalité à part entière, effaçant ainsi les diverses spécificités nationales ou culturelles des habitants du continent. Bien souvent, de telles généralisations, tout aussi abusives, sont également appliquées aux habitants d'autres continents (des appellations comme, par exemple, « les Européens » ou « les Asiatiques » oblitérent les nombreuses formes de diversité existant au sein des populations de ces continents).

Barbare : mot d'origine grecque, largement utilisé pour qualifier les colonisés, surtout au XIX^e siècle, pour décrire depuis l'Antiquité un « étranger ». **Les Chinois aussi considéraient traditionnellement les autres peuples comme des barbares**. Durant l'ère coloniale, il revêt une signification renvoyant à des caractéristiques présumées de cruauté, de violence et de sous-développement des populations colonisées. **Il désigne des populations qui, selon les normes des colonisateurs entretiennent des pratiques basées sur la violence généralisée, et vivent des butins de guerre obtenus au prix de tueries**. Le terme devient encore plus péjoratif après la Première Guerre mondiale. Il est aujourd'hui synonyme d'inhumain, ce qui explique pourquoi il est problématique de l'utiliser pour qualifier des êtres humains d'une culture différente.

Civilisé : terme opposé à barbare, indigène, primitif, sauvage, etc. Le « degré de civilisation » devient un prétexte à la colonisation dès lors qu'il est avancé comme objectif à atteindre pour tous les humains : tous les peuples du monde doivent de plus en plus tendre à devenir comme les Occidentaux. Il est problématique, aujourd'hui, de continuer à parler de « civilisation » puisque c'est un concept inventé par les Européens pour se qualifier eux-mêmes, en opposition avec le reste du monde. Ce sont donc des **normes** occidentales - « européocentrisme »- qui définissent les critères acceptables ou non pour être « civilisé ».

Indigène : s'employait pour désigner les peuples présents sur un territoire avant sa colonisation par les Européens, au même titre qu'« aborigène » ou « autochtone ». Ce mot revêt un sens péjoratif durant l'ère coloniale, tout comme les mots « barbare » ou « sauvage ». Il perd petit à petit cette connotation négative pour entrer dans le vocabulaire usuel et officiel : il est même utilisé en droit. Encore employé comme adjectif aujourd'hui, il peut désigner des plantes, des animaux, mais il redevient petit à petit péjoratif de l'utiliser pour définir des humains ou des activités humaines.

Noir : la couleur de peau est encore actuellement utilisée pour définir une communauté raciale. Le vocabulaire qui a servi à décrire les groupes humains originaires d'Afrique a fortement évolué depuis le XIX^e siècle. Le mot « Nègre », dérivé du latin « niger » ou « noir », était un terme tout à fait acceptable à l'époque, y compris dans les milieux scientifiques ou littéraires, mais chargé d'une symbolique amoindrisseuse, déshumanisante et répressive. C'est notamment dans le contexte de la lutte contre l'esclavagisme, puis de la lutte pour les droits civiques aux USA que le caractère insultant de ce terme a été mis à jour. La langue française a essayé de le remplacer par d'autres mots moins péjoratifs, comme « noir », « black » ou « afro », toujours influencée par le contexte américain, mais sans jamais proposer de démarche convaincante. Le problème se trouve plutôt dans la tendance persistante à classer des personnes et communautés en fonction de leur couleur de peau, de leur sexe, religion, langue ou autres critères. Notons toutefois que bien souvent le critère de la couleur de la peau est également utilisé pour des fins d'auto-définition et/ou de mobilisation idéologique et politique (par exemple le mouvement "Black Lives Matter", les suprémacistes blancs, etc.).

Primitif : mot employé dès le XIX^e siècle, il qualifie la nature soi-disant sous-développée des peuples colonisés. Il renvoie à l'idée d'une hiérarchie entre sociétés.

Sauvage : au XIX^e siècle, et même auparavant, le mot désigne également tout ce qui n'est pas occidental, mais revêt un caractère plus naturaliste. Le « sauvage » est proche de la nature, donc loin de la « civilisation » et de la culture. Il est plus proche de l'animal que de l'humain. La notion du « bon sauvage » renvoie également à des idées paternalistes : le « bon sauvage » est innocent, naïf, serviable et aimable, il n'est pas corrompu par la société « civilisée » et est vu avec bienveillance par le colonisateur.

2 Introduire le concept de colonisation en classe

Indigène : s'employait pour désigner les peuples présents sur un territoire avant sa colonisation par les Européens, au même titre qu'« aborigène en Océanie » ou « autochtone ». Ce mot revêt un sens péjoratif durant l'ère coloniale, tout comme les mots « barbare » ou « sauvage ». Il perd petit à petit cette connotation négative pour entrer dans le vocabulaire usuel et officiel : il est même utilisé en droit. Encore employé comme adjectif aujourd'hui, il peut désigner des plantes et, des animaux mais il redevient péjoratif de l'utiliser pour définir des humains ou des activités humaines.

Noir : la couleur de peau est encore utilisée actuellement pour définir une communauté « raciale ». Le vocabulaire qui a servi à décrire les groupes humains originaires d'Afrique a fortement évolué depuis le XIX^e siècle. Le mot « Nègre », dérivé du latin « niger » ou « noir », était un terme tout à fait acceptable à l'époque, y compris dans les milieux scientifiques ou littéraires, mais chargé d'un sens dépréciatif, amoindrisseur et déshumanisant. C'est notamment dans le contexte de la lutte contre l'esclavage, puis de la lutte pour les droits civiques aux USA **au XX^e siècle**, que le caractère insultant de ce terme a été dénoncé. La langue française a essayé de le remplacer par d'autres mots moins péjoratifs, comme « noir », « black » ou « afro », toujours influencée par le contexte américain, mais sans jamais proposer de démarche convaincante. Le problème se trouve plutôt dans la tendance persistante à classer des personnes et communautés en fonction de leur couleur de peau, de leur sexe, religion, langue ou autres critères. Notons toutefois que bien souvent le critère de la couleur de la peau est également utilisé pour des fins d'auto-définition et/ou de mobilisation idéologique et politique par des mouvements racialisés. Par exemple le mouvement "Black Lives Matter", les suprémacistes blancs, etc.).

Primitif : mot employé dès le XIX^e siècle, il qualifie la nature soi-disant sous-développée des peuples colonisés. Il renvoie à l'idée d'une hiérarchie entre sociétés.

Sauvage : **« qui vit dans la forêt »** Au XIX^e siècle, et même auparavant, le mot désigne également tout ce qui n'est pas « civilisé » et reste proche de la nature. Dans l'imaginaire européen, il y a deux types de « sauvages » : le bon et le mauvais. La notion du « bon sauvage » renvoie également à des idées paternalistes : le « bon sauvage » est innocent, naïf, serviable et aimable, il n'est pas corrompu par la société « civilisée » et est vu avec bienveillance par **l'Européen qui ne l'a pas rencontré**.

2 Introduire le concept de colonisation en classe

2.1 L'Afrique centrale vers 1875

La « découverte » européenne de l'Afrique centrale Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, l'intérieur de l'Afrique centrale était largement inconnu pour les Européens. Seules les régions côtières sont représentées sur les cartes de l'époque. Hormis un groupe limité de marchands portugais, les Européens ne s'aventurent pas à l'intérieur de l'Afrique centrale. Cela change dès les années 1850. De plus en plus d'« explorateurs », à commencer par les expéditions de Livingstone, traversent le territoire inexploré afin de le cartographier et de le décrire au nom de la science, d'en évaluer le potentiel économique ou d'en revendiquer et d'en conquérir des terres pour les nations ou dirigeants européens.

Le public européen s'arrache les récits de voyage de ces « explorateurs », publiés dans des journaux et sous forme de livres tandis que leurs conférences attirent les foules. Des hommes comme Georg Schweinfurth, Jérôme Becker et Henry Morton Stanley racontent invariablement la même histoire. Un récit réitéré pendant des décennies par le gouvernement colonial qui glorifie ces « pionniers ». Un récit du héros blanc qui est l'un des premiers à traverser au péril de sa vie le « cœur des ténèbres » de l'Afrique — à mille lieues du monde civilisé, au sens propre et figuré — et à affronter héroïquement une série d'obstacles et de revers, des maladies tropicales aux flèches empoisonnées.

Or, l'histoire de ces récits de voyage travestit la réalité. Tout d'abord, le rôle crucial des hommes noirs est passé sous silence. Les expéditions d'hommes comme Pierre Savorgnan de Brazza se composent d'une poignée d'aventuriers blancs, mais aussi de dizaines, voire de centaines de porteurs, soldats, rameurs, interprètes, guides et autres accompagnateurs noirs. À cheval, à dos d'âne ou escortés par des porteurs, les explorateurs suivent des guides locaux le long des routes commerciales existantes reliant les côtes africaines à l'intérieur de l'Afrique centrale. Ils tirent souvent les connaissances des sociétés rencontrées sur leur chemin des leaders africains qui leur racontent ce qui sert leurs intérêts. Ces informations sont également filtrées par des interprètes africains, dont les Européens sont totalement dépendants. Ensuite, les récits de voyage dissimulent la violence inhérente à la « découverte » de l'Afrique. De nombreuses expéditions ressemblent en réalité plus à de violentes guerres de conquête qu'à des missions de reconnaissance pacifiques. Les explorateurs blancs accordent généralement peu de valeur à la vie de leurs accompagnateurs noirs.

2.1 L'Afrique centrale vers 1875

La « découverte » européenne de l'Afrique centrale Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, l'intérieur de l'Afrique centrale était largement inconnu pour les Européens. Seules les régions côtières sont représentées sur les cartes de l'époque. Hormis un groupe limité de marchands portugais, les Européens ne s'aventurent pas à l'intérieur de l'Afrique centrale. Cela change dès les années 1850. De plus en plus d'« explorateurs », à commencer par les expéditions de Livingstone, traversent le territoire inexploré afin de le cartographier et de le décrire au nom de la science, d'en évaluer le potentiel économique ou d'en revendiquer et d'en conquérir des terres pour les Etats européens. **Cette partie de l'Afrique était jugée particulièrement difficile d'accès et d'exploitation à cause des maladies endémiques incurables et des groupes de guerriers farouches et anthropophages. Les explorateurs anglais avaient d'ailleurs vainement tenté d'intéresser la Grande Bretagne à ces territoires inhospitaliers pour les Européens.**

Le public européen s'arrache les récits de voyage de ces « explorateurs », publiés dans des journaux et sous forme de livres tandis que leurs conférences attirent les foules. Des hommes comme Georg Schweinfurth, Jérôme Becker et Henry Morton Stanley racontent leurs voyages périlleux. Un récit réitéré pendant des décennies par le gouvernement colonial qui glorifie ces « pionniers ». Un récit du héros blanc qui est l'un des premiers à traverser au péril de sa vie le « cœur des ténèbres » de l'Afrique — à mille lieues du monde civilisé, au sens propre et figuré — et à affronter héroïquement une série d'obstacles et de revers, des maladies tropicales aux flèches empoisonnées.

Or, l'histoire de ces récits de voyage travestit la réalité. Tout d'abord, le rôle crucial des hommes noirs est passé sous silence. Les expéditions d'hommes comme Pierre Savorgnan de Brazza se composent d'une poignée d'aventuriers blancs, mais aussi de dizaines, voire de centaines de porteurs, soldats, rameurs, interprètes, guides noirs. Suivis de porteurs, les explorateurs sont aidés par des guides locaux le long des pistes commerciales existantes reliant les côtes africaines à l'intérieur de l'Afrique centrale. Ils tirent souvent profit des connaissances des sociétés rencontrées sur leur chemin, des chefs africains qui ne leur racontent que ce qui sert leurs intérêts. On oublie souvent que ces informations sont parfois déformées par des interprètes africains, dont les Européens ont généralement besoin. Ensuite, les récits de voyage dissimulent la violence inhérente à la « découverte » de l'Afrique. De nombreuses expéditions ressemblent en réalité plus à de violentes guerres de conquête qu'à des missions de reconnaissance pacifiques. Certains explorateurs accordent peu de valeur à la vie de leurs accompagnateurs noirs.

Les explorateurs de l'Afrique centrale en esquissent un tableau particulièrement tendancieux. Épuisés, anxieux, isolés de leur monde, délirants de fièvre et intoxiqués par l'alcool et des drogues comme le laudanum (opium dissous), la quinine et l'arsenic qui protègent de toutes sortes de maladies tropicales, de nombreux explorateurs sont plongés dans un étourdissement ou un brouillard presque permanent. L'image supérieure que les premiers Européens ont d'eux-mêmes fausse en outre leur vision de l'Afrique centrale et de ses populations, qu'ils méprisent. Ils présentent généralement le bassin du Congo comme le pendant primitif de l'Europe, à leurs yeux civilisés. Il leur arrive toutefois de s'émerveiller de la civilisation avancée — selon l'expression consacrée — de certains peuples centrafricains.

La façon dont les explorateurs décrivent l'Afrique centrale en dit au moins autant sur l'image que les blancs ont d'eux-mêmes que sur le bassin du Congo vers 1875. À quoi ressemble cette immense région pendant la période qui a précédé la colonisation ? Cette région en passe de devenir l'État indépendant du Congo et plus tard le Congo belge s'illustre par deux grandes caractéristiques : sa diversité et sa transition.

Diversité

Paysages

Le bassin du Congo est très vaste, plus grand que toute l'Europe occidentale. Il n'est donc pas surprenant que la région se caractérise par une énorme diversité.

La majeure partie du Congo du XIX^e siècle est couverte de forêts tropicales. Point de paysage forestier monotone, mais une séquence diversifiée de microbiotopes avec leur propre règne animal et végétal. Au nord, au sud et à l'est de cette forêt tropicale se trouve une variété de forêts et de savanes moins denses. Au-delà, de vastes marécages et des niches écologiques telles que la région entourant le lac Kivu avec son paysage vallonné et son climat doux pour la région centrafricaine.

Le bassin du Congo se compose lui-même de centaines, voire de milliers, de petits ruisseaux qui rejoignent de plus grands cours d'eau tels que l'Uele, le Sankuru et l'Itimbiri, qui convergent, à leur tour, dans des rivières telles que l'Ubangi, le Lualaba et le Kasai. Ce sont les affluents du puissant fleuve Congo qui se jette à l'ouest dans l'océan Atlantique. Les Grands Lacs bordent la région à l'est. Il existe également de grands bassins hydrographiques au centre du Congo, comme le lac Tumba et le Mai-Ndombe. Les rapides, les cascades

Vu leurs contacts souvent courts et superficiels ou hostiles avec les populations locales, il arrive que les explorateurs de l'Afrique centrale en esquissent un tableau tendancieux. L'image que les premiers Européens ont d'eux-mêmes fausse en outre leur vision de l'Afrique centrale et de ses populations. Ils présentent généralement le bassin du Congo comme le pendant primitif de l'Europe. Il leur arrive toutefois de s'émerveiller de la civilisation avancée — selon l'expression consacrée — de certains peuples centrafricains, comme c'est notamment le cas pour les Bakubas .

La façon dont les explorateurs décrivent l'Afrique centrale en dit au moins autant sur l'image que les blancs ont d'eux-mêmes que sur le bassin du Congo vers 1875. À quoi ressemble cette immense région pendant la période qui a précédé la colonisation ? Cette région en passe de devenir l'État indépendant du Congo et plus tard le Congo belge s'illustre par deux grandes caractéristiques : sa diversité et sa transition.

Diversité

Paysages

Le bassin du Congo est très vaste, aussi grand que l'Europe occidentale. Il n'est donc pas surprenant que la région se caractérise par une grande diversité.

La majeure partie du Congo du XIX^e siècle est couverte de forêts tropicales. Des paysages forestiers plus ou moins denses avec des faunes et des flores qui varient. Aux pourtours de cette forêt croît une variété de forêts claires et de savanes moins denses. Ailleurs, de vastes marécages et des habitats naturels tels que la région entourant le lac Kivu avec son paysage vallonné et son climat doux pour la région centrafricaine.

Le bassin du Congo se compose lui-même de milliers de petits cours d'eau qui rejoignent de plus grands tels que l'Uele, le Sankuru, l'Itimbiri et le Lomami, qui convergent, à leur tour, dans des rivières telles que l'Ubangi et le Kasai. Ce sont les affluents du puissant fleuve Lualaba - Congo qui se jette dans l'océan Atlantique. Les Grands Lacs bordent la région à l'est. Il existe également des lacs au centre du Congo, comme le lac Tumba et le Mai-Ndombe (ex-Lac Léopold II) . Les rapides, les chutes d'eau et la faiblesse du débit pendant la

et la faiblesse du débit pendant la saison sèche rendent des pans entiers des bassins fluviaux parfois non navigables.

Cultures et identités

La diversité caractérise non seulement le paysage, mais aussi la population du vaste bassin du Congo, particulièrement peu peuplé au XIX^e siècle. À la veille de la colonisation, on estime que 10 à 15 millions de personnes vivent dans cette région de la taille de l'Europe occidentale. Cette population relativement peu nombreuse est tout sauf homogène. « Le Congolais » n'existe pas. Le Congo formait à cette époque un creuset de langues, de cultures et de groupes de population. Des centaines de communautés différentes aux organisations diverses y cohabitent. Des royaumes tels que ceux du Congo et de Kuba, ainsi que des entités et des alliances politiques plus restreintes telles que les Mangbetu et les Zande. Mais aussi des clans, des familles élargies et d'autres communautés basées sur la parenté, ainsi que des groupes de personnes partageant une langue, une culture, une religion, une histoire, une activité économique ou un autre dénominateur commun. Plus de 200 langues différentes sont ainsi parlées dans le Congo du XIX^e siècle.

La réalité apparaît encore plus complexe si l'on considère que ces différentes communautés sont difficiles à délimiter, ce que le colonisateur tentera plus tard de faire selon l'idéal européen moderne de l'État-nation avec un pays, un peuple, une langue et une culture. Les identités et les entités se chevauchent et ne sont pas statiques, mais dynamiques. Le royaume de Garenganze dans la région actuelle du Katanga prend forme à partir de 1860 sous l'impulsion d'un groupe de marchands et de conquérants nyamwezi qui se nomment eux-mêmes Yeke et parlent principalement le swahili. Ils contrôlent un certain nombre de communautés qui faisaient auparavant partie d'autres royaumes comme celui de Kazembe et parlent entre autres le sanga, le luba, le lunda et le bamba.

Religions et art

À cette époque, l'Afrique centrale abritait un large éventail de religions et pratiques religieuses propres, certaines très locales, d'autres plus répandues. La population congolaise s'approprie également les religions venues d'ailleurs. Le

saison sèche compliquent ou empêchent parfois la navigabilité de biefs entiers des bassins fluviaux .

Cultures et identités

La diversité caractérise non seulement le paysage, mais aussi la population du vaste bassin du Congo, particulièrement peu peuplé au XIX^e siècle. À la veille de la colonisation, une estimation maximaliste table sur 10 à 15 millions de personnes vivant dans cette région de la taille de l'Europe occidentale. Cette population relativement peu nombreuse n'est pas homogène. « Le Congolais » n'existe pas encore. Ce terme désignera « tout occupant autochtone des territoires réunis par Léopold II en Etat indépendant du Congo ». Le Congo formait à cette époque une juxtaposition de groupes de population avec leurs langues propres et leur culture. Des centaines de communautés différentes, aux organisations diverses y cohabitent. Des royaumes tels que ceux du Kongo, de Kuba, **des Lunda, des Baluba**, ainsi que des entités et des alliances politiques plus restreintes telles que les Mangbetu et les Zande. Mais aussi des clans, des familles élargies et d'autres communautés basées sur la parenté, ainsi que des groupes de personnes partageant une langue, une culture, une religion, une histoire, une activité économique ou un autre dénominateur commun. Plus de 200 langues différentes sont ainsi parlées dans le Congo du XIX^e siècle.

La réalité apparaît encore plus complexe si l'on considère que ces différentes communautés sont difficiles à distinguer les unes des autres, ce que le colonisateur tentera plus tard de faire selon la conception européenne moderne de l'État-nation avec un pays, un peuple, une langue et une culture. Mais les identités et les entités se chevauchent et ne sont pas statiques, mais dynamiques. Le royaume de Garenganze dans la région actuelle du Katanga prend forme à partir de 1860 sous l'impulsion d'un groupe de marchands et de conquérants **arabo-musulmans** nyamwezi qui se nomment eux-mêmes Yeke et parlent principalement le swahili. Ils asservissent un certain nombre de communautés qui faisaient auparavant partie d'autres royaumes comme celui de Kazembe et parlent entre autres le sanga, le luba, le lunda, et le bamba.

Les frontières actuelles des Etats africains datent de la période coloniale et ne correspondent que rarement à celles des communautés pré-coloniales.

Religions et art

À cette époque, l'Afrique centrale abritait un large éventail de **croyances** et pratiques religieuses propres, certaines très locales, d'autres plus répandues. La population congolaise s'approprie également les religions venues d'ailleurs. Le

catholicisme romain, par exemple, fait son apparition sur la côte atlantique à la fin du XV^e siècle avec l'arrivée des Portugais.

En Afrique centrale, la plupart des gens croient en plusieurs dieux. Outre un créateur ou une entité toute-puissante, il existe de nombreuses divinités pratiques associées à la fertilité, à la pluie ou à la guerre. Pour accéder au monde divin, les Congolais se tournent souvent vers des guérisseurs et des médiums, mais aussi vers des dirigeants politiques tels que des chefs et des rois. Ils cherchent à entrer en contact avec le surnaturel à travers des rituels et des objets tels que des masques, des statues et des amulettes. Pendant des décennies, les Européens rejettent les religions africaines comme des superstitions primitives ou de la sorcellerie. Ce type d'expérience religieuse n'est pourtant pas si différent de celui, par exemple, d'un Belge du XIX^e siècle qui brûle un cierge dans l'église près de l'image de Saint Roch pour invoquer la guérison d'un membre de sa famille.

Enfin, l'Afrique centrale possède une incroyable richesse artistique mêlant une multitude de styles, même si les gens y ont une vision de l'esthétique différente de la notion occidentale moderne d'« art ». Plutôt que de produire des œuvres d'art, les artisans décorent des ustensiles, des armes et des objets rituels tels que des masques, des amulettes et des statues pour leur donner du sens. Leur travail est rarement définitivement achevé. Les masques et les sculptures, qui sont, par exemple, utilisés dans les rituels sont continuellement retouchés ou étoffés de nouveaux attributs. De nombreux objets que nous définissons aujourd'hui comme de l'art sont bien plus que cela. Un masque s'accompagne ainsi souvent d'un récit et d'une danse rituelle. Il en va de même pour une coupe en argent magnifiquement décorée utilisée dans la liturgie chrétienne.

Production et commerce

Au XIX^e siècle, le bassin du Congo abritait également différentes niches écologiques avec leur propre production économique. La population se consacre en grande partie à produire de la nourriture, tout comme chez nous, où la majorité de la population rurale a au moins un pied dans l'agriculture jusqu'au XIX^e siècle. Des pêcheurs vivent le long des lacs et des rivières. Les parties les plus denses de la forêt tropicale sont habitées par des chasseurs-cueilleurs. C'est surtout au nord et au sud du cœur de la forêt tropicale qu'on se consacre

catholicisme romain, par exemple, fait son apparition sur la côte atlantique à la fin du XV^e siècle avec l'arrivée des Portugais.

En Afrique centrale, la plupart des gens **sont animistes ou** croient en plusieurs dieux. Outre un créateur ou une entité toute-puissante, il existe de nombreuses divinités pratiques associées à la fertilité, à la pluie ou à la guerre. Pour accéder au monde du divin, les Congolais se tournent souvent vers des guérisseurs, **des féticheurs et des sorciers**, mais aussi vers des dirigeants politiques tels que des chefs et des rois. Ils cherchent à entrer en contact avec le surnaturel à travers des rituels et des objets tels que des masques, des fétiches et des amulettes. Pendant des décennies, les Européens rejettent les religions africaines comme des superstitions primitives ou de la sorcellerie car ils étaient persuadés à l'époque de détenir la vérité. Ce type de pratique n'est pourtant pas si différent de celui, par exemple, d'un Belge qui brûle un cierge dans l'église près de l'image **d'un Saint pour invoquer une intercession**.

Enfin, l'Afrique centrale possède une grande richesse artistique mêlant une multitude de styles, même si les gens y ont une vision de l'esthétique différente de la notion occidentale moderne de l'art. Souvent, plutôt que de produire des œuvres d'art, les artisans décorent des ustensiles, des armes et des objets rituels tels que des masques, des amulettes et des statues pour leur donner du sens. Leur travail est rarement définitivement achevé. Les masques et les sculptures qui sont, par exemple, utilisés dans les rituels sont continuellement retouchés ou revêtus de nouveaux attributs. De nombreux objets que nous définissons aujourd'hui comme artistiques sont plus que cela. Un masque s'accompagne ainsi souvent d'un récit et d'une danse rituelle. Il en va de même pour **un calice** magnifiquement décoré, utilisé dans la liturgie chrétienne.

La richesse de cet art a très vite été reconnue et appréciée par les colonisateurs. Dès l'ouverture du Palais des Colonies à Tervuren en 1897, les arts du Congo occupent une place bien en vue, égale à celle des œuvres artistiques occidentales.

Production et commerce

Au XIX^e siècle, le bassin du Congo abritait également différents **milieux naturels** avec leur propre production économique. La population consacre une grande partie de son temps à produire de la nourriture, tout comme chez nous, où la majorité de la population est encore rurale et a au moins un pied dans l'agriculture jusqu'au XIX^e siècle. Des pêcheurs vivent le long des lacs et des rivières. Les parties les plus denses de la forêt tropicale sont habitées par des chasseurs-cueilleurs. C'est surtout au nord et au sud du cœur de la forêt

à l'agriculture : au pastoralisme nomade ou aux cultures vivrières comme le manioc, le maïs et les noix de palme. Une minorité est engagée dans d'autres activités économiques comme le tissage de textiles ou de paniers à base de fibres de raphia ou la production d'outils métalliques, de poterie, de bijoux, de bateaux en bois...

Les marchands achètent et vendent des cultures vivrières et des produits finis sur des marchés récurrents ou permanents dans les centres situés le long des principaux fleuves et routes. Le commerce régional se fonde sur l'échange entre les habitants des différentes niches écologiques avec leur propre production économique. Le royaume du Ruanda possède, par exemple, des mines de sel et vend donc du sel. Certains groupes de population se spécialisent dans la fabrication de produits qu'ils commercialisent. Les flèches métalliques et les fers de lance de la région entre le Kasaï et le Sankuru sont particulièrement prisés. Le royaume du Buha fabrique quant à lui les meilleures houes, indispensables pour travailler les champs.

Un large éventail de moyens de paiement coexiste. Selon l'endroit, la personne et le produit, les marchands paient avec des textiles, des croix ou des anneaux en cuivre, des cauris, etc. Sur la côte atlantique, on échange des vivres contre des perles. L'ivoire de l'intérieur du Congo se troque contre de la poudre à canon ou des armes à feu.

Des porteurs munis de harnais et des rameurs en canoës assurent le transport. Au début, les bêtes de somme ne sont pour ainsi dire pas utilisées à cause de la mouche tsé-tsé, vecteur de la trypanosomiase responsable de la nagana, une maladie mortelle chez les bovins, les chevaux et les ânes.

Transition

Expansion du commerce à longue distance

Le colonisateur a dépeint les Congolais comme des peuples primitifs statiques ayant vécu de la même manière depuis toujours. Rien n'est moins vrai. À l'instar de celle de l'Europe, l'histoire de l'Afrique centrale est faite de changements et d'évolutions constants. Le bassin du Congo est également en transition au moment des expéditions

tropicale qu'on se consacre à l'agriculture ou à l'élevage : au pastoralisme nomade ou aux cultures vivrières **dont le palmier à huile et, depuis l'apport par les Portugais, également l'arachide, le manioc, le maïs et le riz par les arabo-swahili venus de l'Est.** Une minorité est engagée dans d'autres activités économiques comme le tissage de textiles ou de paniers à base de fibres de raphia ou la production d'outils métalliques, de poterie, de bijoux, de **pirogues...**

Les marchands achètent et vendent le produit des cultures vivrières et des produits manufacturés sur des marchés récurrents ou permanents dans les centres situés le long des principaux fleuves et routes. Le commerce régional se fonde sur l'échange entre les habitants des différentes régions avec leur propre production économique. Le royaume du Ruanda possède, par exemple, des mines de sel et vend donc du sel. Certaines populations se spécialisent dans la fabrication de produits qu'ils commercialisent. Les pointes de flèches métalliques et les fers de lance de la région entre le Kasaï et le Sankuru sont particulièrement prisés. **Il en est de même des croisettes en cuivre du Katanga, aussi appelées Handa qui servent de monnaie et proviennent de la fonte du cuivre pour la fabrication de divers outils.** Le royaume du Buha fabrique quant à lui les meilleures houes pour travailler la terre.

Un large éventail de monnaies d'échange existe selon l'endroit, la personne et le produit, les marchands paient avec des textiles, des croisettes ou des anneaux en cuivre, des cauris, etc. Sur la côte atlantique, on échange des vivres contre des perles. L'ivoire de l'intérieur du Congo se troque contre de la poudre à canon ou des armes à feu.

Des porteurs de charges et des **pagayeurs de pirogues** assurent le transport. **Ces méthodes seront mises à profit par le colonisateur jusqu'à la réalisation des infrastructures ferroviaires et autres qui permettront enfin de libérer les populations de ces lourdes prestations.** Au début, les bêtes de somme ne sont pour ainsi dire pas utilisées à cause de la mouche tsé-tsé, vecteur de la trypanosomiase responsable de la trypanosomiase animale, mortelle pour les bovins, les chevaux et les ânes.

Transition

Expansion du commerce à longue distance

Le colonisateur a dépeint les Congolais comme des peuples primitifs statiques ayant vécu de la même manière depuis toujours. Rien n'est moins vrai. À l'instar de celle de l'Europe, l'histoire de l'Afrique centrale connaît des changements constants. Le bassin du Congo est également en évolution au moment des expéditions exploratoires européennes.

exploratoires européennes.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les marchands relient des pans de plus en plus vastes de l'Afrique centrale à un certain nombre de grandes zones commerciales qui connectent l'intérieur du territoire congolais aux côtes africaines et donc au reste du monde par des routes fluviales et terrestres. À partir du nord du bassin du Congo, les marchands soudanais s'installent toujours plus vers le sud. Ils constituent le trait d'union entre la Méditerranée et le Moyen-Orient par le biais du Nil et du Sahara. Les marchands de la côte swahilie de l'Afrique de l'Est relient l'est du Congo à l'océan Indien. Des réseaux de marchands Chokwe et Zombo connectent par voie terrestre le sud du Congo à la côte atlantique à l'ouest, dominée par le Portugal. Le Congo et ses affluents relient également l'intérieur du territoire congolais à l'estuaire du Congo sur la côte ouest, peuplée de comptoirs portugais, britanniques, français et hollandais. Ici, ce sont les marchands Bobangi qui dominent le commerce à longue distance et développent un réseau en constante expansion.

Marchandises

Que s'échange-t-on au sein de ces réseaux à longue distance émergents ? Les esclaves et l'ivoire proviennent de l'intérieur du territoire congolais. Alors que la plupart des États européens l'interdisent dans leurs royaumes (le Portugal en dernier dans les années 1850), la traite négrière ne diminue pas drastiquement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Bien qu'illégale, la traite négrière continue d'exister. Cuba importe, par exemple, des esclaves congolais jusqu'en 1868. Mais c'est surtout **la demande intérieure en Afrique** et la demande extérieure du Moyen-Orient qui restent élevées. Les esclaves congolais sont acquis par les rois, les seigneurs de guerre et les marchands d'esclaves auprès de leurs voisins lors de guerres et de raids, mais aussi sous forme de tribut des communautés subordonnées.

Outre les esclaves, l'ivoire est un produit très recherché. La demande européenne, chinoise et indienne de défenses d'éléphants atteint des sommets. L'ivoire est un matériau facile à travailler, relativement élastique et durable. Il est utilisé entre autres pour les médicaments, les meubles, les instruments, les figurines, les crosses d'armes, les pièces d'échecs et les boules de billard. Dans l'autre sens, les commerçants importent, des côtes vers l'intérieur, des produits finis comme des textiles mais les armes à feu et les munitions sont les produits d'importation par excellence que l'on échange contre des esclaves et de l'ivoire.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les marchands relient des régions de plus en plus vastes de l'Afrique centrale à un certain nombre de grandes zones commerciales, permettant ainsi un accès de l'intérieur du territoire congolais aux côtes africaines et donc au reste du monde par des routes fluviales et terrestres. À partir du nord du bassin du Congo, les marchands soudanais s'installent toujours plus vers le sud. Ils constituent le trait d'union entre la Méditerranée et le Moyen-Orient par la voie du Nil et du Sahara. Les marchands de la côte swahilie de l'Afrique de l'Est relient l'est du Congo à l'océan Indien. Des réseaux de marchands Chokwe et Zombo relient par voie terrestre le sud du Congo à la côte atlantique à l'ouest, dominée par le Portugal. Le Congo et ses affluents relient également l'intérieur du territoire congolais à l'estuaire du Congo sur la côte ouest, où sont établis des comptoirs portugais, britanniques, français, et hollandais. Ici, ce sont les marchands Bobangi qui dominent le commerce à longue distance et développent un réseau en constante expansion.

Marchandises

Que s'échange-t-on le long de ces réseaux à longue distance ? Les esclaves et l'ivoire proviennent de l'intérieur du territoire congolais. Alors que la plupart des États européens l'interdisent dans leurs royaumes (le Portugal en dernier dans les années 1850), la traite négrière bien qu'illégale continue d'exister. Cuba importe, par exemple, des esclaves africains jusqu'en 1868. Mais c'est surtout la demande intérieure en Afrique et la demande extérieure du Moyen-Orient qui restent élevées. **Phénomène important insuffisamment souligné : les esclaves congolais sont acquis par leurs 'frères' rois, les seigneurs de guerre** et les marchands d'esclaves auprès de leurs voisins lors de guerres et de raids, mais aussi sous forme de tribut des communautés subordonnées.

Outre les esclaves, **–considérés comme des 'marchandises' !** - l'ivoire, que les populations n'utilisent que pour l'artisanat, est un produit très recherché ailleurs. La demande européenne, chinoise et indienne de défenses d'éléphants atteint des sommets. L'ivoire est un matériau facile à travailler et durable. Il est utilisé entre autres pour les médicaments, la décoration de meubles, des instruments de musique, des figurines, des crosses d'armes, des pièces d'échecs et des boules de billard. Dans l'autre sens, les commerçants importent, des côtes vers l'intérieur, des produits manufacturés comme des textiles ainsi que des armes à feu et des munitions qui sont des produits d'importation par excellence, échangés contre des

Changement politique

Les contacts commerciaux croissants avec l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord et de là avec le reste du monde provoquent des remous politiques dans de grandes parties du bassin du Congo. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, on assiste à un processus similaire dans chacune des grandes zones commerciales. Dans un premier temps, de grandes caravanes marchandes bien équipées achètent des esclaves et de l'ivoire aux chefs locaux en échange d'armes à feu et de munitions. En fonction de la faiblesse de leur « partenaire commercial » local, les caravanes bien armées osent organiser des raids ou extorquer l'autre partie afin d'obtenir des défenses et des esclaves manu militari. Dans un deuxième temps, les marchands visent une présence et un contrôle plus permanents. Ils font du commerce, volent et extorquent à partir de résidences permanentes qui se transforment en forteresses. Ils en viennent progressivement à exiger régulièrement un tribut — une forme de taxation. Les partenaires commerciaux locaux et les victimes de raids et d'extorsion deviennent en quelque sorte des vassaux que l'on divise pour mieux régner. Les marchands jettent ainsi les bases d'une puissance politique.

L'émergence de nouveaux chefs se fait au détriment des royaumes existants qui n'ont pas accès aux armes à feu ou qui dépendent de ces mêmes marchands qui tentent de les détrôner. Dans le sud-ouest du bassin du Congo, les Chokwe occupent une grande partie du royaume de Lunda, qui englobait la partie sud des bassins du Kasai et du Sankuru depuis le XVIII^e siècle et a été pendant longtemps un partenaire commercial. À l'est, les marchands swahilis développent leur pouvoir économique et politique aux dépens des royaumes de Kazembe et de Luba qui leur fournissaient autrefois des esclaves et de l'ivoire. Msiri, un chef Yeke, érige son royaume Garenganze au Katanga aux dépens des rois de Kazembe, Lunda et Luba. Les marchands soudanais du nord du bassin congolais rétrogradent les dirigeants locaux d'Abandia et d'Azande de partenaires commerciaux à vassaux. À l'ouest, les Bobangi passent d'un peuple de pêcheurs à une puissante nation commerçante grâce à leur contrôle du commerce à longue distance le long du Congo. Des contacts accrus avec le monde extérieur assurent non seulement une transition politique, **mais aussi un important renouveau culturel.(?????!!)** Les marchands soudanais introduisent, par exemple, l'islam et l'arabe dans le nord du bassin congolais.

esclaves et de l'ivoire. Changement politique

Les contacts commerciaux croissants avec l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord et de là avec le reste du monde provoquent des changements politiques dans de grandes parties du bassin du Congo. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, on assiste à un processus similaire dans chacune des grandes zones commerciales. Dans un premier temps, de grandes caravanes marchandes **arabo-swahilies** achètent des esclaves et de l'ivoire aux chefs locaux en échange d'armes à feu et de munitions. En fonction de la faiblesse de leur « partenaire commercial » local, ces grandes caravanes bien armées **grâce à leur commerce lucratif d'esclaves et d'ivoire organisent des raids** pour extorquer par la force des défenses d'ivoire et des esclaves **aux populations congolaises**. Dans un deuxième temps, les marchands visent une présence et un contrôle plus permanents. Ils font du commerce, ou **pillent** à partir de résidences **permanentes fortifiées**. Ils en viennent progressivement à exiger régulièrement un tribut — une forme de taxation. Les partenaires commerciaux locaux et les victimes de raids et d'extorsion deviennent en quelque sorte des vassaux que les marchands divisent pour mieux régner. **Ceux-ci jettent ainsi les bases d'une domination politique prédatrice. L'existence de la traite des esclaves acheminés depuis le centre de l'Afrique vers la côte swahilie sera à l'origine de la fondation du Mouvement anti-esclavagiste et de l' Acte de Bruxelles en 1890.**

L'émergence de nouveaux chefs se fait au détriment des royaumes existants qui n'ont pas accès aux armes à feu ou qui dépendent de ces mêmes marchands qui tentent **de les soumettre**. Dans le sud-ouest du bassin du Congo, les Chokwe occupent une grande partie de l'ancien royaume Lunda, qui englobait la partie sud des bassins du Kasai et du Sankuru depuis le XVIII^e siècle et a été pendant longtemps un partenaire commercial. À l'est, les marchands swahilis développent leur pouvoir économique et politique aux dépens des royaumes de Kazembe et de Luba qui leur fournissaient autrefois des esclaves et de l'ivoire. Msiri, un chef usurpateur des Yeke, érige son royaume Garenganze au Katanga aux dépens des rois de Kazembe, Lunda et Luba. Les marchands soudanais au nord du bassin congolais **réduisent** les dirigeants locaux d'Abandia et d'Azande au niveau de vassaux. À l'ouest, les Bobangi passent d'un peuple de pêcheurs à une puissante nation commerçante grâce à leur contrôle du commerce à longue distance le long du Congo. Des contacts accrus avec le monde extérieur assurent non seulement **une 'transition politique'** au détriment des royaumes traditionnels, **mais aussi une importante modification des rapports de force politiques et culturelles par l'imposition de l'islam, de l'arabe et des pratiques de la sharia**

Différente de l'Europe

L'Afrique centrale n'est pas une page blanche comme les explorateurs européens, les fonctionnaires coloniaux, les employés des entreprises coloniales et les missionnaires qui leur ont succédé le laissent à penser. La région est habitée par différentes communautés qui ont leurs propres structures politiques et économiques, différentes cultures et religions.

Les sociétés centrafricaines sont toutefois organisées différemment de celles d'Europe et d'Occident.

Au lieu de l'État-nation tel qu'il est promu par l'élite européenne, c'est-à-dire avec un territoire, un peuple, une langue et une culture bien définis, le Congo est caractérisé par une multitude de structures organisationnelles et communautaires (politiques, économiques, culturelles.....). Il n'y a pas d'industrie à grande échelle, fonctionnant grâce à la vapeur, ou à l'électricité, et employant des ouvriers salariés. Le transport se fait à dos de porteurs et en canots et pas avec des bêtes de somme ou au moyen de véhicules motorisés et de bateaux à vapeur. Les gens n'y vivent pas dans des maisons de pierres. On ne paie pas avec des pièces de monnaie et des billets de banque. Les communautés congolaises perpétuent les savoirs par la tradition orale, ce qui diffère fortement de l'Europe où l'écriture joue un rôle important. Il n'y a ni lettres, ni télégrammes, ni conversations téléphoniques.

La liste des différences est longue. Ce sont ces différences que le colonisateur interprète et qualifie de preuves que le Congo est primitif, contrairement à la Belgique et à l'Europe civilisées, qui font office d'étalons du progrès.

2.2 Les prémices d'une colonie belge

Le roi Léopold II est l'instigateur de la colonisation belge. Le roi n'a jamais caché ses ambitions coloniales. Il les nourrissait avant même d'accéder au trône. Il prospecte dans plusieurs pays pour doter un royaume qu'il trouve trop peu ambitieux sur le plan international, d'un territoire où il pourrait établir une colonie et ainsi développer un petit empire. Différentes expéditions en Afrique centrale, principalement celle du Britannique Stanley, le conduisent à s'intéresser à cette région. Afin de revendiquer son droit sur un territoire africain puis obtenir l'aval des grandes puissances, il prend plusieurs initiatives. En 1876, il organise ainsi à Bruxelles une Conférence internationale de Géographie et y convie une série de scientifiques, d'explorateurs et de diplomates belges et étrangers.

dans le nord du bassin congolais.

Différente de l'Europe

L'Afrique centrale n'est **donc** pas une page blanche comme les explorateurs européens, les fonctionnaires coloniaux, les employés des entreprises coloniales et les missionnaires qui leur ont succédé le laissent à penser. La région est habitée par différentes communautés qui ont leurs propres structures politiques et économiques, ainsi que différentes cultures et croyances.

Les sociétés centrafricaines sont toutefois organisées différemment de celles d'Europe et d'Occident.

Au lieu de l'État-nation tel qu'il est promu par l'élite européenne, c'est-à-dire avec un territoire, un peuple, une langue et une culture bien définis, le Congo est caractérisé par une multitude de structures organisationnelles et communautaires (politiques, économiques, culturelles...). **Ces sociétés n'étant pas encore familiarisées avec les développements technologiques**, il n'y a pas d'industrie à grande échelle, fonctionnant grâce à la vapeur, ou à l'électricité, et employant des ouvriers salariés. Le transport se fait à dos de porteurs et en **pirogues** et non avec des bêtes de somme ou de trait, ni au moyen de véhicules motorisés et de bateaux à vapeur. Les gens n'y vivent pas dans des maisons de pierres. On ne paie pas avec des pièces de monnaie et des billets de banque. N'utilisant pas l'alphabet, les communautés congolaises perpétuent les savoirs par la tradition orale, ce qui diffère fortement de l'Europe où l'écriture joue un rôle important. Il n'y a ni lettres, ni télégrammes, ni conversations téléphoniques.

La liste des différences est longue. Ce sont ces différences que le colonisateur interprète et qualifie de preuves que le Congo est primitif, contrairement à l'Europe civilisée, qui fait office d'étalon du progrès.

2.2 Les prémices d'une colonie belge

A l'image des autres pays colonisateurs européens de l'époque, le roi Léopold II est le précurseur de la colonisation belge. Le roi n'a jamais caché ses ambitions coloniales. Il les nourrissait avant même d'accéder au trône. Il prospecte dans plusieurs pays pour doter un royaume, qu'il trouve trop peu ambitieux sur le plan international, d'un territoire où il pourrait établir une colonie. Différentes expéditions en Afrique centrale, principalement celle du Britannique Stanley, le conduisent à s'intéresser à cette région. Afin d'obtenir un droit de souveraineté sur un territoire africain puis l'accord des grandes puissances, il prend plusieurs initiatives. En 1876, il organise ainsi à Bruxelles une Conférence internationale de Géographie et y convie une série de scientifiques,

Sous le couvert de la science et de la « mission civilisatrice », une association y est créée afin faire mieux connaître cette Afrique aux Européens. L'Association internationale pour l'Exploration et la Civilisation de l'Afrique (AIA, bientôt connue comme Association internationale africaine) est présidée par le roi en personne. C'est en son nom et sous son drapeau (une étoile dorée sur fond bleu, toujours présente sur le drapeau de l'actuelle RDC) que la région sera explorée. Stanley devient l'un des principaux agents de l'AIA. En 1882, une nouvelle association remplace la précédente : l'Association internationale du Congo (AIC) ne revendique plus seulement les découvertes faites au Congo, mais bien la souveraineté sur les terres acquises par ses agents. Si le caractère international est toujours bien mis en évidence, l'AIC est en réalité un outil utilisé par le souverain pour établir sa propre colonie.

La conférence de Berlin

En 1884, le chancelier allemand Otto von Bismarck convoque une conférence internationale pour discuter de la colonisation de l'Afrique. Il comprend en effet que les multiples explorations en cours un peu partout sur le continent et les territoires revendiqués par une série de pays européens pourraient mener à des tensions et provoquer des conflits au cœur de l'Europe. Des délégués représentant l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Russie, la Suède-Norvège, les États-Unis et l'Empire ottoman se réunissent donc entre novembre 1884 et février 1885 à Berlin.

Les travaux de la conférence règlent plusieurs problèmes sur l'ensemble du continent et les accords entre les pays participants constituent l'Acte de Berlin. C'est lors de cette conférence, mais indépendamment de celle-ci, que la plupart des puissances occidentales reconnaissent l'AIC comme une entité politique souveraine. Léopold II se retrouve ainsi à la tête d'un nouvel État : l'État indépendant du Congo (ÉIC), qui continue l'action de l'AIC. Puisque l'ÉIC adhère à l'Acte de Berlin, la liberté de commerce est d'application dans le bassin du fleuve Congo, c'est-à-dire que pour les marchandises qui circulent sur son territoire il n'existe aucune taxe de circulation, d'exportation ou d'importation de l'ÉIC. Ainsi, le souverain peut plus facilement persuader les puissances étrangères, surtout les Britanniques plus réticents, à reconnaître son État. Toutefois, dans la pratique, la politique menée par Léopold II aboutira à la suppression de cette liberté commerciale.

d'explorateurs et de diplomates belges et étrangers. Avec pour objectif la science géographique et la « mission civilisatrice », une association y est créée afin mieux connaître cette Afrique (AIA, bientôt connue comme Association internationale africaine). L'Association internationale pour l'Exploration et la Civilisation de l'Afrique est présidée par le roi en personne. C'est en son nom et sous son drapeau (une étoile d'or sur fond azur, toujours présente sur le drapeau de l'actuelle RDC) que la région sera explorée. Stanley devient l'un des principaux agents de l'AIA. En 1882, une nouvelle association remplace la précédente : l'Association internationale du Congo (AIC) qui ne revendique plus seulement les découvertes faites au Congo, mais bien la souveraineté sur les terres acquises par ses agents. Si le caractère international est toujours bien mis en évidence, l'AIC est en réalité utilisée par le souverain pour établir sa propre colonie.

La conférence de Berlin

En 1884, le chancelier allemand Otto von Bismarck convoque une conférence internationale à Berlin pour discuter de la colonisation de l'Afrique. Il comprend en effet que les multiples explorations en cours un peu partout sur le continent et les territoires revendiqués par une série de pays européens pourraient mener à des tensions et provoquer des conflits au cœur de l'Europe et en Afrique. Des délégués représentant l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Russie, la Suède-Norvège, les États-Unis et l'Empire ottoman se réunissent donc entre novembre 1884 et février 1885 à Berlin.

Les travaux de la conférence règlent plusieurs problèmes sur l'ensemble du continent et les accords entre les pays participants constituent l'Acte de Berlin. C'est lors de cette conférence, mais indépendamment de celle-ci, que la plupart des puissances occidentales reconnaissent l'AIC comme une entité politique **détentrices des droits souverains, à l'appui de centaines de traités signés avec les chefs coutumiers**. Léopold II se retrouve ainsi à la tête d'un nouvel État : l'État indépendant du Congo (ÉIC), qui continue l'action de l'AIC. Puisque l'ÉIC adhère à l'Acte de Berlin, la liberté de commerce est d'application dans le bassin du fleuve Congo, c'est-à-dire que pour les marchandises qui circulent sur son territoire il n'existe aucune taxe de circulation, d'exportation ou d'importation prélevées par l'ÉIC. Ainsi, le souverain peut plus facilement persuader les puissances étrangères, surtout les Britanniques plus réticents, à reconnaître son État. **Léopold II a veillé à intéresser des investissements britanniques et américains, et à respecter dans un premier temps, les exemptions de taxes à l'import-export**. Toutefois, dans la pratique, **la politique de monopole sur le caoutchouc et l'ivoire menée**

2.3 L'État indépendant du Congo (ÉIC)

Administrer l'État indépendant du Congo

Léopold II, qui est officiellement devenu le Roi-Souverain de l'ÉIC à partir de mai 1885, y dispose, en théorie, de tous les pouvoirs. Pour l'aider, il fait appel à une poignée de collaborateurs à Bruxelles, ainsi qu'à une administration coloniale qu'il crée de toute pièce. Pourtant, contrairement à ses successeurs, il n'ira jamais lui-même au Congo. L'ÉIC se distingue donc de l'immense majorité des autres colonies par le fait qu'il n'a pas été créé par un État mais par un individu. Mais l'État ainsi créé par Léopold n'était pas pour autant sa « propriété privée » comme on l'affirme souvent de façon erronée.

Les Congolais — que l'on estime entre dix à quinze millions — n'ont aucun droit civique reconnu. C'est le représentant du roi sur place, le Gouverneur général, qui applique les « décrets » pris à Bruxelles par le roi-souverain. Le Gouverneur ne dispose que d'un pouvoir de décision réduit, et peut tout au plus édicter des « ordonnances », soit des règlements officiels de portée plus limitée. Le vaste territoire qu'il gère est divisé en districts qui sont sous la responsabilité de près d'un millier de fonctionnaires et officiers coloniaux.

La capitale, où réside le Gouverneur général, est d'abord installée dans la ville de Boma. Mais c'est à Bruxelles que sont prises les décisions importantes. Un Secrétaire d'État est chargé de la gestion à distance de la colonie. Il a sous sa responsabilité des « Directions générales », sortes de « ministères » s'occupant des Affaires étrangères, des Finances et de l'Intérieur. La distance entre Bruxelles et Boma fait que bien souvent, des ordres et directives de Belgique arrivent avec des mois de retard au Congo. Comme dans la plupart des colonies, la gestion à distance se révèle donc très compliquée.

Relations entre la Belgique et l'État indépendant

par Léopold II constituera une entrave à la liberté commerciale.

2.3 L'État indépendant du Congo (ÉIC)

Administrer l'État indépendant du Congo

Léopold II, qui est officiellement devenu le Roi-Souverain de l'ÉIC à partir de mai 1885, y dispose, en théorie, de tous les pouvoirs. Pour l'aider, il fait appel à une poignée de collaborateurs à Bruxelles, ainsi qu'à une administration locale qu'il crée de toute pièce. Pourtant, contrairement à ses successeurs, il n'ira jamais lui-même au Congo. L'ÉIC se distingue de l'immense majorité des colonies par le fait qu'il n'a pas été créé par un État mais par un individu et qu'il ne résulte pas d'une intervention militaire. Mais l'État ainsi créé par Léopold n'était pas pour autant sa « propriété privée » comme on l'affirme souvent de façon erronée. **L'État indépendant du Congo n'est pas non plus une « colonie » de la Belgique et l'État Belge n'y exerce aucune autorité ni responsabilité.**

Les Congolais n'ont aucun droit politique reconnu. **Les décrets de l'ÉIC garantissent le maintien des droits congolais tels qu'ils étaient reconnus par la coutume locale. Un code pénal élaboré en 1886 protégeait les Congolais avec des dispositions calquées sur le code pénal Belge. Et en 1888 un code civil sera publié, également inspiré du code civil Belge. Quant aux citoyens non autochtones s'installant ou opérant dans l'ÉIC, ils ne jouissaient pas non plus des mêmes droits civiques que dans leur pays d'origine ; par exemple pas de droit de vote, ...** C'est le représentant du Roi sur place, le Gouverneur général, qui applique les « décrets » pris à Bruxelles par le Roi-Souverain. Le Gouverneur ne dispose que d'un pouvoir de décision réduit, et peut tout au plus édicter des « ordonnances », soit des règlements officiels de portée plus limitée. Le vaste territoire qu'il gère est divisé en districts qui sont sous la responsabilité de près d'un millier de fonctionnaires et officiers coloniaux.

La capitale, où réside le Gouverneur général, est d'abord installée dans la ville de Boma. Mais c'est à Bruxelles que sont prises les décisions importantes. Un Secrétaire d'État est chargé de l'administration à distance de la colonie. Il a sous sa responsabilité des « Directions générales », sortes de « ministères » s'occupant des Affaires étrangères, des Finances et de l'Intérieur. La distance entre Bruxelles et Boma fait que bien souvent, des ordres et directives de Belgique arrivent avec des mois de retard au Congo. Comme dans la plupart des colonies, gouverner à distance se révèle donc très compliqué.

Relations entre la Belgique et l'État indépendant

du Congo

Le gouvernement et le parlement belges n'ont pas leur mot à dire sur ce qui se passe au Congo, puisqu'avant 1908, la Belgique n'a rien à voir avec l'ÉIC d'un point de vue légal. Étant le roi des Belges, Léopold II ne peut devenir le chef d'un autre état que moyennant l'approbation du Parlement belge. Cette autorisation lui est accordée par une loi spéciale, qui permet donc à Léopold d'être simultanément le souverain de la Belgique et de l'ÉIC. Cette « double couronne » portée par Léopold est le seul lien officiel entre la Belgique et le Congo. Pourtant, à plusieurs reprises, le gouvernement belge acceptera de prêter d'importantes sommes d'argent au roi pour assurer le développement de l'ÉIC, notamment la construction du chemin de fer. Il permet aussi que des militaires belges soient détachés au service de la colonie léopoldienne. Mais le roi, en tant que souverain de l'ÉIC, représente ses propres intérêts, et pas ceux de l'État belge.

C'est pour cela qu'on parle de « colonie personnelle du roi ». Alors qu'il est un souverain constitutionnel en Belgique, et qu'il y a des pouvoirs limités, son emprise et sa capacité de décision pour l'ÉIC sont quasi illimitées. Cette situation changera lorsque la Belgique annexera officiellement le Congo et qu'il deviendra en 1908 sa propre colonie.

Conquêtes et guerres

En 1885, l'État indépendant du Congo n'existe que sur le papier, sous forme de traités et de frontières tracées à la hâte. La majeure partie de l'immense colonie est un territoire inconnu de Léopold et de ses collaborateurs, ainsi que du reste de l'Europe. Des expéditions militaires cartographient le Congo et occupent la région en établissant des postes d'État le long des principales rivières et routes de campagne et en forgeant des alliances avec des chefs congolais qui prêtent allégeance à Léopold II et promettent d'administrer désormais leur territoire en son nom. Les dirigeants congolais qui refusent de coopérer sont soumis de force.

Le processus d'occupation est particulièrement difficile : les ressources coloniales sont limitées, la colonie est gigantesque et difficile d'accès et de nombreuses communautés congolaises s'opposent

du Congo

Depuis l'engagement de Stanley à son service (1879) jusqu'au début des années 1890, Léopold II a financé toute l'entreprise sur ses fonds propres (il avait une fortune considérable au moment où il se lance) mais sa fortune personnelle étant entamée par les coûts énormes de son E I C et les travaux menés, il est obligé d'emprunter à des banquiers, puis même de solliciter la Belgique.

Le gouvernement et le parlement belges n'ont pas leur mot à dire sur ce qui se passe au Congo, puisqu'avant 1908, la Belgique n'a rien à voir avec l'ÉIC d'un point de vue légal. Étant le Roi des Belges, Léopold II ne peut devenir le chef d'un autre état que moyennant l'approbation du Parlement belge. Cette autorisation lui est accordée par une loi spéciale, qui permet donc à Léopold II d'être simultanément le souverain de la Belgique et de l'ÉIC. Cette « double couronne » portée par Léopold est le seul lien officiel entre la Belgique et le Congo. Pourtant, à plusieurs reprises, le gouvernement belge acceptera de prêter d'importantes sommes d'argent au roi pour lui éviter la faillite personnelle et lui permettre de poursuivre le développement de l'ÉIC, notamment la construction du chemin de fer. Il permet aussi que des militaires belges soient détachés au service de l'État léopoldien. Mais le Roi, en tant que souverain de l'ÉIC, **n'a pas de comptes à rendre à l'Etat belge**. C'est pour cela qu'on parle de « colonie personnelle du roi ». Alors qu'il est un souverain constitutionnel en Belgique, et qu'il y a des pouvoirs limités, son emprise et sa capacité de décision pour l'ÉIC sont quasi illimitées. Cette situation changera lorsque la Belgique annexera officiellement le Congo qui deviendra colonie belge en 1908.

Conquêtes et guerres

En 1885, **contrairement à d'autres empires coloniaux conquis par les armes**, l'État indépendant du Congo n'existe que sur le papier, sous forme de traités et de frontières **non définitives**. La majeure partie de l'immense colonie est un territoire inconnu de Léopold et de ses collaborateurs, ainsi que du reste de l'Europe. Des expéditions militaires cartographient le Congo et occupent la région en établissant des postes d'État le long du fleuve et des principales rivières et **pistes** de campagne et **en concluant des traités avec la grande majorité des chefs congolais** qui prêtent allégeance à Léopold II et promettent d'administrer désormais leur territoire en son nom. Les chefs congolais qui refusent de coopérer sont **graduellement convaincus** ou soumis de force.

Le processus d'occupation est particulièrement difficile : les ressources coloniales sont limitées, les agents coloniaux sont en nombre insignifiant par rapport à la colonie gigantesque et difficile d'accès,

au colonisateur. Il n'y a que le long de la côte et des principales routes d'accès que celui-ci peut aisément affirmer son pouvoir et exercer un contrôle direct. En dehors de ces régions, la gouvernance et l'exploitation du Congo sont confiées à des dirigeants congolais. S'ils ne font pas ce qu'on leur demande, une expédition punitive est organisée pour remettre de l'ordre. Nombre d'entre eux conservent cependant une grande indépendance.

Esquisse démographique de la colonie

Combien de fonctionnaires, d'officiers, de missionnaires et d'employés des entreprises coloniales conquièrent, convertissent et exploitent le Congo sous la direction de Léopold II puis sous la souveraineté belge ? Qui sont-ils ? D'autres personnes se rendent-elles au Congo lorsque la Belgique y prend le pouvoir ? Et qu'en est-il de la population colonisée ? Que savons-nous d'eux ? Il existe **peu de chiffres fiables sur le nombre d'habitants** au Congo et la composition de la population colonisée, du moins durant les premières décennies après l'arrivée des Belges. Sous Léopold II et au début du régime belge, le gouvernement colonial très faible n'a pas la capacité administrative de recenser ses sujets coloniaux. Ce n'est que dans les années 1930, lorsque le contrôle belge sur le Congo et sa population augmente, que des statistiques plus fiables et des informations plus nombreuses seront disponibles. En 1930, le Congo comptait environ dix millions d'habitants.

Deux tendances importantes sont toutefois observables. Premièrement, on assiste à un déclin spectaculaire de la population du Congo au cours des premières décennies de colonisation, mais qui sera toutefois suivie, d'un nouvel essor. Des estimations prudentes indiquent une baisse de la population congolaise d'un à cinq millions de personnes au cours de la période de 1885 à 1930. Sous le règne de Léopold II et celui de la Belgique, la guerre, la violence, le travail forcé, la famine et les épidémies déstabilisent de nombreuses communautés congolaises entrées en contact avec le colonisateur. La mortalité augmente, la natalité

le choc culturel pour des populations locales où les hommes ne s'occupaient que de la chasse et de la guerre est réel et plusieurs communautés congolaises s'opposent à l'autorité de l'Etat. Il n'y a que le long des rives et des principales routes d'accès que celui-ci peut aisément affirmer son pouvoir et exercer un contrôle direct. En dehors de ces quelques régions, l'administration et l'exploitation des immensités du Congo sont confiées à des **chefs** congolais **ayant prêté allégeance. Cette décision s'est révélée déterminante pour permettre d'asseoir rapidement l'autorité de l'EI C dans des conditions moins contraignantes. Les crimes et les abus globalement imputés aux européens sont en fait très souvent occasionnés aussi par, ou avec la complicité active, de ces chefs congolais.** S'ils ne font pas ce qu'on leur demande, une expédition punitive est organisée pour remettre de l'ordre. **Ces expéditions étaient cependant des solutions de dernier recours. L'administration coloniale privilégiait la négociation, la persuasion et la reconnaissance des points de vue de ces chefs congolais.** Nombre d'entre eux conservent d'ailleurs une grande indépendance (**Décret du 14 septembre 1886**).

Esquisse démographique de la colonie

Combien de fonctionnaires, d'officiers, de missionnaires et d'employés des entreprises commerciales conquièrent, convertissent et exploitent le Congo sous la direction de Léopold II, puis sous la souveraineté belge ? Qui sont-ils ? D'autres personnes se rendent-elles au Congo lorsque la Belgique y prend le pouvoir ? Et qu'en est-il de la population colonisée ? Que savons-nous d'eux ? Il existe **peu de chiffres fiables sur le nombre d'habitants** au Congo et la composition de la population colonisée, du moins durant les premières décennies après l'arrivée des Belges. Sous Léopold II et au début du régime belge, le personnel de l'administration est peu nombreux et n'a pas les moyens de recenser ses administrés. Ce n'est que dans les années 1930, lorsque le contrôle belge sur le Congo et sa population augmente, que des statistiques plus fiables et des informations plus nombreuses seront disponibles. En 1930, le Congo comptait environ dix millions d'habitants.

Deux tendances importantes sont toutefois observables. Premièrement, **le déclin de la population du Congo déjà enclenché par les razzias des esclavagistes swahilis, les maladies endémiques et les guerres internes s'accroît au cours des premières décennies de colonisation.** Ensuite, cette tendance sera toutefois suivie, d'un nouvel essor. **Des estimations moins arbitraires indiquent une baisse de la population congolaise** d'un à cinq millions de personnes au cours de la période de 1885 à 1930. Sous le règne de Léopold II et la première phase de la colonie Belge, **les campagnes anti esclavagistes, les**

diminue et beaucoup d'habitants fuient le colonisateur et disparaissent ainsi des statistiques démographiques. Il faut attendre les années 1940 et 1950 pour que la population congolaise augmente à nouveau et atteigne quinze millions d'habitants à la veille de l'indépendance en 1960. Au cours de ces deux décennies, on observe une hausse de la natalité et une baisse de la mortalité dues à la diminution de la violence coloniale, aux meilleures conditions de vie, aux mesures sociales accrues et au développement des soins de santé.

La deuxième tendance marquante est l'essor de la population colonisée à partir des années 1940. Elle concerne principalement les villes. Beaucoup de femmes et d'hommes congolais s'installent autour des centres économiques et politiques tels que Léopoldville et Thysville à l'ouest ou Luluabourg et Élisabethville à l'intérieur du pays. Ils y trouvent du travail et y entrent en contact avec le monde moderne. L'urbanisation avait toutefois commencé avant l'arrivée des colonisateurs qui choisissaient souvent de s'installer dans des lieux densément peuplés et les plus importants sur les plans politique et économique. Après la Seconde Guerre mondiale, ce processus prendra encore plus d'ampleur.

Les informations sur les colonisateurs blancs sont par contre beaucoup plus précises. Le nombre de coloniaux passe ainsi d'environ deux mille à l'époque de l'État indépendant du Congo à vingt mille dans les années 1920 et 1930. Mais c'est surtout à la fin des années 1940 que leur nombre augmente rapidement pour dépasser les 110 000 à la veille de l'Indépendance. Parmi eux, il y a de plus en plus de Belges — tant francophones que néerlandophones. Dans le Congo léopoldien, les Belges ne représentaient en effet que 50 à 60 % de la population blanche. Les autres blancs venaient de pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suède et les Pays-Bas. Le pourcentage de Belges passe donc à près de 80 % de la population blanche totale dans les années 1950. Un nombre croissant de femmes blanches se rend également au Congo. En 1900, il n'y avait ainsi que 82 femmes — principalement des missionnaires — dans toute la colonie. En Belgique, la colonie est en effet réputée être un endroit dangereux qui ne convient donc pas aux femmes ; en outre les autorités de l'ÉIC puis du Congo belge ne poursuivaient pas une politique de peuplement dans la colonie. Dans les décennies qui suivent, surtout après la Seconde Guerre mondiale, les hommes prendront par contre l'habitude d'y emmener femme et enfants. C'est ainsi qu'à la fin

impératifs de production imposés aux travailleurs, l'organisation empirique de la structure coloniale, la violence, le travail forcé, et les épidémies (maladie du sommeil, variole, dysenterie) déstabilisent de nombreuses communautés congolaises entrées en contact avec le colonisateur. La mortalité augmente, la natalité diminue et beaucoup d'habitants fuient le colonisateur et disparaissent ainsi des statistiques démographiques. Il faut attendre les années **1930** pour que la population congolaise augmente à nouveau et atteigne 14,7 millions d'habitants à la veille de l'indépendance en 1960. Particulièrement au cours des deux **dernières** décennies, on observe une hausse de la natalité et une baisse de la mortalité grâce à l'effet combiné de meilleures conditions de vie, de mesures sociales accrues et du développement généralisé des soins de santé.

La deuxième tendance marquante est l'essor de la population des villes à partir des années 1940. Elle concerne principalement les villes. Beaucoup d'hommes et de femmes congolais s'installent autour des centres économiques et politiques tels que Léopoldville et Thysville à l'ouest ou Luluabourg et Élisabethville à l'intérieur du pays. Ils y trouvent du travail et y entrent en contact avec le monde moderne. **Des embryons d'urbanisation** avaient toutefois commencé avant l'arrivée des colonisateurs qui choisissaient souvent de s'installer dans des lieux plus peuplés et les plus importants sur les plans politique et économique. Après la Seconde Guerre mondiale, ce processus prendra encore plus d'ampleur.

Les informations sur les colonisateurs blancs sont beaucoup plus précises. Le nombre de non autochtones passe ainsi du chiffre dérisoire d'environ deux mille en 1900 (**dont à peine la moitié étaient Belges**) et vingt mille dans les années 1920 et 1930. Mais c'est surtout à la fin des années 1940 que leur nombre augmente rapidement pour dépasser les 110 000 à la veille de l'Indépendance. Parmi eux, il y a de plus en plus de Belges, tant francophones que néerlandophones, encore que la 'lingua franca' des colonisateurs était de facto le français **à l'instar de la dominance du français en Belgique à l'époque**. Dans le Congo léopoldien, **les Belges ne représentaient en effet que 50 à 60 % de la population blanche. Les autres blancs venaient de pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suède, les Pays-Bas et les États-Unis. Cet ensemble comptait une proportion élevée d'aventuriers, peu instruits, peu scrupuleux et explique donc – mais ne justifie nullement — les excès crimes et abus de la première période léopoldienne dans les régions les plus éloignées du contrôle de l'autorité de l'État**. Le pourcentage de Belges passe donc à près de 80 % de la population blanche totale dans les années 1950. Un nombre croissant de femmes blanches se rend également au Congo.

des années 1940, on dénombre quelque 22 000 femmes et enfants blancs contre vingt mille hommes blancs. Parmi ces hommes, environ 15 % sont des fonctionnaires du gouvernement colonial, près de 20 % des missionnaires, plus de 45 % des personnes qui travaillent pour une entreprise coloniale et un peu moins de 20 % des travailleurs indépendants.

Toutes les personnes habitant l'État indépendant du Congo et le Congo belge ne rentrent pas forcément dans la catégorie « coloniaux » ou « colonisés », « blancs » ou « noirs ». Les Portugais, les Grecs et les Libanais — principalement actifs dans le commerce de détail — sont ainsi en quelque sorte des coloniaux de seconde zone. L'armée coloniale et les villes comme Léopoldville comptent aussi de nombreuses personnes d'origine ouest-africaine. Les milliers d'enfants métis (voir Enfants métis) et les « évolués » (voir Les « évolués ») ne rentrent pas non plus dans les subdivisions coloniales.

Les premiers missionnaires

Les premiers missionnaires se rendent dans le Bassin du Congo pour y répandre la religion chrétienne en même temps que les premiers explorateurs et collaborateurs de Léopold II. Les protestants inaugurent le mouvement mais les congrégations catholiques leur emboîtent le pas, le plus souvent à la demande de Léopold II. Il y a à la fois des congrégations d'hommes et de femmes, une centaine en tout. Ce ne sont pas forcément des Belges (au début, il s'agit surtout d'Anglo-saxons et de Français) et ils ne dépendent pas d'un pays, mais bien de leur diocèse, ordre ou congrégation. Un partenariat entre les autorités coloniales et les missionnaires catholiques se développe. Les missionnaires convertissent, soignent et instruisent la population congolaise et contribuent ainsi à « civiliser » le Congo.

En 1900, il n'y avait ainsi que 82 femmes – principalement des missionnaires – dans toute la colonie. En Belgique, la colonie est en effet réputée être un endroit dangereux qui ne convient donc pas aux femmes ; en outre les autorités de l'ÉIC puis du Congo belge ne poursuivaient pas une politique de peuplement dans la colonie. Dans les décennies qui suivent, surtout après la Seconde Guerre mondiale, les hommes prendront par contre l'habitude d'y emmener femme et enfants. C'est ainsi qu'à la fin des années 1940, on dénombre quelque 22 000 femmes et enfants blancs contre vingt mille hommes blancs. Parmi ces hommes, environ 15 % sont des fonctionnaires du gouvernement colonial, près de 20 % des missionnaires, plus de 45 % des personnes qui travaillent pour une entreprise coloniale et un peu moins de 20 % des travailleurs indépendants.

Toutes les personnes habitant l'État indépendant du Congo et le Congo belge ne rentrent pas forcément dans la catégorie « coloniaux » ou « colonisés », « blancs » ou « noirs ». Les Portugais, les Grecs, les Italiens, les Indiens et les Libanais – principalement actifs dans le commerce de détail – **sont rarement engagés comme fonctionnaires ou cadres des grandes sociétés. Ils s'orientent plutôt vers le commerce et les plantations à l'intérieur du pays.** Ils sont ainsi en quelque sorte des coloniaux de seconde zone, **mais riches**. L'armée coloniale et les villes comme Léopoldville comptent aussi de nombreuses personnes d'origine ouest-africaine. Les milliers d'enfants métis (voir Enfants métis) et les « évolués » (voir Les « évolués ») ne rentrent pas non plus dans les subdivisions coloniales.

Les premiers missionnaires

Les premiers missionnaires se rendent dans le Bassin du Congo pour y répandre la religion chrétienne en même temps que les premiers pionniers et collaborateurs de Léopold II. Les protestants inaugurent le mouvement mais les congrégations catholiques leur emboîtent le pas, le plus souvent à la demande de Léopold II. **Une centaine d'hommes et de femmes dans les débuts**. Ce ne sont pas seulement des Belges (au début, il s'agit surtout d'Anglo-saxons et de Français) et ils ne dépendent pas d'un seul pays, mais bien de leur ordre ou congrégation pour les catholiques, **de leurs églises pour les protestants**. Un partenariat entre les autorités coloniales et les missionnaires catholiques est formalisé avec le Vatican en mai 1906. Les missionnaires **prêchent**, convertissent, soignent et instruisent la population congolaise et contribuent ainsi **diffuser la civilisation européenne dans le Congo. Les congrégations missionnaires étaient pratiquement les seules à pouvoir répondre rapidement, en grand nombre, à faible coût, et avec un zèle assez unique à s'établir partout pour cet objectif holistique.**

Si certains missionnaires admirent la culture des communautés congolaises qu'ils tentent de convertir et de « civiliser », nombre d'entre eux méprisent les nombreuses formes de religion congolaise qu'ils considèrent comme « barbares » et « primitives ».

Pour promouvoir le message chrétien et lutter contre les pratiques religieuses existantes, certains missionnaires font parfois usage de la contrainte et de méthodes violentes (rapt d'enfants, châtements, etc.), mais beaucoup d'autres misent également sur l'aide à la population colonisée dans de nombreux domaines, allant de l'enseignement à l'agriculture. Ils veulent ainsi stimuler la conversion vers la religion chrétienne. De nombreuses communautés congolaises sont réceptives au christianisme qui partage certaines similitudes avec leurs propres croyances. Ils lui confèrent toutefois leurs propres interprétations. L'inclusion d'éléments d'autres religions est qualifiée de « synchrétisme ».

L'exploitation économique du territoire

Dès sa création, l'État Indépendant de Congo (ÉIC) a un but essentiellement commercial. Il ne s'agit en rien d'en faire une colonie de peuplement, c'est-à-dire d'y envoyer des colons pour y rester à long terme et y fonder une société pérenne. La rentabilité devient l'objectif à atteindre, et elle passe par l'exploitation de matières premières : l'ivoire et le caoutchouc d'abord, les minerais et les produits agricoles par la suite. Une série de mesures permet l'exploitation de ces matières premières.

Léopold II commence par s'approprier la quasi-totalité du territoire colonial en déclarant que toute terre non habitée ou exploitée appartient désormais à son État indépendant. Ce territoire est ensuite fragmenté en concessions allouées aux grandes entreprises, et le roi-souverain jouit lui-même d'un vaste domaine de la Couronne qu'il peut faire exploiter à sa guise. Grâce aux revenus ainsi obtenus, Léopold II peut augmenter le capital de sa « Fondation de la couronne » (qu'il fonde en 1905) pour acheter de nombreux terrains ou réaliser des travaux publics en Belgique et à l'étranger.

Nombre de missionnaires admirent la culture des communautés congolaises qu'ils tentent de convertir et de « civiliser ». Ils contribuent largement à la transcription des traditions orales, à l'élaboration de grammaires et de dictionnaires des langues locales, l'approfondissement des connaissances anthropologiques... Certains d'entre eux méprisent les nombreuses formes **d'animisme** qu'ils considèrent comme « barbares » et « primitives », **tout comme les sacrifices humains à la mort d'un chef, les actes de cannibalisme, de polygamie et les mutilations judiciaires.**

Pour promouvoir le message chrétien et lutter contre les pratiques religieuses existantes, certains missionnaires font parfois usage de la contrainte et de méthodes violentes (rapt d'enfants, châtements, etc.), mais la plupart misent **essentiellement** sur l'aide à la population colonisée dans de nombreux domaines, allant de l'enseignement à l'agriculture. Ils veulent ainsi stimuler la conversion à la religion chrétienne. De nombreuses communautés congolaises sont réceptives au christianisme qui partage certaines similitudes avec leurs propres **croyances**. Ils lui confèrent toutefois leurs propres interprétations. L'inclusion d'éléments d'autres religions est qualifiée de « synchrétisme ».

L'exploitation économique du territoire

Dès sa création, l'État Indépendant de Congo (ÉIC) a un but essentiellement commercial. **Contrairement à la politique portugaise, ou anglaise en Rhodésie (Zimbabwe), au Kenya, en Afrique du Sud**, il ne s'agit en rien d'en faire une colonie de peuplement, c'est-à-dire d'y envoyer des colons pour y immigrer et y fonder une société pérenne. **Mais pour disposer des ressources financières indispensables aux charges du développement mené au pas de charge**, la rentabilité devient l'objectif à atteindre, et elle passe par **la mise en valeur et** l'exploitation de matières premières : l'ivoire et le caoutchouc d'abord, les minerais et les produits agricoles par la suite. Une série de mesures permet l'exploitation de ces matières premières. Léopold II commence par s'approprier la quasi-totalité du territoire de l'Etat en déclarant que **toute terre vacante, c'est-à-dire** non habitée ou exploitée appartient désormais à son État indépendant. **Une partie de** ce territoire est ensuite fragmentée en concessions allouées aux grandes entreprises **en échange de l'obligation d'assurer une série de charges collectives et de redevances à l'autorité de l'Etat pour contribuer au financement du développement.** Le roi-souverain jouit lui-même d'un vaste domaine de la Couronne qu'il peut faire exploiter à sa guise. Grâce aux revenus ainsi obtenus, Léopold II peut augmenter le patrimoine de sa « Fondation de la couronne » (qu'il fonde en 1905) pour acheter de nombreux terrains ou réaliser des travaux publics en Belgique et à l'étranger.

Pourtant, la raison d'être affichée par la propagande officielle de l'ÉIC est la « mission civilisatrice » : on veut amener le pays et sa population, jugée inférieure à « l'Homme blanc », au prétendu niveau de développement culturel, religieux, intellectuel et économique de celui-ci. Un certain nombre de coloniaux pensent réellement, de bonne foi, qu'ils participent avant tout à une aventure humanitaire et de progrès. L'exploitation économique n'est qu'un moyen comme les autres, alors qu'elle paraît actuellement comme étant la raison principale de cette colonisation.

L'exploitation intensive des ressources nécessite des voies de communication efficaces, capables d'amener en peu de temps et sans danger les marchandises vers un port maritime. Au Congo, seuls quelques kilomètres de côtes permettent un accès à la mer, à la hauteur de l'embouchure du fleuve Congo. C'est donc d'abord le transport par bateau qui se développe, le bassin du fleuve et ses nombreux affluents permettant d'atteindre une grande partie du territoire de l'ÉIC. En 1886, le port de Matadi est fondé sur l'une des rives du fleuve, situé à l'intérieur des terres peu après Boma, et permet de faire la liaison entre transport fluvial et transport maritime.

Mais le fleuve est encore indompté, et de nombreux obstacles, chutes et cataractes empêchent la navigation entre Matadi et Léopoldville, situé plus à l'intérieur du territoire. Pour éviter le transport à pied, par des porteurs, d'une grande quantité de ressources, la construction d'une ligne de chemin de fer est envisagée entre les deux villes. Entre 1890 et 1898, près de 400 km de voie ferrée ont ainsi été construits. Le chantier a coûté la vie à au moins 1932 personnes, principalement des habitants de l'État indépendant du Congo, de Zanzibar et d'Afrique de l'Ouest, mais aussi des ouvriers chinois et plus d'une centaine d'Européens.

Caoutchouc rouge

Avec le développement des nouvelles formes de

Pourtant, la raison d'être affichée par la propagande officielle de l'ÉIC est la « mission civilisatrice » . **Cela impliquait aussi d'insérer le Congo dans les acquis technologiques, intellectuels, du monde occidental.** On veut amener le pays et sa population au niveau de développement culturel, religieux, intellectuel et économique de « l'homme blanc ». Un certain nombre de coloniaux pensent réellement, de bonne foi, qu'ils participent avant tout à une aventure humanitaire et de progrès.

L'exploitation économique n'est qu'un moyen comme les autres, alors qu'elle paraît actuellement comme étant la raison principale de cette colonisation. **Elle a effectivement profité à tous, mais sans doute prioritairement aux intérêts privés occidentaux. A posteriori, on peut admirer la rapidité et l'efficacité avec laquelle les Congolais ont démontré leurs excellentes qualités à s'approprier ces acquis.**

L'exploitation intensive des ressources nécessite des voies de communication efficaces, capables d'amener en peu de temps et sans danger les marchandises vers un port maritime. Au Congo, seuls quelques kilomètres de côtes permettent un accès à la mer, à la hauteur de l'embouchure du fleuve Congo. C'est donc d'abord le transport par bateau qui se développe, le bassin du fleuve et ses nombreux affluents permettant d'atteindre une grande partie du territoire de l'ÉIC. En 1886, le port de Matadi est fondé sur l'une des rives du fleuve, situé à l'intérieur des terres peu en amont de Boma, et permet de faire la liaison entre transport fluvial et transport maritime.

Mais le fleuve est encore indompté, et de nombreux obstacles, chutes et cataractes empêchent la navigation entre Matadi et Léopoldville, situé à 350 kilomètres en amont du fleuve. Pour éviter le transport à pied, par des porteurs, d'une grande quantité de ressources, la construction d'une ligne de chemin de fer est envisagée entre les deux villes. Entre 1890 et 1898, près de 400 km de voie ferrée ont ainsi été construits. Le chantier a coûté la vie à au moins 1932 personnes, principalement des habitants de l'État indépendant du Congo, de Zanzibar et d'Afrique de l'Ouest, mais aussi des ouvriers chinois et plus d'une centaine d'Européens.

Ces chiffres importants sont cependant moins énormes en comparaison avec les grands travaux semblables réalisés ailleurs à l'époque, comme par exemple la liaison ferroviaire de Brazzaville à l'Océan qui a coûté la vie à plus de 15.000 personnes.

Caoutchouc rouge

Avec le développement des nouvelles formes de

transport, comme l'automobile ou le vélo, le caoutchouc devient une matière de plus en plus prisée dans le monde. L'entreprise coloniale de Léopold II est, dans un premier temps, un gouffre financier pour le roi. Obligé d'y consacrer presque toute sa fortune et d'emprunter à l'État belge, le roi voit dans le caoutchouc un moyen idéal pour enfin rendre sa colonie rentable. L'ÉIC va donc se lancer dans la récolte de sève de l'hévéa, qui sert à la fabrication du caoutchouc. Le roi et les responsables de la colonie ne vont pas cesser de pousser à toujours plus de rentabilité, ce qui va entraîner une augmentation significative du travail forcé et des violences à l'encontre de la population colonisée. Pour s'assurer une main-d'œuvre gratuite, la récolte du caoutchouc prend la forme d'un impôt.

Les habitants doivent apporter à l'administrateur colonial une certaine quantité de caoutchouc solidifié récolté en forêt (l'hévéa ne se cultive pas, il faut aller récolter la sève caoutchouc sur des plantes sauvages). Dans certaines régions, ce sont des soldats congolais qui sont chargés d'amener les récoltes de la population aux colonisateurs, en échange de leur paie. S'ils n'en ont pas assez, ils ne sont pas payés. Les agents blancs de l'État et leurs auxiliaires noirs n'hésitent donc pas à terroriser et maltraiter les Congolais pour les punir du faible rendement.

Afin de contrôler la bonne utilisation des armes données aux soldats de la Force publique (l'armée coloniale constituée d'effectifs noirs et d'officiers blancs), qui ne peuvent pas servir au braconnage illégal ou être revendues, les supérieurs européens mettent en place un système de contrôle : les munitions sont comptées. Dans plusieurs endroits, les preuves de l'utilisation de munitions consistent à rapporter les mains coupées des victimes des coups de feu. Il arrive que les soldats, cherchant à masquer une mauvaise utilisation des cartouches, ramènent des mains d'autres cadavres ou de personnes vivantes qu'ils ont mutilées. L'affaire des « mains coupées » aura un grand retentissement dans l'opinion publique belge et internationale.

transport, comme l'automobile ou le vélo, le caoutchouc pour les pneumatiques devient une matière de plus en plus demandée dans le monde. L'entreprise coloniale de Léopold II est, dans un premier temps, un gouffre financier pour le roi, au point de le voir frôler la faillite. Obligé d'y consacrer presque toute sa fortune et d'emprunter à l'État belge, le roi voit dans le caoutchouc l'occasion opportune pour enfin rendre sa colonie rentable. L'ÉIC va donc se lancer dans la récolte de sève de **plantes à caoutchouc**. Le roi et les responsables de la colonie ne vont pas cesser de pousser à toujours plus de rentabilité, ce qui va entraîner une augmentation significative du travail forcé et des violences à l'encontre **de la partie de la population colonisée vivant dans les régions productrices de caoutchouc**. **La récolte du caoutchouc prend partiellement la forme d'un impôt. Comme le principe de base est de faire contribuer tous les habitants de l'État aux charges collectives, la contribution des habitants est réglementée et se répartit en deux composantes : une prestation bien circonscrite d'heures à accomplir – maximum 40 heures - par mois au titre de l'impôt personnel, et une prestation non forcée, rémunérée, au-delà des heures calculées au titre de l'impôt. Dans les faits les heures calculées au titre de l'impôt étaient longtemps peu rigoureuses et la rémunération servie pour les prestations non imposables était souvent minimisée.** Les habitants doivent apporter à l'administrateur colonial une certaine quantité de caoutchouc solidifié récolté en forêt **sur des lianes sauvages**. Dans certaines régions, ce sont des soldats **africains (recrutés à l'étranger ou congolais)** qui sont chargés d'amener les récoltes de la population aux **agents de l'Etat**, en échange de leur paie. S'ils n'en ont pas assez, **les agents blancs de l'État et leurs auxiliaires noirs** n'hésitent pas à terroriser et maltraiter les Congolais pour les punir du faible rendement.

Afin de contrôler la bonne utilisation des armes données aux soldats de la Force publique (l'armée coloniale est constituée d'effectifs noirs et d'officiers blancs), qui ne peuvent pas servir au braconnage illégal ou être revendues, les supérieurs européens mettent en place un système de contrôle : les munitions sont comptées. Dans plusieurs endroits, les preuves de l'utilisation de munitions consistent à rapporter les mains coupées des victimes des coups de feu. Il arrive que les soldats, cherchant à masquer une mauvaise utilisation des cartouches, ramènent des mains de cadavres ou de personnes qu'ils ont mutilées. Les allégations de l'affaire des « mains coupées » **–peine coutumière qui était pratiquée de longue date par les chefs locaux ainsi que par les expéditions arabo-swahili en guise de punition --** aura un grand retentissement dans l'opinion publique belge et internationale.

L'occupation et le pillage violents du Congo ont un impact très négatif sur la population. Les différentes formes de violence engendrent une importante mortalité du côté congolais. Les maladies et la malnutrition, en partie dues à l'incursion européenne, font également des ravages. On observe en outre un déclin de la natalité et de vastes mouvements de populations prenant la fuite.

Composer avec le règne de Léopold II

Où et quand ?

Comment les Congolais et les Congolaises composent-ils avec le régime de Léopold II ? La réponse à cette question dépend du moment et du lieu. L'État indépendant n'a en effet pas partout le même visage.

Il est important de garder à l'esprit que l'État du Congo est un État en devenir. En érigeant des postes d'État le long des principales routes terrestres et fluviales et en concluant des accords avec les dirigeants congolais ou en les soumettant de force, le régime colonial étend progressivement son emprise et pénètre toujours plus profondément dans le gigantesque bassin du Congo. C'est un processus particulièrement lent, loin d'être achevé à la fin du règne de Léopold. Même après deux décennies, l'État indépendant ne compte que quelques centaines de fonctionnaires et officiers blancs et dix mille soldats noirs stationnés dans une centaine de postes gouvernementaux, inégalement répartis dans la gigantesque colonie comptant des millions d'habitants. Les entreprises de caoutchouc mettent également des années à contrôler leurs concessions, dont certaines sont plus vastes que la France.

L'impact de la colonisation n'est donc pas le même partout. Dans les villes côtières comme Boma, l'État du Congo est manifestement présent depuis les années 1880. Au cœur de la forêt tropicale humide intérieure ou le long de la frontière de plus de 10 000 kilomètres, il faut parfois des décennies au régime colonial pour asseoir une présence permanente limitée et une forme de contrôle.

Tout le gigantesque bassin du Congo n'est pas aussi attractif pour le colonisateur. Certaines régions, comme la région du nord-ouest de l'Oubangui, sont, par exemple, très éloignées du centre du pouvoir colonial sur la côte atlantique ou trop peu accessibles. Elles ne sont pas intéressantes en raison du transport et de la communication trop

Ajoutés aux guerres tribales et aux effets des razzias esclavagistes, l'occupation et le pillage violents du Congo ont un impact très négatif sur la population. Les différentes formes de violence engendrent une importante mortalité du côté congolais. Les maladies et la malnutrition, en partie dues à l'incursion européenne, font également des ravages. On observe en outre un déclin de la natalité et de vastes mouvements de populations prenant la fuite.

Composer avec le règne de Léopold II Où et quand ?

Comment les Congolais et les Congolaises composent-ils avec le régime de Léopold II ? La réponse à cette question dépend du moment et du lieu. L'État indépendant n'a en effet pas partout le même visage.

Il est important de garder à l'esprit que l'État du Congo est un État en devenir **et qu'il couvre un territoire immense encore largement enclavé**. En érigeant des postes d'État le long des principales routes terrestres et fluviales et en concluant des accords avec les dirigeants congolais ou en les soumettant de force, le régime colonial étend progressivement son emprise et pénètre toujours plus profondément dans le gigantesque bassin du Congo. C'est un processus particulièrement lent, loin d'être achevé à la fin du règne de Léopold. Même après deux décennies, l'État indépendant ne compte que quelques centaines de fonctionnaires et officiers blancs et dix mille soldats noirs dispersés dans une centaine de postes gouvernementaux, inégalement répartis **sur toute l'étendue de** la colonie comptant des millions d'habitants. Les sociétés concessionnaires exploitant le caoutchouc mettent également des années à contrôler leurs concessions, dont certaines sont plus vastes que la France.

L'impact de la colonisation n'est donc pas le même partout. Dans les villes proches de l'Océan comme Boma, l'État du Congo est bien présent depuis les années 1880. Au cœur de la forêt tropicale humide intérieure ou le long de la frontière de plus de 10 000 kilomètres, il faut parfois des décennies au pouvoir colonial pour être présent de façon limitée et exercer une forme de contrôle. **Cette ineffectivité et éloignement crucial du pouvoir colonial explique, mais ne justifie pas, les abus et crimes de certains ou locaux au service de l'Etat ou de sociétés concessionnaires. On constate les mêmes effets dans le Congo d'aujourd'hui avec une absence dommageable de la tutelle de l'Etat** Tout l'énorme bassin du Congo n'est pas aussi intéressant pour le colonisateur. Certaines régions, comme la région du nord-ouest de l'Oubangui, sont, par exemple, très éloignées du centre du pouvoir colonial sur la côte atlantique ou difficilement accessibles. Elles ne sont pas intéressantes en raison des coûts et de la lenteur du transport et de la

coûteux et chronophages. Le caoutchouc ne se trouve en outre pas partout dans la colonie. Dans ces zones peu attractives, la population est parfois épargnée.

Résistance

Pour la plupart des Congolais qui entrent en contact avec l'État indépendant ou avec les entreprises de caoutchouc, la colonisation ne signifie qu'une seule chose : le travail forcé. Les Congolais sont contraints de récolter du caoutchouc, de construire des chemins de fer, de transporter des marchandises, de produire de la nourriture ou d'effectuer d'autres formes de travail forcé comme le ramassage ou la coupe du bois pour les nombreux bateaux à vapeur qui naviguent sur le fleuve Congo. Ces tâches, toutes très impopulaires, sont mal, voire pas rémunérées. L'opposition est grande. À la fin du régime de Léopold, la résistance armée contre la production forcée de caoutchouc est si féroce dans un certain nombre de concessions qu'il n'y a presque plus de caoutchouc produit.

La rébellion n'est pourtant pas la principale forme de résistance congolaise. De nombreuses formes de résistance quotidienne sont plus petites, moins dangereuses. Certaines personnes coupent ainsi des lianes en caoutchouc dans l'espoir que le colonisateur partira lorsque le caoutchouc viendra à manquer ou se déroberont à leurs obligations de travail envers le régime colonial en abandonnant leur village et en se réfugiant dans la forêt.

Plus que de la résistance

La résistance n'est certainement pas le seul moyen de composer avec la colonisation. La première réaction de beaucoup consiste à fuir la violence et l'exploitation coloniales. Des communautés entières migrent de l'autre côté de la frontière ou plus profondément dans la forêt tropicale, hors de portée de l'État indépendant et des entreprises de caoutchouc. Des zones entières se dépeuplent.

Il est également primordial de prendre en compte les multiples façons dont les Congolais composent avec la violence, l'exploitation et souvent le dérèglement total de leur société.

communication. Le caoutchouc naturel ne se trouve en outre pas partout dans la colonie. Dans ces zones non productrices, la population est parfois épargnée, **et ne connaît pas du tout les aléas brutaux de la récolte du caoutchouc brut.** (*Quid impact de ViciCongo en Ituri ? Thèse doctorale de Yuma Bin Yuma : « Les chemins de fer vicinaux du Congo (Vicicongo) et les transformations sociales et spatiales de l'Uélé 1924-1960 »*)

Résistance

Pour la plupart des Congolais qui entrent en contact avec l'État indépendant ou avec les entreprises de récolte du caoutchouc, la colonisation ne signifie qu'une seule chose : le travail forcé. Les Congolais sont contraints de récolter du caoutchouc, de construire des chemins de fer, de transporter des marchandises, de produire de la nourriture ou d'effectuer d'autres formes de travail forcé comme le ramassage ou la coupe du bois pour les nombreux bateaux à vapeur qui naviguent sur le fleuve Congo. Ces tâches, toutes très impopulaires, sont mal, voire pas rémunérées. L'opposition est grande. À la fin du régime de Léopold, la résistance armée contre la récolte forcée de caoutchouc est si féroce dans un certain nombre de concessions qu'il n'y a presque plus de caoutchouc produit.

La rébellion n'est pourtant pas la principale forme de résistance congolaise contre les méthodes entourant la récolte de caoutchouc. De nombreuses formes de résistance quotidienne sont plus petites, moins dangereuses. Certaines personnes coupent ainsi des lianes à caoutchouc dans l'espoir que le colonisateur partira lorsque le caoutchouc viendra à manquer ou se déroberont à leurs obligations de travail envers le régime colonial en abandonnant leur village et en se réfugiant dans la forêt.

Plus que de la résistance

La résistance n'est certainement pas le seul moyen de composer avec la colonisation. Aux débuts de l'E I C, la première réaction de beaucoup consiste à fuir le plus fort et l'exploitation coloniale, **comme c'était le cas face aux razzias esclavagistes.** Des communautés entières migrent de l'autre côté de la frontière ou plus profondément dans la forêt tropicale, hors de portée de l'État indépendant et des entreprises de récolte de caoutchouc. Des zones entières se dépeuplent.

Il est également primordial de prendre en compte les multiples façons dont les Congolais composent avec la violence, l'exploitation et souvent le dérèglement total de leur société, **surtout dans les régions où les hommes ne devaient traditionnellement pas travailler, laissant les lourdes tâches aux femmes. En effet, dans la culture congolaise, la notion de travail était très différente de la nôtre. Dans les communautés villageoises, les hommes font la guerre, défrichent, pêchent, chassent, se réunissent pour trancher les palabres et organiser les fêtes rituelles**

La provenance des colonisateurs blancs et ce qu'ils recherchent au Congo donnent lieu à toute une série d'histoires et de rumeurs. Selon certaines, le colonisateur viendrait d'une île faite de caoutchouc, selon d'autres, les hommes blancs seraient des fantômes de défunts. Les objets puissants tels que les amulettes sont censés protéger du colonisateur ou donner de la force pour lutter contre l'opresseur. Des décennies après le régime de Léopold, les histoires de violence, d'exploitation, de viol, de famine... se perpétuent de génération en génération. La mémoire collective a donné aux colonisateurs des surnoms tels que « le fouet » ou « l'incendiaire ». Des lieux dits comme « le village des cadavres » rappellent le début particulièrement sanglant de la période coloniale.

Collaboration avec le colonisateur

Comme mentionné précédemment, il n'y a qu'un millier de fonctionnaires et officiers coloniaux blancs à l'époque de l'État du Congo. Les entreprises de caoutchouc et les congrégations missionnaires ne comptent qu'un nombre limité de travailleurs et missionnaires blancs. Il n'y a donc, au total, que quelques milliers de colonisateurs pour conquérir, gouverner et exploiter une région aussi grande que l'Europe occidentale et convertir la population au christianisme et au mode de pensée et de vie européen.

La seule façon de contrôler la colonie et sa population est d'embaucher des dizaines de milliers de Congolais. La poignée de fonctionnaires et d'officiers blancs de l'État indépendant, mais aussi les entreprises de caoutchouc et les missions sont contraintes de faire appel à une série d'intermédiaires congolais. L'armée coloniale (la Force publique) avec ses milliers de soldats noirs a déjà été évoquée.

Mais les clercs, les guides, les interprètes, les boys (terme anglais dénigrant pour les domestiques noirs qui sont généralement des adultes), les ouvriers et les artisans de l'État du Congo, ainsi que des entreprises de caoutchouc sont également congolais.

Les dirigeants congolais sont de loin les principaux intermédiaires. Afin d'exercer malgré tout un certain contrôle, l'État indépendant en sous-effectifs — à l'instar des entreprises de caoutchouc — s'appuie principalement sur les rois, les sultans, les chefs de guerre et les chefs locaux congolais présents lors de l'arrivée des Européens. Ils sont intégrés au système colonial et gouvernement désormais leur territoire et leurs sujets au nom de Léopold II.

Collaborer avec l'État indépendant leur offre des

(initiation, mariages, enterrements, ...) Les femmes sèment, cultivent, récoltent les vivres et élèvent les enfants. Ce que le « blanc » impose est nouveau, donc « forcé ».

La provenance des colonisateurs blancs et ce qu'ils recherchent au Congo donnent lieu à toute une série d'histoires et de rumeurs. Selon certaines, le colonisateur viendrait d'une île faite de caoutchouc, selon d'autres, les hommes blancs seraient des fantômes de défunts. Les objets puissants tels que les amulettes sont censés protéger du colonisateur ou donner de la force pour lutter contre l'opresseur. Des décennies après le régime de Léopold, les histoires de violence, d'exploitation, de viol, de famine... se perpétuent de génération en génération. La mémoire collective a donné aux colonisateurs des surnoms tels que « le fouet » ou « l'incendiaire ». Des lieux dits comme « le village des cadavres » rappellent le début particulièrement sanglant de la période coloniale.

Collaboration avec le colonisateur

Comme mentionné précédemment, il n'y a qu'un millier de fonctionnaires et officiers coloniaux blancs à l'époque de l'État du Congo. **Les sociétés concessionnaires** de caoutchouc (Anversoise, ABIR, Kasai, etc,...) et les congrégations missionnaires ne comptent qu'un nombre limité de travailleurs et missionnaires blancs. Il n'y a donc, au total, que quelques milliers de colonisateurs pour conquérir, gouverner et exploiter une région aussi grande que l'Europe occidentale, et convertir la population au christianisme et au mode de pensée et de vie européen.

La seule façon de contrôler la colonie et sa population est d'embaucher des dizaines de milliers de Congolais. **Les embauches massives visent essentiellement à permettre de disposer des bras nécessaires aux tâches de développement, plutôt qu'au contrôle.** L'armée coloniale (la Force publique, créée dès 1885) avec ses milliers de soldats noirs a déjà été évoquée. Mais les clercs, les guides, les interprètes, les boys (terme anglais désignant les domestiques noirs qui sont généralement des adultes), les ouvriers et les artisans de l'État du Congo, ainsi que des entreprises de caoutchouc sont également congolais.

Les **chefs coutumiers** congolais sont de loin les principaux intermédiaires. Afin d'exercer malgré tout un certain contrôle, l'État indépendant en sous-effectifs — à l'instar des entreprises de caoutchouc — s'appuie principalement sur les rois, les sultans, les chefs de guerre et les chefs locaux congolais présents lors de l'arrivée des Européens. Tous Ils sont intégrés au système colonial et gouvernement désormais leur territoire et leurs sujets au nom de Léopold II.

Collaborer avec l'État indépendant leur offre des

opportunités. Un accord avec le colonisateur signifie, par exemple, pour les dirigeants congolais un soutien militaire contre des concurrents internes et des voisins hostiles, mais aussi un accès aux armes et aux produits occidentaux et à un nouveau marché pour leurs produits comme l'ivoire. Le gouvernement colonial est en outre tout sauf omnipotent. Cela donne souvent aux dirigeants locaux congolais une grande marge de manœuvre pour continuer à gouverner dans leur propre intérêt et celui de leur peuple.

Il n'y a toutefois pas de réelle liberté de choix. Les soldats sont, par exemple, souvent d'anciens esclaves « rachetés », contraints de s'enrôler et stationnés loin de leur famille. De même, des dirigeants congolais sont généralement obligés de collaborer avec le colonisateur. L'État indépendant n'est certes pas omniprésent, mais il est capable d'envoyer des expéditions punitives pour mettre à genoux ou renverser les dirigeants les plus indisciplinés. La même chose vaut à terme pour les dirigeants qui en font trop à leur tête. Mais le jeune État indépendant ne parvient pas à faire rentrer tout le monde dans le rang et l'armée coloniale doit en permanence combattre de petites et grandes rébellions. Les sultans d'Abandia et d'Azande, qui gouvernent le nord de l'État du Congo, conservent, par exemple, une grande partie de leur indépendance. Ce n'est qu'à la fin du régime de Léopold et pendant les premières années de la domination belge qu'ils sont soumis par une série d'expéditions militaires.

Critiques et enquêtes contre l'ÉIC

Vers 1900, les critiques à l'égard du régime violent de Léopold s'intensifient. Elles émanent initialement d'Anglo-saxons. Des articles de presse, pamphlets, discours, romans et caricatures dénoncent et diabolisent le régime de Léopold. Certaines critiques vont passer à la postérité et même marquer la culture populaire durant des décennies. C'est le cas de l'œuvre *Au cœur des ténèbres* (1899) de l'écrivain polono-britannique **Joseph Conrad**, qui raconte de manière fictionnelle la dérive sanguinaire d'un agent colonial en Afrique centrale. L'Américain **Mark Twain** (auteur de *Tom Sawyer*) rédige en 1905 le pamphlet *Le Soliloque du roi Léopold* qui caricature à outrance Léopold II ; l'anglais **Arthur Conan Doyle** (auteur des *Sherlock Holmes*) publie, en 1909, *Le crime du Congo*. Une série de journaux anglais et américains vont publier textes et photos de victimes mutilées qui vont frapper l'imagination du grand public. Toutes ces critiques se feront sur l'ensemble de la durée de la période léopoldienne, mais aussi après, comme Twain qui publie en 1909, pour continuer à faire pression sur les nouvelles autorités coloniales. En Belgique, de nombreuses voix

opportunités et une protection. Un accord avec le colonisateur signifie, par exemple, pour les dirigeants congolais un soutien militaire contre des concurrents internes et des voisins hostiles, mais aussi un accès aux armes, et aux produits occidentaux, et à un nouveau marché pour leurs produits comme l'ivoire. Le gouvernement colonial est en outre tout sauf omnipotent. Cela donne souvent aux dirigeants locaux congolais une grande marge de manœuvre pour continuer à gouverner dans leur propre intérêt et celui de leur peuple.

Dans la phase léopoldienne, il n'y a toutefois pas de réelle liberté de choix. Les soldats sont, par exemple parfois d'anciens esclaves « rachetés », contraints de s'enrôler et stationnés loin de leur famille. De même, **des chefs coutumiers** sont généralement obligés de collaborer avec le colonisateur. L'État indépendant n'est certes pas omniprésent, mais il est capable d'envoyer des expéditions punitives pour mettre à genoux ou renverser **les chefs les plus rétifs**. La même chose vaut à terme pour les **chefs** qui en font trop à leur tête. Mais le jeune État indépendant ne parvient pas à faire rentrer tout le monde dans le rang et l'armée coloniale doit en permanence combattre de petites et grandes rébellions internes et externes initiées à partir des territoires voisins. Les sultans, chefs musulmans d'Abandia et d'Azande, qui gouvernent le nord de l'État du Congo, conservent, par exemple, une grande partie de leur indépendance. Ce n'est qu'à la fin du régime de Léopold et pendant les premières années de la colonisation belge qu'ils sont soumis par une série d'expéditions militaires. Ils resteront influents jusqu'à la reprise du Congo par la Belgique.

Critiques et enquêtes contre l'ÉIC

Vers 1900, les critiques à l'égard du régime violent de Léopold s'intensifient. Elles émanent initialement d'Anglo-saxons. Des articles de presse, pamphlets, discours, romans et caricatures dénoncent et diabolisent le régime de Léopold. Certaines critiques vont passer à la postérité et même marquer la culture populaire durant des décennies. C'est le cas de l'œuvre *Au cœur des ténèbres* (1899) de l'écrivain polono-britannique Joseph Conrad, qui raconte dans une fiction transmise par des missionnaires protestants, la dérive sanguinaire d'un agent colonial en Afrique centrale. L'Américain Mark Twain (auteur de *Tom Sawyer*) rédige en 1905 le pamphlet *Le Soliloque du roi Léopold* qui caricature à outrance Léopold II ; l'anglais Arthur Conan Doyle (auteur des *Sherlock Holmes*) publie, en 1909, *Le crime du Congo*. Une série de journaux anglais et américains vont publier textes et photos de victimes mutilées qui vont frapper l'imagination du grand public. Toutes ces critiques se feront sur l'ensemble de la durée de la période léopoldienne, mais aussi après, comme Twain qui publie en 1909, pour continuer à faire pression sur les nouvelles autorités coloniales. En Belgique, des voix critiquent la

critiquent la politique de Léopold II au Congo (des socialistes, des libéraux progressistes et quelques démocrates-chrétiens), mais l'ampleur des protestations dans le monde anglo-saxon a fait dire aux soutiens de l'ÉIC et de Léopold II qu'il s'agissait d'un complot britannique pour s'appropriier la colonie, puisque les colonies britanniques n'étaient pas mieux gérées, mais pas autant dénoncées. Cet argument est encore avancé de nos jours par certains défenseurs de la colonisation ou de Léopold II, bien que sa validité soit contestable.

Face à ces dénonciations, Léopold II va opposer une véritable campagne de propagande pour défendre son action et nier ou minimiser les actes violents et les ratés du système étatique. Il est soutenu par certains milieux catholiques et économiques belges qui ont des intérêts au Congo. Les arguments mis en avant font tous référence à la vision de la « civilisation » de l'époque. L'« action civilisatrice » sort, d'après le roi et ses soutiens, les Congolais d'une soi-disant « barbarie » en leur offrant les « bienfaits » de la civilisation occidentale. La lutte contre l'esclavagisme, forme de barbarie extrême, est un argument majeur (encore utilisé aujourd'hui), alors que l'esclavagisme est remplacé dans les faits par le travail forcé.

D'autres mérites sont accordés à l'action coloniale : on vante par exemple la lutte contre l'alcoolisme alors que les entreprises pouvaient massivement importer de l'alcool.

La campagne contre les violences dans l'ÉIC mène à plusieurs enquêtes sur le système colonial en vigueur dans l'ÉIC. Le consul britannique en poste au Congo, **Roger Casement**, sera le premier à rédiger un rapport accablant suite à l'enquête qu'il a lui-même menée sur place en 1903. Transmis aux autorités britanniques, il parvient également à l'administration de l'ÉIC, au roi Léopold, mais aussi aux puissances signataires de la conférence de Berlin. Il conduit à la mise en place d'une Commission d'enquête instaurée par le souverain belge lui-même. Casement va s'associer avec le publiciste anglais **Edmund Morel** pour créer en 1904 **la Congo Reform Association** qui milite en Europe et aux États-Unis pour faire cesser les

politique de Léopold II au Congo (des socialistes, des libéraux progressistes et quelques démocrates-chrétiens), mais l'ampleur des protestations dans le monde anglo-saxon a fait dire aux soutiens de l'ÉIC et de Léopold II qu'il s'agissait d'un complot britannique pour s'appropriier la colonie, puisque les colonies britanniques n'étaient pas mieux gérées, mais pas autant dénoncées. Cet argument est encore avancé de nos jours par certains défenseurs de la colonisation ou de Léopold II, bien que sa validité soit contestable.

Face à ces dénonciations, Léopold II va opposer une véritable campagne de propagande pour défendre son action et nier ou minimiser les actes violents et les ratés du système étatique. Il est soutenu par certains milieux catholiques et économiques belges qui ont des intérêts au Congo. Les arguments mis en avant font tous référence à la vision de la « civilisation » de l'époque. L'« action civilisatrice » sort, d'après le roi et ses soutiens, les Congolais d'une soi-disant « barbarie » en leur offrant les « bienfaits » de la civilisation occidentale. La lutte contre **l'esclavage et la traite des esclaves** forme de barbarie extrême, est un argument majeur, alors que l'esclavage est remplacé dans les faits par le travail forcé. **Ces deux situations ne peuvent cependant pas être placées sur le même plan moral. Dans le cas de l'esclavage et de la traite d'esclaves il s'agit d'une annihilation structurelle et définitive de personnes humaines réduites au rang d'objets marchandés, voués tout le restant de leur vie à des travaux forcés dans des conditions incontrôlables. En application de l'Acte de Bruxelles de 1890 sur la répression de la traite des esclaves, des campagnes militaires d'éradication des esclavagistes arabo-swahili ont été menées dès 1892 et achevées en 1894.**

D'autres mérites sont accordés à l'action coloniale : on vante par exemple la lutte contre l'alcoolisme alors que les entreprises pouvaient massivement importer de l'alcool. **La vente d'alcool distillé aux Congolais était limitée depuis 1887 au-delà de la rivière Inkisi dans le Bas-Congo puis interdite à partir de 1890. Et cette interdiction a seulement été levée en 1955.**

La campagne contre les violences dans l'ÉIC mène à plusieurs enquêtes sur le système en vigueur dans l'ÉIC. Le consul britannique en poste au Congo, Roger Casement, sera le premier à rédiger un rapport accablant suite à l'enquête qu'il a lui-même menée dans le Haut-Congo en 1903. Transmis aux autorités britanniques, il parvient également à l'administration de l'ÉIC, au roi Léopold, mais aussi aux puissances signataires de la conférence de Berlin. Il conduit à la mise **sur pied** par le souverain belge lui-même d'une Commission d'enquête **indépendante**. Casement va s'associer avec le publiciste anglais Edmund Morel pour créer en 1904 la Congo Reform Association qui milite en Europe et aux États-Unis pour faire cesser les

violences. L'une des solutions avancées est que la Belgique annexe officiellement le Congo comme sa colonie.

La Commission d'enquête, composée de trois commissaires (un Belge, un Italien, un Suisse), part au Congo en septembre 1904. Ses membres vont remonter le fleuve, de Boma jusqu'à Stanleyville, pour recueillir preuves et témoignages jusqu'en février 1905. C'est au mois d'octobre de la même année qu'elle publie ses conclusions accablantes sur le fonctionnement même de l'ÉIC : l'impôt sur le caoutchouc, le travail forcé, les violences, le pouvoir des militaires, l'avidité des grandes compagnies exploitant les ressources, les raisons de la baisse démographique, le fonctionnement de certaines missions, etc. Cependant, elle souligne aussi l'action bénéfique de l'ÉIC en certaines matières, comme la santé. Ces aspects plutôt positifs sont, pour beaucoup, dus aux pressions de Léopold II durant la rédaction du rapport pour tenter de souligner les progrès et justifier l'utilité de son œuvre coloniale. Quoi qu'il en soit, l'enquête de la Commission va accélérer le débat sur une éventuelle mise sous tutelle belge.

Accumulation d'objets et art colonial

La colonisation va au-delà de la domination politique et militaire et de l'exploitation économique. Le projet est également culturel. Les tentatives de conversion et de « civilisation » du peuple congolais ont déjà été évoquées dans ce dossier. Un autre aspect culturel important réside dans la fascination de la Belgique pour l'Afrique centrale et ses cultures (matérielles). Une fascination qui se manifeste, d'une part, dans la collecte, l'étude et l'exposition de centaines de milliers d'objets culturels du bassin du Congo et, d'autre part, dans de l'art belge inspiré de l'Afrique centrale et de l'esthétique centrafricaine. Tant la collecte, l'étude et l'exposition d'art congolais que la création d'une nouvelle forme d'art inspirée du Congo interviennent tout au long de l'histoire coloniale de la Belgique, mais commencent sous Léopold II.

Collecte » d'objets congolais

Le colonisateur ne s'intéresse pas uniquement à l'ivoire ou au caoutchouc congolais. À la fin du XIX^e siècle, des milliers d'objets congolais tels que des armes, des textiles, des bijoux, des poteries,

violences. L'une des solutions avancées est que la Belgique annexe officiellement le Congo comme sa colonie.

La Commission **internationale** d'enquête, composée de trois commissaires (un Belge, un Italien, un Suisse), part au Congo en septembre 1904. Ses membres vont remonter le fleuve, de Boma jusqu'à Stanleyville, pour recueillir preuves et témoignages jusqu'en février 1905. C'est au mois d'octobre de la même année qu'elle publie ses conclusions accablantes sur le fonctionnement même de l'ÉIC : l'impôt sur le caoutchouc, le travail forcé, les violences, le pouvoir des militaires, l'avidité des grandes compagnies exploitant les ressources en caoutchouc, **certaines facteurs de la baisse démographique**, le fonctionnement de certaines missions, etc. Cependant, elle souligne aussi **les difficultés énormes liées aux distances, au manque de supervision, au non-respect des décrets et instructions, et mentionne** l'action bénéfique de l'ÉIC en certaines matières, comme la santé. **Certains croient que** ces aspects plutôt positifs sont, pour beaucoup, dus aux pressions de Léopold II durant la rédaction du rapport pour tenter de souligner les progrès et justifier l'utilité de son œuvre coloniale. **Toutefois, plusieurs sources informent que la commission a effectué un travail fouillé, complet, et couvrant tous les secteurs de la vie socio-politique**. Quoi qu'il en soit, l'enquête de la Commission va conduire à une série de réformes effectives et accélérer le débat sur une éventuelle mise sous tutelle belge.

Accumulation d'objets et art colonial

La colonisation va au-delà de la domination politique et militaire et de l'exploitation économique. Le projet est également culturel. Les tentatives de conversion et de « civilisation » du peuple congolais ont déjà été évoquées dans ce dossier. Un autre aspect culturel important réside dans la fascination des Européens pour l'Afrique centrale et ses cultures matérielles. Une fascination qui se manifeste dans un esprit de connaissance et d'études d'une part, dans la collecte, la recherche et l'étude et l'exposition de centaines de milliers d'objets culturels du bassin du Congo et, d'autre part, dans de l'art belge inspiré de l'Afrique centrale et de l'esthétique centrafricaine. Tant la collecte, l'étude et l'exposition d'art congolais que la création d'une nouvelle forme d'art inspirée du Congo interviennent tout au long de l'histoire coloniale de la Belgique, mais commencent sous Léopold II. **Ce travail et ces expositions, notamment à Tervuren, ont contribué à faire rayonner la richesse et la splendeur de l'art africain dans le monde**

« Collecte » d'objets congolais

Le colonisateur ne s'intéresse pas uniquement à l'ivoire ou au caoutchouc congolais. À la fin du XIX^e siècle, des milliers d'objets congolais tels que des armes, des textiles, des bijoux, des poteries, des

des masques, des statues et des instruments de musique sont exportés vers la Belgique. La plupart de ces objets ont été superbement décorés ou réalisés dans un des nombreux styles régionaux que le Congo recèle.

Les objets ont un large éventail de significations pour les sociétés congolaises qui les produisent. Ils font office d'ustensiles, d'objets décoratifs, d'armement, d'instruments religieux ou de symboles de pouvoir. Les Belges leur confèrent un nouveau rôle. Ils aboutissent dans des collections privées (notamment dans les demeures des coloniaux), dans des expositions coloniales (comme les expositions mondiales de 1885 et 1894 à Anvers) et dans des musées tels que le Musée du Congo belge à Tervuren (AfricaMuseum), fondé en 1898. Ils y sont exposés en tant que souvenirs, trophées, art, objets d'étude et matériel de propagande. Les objets alimentent l'intérêt croissant des Belges pour la culture et l'art (matériels) congolais.

Des soldats, des fonctionnaires coloniaux, des marchands et des missionnaires les collectent dans l'État du Congo. Ils le font pour leur propre compte ou, par exemple, pour celui de Léopold II, qui souhaite exposer des objets en Belgique afin de susciter l'engouement de son pays pour son projet colonial. Les toutes premières expéditions ont également lieu sous le règne de Léopold dans le but spécifique de collecter des objets dits ethnographiques à des fins scientifiques. Les objets collectés sont fonction de la personne qui les collecte. On voit ainsi affluer des armes congolaises en Belgique au début de la période coloniale, car les tout premiers collectionneurs sont souvent des soldats qui s'emparent d'objets en guise de trophées lors des nombreuses guerres de conquête et expéditions punitives. Les missionnaires sont, quant à eux, fascinés par les objets religieux. Certains tentent d'effacer ces symboles de la « superstition » ou de la « sorcellerie » congolaise dans le cadre de leurs efforts de conversion. D'autres admirent les religions et cultures congolaises et essaient de mieux les comprendre en étudiant les objets religieux.

À l'époque coloniale, on utilise le terme « collectionner », un mot qui implique un objectif clair et une approche structurée. Mais c'était en réalité très peu le cas. De nombreuses collections ont, ainsi, été composées de manière aléatoire et l'origine de la plupart des objets est à peine connue. « Collecter » est en outre neutre. Or, dans les faits, les objets sont pillés, pris pour butin, achetés, échangés ou reçus en cadeau. Le tout dans un contexte colonial qui confère une position dominante au collectionneur blanc.

Art colonial

La fascination pour le Congo inspire également de nombreux artistes belges, à partir de la fin du XIX^e siècle. Le Congo et le peuple congolais sont

masques, des statuettes, fétiches et des instruments de musique sont ramenés en Belgique. La plupart de ces objets ont été superbement décorés ou réalisés dans un des nombreux styles régionaux que le Congo recèle.

Les objets ont un large éventail de significations pour les sociétés congolaises qui les produisent. Ils font office d'ustensiles, d'objets décoratifs, d'armement, d'instruments religieux ou de symboles de pouvoir. Les Belges leur confèrent un nouveau rôle. Ils aboutissent dans des collections privées (notamment dans les demeures des coloniaux), dans des expositions coloniales (comme les expositions mondiales de 1885 et 1894 à Anvers) et dans des musées tels que le Musée du Congo belge à Tervuren (Africa Museum), fondé en 1898. Ils y sont exposés en tant que souvenirs, trophées, art, objets d'étude et matériel de propagande. Les objets alimentent l'intérêt croissant des Belges pour la culture et l'art (matériels) congolais.

Des soldats, des fonctionnaires coloniaux, des marchands et des missionnaires les collectent dans l'État du Congo. Ils le font pour leur propre compte ou, par exemple, pour celui de Léopold II, qui souhaite exposer des objets en Belgique afin de susciter l'engouement de son pays pour son projet colonial. Les toutes premières expéditions ont également lieu sous le règne de Léopold dans le but spécifique de collecter des objets dits ethnographiques à des fins scientifiques. Les objets collectés sont fonction de la personne qui les collecte. On voit ainsi affluer des armes congolaises en Belgique au début de la période coloniale, car les tout premiers collectionneurs sont souvent des soldats qui s'emparent d'objets en guise de trophées lors des nombreuses guerres de conquête et expéditions punitives. Les missionnaires sont, quant à eux, fascinés par les objets religieux. Certains tentent d'effacer ces symboles de la « superstition » ou de la « sorcellerie » congolaise dans le cadre de leurs efforts de conversion. D'autres admirent les religions et cultures congolaises et essaient de mieux les comprendre en étudiant les objets religieux.

À l'époque coloniale, on utilise le terme « collectionner », un mot qui implique un objectif clair et une approche structurée. Mais c'était en réalité très peu le cas. De nombreuses collections ont, ainsi, été composées de manière aléatoire et l'origine de la plupart des objets est à peine connue. « Collecter » est en outre neutre. Or, dans les faits, les objets sont pillés, pris pour butin, achetés, échangés ou reçus en cadeau. Le tout dans un contexte colonial qui confère une position privilégiée au collectionneur blanc.

Art colonial

La fascination pour le Congo inspire également de nombreux artistes belges, à partir de la fin du XIX^e siècle. Le Congo et le peuple congolais sont

représentés et immortalisés dans des photos, des sculptures, des peintures et de la littérature, souvent de façon fort caricaturale, à l'instar des idées coloniales stéréotypées sur le moi, « blanc civilisé », et l'autre, « noir primitif ». Les artistes belges puisent leur inspiration de leurs voyages au Congo, mais aussi en Belgique à travers la littérature, les photos, les illustrations, les objets ethnographiques et les expositions coloniales.

La fascination est d'ailleurs réciproque. Les Congolais traitent également leurs expériences avec le colonisateur blanc de manière artistique. Ils dépeignent la colonisation en céramique, en ivoire travaillé, sur des calebasses gravées, en peintures murales et sur toile et dans les motifs de leurs tapis et textiles tissés. Ils expriment ainsi leur peur et leur méfiance vis-à-vis du colonisateur, mais aussi leurs railleries et leur admiration. La culture matérielle belge plait également. Certains dirigeants congolais adoptent les vêtements occidentaux — plus particulièrement des pièces d'uniformes — et résident dans des maisons regorgeant d'objets européens.

2.4 Colonie et mandats belges Annexion et administration du Congo

En **1908**, la question de l'**annexion** du Congo comme colonie de la Belgique est au centre des débats politiques et devient même un enjeu lors des élections législatives de cette même année. Le parlement vote cette annexion qui devient effective le 15 novembre 1908. Les autorités espèrent ainsi faire taire les nombreuses critiques à l'encontre des dérives du système d'exploitation mis en place par Léopold II et ses collaborateurs.

Léopold II n'est pas en faveur de cette reprise, mais il y est contraint. S'il tente d'abord d'empêcher cette passation de souveraineté, les pressions à son encontre sont plus fortes et il cède « sa » colonie. La propagande coloniale dissimulera toutefois ces aspects et plus tard — surtout après la Première Guerre mondiale — elle propagera l'image de bienfaiteur plus que celle d'exploiteur, véhiculant le mythe du souverain-père fondateur qui a généreusement fait don du Congo à la Belgique.

La Belgique tente de créer une nouvelle structure étatique, toujours sous le contrôle de Bruxelles. Le travail forcé est initialement interdit. Il ne faut pourtant pas longtemps au gouvernement belge pour instaurer des mesures contraignant la population congolaise à travailler pour les autorités et les entreprises coloniales. Les dirigeants congolais, appelés « chefs médaillés » d'après la médaille qui leur est remise lorsqu'ils coopèrent, sont associés au pouvoir, car chargés de la préservation des coutumes, mais ce sont toujours les coloniaux

représentés et immortalisés dans des photos, des sculptures, des peintures et de la littérature, souvent de façon fort caricaturale, à l'instar des idées coloniales stéréotypées sur le moi, « blanc civilisé », et l'autre, « noir primitif ». Des artistes belges (**Dardenne, Moreels, ...**) puisent leur inspiration dans leurs voyages au Congo, mais aussi en Belgique à travers la littérature, les photos, les illustrations, les objets ethnographiques et les expositions coloniales.

La fascination est d'ailleurs réciproque. Les Congolais traitent également leurs expériences avec le colonisateur blanc de manière artistique. Ils dépeignent la colonisation en céramique, en ivoire travaillé, sur des calebasses gravées, et dans les motifs de leurs tapis et textiles tissés. Ils expriment ainsi leur peur et leur méfiance vis-à-vis du colonisateur, mais aussi leurs railleries et leur admiration. La culture matérielle belge plait également. Certains dirigeants congolais adoptent les vêtements occidentaux — plus particulièrement des pièces d'uniformes — et résident dans des maisons regorgeant d'objets européens.

2.4 Colonie et mandats belges Annexion et administration du Congo

En 1908, la question de l'annexion de l'E I C comme colonie de la Belgique est au centre des débats politiques et devient même un enjeu lors des élections législatives de cette même année. Le parlement vote cette annexion **par une faible majorité vu le peu d'enthousiasme général en faveur de la colonisation**, qui devient effective le 15 novembre 1908. **Les autorités veulent établir des règles de meilleure gestion et de plus grands égards pour les Congolais. Cette volonté s'est traduite dans la "Charte coloniale" élaborée en 1908.** Léopold II n'est pas en faveur de cette reprise, mais il y est contraint. S'il tente d'abord d'empêcher cette passation de souveraineté, les pressions à son encontre sont plus fortes et il cède « son » Congo. La propagande coloniale dissimulera toutefois ces aspects et plus tard — surtout après la Première Guerre mondiale — elle propagera l'image du souverain-père fondateur, qui a généreusement fait don du Congo à la Belgique.

La Belgique tente de créer une nouvelle structure étatique, sous son contrôle direct. Le travail forcé est initialement interdit. Il ne faut pourtant pas longtemps au gouvernement belge pour instaurer des mesures contraignant la population congolaise à travailler pour les autorités à titre d'impôt et les entreprises **coloniales contre rémunération, pour des travaux d'intérêt public, utiles au développement, ou encore pour l'effort de guerre 14-18.** Les dirigeants congolais, appelés « chefs médaillés » d'après la médaille qui leur est remise lorsqu'ils

qui ont l'ensemble des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le roi est toujours représenté par un Gouverneur général sur place. Léopold II décède quelques mois après la reprise, et son neveu Albert, qui avait effectué un long voyage au Congo peu de temps avant son accession au trône, s'intéresse plus que son prédécesseur au sort des Congolais, mais a beaucoup moins d'emprise sur la politique coloniale puisque son statut de monarque constitutionnel l'en empêche — au contraire de Léopold II qui, en tant que roi-souverain de l'ÉIC, régnait sur la colonie en autocrate.

La Belgique ne veut pas que la colonie affecte son propre **budget** et refuse de payer pour le Congo, qui devra donc financer lui-même sa colonisation. Les ressources financières de la colonie proviennent d'une part des **impôts** imputés à la population colonisée et d'autre part des droits de douane. La population noire finance donc largement le système qui la domine sans avoir son mot à dire sur la façon dont l'argent collecté est dépensé. Ce sont les colonisateurs qui décident des besoins de la population colonisée.

Lorsque la Belgique hérite du Congo, c'est un territoire **76 fois plus grand** qu'il lui faut administrer. Malgré le développement de certaines voies de communication, il faut des semaines de voyage pour se rendre d'un bout à l'autre du pays. Dans ces conditions, il est difficile pour les responsables en poste à Léopoldville de gérer ce qui se passe dans l'ensemble du Congo. C'est pourquoi la colonie va être subdivisée en provinces, en districts et en territoires. Quelques milliers de gouverneurs, commissaires et administrateurs sont chargés de la gestion locale. **Même la population blanche ne dispose d'aucun droit démocratique pour influencer la politique coloniale au Congo**: il n'y a ni élections (avant 1957), ni presse libre (une régime de censure est instauré). Initialement, le droit d'association est lui aussi inexistant.

Tous ces **fonctionnaires coloniaux** sont des hommes blancs. Il est impossible pour un homme noir ou pour une femme d'accéder à ce poste. Les responsabilités de ces administrateurs sont nombreuses et variées en fonction des régions : gestion administrative, justice, économie, relations

coopèrent, sont associés au pouvoir, car chargés de la préservation des coutumes, mais ce sont toujours les coloniaux qui ont l'ensemble des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le roi est toujours représenté par un Gouverneur général sur place. Léopold II décède quelques mois après la reprise, et son neveu Albert, qui avait effectué un long voyage au Congo en 1909, peu de temps avant son accession au trône, s'intéresse plus que son prédécesseur au sort des Congolais, mais a beaucoup moins d'emprise sur la politique coloniale puisque son statut de monarque constitutionnel l'en empêche — au contraire de Léopold II qui, en tant que roi-souverain de l'ÉIC, régnait sur la colonie en autocrate.

Les budgets de l'Etat belge et de la colonie sont séparés, et le Congo devra donc financer lui-même les charges de son fonctionnement et de son développement . Comme il n'existait alors aucune forme d'aide internationale ni de coopération au développement, les ressources financières de la colonie proviennent d'une part des impôts imputés aux grandes sociétés à concessions et à la population colonisée, d'une part, et d'autre part des droits de douane. La population noire participe donc aussi au financement du système qui la domine sans avoir son mot à dire sur la façon dont l'argent collecté est dépensé. Ce sont les colonisateurs qui décident des besoins de la population colonisée. **Par contraste énorme avec les réalités de l'Etat postcolonial, la gestion rigoureuse des recettes publiques par l'administration coloniale a été déterminante pour permettre des retours croissants pour la population en termes d'infrastructures sociales collectives (santé, éducation, productions, transport, énergie,...)**

Lorsque la Belgique hérite du Congo, c'est un territoire 76 fois plus grand qu'il lui faut administrer. Malgré le développement de certaines voies de communication, il faut des semaines de voyage pour se rendre d'un bout à l'autre du pays. Dans ces conditions, il est difficile pour les responsables en poste à Léopoldville de gérer ce qui se passe dans l'ensemble du Congo. C'est pourquoi la colonie va être subdivisée en provinces, en districts et en territoires. Quelques milliers de gouverneurs, commissaires et administrateurs sont chargés de la gestion locale. **Tout comme la population noire, la population blanche ne dispose d'aucun droit démocratique** pour influencer la politique coloniale au Congo: il n'y a ni élections (avant 1957), ni presse libre (une régime de censure est instauré). Initialement, le droit d'association est lui aussi inexistant.

Tous ces fonctionnaires coloniaux sont des hommes blancs. Il est impossible pour un homme noir ou pour une femme d'accéder à ce poste. Les responsabilités de ces administrateurs sont nombreuses et variées en fonction des régions : gestion administrative, justice, économie, relations

entre coloniaux et colonisés, agriculture, hygiène, infrastructure, enseignement, etc. Ils sont chargés de surveiller le bon fonctionnement de l'ensemble du système colonial, et d'en assurer le respect auprès des colonisés. La personnalité du fonctionnaire et sa vision des Congolais influent beaucoup sur son action. Certains sont plus intégrés, s'intéressent plus à la population colonisée et font preuve de moins de discrimination raciale que d'autres.

Le système colonial : oppressif, exploiteur et raciste

Officiellement, la Belgique apportait la « civilisation » et le « progrès » aux Congolais. La réalité est bien différente. En pratique, le système colonial du Congo belge se fonde sur l'inégalité raciale, l'exploitation et la contrainte.

Le régime belge est un régime raciste et autoritaire : le colonisateur blanc qui s'estime supérieur règne sur des colonisés noirs qualifiés de primitifs. Dans la pratique, les Congolais et les Congolaises sont en outre victimes de **diverses formes de discrimination** : il n'y avait ni liberté de réunion, ni liberté de presse ; ils ne pouvaient pas se rendre dans les lieux réservés aux Blancs (cafés, transports, certains lieux publics, etc.) ; ils devaient habiter dans des quartiers qui leur étaient réservés ; ils ne pouvaient se déplacer comme ils l'entendaient ; etc. En plus, les Congolais étaient souvent en butte au racisme quotidien manifesté par les Blancs (insultes, coups, etc.). Ceci ne signifie pas que tous les Européens étaient racistes ou se comportaient comme tels ; certains d'entre eux montraient certes du respect et parfois de l'amitié pour les Congolais, mais le mépris et la brutalité envers ces derniers était monnaie courante.

En deuxième lieu, le système colonial était fondamentalement basé sur **l'exploitation économique et sociale** et la **contrainte**.

En effet, la population des campagnes était obligée de cultiver certains produits (par exemple le coton), sous peine d'encourir des punitions.

entre coloniaux et colonisés, agriculture, hygiène, infrastructure, enseignement, etc. Ils sont chargés de surveiller le bon fonctionnement de l'ensemble du système colonial, et d'en assurer le respect auprès des colonisés. La personnalité du fonctionnaire et sa vision des Congolais influent beaucoup sur son action. Certains sont plus intégrés, s'intéressent plus à la population colonisée et font preuve de moins de discrimination raciale que d'autres. **(AdM : Un commentaire sur la perception populaire des administrateurs territoriaux ?)**

Le système colonial : oppressif, exploiteur et raciste

Le régime belge n'a pas échappé à la mentalité dominante en Occident avec ses préjugés et comportements racistes et autoritaires et où les classes dominantes s'estimaient supérieures aux classes ouvrières analphabètes. Avec comme référence particulièrement choquante le système appliqué aux Etats Unis à l'égard de ses propres citoyens non blancs...

Dans la pratique, les Congolais et les Congolaises sont en outre victimes de diverses formes de discrimination : il n'y avait ni liberté de réunion, ni liberté de presse ; ils ne pouvaient pas se rendre dans les lieux réservés aux Blancs (cafés, transports, certains lieux publics, etc.) ; ils devaient habiter dans des quartiers qui leur étaient réservés ; ils ne pouvaient se déplacer comme ils l'entendaient ; etc. En plus, les Congolais étaient souvent en butte au racisme quotidien manifesté par les Blancs (insultes, coups, etc.). Ceci ne signifie pas que tous les Européens étaient racistes ou se comportaient comme tels ; certains d'entre eux montraient certes du respect et parfois de l'amitié pour les Congolais, mais le mépris et la brutalité envers ces derniers était monnaie courante.

En deuxième lieu, le système colonial était fondamentalement basé **sur la mise en valeur des potentiels économiques qui s'accompagnaient d'exploitation économique et sociale et la contrainte. Toute économie planifiée, a fortiori une économie nouvelle en cours de façonnement, ne pouvait réussir sans objectifs de planification impliquant une discipline des producteurs. Aujourd'hui encore, en Europe, l'établissement de quotas de production laitière, de limitation de production vinicole ou d'huile d'olive, etc...ou en Chine, les directives contraignantes de la planification centralisée, à la base du ' miracle économique chinois', appliquent ces contraintes dans le but d'éviter des famines**. En effet, la population des campagnes était obligée de cultiver certains produits (par exemple le coton), sous peine d'encourir des punitions. **Ces productions agricoles contraignantes –mais rémunérées- couvraient aussi les productions vivrières, ce qui a permis**

La population congolaise était également forcée de fournir un certain nombre de jours de travail gratuit par an (pour construire ou réparer des routes, pour effectuer des travaux de portage, etc.). En outre, de très nombreux « hommes adultes et valides » (selon la terminologie de l'époque) étaient régulièrement arrachés à leur milieu d'origine (c'est-à-dire les villages et communautés rurales dont ils faisaient partie) et étaient **obligés d'aller travailler** dans les entreprises créées par les Blancs (mines, plantations, etc.).

Les **conditions de travail imposées** étaient très **dures** ; les travailleurs ainsi réquisitionnés ne touchaient que de maigres salaires et ne jouissaient, au début, d'aucune protection médicale, sanitaire ou hygiénique.

De nombreux travailleurs forcés mouraient donc rapidement : cette **mortalité élevée** obligeait donc les colonisateurs belges à procéder sans cesse à de nouveaux recrutements forcés — ce qui risquait de mettre en péril la survie de la population congolaise tout entière. Vers les années 1920-1930, certaines autorités coloniales et certaines grandes entreprises commençaient à se rendre compte de ce danger et ont donc introduit des mesures de protection sociale (limitation des recrutements, soins médicaux pour les travailleurs, regroupements familiaux, etc.) (voir plus loin).

L'activité économique

Un des buts essentiels de la colonisation belge (comme de chaque colonisation contemporaine) était de faire du profit en exploitant les richesses naturelles du pays colonisé. D'énormes capitaux y sont donc investis, provenant pour l'essentiel de la Belgique elle-même. Le caoutchouc et l'ivoire, au départ sources considérables de profit pour l'ÉIC, vont rapidement devenir des ressources désuètes au fur et à mesure de l'avancée technologique du XXe siècle. D'autres matières premières vont contribuer à l'enrichissement de la colonie, car très

au Congo de ne jamais connaître de famine durant toute la période coloniale, et même de combler les déficits alimentaires à certaines périodes au Ruanda-Urundi (1943) . Par contraste avec la situation actuelle où un Congolais sur trois ne mange pas à sa faim. La population congolaise était également forcée de fournir un certain nombre de jours de travail gratuit par an (pour construire ou réparer des routes, pour effectuer des travaux de portage au titre de l'impôt...). **En outre, dans la phase de développement intensif jusque vers la fin des années 1920**, de très nombreux « hommes adultes et valides », selon la terminologie de l'époque, étaient régulièrement arrachés à leur milieu d'origine, c'est-à-dire les villages et communautés rurales dont ils faisaient partie, et étaient obligés d'aller travailler dans les entreprises créées **par la colonie** (mines, plantations, etc.).

Les conditions de travail imposées étaient très dures. Les travailleurs ainsi réquisitionnés ne touchaient que de maigres salaires et ne jouissaient, au début, d'aucune protection médicale, sanitaire ou hygiénique. **Cette situation au Congo ne différait cependant guère des conditions de travail, à l'époque, de centaines de milliers de travailleurs en Belgique dans les fabriques textiles, les entreprises agricoles, les mines de charbon, ou les industries sidérurgiques.** De nombreux travailleurs forcés mouraient donc rapidement : cette mortalité élevée obligeait dès lors les colonisateurs belges à procéder sans cesse à de nouveaux recrutements forcés — ce qui risquait de mettre en péril la survie de la population congolaise tout entière. Vers les années 1920-1930, certaines autorités coloniales et certaines grandes entreprises commençaient à se rendre compte de ce danger et ont donc introduit des mesures de protection sociale (limitation des recrutements, soins médicaux pour les travailleurs, regroupements familiaux, etc.) **et apporté des améliorations aux conditions de travail.**(voir plus loin).

L'activité économique

Un des buts essentiels de la colonisation belge (comme de chaque colonisation **au monde**) était aussi de faire du profit en exploitant les richesses naturelles du pays colonisé. D'énormes capitaux y sont donc investis, provenant pour l'essentiel de la Belgique elle-même. Le caoutchouc et l'ivoire, au départ sources considérables de profit pour l'ÉIC, vont rapidement devenir des ressources désuètes au fur et à mesure de l'avancée technologique du XXe siècle. D'autres matières premières vont contribuer à l'enrichissement de la colonie, car très demandées

demandées et très présentes au Congo : les **minerais**. C'est principalement le **cuivre** qui va être recherché, très abondant dans la province du **Katanga**, au sud-est du pays. La province en devient le quatrième producteur mondial. Les minerais précieux, comme le diamant, l'or et l'argent, et d'autres comme l'étain sont également très prisés sur les marchés mondiaux. Le pays est également riche en minerais radioactifs ; **l'uranium** jouera ainsi un grand rôle dans la création de la première bombe atomique produite par les États-Unis (voir plus loin). La colonie voit également fleurir des plantations de coton, de palmiers, café, cacao et autres, gérées par des colons. Certaines grandes entreprises agroalimentaires vont s'y développer (par exemple centrées sur l'huile de palme). En Belgique, l'alimentation évolue en incorporant certains de ces produits dans la vie quotidienne (café, cacao, essences de bois, etc.). Toute cette production n'est possible que grâce à l'exploitation à outrance et souvent forcée des travailleurs congolais (voir ci-dessus).

Le **réseau ferroviaire** commencé sous Léopold II pour transporter les marchandises continue de s'étendre dans tout le Congo belge. L'infrastructure de transports a pour but premier le développement des grandes entreprises capitalistes, qui exportent leurs productions vers les marchés mondiaux. La volonté belge de faire du Congo une « colonie modèle » passe aussi par la modernisation de toute une série de grandes villes. On y construit d'imposants bâtiments et immeubles dans des styles occidentaux. Le **réseau routier**, en lien avec l'apparition de la voiture, est fortement développé après la Seconde Guerre. On peut joindre Boma, sur la côte, à Stanleyville dans le Nord ou Élisabethville au Katanga en voiture. À partir des années 1920, **l'aéronautique** prend de l'importance et de nombreux aéroports, plus ou moins grands, sont construits. La compagnie aérienne belge Sabena fait de l'Afrique centrale sa destination phare et exploite également le réseau aérien congolais, devenant l'un des symboles de la colonie de l'après-guerre. Cependant, la question se pose de savoir qui profite réellement de certains aspects de cette modernisation : les habitants colonisés du Congo n'ont, pour la plupart, pas les moyens d'avoir un véhicule, pas l'autorisation de se rendre à l'étranger ni même de se déplacer à l'intérieur du pays, et ne profitent donc pas de ces progrès d'infrastructure. L'activité économique florissante ne touche pas ou peu les travailleurs noirs, sauf pour une minorité d'entre eux à partir des années 1950, lorsque le pouvoir d'achat de certains citoyens augmente et que certains avantages sociaux sont instaurés, comme les allocations familiales.

Les grandes entreprises capitalistes
L'économie coloniale est dominée par un nombre

et très présentes au Congo : les minerais. C'est principalement le cuivre qui va être recherché, très abondant dans la province du Katanga, au sud-est du pays. La province en devient le quatrième producteur mondial. Les minerais précieux, comme le diamant, l'or et l'argent, et d'autres comme l'étain sont également très prisés sur les marchés mondiaux. Le pays est également riche en minerais radioactifs ; l'uranium jouera ainsi un grand rôle dans la création de la première bombe atomique produite par les États-Unis (voir plus loin). La colonie voit également apparaître des plantations de coton, de palmiers, café, cacao et autres, gérées par des **Occidentaux**.

Certaines grandes entreprises agroalimentaires vont s'y développer (par exemple centrées sur l'huile de palme). En Belgique, l'alimentation évolue en incorporant certains de ces produits dans la vie quotidienne (café, cacao, essences de bois, etc.). Toute cette production n'est possible que grâce à l'exploitation souvent forcée des travailleurs congolais (voir ci-dessus).

Le réseau ferroviaire commencé sous Léopold II pour transporter les marchandises continue de s'étendre dans tout le Congo belge. L'infrastructure de transports a pour but premier le développement des grandes entreprises capitalistes, qui exportent leurs productions vers les marchés mondiaux. La volonté belge de faire du Congo une « colonie modèle » passe aussi par la modernisation de toute une série de grandes villes. On y construit d'imposants bâtiments et immeubles dans des styles occidentaux. Le réseau routier, en lien avec l'apparition de la voiture, est fortement développé **et soigneusement entretenu** après la Seconde Guerre Mondiale. On peut joindre Boma, sur la côte, à Stanleyville dans le Nord ou Élisabethville au Katanga en voiture. À partir des années 1920, l'aéronautique prend de l'importance et de nombreux aéroports, plus ou moins grands, sont construits. La compagnie aérienne belge Sabena fait de l'Afrique centrale sa destination phare et exploite également le réseau aérien congolais, devenant l'un des symboles de la colonie de l'après-guerre. Cependant, la question se pose de savoir qui profite réellement de certains aspects de cette modernisation : les habitants colonisés du Congo n'ont, pour la plupart, pas les moyens d'avoir un véhicule, pas l'autorisation de se rendre à l'étranger ni même de se déplacer à l'intérieur du pays, et profitent donc **relativement peu de manière directe** de ces progrès d'infrastructure. L'activité économique florissante touche **moins** les travailleurs noirs que les colons blancs, sauf pour une minorité d'entre eux à partir des années 1950, lorsque le pouvoir d'achat de certains citoyens augmente et que certains avantages sociaux sont instaurés, comme les allocations familiales.

Les grandes entreprises capitalistes
L'économie coloniale est dominée par un nombre

restreint de groupes d'investissement belges.

Ceux-ci possèdent de grandes entreprises mères coloniales avec toute une série de filiales au Congo plus particulièrement axées sur une activité économique. La puissante Société Générale détient ainsi des actions dans la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*, laquelle possède, à son tour, au Congo belge des entreprises de transport, des mines, des plantations.

Les grandes entreprises entretiennent des liens étroits avec les autorités coloniales depuis le régime de Léopold II. La plupart ont de grandes parties du Congo en concession. Elles ont en effet le droit exclusif d'exploiter certaines matières premières de la région, et plus particulièrement les minéraux comme le cuivre ou les cultures agricoles telles que le coton. En échange, les autorités coloniales reçoivent une part des actions et donc des bénéfices. Des liens se tissent également sur le plan personnel. En sortant du ministère des Colonies, une partie des hauts fonctionnaires coloniaux fait carrière au sein des grandes entreprises coloniales. En raison de leurs liens étroits, le monde des affaires et les autorités coloniales sont souvent au diapason. Les entreprises coloniales peuvent généralement peser de tout leur poids dans la prise de décision politique au Congo belge.

L'Union minière du Haut Katanga (UMHK) est l'une des principales entreprises coloniales. Elle s'occupe principalement de l'extraction du cuivre. L'UMHK va profiter de la demande en cuivre lors de la Première Guerre mondiale pour devenir l'un des principaux producteurs mondiaux. La société devient un acteur économique et politique incontournable au Katanga, mais également dans tout le pays et sur le plan international. Elle figure parmi les plus gros employeurs en Afrique centrale. La main-d'œuvre vient en effet du Congo, mais aussi du Ruanda-Urundi et des pays alentour. Les cadres de la société demeurent des Européens. Dans un premier temps, comme c'est le cas en Europe, les conditions de vie et de travail sont très pénibles pour les mineurs, qui sont pour la plupart recrutés de force, loin de leur famille et de leur région ou pays. À partir des années 1920, les grandes entreprises vont s'efforcer d'augmenter leur productivité en mécanisant davantage la production et en instaurant une politique de protection des travailleurs avec une visée paternaliste.

restreint de groupes d'investissement belges. **Des grandes entreprises européennes et américaines participent également au développement : le groupe britannique Lever (huileries et savonnerie), les sociétés pétrolières américaines Esso, Texaco, Mobil, et européennes Fina, Shell, Total, la British American Tobacco, la NAHV, la SEDEC, en application de la liberté de commerce garantie par l'Acte de Berlin de 1885. Ces entreprises payaient des impôts au budget de la colonie. Tous ces groupes** possèdent de grandes entreprises mères coloniales avec toute une série de filiales au Congo, plus particulièrement axées sur une activité économique. La puissante Société Générale détient ainsi des actions dans la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*, laquelle possède, à son tour, au Congo belge des entreprises de transport, des mines, des plantations...

Les grandes entreprises entretiennent des liens étroits avec les autorités coloniales depuis le régime de Léopold II. La plupart ont de grandes parties du Congo en concession. Elles ont en effet le droit exclusif d'exploiter certaines matières premières de la région, et plus particulièrement les minéraux comme le cuivre ou les cultures agricoles telles que le coton. **Pour le coton, il s'agissait d'un monopole d'achat à un prix fixé d'avance, avant chaque campagne.** En échange, les autorités coloniales reçoivent une part des actions et donc des bénéfices. Des liens se tissent également sur le plan personnel. En sortant du ministère des Colonies, une partie des hauts fonctionnaires coloniaux fait carrière au sein des grandes entreprises coloniales. En raison de leurs liens étroits, le monde des affaires et les autorités coloniales sont souvent au diapason. Les entreprises coloniales peuvent généralement peser de tout leur poids dans la prise de décision politique au Congo belge.

L'Union minière du Haut Katanga (UMHK) fondée en 1906 est l'une des principales entreprises coloniales. Elle s'occupe principalement de l'extraction du cuivre. L'UMHK va profiter de la demande en cuivre lors de la Première Guerre mondiale pour devenir l'un des principaux producteurs mondiaux. La société devient un acteur économique et politique incontournable au Katanga, mais également dans tout le pays et sur le plan international. Elle figure parmi les plus gros employeurs en Afrique centrale. La main-d'œuvre vient en effet du Congo, mais aussi du Ruanda-Urundi et des pays alentours. Les cadres de la société demeurent des Européens. Dans un premier temps, comme c'est le cas en Europe, les conditions de vie et de travail sont très pénibles pour les mineurs qui, dans une première phase sont pour la plupart recrutés de force, loin de leur famille et de leur région ou pays. À partir des années 1920, les grandes entreprises vont s'efforcer d'augmenter leur productivité en mécanisant davantage la production et en instaurant une politique de protection des travailleurs avec une visée paternaliste. **L'UMHK**

Les compagnies minières créent aussi des cités où elles gardent leurs travailleurs dans des quartiers ségrégués. Leur fonctionnement est un véritable **État dans l'État**, avec ses propres règles, ses propres infrastructures, ses propres missionnaires attachés au développement et aux soins des travailleurs noirs, etc.

Les mines de l'UMHK produisent plus que du cuivre. À partir des années 1920, les mineurs extraient également de l'uranium. Ce minerai est raffiné dans des usines belges pour en extraire le radium radioactif. Le radium est utilisé pendant l'entre-deux-guerres à des fins médicales, par exemple pour les radiothérapies. Dans les années 1930, des chercheurs démontrent le grand potentiel de l'uranium en tant que puissante source d'énergie ou nouvelle arme. L'intérêt des grandes puissances grandit. L'Europe traverse des turbulences et l'UMHK décide donc de déplacer une partie de ses réserves stratégiques en Belgique vers les États-Unis et la Grande-Bretagne, juste avant la Seconde Guerre mondiale. C'est cet uranium qui servira à fabriquer la bombe atomique larguée sur Hiroshima en 1945.

Progrès de la santé ?

La colonisation belge a également une dimension sociale. Elle investit ainsi dans les soins de santé au nom de la mission civilisatrice. La lutte contre les maladies tropicales, contre la mortalité infantile, contre la sous-nutrition, etc., va faire partie des actions entreprises par les congrégations missionnaires d'hommes et de femmes et les autorités publiques, surtout à partir des années 1930. L'État colonial se charge de la salubrité publique en menant des campagnes pour éradiquer les moustiques porteurs de maladies, en assainissant les zones marécageuses, etc., et va également assurer la gratuité des soins de santé dans toute la colonie.

Les grandes entreprises pharmaceutiques vont, quant à elles, trouver les matières premières pour la fabrication de leurs médicaments. Les trois acteurs de la colonisation s'allient même dans la lutte contre les maladies, en prônant notamment la vaccination : l'État mène des campagnes pour la promouvoir, les

offre à ses travailleurs le logement, les soins médicaux, l'enseignement, les loisirs, un foyer social et des clubs de sports. Les compagnies minières créent aussi des cités où elles gardent leurs travailleurs dans des quartiers ségrégués. Leur fonctionnement est un véritable État dans l'État, avec ses propres règles, ses propres infrastructures, ses propres missionnaires attachés au développement et aux soins des travailleurs noirs, etc. **Ces compagnies deviennent des moteurs d'accélération d'un développement intégré en plus de devenir des vaches à lait du financement des charges globales de la colonie.**

Les mines de l'UMHK produisent plus que du cuivre. À partir des années 1920, les mineurs extraient également de l'uranium. Ce minerai est raffiné dans des usines belges pour en extraire le radium radioactif. Le radium est utilisé pendant l'entre-deux-guerres à des fins médicales, par exemple pour les radiothérapies. Dans les années 1930, des chercheurs démontrent le grand potentiel de l'uranium en tant que puissante source d'énergie ou nouvelle arme. L'intérêt des grandes puissances grandit vis-à-vis de ce minerai dont le potentiel couvre plusieurs domaines. **Alors** que l'Europe traverse des turbulences, **le Directeur Général Edouard SENGIER de l'UMHK avait pris l'initiative de faire déplacer juste avant le début de la seconde guerre mondiale une partie (un stock de +/- 1200 T de minerai provenant de la mine de Shinkolobwe) des réserves stratégiques de la Belgique vers les États Unis et la Grande Bretagne.** C'est cet uranium qui servira à fabriquer la bombe atomique larguée sur Hiroshima en 1945 **et d'autres bombes atomiques (uranium ou plutonium).**

Progrès de la santé.

La colonisation belge a également une dimension sociale. Elle investit ainsi dans les soins de santé au nom de la mission civilisatrice. La lutte contre les maladies tropicales, contre la mortalité infantile, contre la sous-nutrition, etc., va faire partie des actions entreprises par les congrégations missionnaires d'hommes et de femmes et les autorités publiques, surtout à partir des années 1930. L'État colonial se charge de la salubrité publique en menant des campagnes pour éradiquer les moustiques porteurs de maladies, en assainissant les zones marécageuses, etc., et va également assurer la gratuité des soins de santé dans toute la colonie, **ce qui bénéficie immensément aux populations noires, les plus touchées par ces maladies, et la gratuité leur re-transfère ainsi une partie utile de leurs contributions.** Les grandes entreprises pharmaceutiques vont, quant à elles, trouver les matières premières pour la fabrication de leurs médicaments, **comme l'écorce de quinquina ou encore la papaine.** Les trois acteurs de la colonisation s'allient même dans la lutte contre les

entreprises obligent leurs employés à se faire vacciner, et les missionnaires, médecins et autres s'occupent de la prodiguer. Ainsi, après 1945, le système médical des colonies belges est l'un des plus développés en Afrique subsaharienne. Certaines régions figurent parmi les plus salubres du continent, et les maladies qui y étaient endémiques, comme la maladie du sommeil, diminuent sensiblement.

Les Belges sont fiers de leurs accomplissements coloniaux en matière de soins de santé. Des milliers d'hommes et de femmes se sentent appelés à travailler pour le secteur médical au Congo pour venir en aide aux Congolais. Il faut néanmoins porter un regard critique sur les soins de santé coloniaux. La colonisation est tout d'abord responsable de la propagation de certaines maladies. Affaiblie par la malnutrition et le travail forcé, la population y est en effet plus vulnérable. La migration du travail forcé et les flux de réfugiés permettent à des maladies telles que le paludisme et la maladie du sommeil de prospérer en épidémies sous le règne de Léopold II et durant les premières décennies de la domination belge. Au départ, les soins médicaux s'adressent uniquement aux coloniaux blancs, pas aux colonisés noirs.

Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que l'appareil médical s'occupe également de la population congolaise. Mais tout le monde n'aura pas pour autant accès aux soins de santé coloniaux. Les ressources sont limitées et l'infrastructure médicale et les campagnes de vaccination ne couvrent pas toute la colonie. Le système colonial n'investit pas dans les soins de santé dans le seul but philanthropique. Une population ouvrière en bonne santé sert en effet aussi les intérêts économiques.

Il est également important de raconter l'histoire du point de vue méconnu des Congolais. Les soins de santé du gouvernement colonial et des missions reposent ainsi sur des Congolais et Congolaises formés pour jouer des rôles subalternes dans le secteur de la santé en tant qu'infirmières, assistants médicaux, employés administratifs, sœurs et frères hospitaliers. Beaucoup de Congolais se méfient de la médecine occidentale et continuent également à recourir à leur propre médecine.

maladies, en prônant notamment la vaccination dans certaines régions: l'État mène des campagnes pour la promouvoir, les entreprises obligent leurs employés à se faire vacciner, et les missionnaires, médecins et autres s'occupent de la prodiguer. **Ainsi, après 1945, le système médical de l'Afrique centrale Belges est l'un des plus développés en Afrique subsaharienne. Certaines régions sont même devenues les plus salubres du continent, et les maladies qui y étaient endémiques, comme la maladie du sommeil, diminuent sensiblement.**

Les Belges sont fiers de leurs accomplissements coloniaux en matière de soins de santé. Le développement du secteur médical au Congo crée des emplois pour des milliers d'hommes et de femmes. Il faut néanmoins porter un regard critique sur les soins de santé coloniaux. La colonisation est tout d'abord responsable de la propagation de certaines maladies. Affaiblie par la malnutrition et le travail forcé, la population y est en effet plus vulnérable. La migration du travail forcé et des mouvements de réfugiés permettent à des maladies telles que le paludisme et la maladie du sommeil de rester des fléaux très présents sous le règne de Léopold II et durant les premières décennies de la domination belge. Au départ, les soins médicaux s'adressent prioritairement aux coloniaux **blancs - qui connaissaient à l'époque un taux de mortalité disproportionnellement élevé- ; l'attention aux colonisés noirs se concentrant sur la lutte contre la maladie du sommeil.** Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que l'appareil médical sera en mesure de donner un accès plus généralisé à la population congolaise **à mesure de la disponibilité de ressources plus abondantes et du développement de l'infrastructure médicale dans toute la colonie.** Le système colonial n'investit pas dans les soins de santé dans le seul but philanthropique. Une population ouvrière en bonne santé sert en effet aussi les intérêts économiques de l'ensemble de la colonie. **Tout comme face à la pandémie du COVID (2020-2022), les instances officielles Belges se hâtent à pouvoir préserver sa population en mesure d'assurer la croissance économique....**

Il est également important de raconter l'histoire du point de vue méconnu des Congolais. Les soins de santé du gouvernement colonial et des missions reposent ainsi sur **le concours déterminant** des Congolais et Congolaises formés pour jouer des rôles subalternes dans le secteur de la santé en tant qu'infirmières, assistants médicaux, employés administratifs, sœurs et frères hospitaliers... **Toutefois, certains** Congolais se méfient de la médecine occidentale, si novatrice pour eux, et continuent également à recourir à leur propre médecine. **(Cfr courant antivax significatif dans la pandémie du COVID...)**

Enseignement sous-développé

L'enseignement joue également un rôle prépondérant dans la « mission civilisatrice » de la Belgique.

Déjà en 1906, l'ÉIC passe un accord avec l'Église catholique pour lui donner le monopole de l'enseignement public pour les populations colonisées.

Parties intégrantes de la « mission civilisatrice », les missions catholiques et protestantes ont la mainmise totale sur l'enseignement durant la presque totalité de la période coloniale.

Alors qu'en Belgique, la guerre scolaire fait rage entre les partis politiques, le Congo belge, réputé comme une « chasse gardée » des catholiques, est géré à Bruxelles par le **ministère des Colonies** qui est la majeure partie du temps aux mains de ministres catholiques. Ceux-ci assurent la mainmise des missions sur l'enseignement, quelquefois mise à mal quand les libéraux prennent possession du ministère à Bruxelles, ce qui n'arrive que cinq fois entre 1908 et 1960.

L'accent colonial porte principalement sur **l'enseignement primaire**. Entièrement gratuit, il est l'un des plus efficaces du continent dans les années 1950, dépassant, *selon certaines sources*, la plupart des autres colonies africaines pour ce qui est du taux de fréquentation ou d'alphabétisation. Les enfants congolais vont à l'école dans une des quatre langues congolaises promues par les autorités coloniales comme lingua franca ou langue usuelle : le lingala, le swahili, le kikongo et le tshiluba. Le français est également une langue d'enseignement, surtout dans les écoles secondaires.

Mais le but des enseignants missionnaires est avant tout l'évangélisation et, outre le catéchisme, on accorde une grande importance à l'« éducation morale » de la population congolaise. Le but est de

Enseignement par étapes

L'enseignement joue également un rôle prépondérant dans la « mission civilisatrice » de la Belgique. Déjà en 1906, l'ÉIC passe un accord avec l'Église catholique pour lui donner le monopole de l'enseignement public pour les populations colonisées. **Ce faisant, le pouvoir colonial s'assure d'un appui de qualité, bon marché, stable et rapidement opérationnel partout jusqu'aux confins du territoire.** Parties intégrantes de la « mission civilisatrice », les missions catholiques et protestantes **assument la charge totale de l'enseignement depuis les débuts jusqu'après 1950, lorsque l'autorité coloniale instaure parallèlement un réseau additionnel d'enseignement laïc, assumé directement par des agents relevant de sa tutelle.**

Vu le peu de personnes disponibles dans les premières décennies pour s'expatrier et assurer l'enseignement public dans cet immense territoire, la décision de faire coïncider la mission de l'Église catholique avec l'enseignement, - là où l'Église avait déjà une vaste expérience et disposait des missionnaires hommes et femmes préparés à cet effet-, relevait d'une décision privilégiant l'efficacité à un coût minimal. Il n'existait d'ailleurs pas d'alternative pour assurer aussi vite et aussi professionnellement, en langues locales, les résultats d'alphabétisation obtenus.

Alors qu'en Belgique, la guerre scolaire fait rage entre les partis politiques, le Congo belge, réputé comme une « chasse gardée » des catholiques, est géré à Bruxelles par le ministère des Colonies qui est la majeure partie du temps aux mains de ministres catholiques. La mainmise des missions sur l'enseignement est quelquefois mise à mal quand les libéraux prennent possession du ministère à Bruxelles, ce qui n'arrive que cinq fois entre 1908 et 1960.

Logiquement face à une population non alphabétisée, les autorités coloniales optent pour commencer par un enseignement de base et l'accent colonial porte prioritairement sur l'enseignement primaire. Entièrement gratuit, *il est l'un des plus efficaces du continent dans les années 1950, dépassant la plupart des autres colonies africaines pour ce qui est du taux de fréquentation ou d'alphabétisation.* **Par respect pour les cultures locales, l'enseignement se donne** dans une des quatre langues congolaises promues par les autorités coloniales comme lingua franca ou langue usuelle : le lingala, le swahili, le kikongo et le tshiluba. Le français est également une langue d'enseignement, surtout dans les écoles secondaires.

Mais le but des enseignants missionnaires est **tout autant** l'évangélisation et, outre le catéchisme, on accorde une grande importance à l'« éducation morale » de la population congolaise. **Le résultat**

former des sujets disciplinés. L'enseignement secondaire et supérieur non universitaire est par contre sous-développé.

Sur les quelques 1,6 million d'enfants scolarisés en 1957, seuls 5 % fréquentent l'enseignement secondaire ou supérieur. Les formations professionnelles sont privilégiées, car le régime colonial estime inutile, voire dangereux que la population colonisée jouisse d'un enseignement plus poussé.

L'enseignement secondaire et supérieur forme les élèves à devenir infirmiers, assistants administratifs, agricoles et médicaux ou prêtres. Ils sont ainsi préparés à un avenir au sein de l'administration, des entreprises ou des missions coloniales.

L'enseignement universitaire n'existe pas au Congo avant la fondation en 1954 de Lovanium, qui dépend de l'Université catholique de Louvain. Il reste très restrictif. Les étudiants congolais y étudient notamment l'agriculture et la médecine. Certaines filières ne sont pas organisées, comme le droit, qu'on ne juge pas utile, voire dangereux, pour le rôle de subalternes qu'ils doivent tenir dans la société coloniale. En dépit des limitations, l'enseignement supérieur et universitaire favorise l'émancipation. Après la Seconde Guerre mondiale, une élite plus instruite remet la colonisation en question de manière croissante.

Les autorités belges craignaient que le développement de l'éducation ne rende les Congolais mécontents et revendicatifs. Afin de défendre l'ordre colonial, le colonisateur belge maintient donc la grande masse des Congolais dans un niveau éducatif rudimentaire, décourageant ainsi le développement d'une élite congolaise culturelle, politique et économique.

est multiple : évangélisation, alphabétisation et éducation citoyenne. L'enseignement secondaire et supérieur non universitaire est par contre **nettement moins développé selon le principe de la construction graduelle pyramidale : faute de candidats dans un premier temps, et faute de débouchés prioritaires durant la phase précoce de croissance économique diversifiée.**

Sur les quelques 1,6 million d'enfants scolarisés en 1957, seuls 5 % fréquentent l'enseignement secondaire ou supérieur. Les formations professionnelles sont privilégiées, car le régime colonial estime inutile, voire dangereux que la population colonisée jouisse d'un enseignement plus **poussé vu l'état d'avancement encore rudimentaire de l'économie. Former alors des jeunes à des fonctions non existantes aurait contribué à l'avènement d'une classe de chômeurs diplômés, à l'instar des dizaines de milliers d'universitaires congolais formés aujourd'hui pour ne peut-être jamais trouver d'emploi dans une économie ravagée... Les formations techniques au contraire ont permis à l'économie naissante de disposer dans les années 50 d'une base pré-industrielle modèle pour le reste de l'Afrique : chantiers naval, chemins de fer, transports routiers, transformation de matières premières, etc...**L'enseignement secondaire et supérieur forme les élèves à devenir infirmiers, assistants administratifs, agricoles et médicaux ou prêtres. Ils sont ainsi préparés à un avenir au sein de l'administration, des entreprises ou des missions **chrétiennes.**

Tout comme dans la plupart des territoires coloniaux en Afrique, l'enseignement universitaire n'existe pas au Congo avant la fondation en 1954 de Lovanium, qui dépend de l'Université catholique de Louvain **puis celle d'Elisabethville (Lubumbashi) en 1956 qui dépend de l' Université Libre de Bruxelles. Il reste très embryonnaire.** Les étudiants congolais y étudient notamment l'agriculture et la médecine. Certaines filières ne sont pas organisées, comme le droit, qu'on ne juge pas utile, voire dangereux, pour le rôle de subalternes qu'ils doivent tenir dans la société coloniale. En dépit des limitations, l'enseignement supérieur et universitaire favorise l'émancipation. Après la Seconde Guerre mondiale, une élite plus instruite remet la colonisation en question de manière croissante.

Les autorités belges craignaient que le développement de l'éducation ne rende les Congolais mécontents et revendicatifs. Afin de défendre l'ordre colonial, **la politique coloniale prévoyait le développement graduel des niveaux supérieurs d'enseignement selon les besoins sociaux réels. Un reproche justifié porte la lenteur de ce développement par rapport à la pression indépendantiste qui a mis fin prématurément à la planification de ces étapes suivantes vers le développement universitaire.**

Cet héritage colonial aura un impact énorme sur le Congo indépendant. Une élite formée pour diriger et gérer le pays émerge à peine à la fin de la domination belge. Seule une petite trentaine de Congolais ont un diplôme universitaire en 1960. Les deux premiers médecins noirs ne décrochent leur diplôme qu'en 1961.

Conservation de la nature.

Parallèlement à la mise en valeur graduelle des terres et des forêts, les autorités coloniales ont pris conscience de la valeur de préserver la nature. C'est dès 1925 que le parc Albert, premier parc naturel protégé africain, voit le jour. Sa création est étroitement liée avec la découverte du gorille des montagnes, inconnu jusqu'alors. En 1934, l'Institut des Parcs Nationaux est créé. De cette date jusqu'à l'indépendance, l'Institut poursuit une consolidation de la politique de conservation, la création et gestion d'autres parcs nationaux et vise une plus grande autonomie face au gouvernement colonial. Les aires protégées en République démocratique du Congo sont composées aujourd'hui de 9 parcs nationaux et de 63 domaines de chasse et réserves. Elles couvrent 10,47 % du territoire et contribuent substantiellement à l'équilibre écologique de la planète.

Ségrégation raciale au Congo belge

La ségrégation entre colonisés noirs et coloniaux blancs rythme la vie des habitants de la colonie belge. Hommes noirs et blancs ne se fréquentent que dans un cadre professionnel, où les hommes noirs sont systématiquement les employés et les hommes blancs, les patrons. Presque chaque foyer européen a un ou plusieurs « boys », des garçons et jeunes hommes chargés de diverses tâches ménagères. Les magasins, les cinémas, les restaurants, les écoles et même les hôpitaux sont séparés pour les deux populations. La plupart des Congolais ne gagnent de toute manière pas suffisamment leur vie pour fréquenter les lieux de loisirs. Ce « colour bar » (« barrière de la couleur ») se matérialise tant dans les mentalités que dans les faits.

Le Congo Belge n'était pas en retard à ce sujet par rapport aux autres colonies environnantes, françaises et portugaises. Et le plan Van Bilsen prévoyait la poursuite de l'expansion entamée des niveaux secondaires et universitaires (cfr infra). Cet héritage colonial aura un impact énorme sur le Congo indépendant. Une élite formée pour diriger et gérer le pays émerge à peine à la fin de la domination belge. Seule une petite trentaine de Congolais ont un diplôme universitaire en 1960. Les deux premiers médecins noirs ne décrochent leur diplôme qu'en 1961. **A cette déficience de hauts cadres est venue se greffer l'élimination ciblée d'un grand nombre de cadres moyens dans les luttes de pouvoir menées par leaders congolais dans les premières années d'indépendance, et surtout par la rébellion marxiste des Simbas jusqu'en 1964.**

Conservation de la nature.

Parallèlement à la mise en valeur graduelle des terres et des forêts, les autorités coloniales ont pris conscience de la valeur de préserver la nature. C'est dès 1925 que le parc Albert, premier parc naturel protégé africain, voit le jour. Sa création est étroitement liée avec la découverte du gorille des montagnes, inconnu jusqu'alors. En 1934, l'Institut des Parcs Nationaux est créé. De cette date jusqu'à l'indépendance, l'Institut poursuit une consolidation de la politique de conservation, la création et gestion d'autres parcs nationaux et vise une plus grande autonomie face au gouvernement colonial. Les aires protégées en République démocratique du Congo sont composées aujourd'hui de 9 parcs nationaux et de 63 domaines de chasse et réserves. Elles couvrent 10,47 % du territoire et contribuent substantiellement à l'équilibre écologique de la planète.

Ségrégation raciale au Congo belge
Tout comme dans l'ensemble du monde occidental, tant entre classes sociales distinctes de même couleur et particulièrement aux Etats Unis entre blancs et noirs, la ségrégation entre colonisés noirs et coloniaux blancs rythme la vie des habitants de la colonie belge. Hommes noirs et blancs ne se fréquentent que dans un cadre professionnel, où les hommes noirs sont subordonnés aux hommes blancs. Presque chaque foyer européen a un ou plusieurs « boys », des garçons et jeunes hommes chargés de diverses tâches ménagères. Les magasins, les cinémas, les restaurants, les écoles et même les hôpitaux sont séparés pour les deux populations. La plupart des Congolais ne gagnent de toute manière pas suffisamment leur vie pour fréquenter les mêmes lieux de loisirs. Ce « colour bar » (« barrière de la couleur ») se matérialise tant dans les mentalités que dans les faits.

Pour les Européens, la vie est généralement plus aisée au Congo belge qu'en Belgique : on y gagne bien sa vie, on y a souvent droit à une maison, des meubles et des domestiques. Les Belges sont autorisés à se rendre dans la colonie à condition d'y exercer une fonction (dans l'administration, l'armée ou une entreprise, de travailler comme indépendant...) ou d'y posséder des biens. Les Belges pauvres sont délibérément exclus du système colonial. La seule image que les Congolais ont des Belges est celle d'une classe aisée et supérieure.

La vie est fort différente, tant pour les Blancs que pour les Noirs, selon qu'on réside en ville ou dans les campagnes que l'on appelle « la brousse ». Là, le confort est rudimentaire et il faut côtoyer une faune et une flore envahissantes et parfois dangereuse. Les Belges n'en ont pas l'habitude, et le climat de certaines régions n'arrange pas leur situation : pour certains, l'adaptation est très difficile alors que d'autres s'y épanouissent. Le contact avec la Belgique reste régulier, les employés sont obligés de prendre un congé de six mois tous les trois ans, et beaucoup rentrent en Belgique après quelques années : on vient rarement au Congo belge pour s'y installer définitivement, même si des familles se créent sur place et que des enfants belges y naissent qui ne verront leur pays d'origine que plus tard.

Si, dans les tout premiers temps de la colonisation, les femmes blanches, à l'exception des religieuses, sont tenues à l'écart du Congo, comme presque partout ailleurs dans les empires coloniaux, elles deviennent vite une solution pour le pouvoir qui souhaite endiguer le « métissage » (voir « Enfants métis »). À partir des années 1920, de plus en plus d'Européennes sont présentes, mais elles doivent pour la plupart se cantonner à un rôle de mère au foyer. Le marché de l'emploi leur est largement fermé, à l'exception de quelques fonctions stéréotypées comme infirmière, enseignante ou secrétaire, et à condition qu'elles ne soient pas mariées.

La population congolaise des villes vit dans des quartiers qui lui sont réservés, souvent surnommés « le Belge ». Les Congolais qui vivent « en brousse » sont quant à eux souvent présentés aux Occidentaux, à travers la propagande notamment, comme « primitifs », habillés de pagnes et vivant dans des huttes au milieu de la jungle. Si cette image s'inspire de ce que les premiers « pionniers » ont pu voir au XIX^e siècle, elle ne reflète plus rien de la réalité des Congolais du XX^e siècle.

À la campagne, la population congolaise est confrontée au chômage, notamment en raison de la discrimination, et beaucoup de personnes, plus particulièrement les femmes qui s'occupent de leur famille, sont tributaires de l'aide sociale et

Pour les Européens, la vie est généralement plus aisée au Congo belge qu'en Belgique : on y gagne bien sa vie, on y a souvent droit à une maison, des meubles et des domestiques. Les Belges **ne** sont autorisés à se rendre dans la colonie qu'à condition d'y exercer une fonction (dans l'administration, l'armée ou une entreprise, de travailler comme indépendant...) ou d'y posséder des biens. Les Belges pauvres sont délibérément exclus du système colonial. Dès lors, la seule vision que les Congolais ont des Belges est celle d'une classe aisée et supérieure.

La vie est fort différente, tant pour les Blancs que pour les Noirs, selon qu'on réside en ville ou dans les campagnes que l'on appelle « la brousse ». Là, le confort est rudimentaire et il faut côtoyer une faune et une flore envahissante et parfois dangereuse. Les Belges n'en ont pas l'habitude, et le climat de certaines régions n'arrange pas leur situation : pour certains, l'adaptation est très difficile alors que d'autres s'y épanouissent. Le contact avec la Belgique reste régulier, les employés sont obligés de prendre un congé de six mois tous les trois ans, et beaucoup rentrent en Belgique après quelques années : on vient rarement au Congo belge pour s'y installer définitivement, même si des familles se créent sur place et que des enfants belges y naissent qui ne verront leur pays d'origine que plus tard.

Si, dans les tout premiers temps de la colonisation, les femmes blanches, à l'exception des religieuses, sont tenues à l'écart du Congo, comme presque partout ailleurs dans les empires coloniaux, elles deviennent vite une solution pour le pouvoir qui souhaite endiguer le « métissage » (voir « Enfants métis »). À partir des années 1920, de plus en plus d'Européennes sont présentes, mais elles doivent pour la plupart se cantonner à un rôle de mère au **foyer tout comme c'était largement la norme en Belgique aussi à l'époque**. Le marché de l'emploi leur est largement fermé, à l'exception de quelques fonctions stéréotypées comme infirmière, enseignante ou secrétaire, et à condition qu'elles ne soient pas mariées.

La population congolaise des villes vit dans des quartiers qui lui sont réservés, souvent appelés « le Belge ». Les Congolais qui vivent « en brousse » forment la grande majorité de la population (90 %) et sont souvent présentés aux Occidentaux, à travers la propagande notamment, comme « primitifs », habillés de pagnes et vivant dans des huttes au milieu de la jungle. Si cette image s'inspire de ce que les premiers « pionniers » ont pu voir au XIX^e siècle, elle ne reflète plus rien de la réalité des Congolais du XX^e siècle. **L'abandon des campagnes et la disparition des opportunités d'emploi, d'écoulement de produits locaux, y a ramené un grave niveau de pauvreté, de famine. Avec un habitat et des infrastructures rappelant les images des tout débuts du Congo léopoldien. En**

humanitaire fournie par les missionnaires et les Blancs.

La Justice coloniale

Le système judiciaire du Congo belge marque concrètement la **ségrégation** de la société coloniale. Au Congo, la justice n'est pas identique pour les « indigènes » et les « Européens ». Le pouvoir colonisateur considère qu'il est en face non pas d'une seule société, mais de deux, ayant leurs caractéristiques propres.

Les lois et l'application de la justice sont donc différentes selon la couleur de peau. Il existe un **droit « coutumier »** dont les habitants colonisés dépendent, surtout pour les litiges civils et pour certains délits mineurs, mais qui ne vaut pas pour les Européens, auxquels le droit belge s'applique largement. Ce droit coutumier est géré par les **chefs de village**, qui ont aussi quelques prérogatives pour mener des arrestations et maintenir l'ordre public, et des **tribunaux de chefferies**, petites assemblées locales, ont le droit de juger certaines matières. Mais, dans la pratique, le pouvoir judiciaire reste largement aux mains des coloniaux. Il y a également très peu de femmes dans la magistrature. En Belgique, elles ont accès aux études de droit, peuvent accéder au barreau à partir de 1922, et devenir juges à partir de 1948. En colonie, seul le métier d'avocate leur est ouvert : on en compte trois dans tout le Congo en 1953.

La **différence de traitement** dans les peines entre les personnes noires et blanches est souvent flagrante, les premières sont plus sévèrement punies que les secondes. Il existe des peines spécialement réservées à la population congolaise, comme le fouet ou la **chicotte**. Alors que ce type de **châtiment corporel** est progressivement banni de la pratique judiciaire punitive en Europe dès le XIX^e siècle, il reste d'application dans le milieu colonial. L'autorité

brousse, le travail agricole ne manque pas, surtout avec les cultures obligatoires (dont le coton) mais la démographie croissante et la politique de maintien des populations locales dans leurs villages posait quelquefois problème aux jeunes formés à d'autres domaines que l'agriculture. Ceux-ci étaient dès lors confrontés au chômage. Beaucoup de personnes, plus particulièrement les femmes qui s'occupent de leur famille, sont tributaires de l'aide sociale fournie par les missionnaires et les Blancs. **Cette situation contraste avec le vécu quotidien de la grande majorité des populations vivant en brousse aujourd'hui : disparitions des structures de soins de santé, qualité défailante de l'éducation, du logement, des vêtements, des opportunités d'emplois, de l'écoulement équitable de leurs production en l'absence de routes, etc...**

La Justice coloniale

Le **double** système judiciaire du Congo belge correspond à la ségrégation dans la société coloniale **mais il consacre aussi la reconnaissance faite par l'autorité coloniale d'une justice coutumière en phase avec les valeurs traditionnelles des populations congolaises**. Au Congo, la justice n'est donc pas identique pour les « indigènes » et les « Européens ». Le pouvoir colonisateur considère qu'il est en face non pas d'une seule société, mais de deux, ayant leurs caractéristiques propres **et respectant les coutumes judiciaires ancestrales qui varient d'un groupe de populations à d'autres**. Les lois et l'application de la justice sont donc différentes selon la couleur de peau. Il existe un droit « coutumier » dont les habitants colonisés dépendent, surtout pour les litiges civils et pour certains délits mineurs, mais qui ne vaut pas pour les Européens, auxquels le droit belge s'applique largement. Ce droit coutumier est appliqué par les chefs de village, qui disposent aussi de prérogatives pour mener des arrestations et maintenir l'ordre public, et des tribunaux de chefferies, institutions locales, ont le droit de juger certaines matières. Mais, dans la pratique, le pouvoir judiciaire reste largement aux mains des coloniaux. **Tout comme en Belgique à l'époque,** Il y a également très peu de femmes dans la magistrature. En Belgique, elles ont accès aux études de droit, peuvent accéder au barreau à partir de 1922, et devenir juges à partir de 1948. En colonie, seul le métier d'avocate leur est ouvert : on en compte trois dans tout le Congo en 1953.

La différence de traitement dans les peines entre les personnes noires et blanches est souvent flagrante, les premières sont plus sévèrement punies que les secondes. Il existe des peines spécialement réservées à la population congolaise, comme le fouet ou la chicotte. Alors que ce type de châtiment corporel est progressivement banni de la pratique judiciaire punitive en Europe dès le XIX^e siècle **cette forme de punition, intégrée suite à**

coloniale prétend que cette violence est plus appropriée pour les « indigènes » car, selon elle, ils ne comprendraient pas la rigueur avec des peines plus douces.

Interaction culturelle

La colonisation est plus qu'un projet politique ou économique. Elle implique également un échange culturel. Sous la domination belge, les différents groupes de population congolaise s'approprient progressivement, mais de manières diverses et complexes, de nombreux aspects de la culture occidentale importée par les Belges. Songez au christianisme, à la langue française et aux vêtements, mais aussi aux valeurs et aux modes de pensée tels que la composition de la famille, le rôle de l'individu et l'assimilation des concepts occidentaux de temps, de propriété et de valeur économique.

L'influence culturelle des Belges sur les Congolais est de loin supérieure dans les villes et les grands centres industriels et commerciaux, où le colonisateur est plus présent. L'influence culturelle belge est beaucoup plus faible dans les campagnes où il n'y a pratiquement pas de colons blancs. Il y a aussi une grande différence entre les catégories d'âges. Les jeunes générations s'approprient beaucoup plus rapidement la culture occidentale.

L'échange culturel entre la métropole et la colonie n'est pas à sens unique. Preuve s'il en est de l'influence de l'esthétique congolaise et — plus largement — africaine sur l'art moderne belge et européen, toute une série d'architectes, de fabricants de meubles, de créateurs de mode, de peintres et de sculpteurs belges intègrent ainsi des motifs et des modèles esthétiques congolais à leurs créations. Ils puisent leur inspiration dans leurs voyages au Congo, mais surtout dans des illustrations de livres, du matériel photo, leurs collections ethnographiques ou celles de

l'envahissement des forces arabisées, et existant aussi dans les colonies portugaises, fait partie des punitions locales lors de la colonisation qui l'a trouvée en application dans les zones envahies par les forces arabisées. Plusieurs fautifs préfèrent pour ne pas faire la prison ou le travail forcé loin de leur famille. qui, avant la venue des colons, était déjà la seule méthode de punition en cas de faute. La commission d'enquête de 1904 relève d'ailleurs que les Congolais préféraient la chicotte à des peines d'emprisonnement où ils seraient séparés de leur épouse. Ici encore, c'est l'application abusive de la chicotte qui est en question, pas son principe profondément africain. Le code pénal de 1886 en a limité l'application : elle ne pouvait être administrée que par les Congolais, et pas aux femmes, les coups étaient quantifiés avec obligation d'arrêt en cas de saignement et graduellement limités jusqu'à sa suppression en 1958. Le dictateur Mobutu a réintroduit la chicotte à un moment de sa période au pouvoir puis à nouveau le leader autoritaire L D Kabila .

Interaction culturelle

La colonisation est plus qu'un projet politique ou économique. Elle implique également un échange culturel. Sous la domination belge, les différents groupes de population congolaise s'approprient progressivement, mais de manières diverses et complexes, de nombreux aspects de la culture occidentale importée par les Belges. Songez au christianisme, à la langue française et aux vêtements, mais aussi aux valeurs et aux modes de pensée tels que la composition de la famille, le rôle de l'individu et l'assimilation des concepts occidentaux de temps, de propriété et de valeur économique.

L'influence culturelle des Belges sur les Congolais est de loin supérieure dans les villes et les grands centres industriels et commerciaux, où le colonisateur est plus présent. L'influence culturelle belge est beaucoup plus faible dans les campagnes où il n'y a pratiquement pas de colons blancs. Il y a aussi une grande différence entre les catégories d'âges. Les jeunes générations s'approprient beaucoup plus rapidement la culture occidentale.

(Ce paragraphe contraste avec et contredit l'assertion avancée plusieurs fois plus haut selon laquelle la population résiste massivement au pouvoir colonial).

L'échange culturel entre la métropole et la colonie n'est pas à sens unique. Preuve s'il en est de l'influence de l'esthétique congolaise et — plus largement — africaine sur l'art moderne belge et européen, toute une série d'architectes, de fabricants de meubles, de créateurs de mode, de peintres et de sculpteurs belges intègrent ainsi des motifs et des modèles esthétiques congolais à leurs créations.

Ils puisent leur inspiration dans leurs voyages au Congo, mais surtout dans des illustrations de livres,

collectionneurs privés et de musées. Un exemple célèbre est le peintre, designer, décorateur d'intérieur et architecte Art nouveau Henry Van de Velde, qui s'est notamment inspiré de motifs de scarification congolais (pratique consistant à effectuer des incisions décoratives sur la peau). Floris et Oscar Jaspers et Constant Permeke, qui s'inspirent de ce qu'ils qualifient d'art « primitif » pour leurs statues et peintures expressionnistes en sont d'autres.

La colonisation belge ne se déroule pas en vase clos. Les mécanismes d'échange sont parfois très complexes. La rumba congolaise, apparue dans les années 1940 pour devenir ensuite la musique nationale — mondialement connue — du Congo indépendant en est un bon exemple. Il s'agit d'une réinterprétation congolaise d'une série de genres musicaux caribéens, trouvant leurs origines dans la musique qui a voyagé avec les esclaves d'Afrique du XVI^e au XIX^e siècle. Ces genres musicaux arrivent au Congo par le biais des disques de gramophone et des groupes caribéens emmenés par le gouvernement colonial pour divertir les officiers blancs. Les fanfares et chœurs fondés par les soldats et missionnaires belges influencent également la rumba. Les musiciens sont souvent des Congolais, mais aussi des Ouest-Africains de Léopoldville. Les instruments, la technologie radio et d'enregistrement sont européens, les producteurs de disques souvent grecs, et on chante dans la langue véhiculaire coloniale, le lingala.

Composer avec la colonisation belge

Aux yeux du colonisateur belge, la population colonisée du Congo joue un rôle passif. Ce sont les Belges qui apportent la civilisation sous forme de chemins de fer, d'hôpitaux, d'écoles, du christianisme... et les colonisés qui en bénéficient.

Bien après la fin de la colonisation, le discours colonial sera peu à peu l'objet de critiques de plus en plus vives formulées tant par divers groupes de la population belge que des milieux issus de la diaspora africaine (associations antiracistes, nouveaux mouvements sociaux, organisations de défense des droits de l'homme, etc.), surtout à partir des années 2010. Ces *Belges seront de plus en plus souvent présentés* comme n'ayant pas apporté la civilisation, mais l'oppression et l'exploitation, privant les Congolais de leur culture et de leur religion traditionnelles.

du matériel photo, leurs collections ethnographiques ou celles de collectionneurs privés et de musées. Un exemple célèbre est le peintre, designer, décorateur d'intérieur et architecte Art nouveau Henry Van de Velde, qui s'est notamment inspiré de motifs de scarification congolais (pratique consistant à effectuer des incisions décoratives, marquant l'appartenance tribale sur la peau). Floris et Oscar Jaspers et Constant Permeke, qui s'inspirent de ce qu'ils qualifient d'art « primitif » pour leurs statues et peintures expressionnistes en sont d'autres.

La colonisation belge ne se déroule pas en vase clos. Les mécanismes d'échange sont parfois très complexes. La rumba congolaise, apparue dans les années 1940 pour devenir ensuite la musique nationale – mondialement connue – du Congo indépendant en est un bon exemple, **récemment élevée au niveau de patrimoine de l' Humanité**. Il s'agit d'une réinterprétation congolaise d'une série de genres musicaux caribéens, trouvant leurs origines dans la musique qui a voyagé avec les esclaves d'Afrique du XVI^e au XIX^e siècle. Ces genres musicaux arrivent au Congo par le biais des disques de gramophone et des groupes caribéens emmenés par le gouvernement colonial pour divertir les officiers blancs. Les fanfares et chœurs fondés par les soldats et missionnaires belges influencent également la rumba. Les musiciens sont souvent des Congolais, mais aussi des Ouest-Africains de Léopoldville. Les instruments, la technologie radio et d'enregistrement sont européens, les producteurs de disques souvent grecs, et on chante dans la langue véhiculaire coloniale, le lingala.

Composer avec la colonisation belge

Aux yeux de certains colonisateurs belges, la population colonisée du Congo joue un rôle passif **alors que c'est avec la collaboration cruciale, essentielle des populations congolaises que les Belges mènent le développement sous forme de chemins de fer, d'hôpitaux, d'écoles, du christianisme... au bénéfice commun**. Bien après la fin de la colonisation, le discours colonial fera peu à peu l'objet de critiques de plus en plus vives formulées tant par divers groupes de la population belge que par des milieux issus de la diaspora africaine (associations **racialisées**, nouveaux mouvements sociaux, organisations de défense des droits de l'homme, etc.), surtout à partir des années 2010. **Ce phénomène se nourrit surtout des situations et analyses en vogue dans les milieux américains où le racisme gangrène encore la société, et où ses racines se situent dans le vécu au temps de l'esclavage aux USA mêmes. Par analogie, les activistes 'décoloniaux' cherchent à expliquer par l'histoire coloniale les racines du racisme -encore bien réel - dans nos sociétés européennes malgré les mesures légales anti discriminatoires déjà mises en place. En veillant délibérément à occulter ou à marginaliser sinon**

Dans cette version de l'histoire, le colonisé est bel et bien présenté comme la victime. Ces deux traditions nient toutefois le rôle actif de la population colonisée. Elles dépouillent ainsi l'histoire coloniale d'une partie de sa complexité. En ignorant la manière dont la population colonisée compose avec le régime colonial, il est impossible de comprendre pleinement la colonisation.

Opportunités

Le nombre de Blancs au Congo est relativement limité tout au long de la période coloniale. Au plus fort de la présence belge, à la fin des années 1950, il y a environ cent mille coloniaux. Dix mille fonctionnaires blancs et un nombre similaire de missionnaires, ainsi qu'un certain nombre d'employés d'entreprises forment le sommet du régime colonial.

Afin de gouverner, civiliser, convertir et exploiter la gigantesque colonie et sa population, cette élite blanche si peu nombreuse compte sur des milliers d'intermédiaires noirs, à l'instar de l'État indépendant du Congo de Léopold. L'armée est composée de soldats noirs. Les échelons inférieurs du gouvernement colonial et des administrations des entreprises sont occupées par des commis noirs, des interprètes, des assistants, des contremaîtres et d'autres employés. Au niveau local, ce sont des rois, des sultans et des chefs noirs qui collectent les impôts, rendent la justice, recrutent les travailleurs, organisent les récoltes obligatoires, etc. L'église compte sur des prêtres, des infirmières, des frères et sœurs noirs. Mais ici aussi, les Congolais jouent un rôle secondaire.

Des colonisés qui collaborent avec le colonisateur, cela semble à première vue étrange ou paradoxal. Il est important de garder à l'esprit que le système colonial peut être oppressif, inégal et axé sur l'exploitation au niveau structurel, mais offrir certaines opportunités à certaines couches de la population, groupes et/ou individus. Les chefs et les rois congolais sont ainsi parfois grassement

à rejeter tout acquis positif en quelque matière que ce soit.

Ces groupes s'efforcent de présenter les Belges comme n'ayant pas apporté de progrès, mais uniquement l'oppression et l'exploitation, privant les Congolais de leur culture et de leurs croyances traditionnelles alors que les exemples abondent dès le début de l'EIC de la volonté et de la mise en œuvre pratique de nombreuses initiatives de respect et d'estime de la culture traditionnelle, et même de sa promotion.

Dans cette version de l'histoire, le colonisé est bel et bien présenté comme la victime.

Ces deux traditions nient toutefois le rôle actif de la population colonisée. Elles dépouillent ainsi l'histoire coloniale d'une partie de sa complexité. En ignorant la manière dont la population colonisée compose avec le régime colonial, il est impossible de comprendre pleinement la colonisation. **Comme indiqué plus haut, sans l'intervention des chefs coutumiers et de nombreux autres Congolais recrutés dans la Force Publique, l'administration, et le monde sanitaire, la colonisation n'aurait pas été en mesure de réaliser beaucoup de progrès dans le domaine social.**

Opportunités

Le nombre de Blancs au Congo reste relativement limité tout au long de la période coloniale. **Au 31 décembre 1958, au plus fort de la présence belge, le Congo Belge compte 115.157 personnes non autochtones dont 44% d'agents des entreprises, 22% de colons, 19% d'agents de l'administration coloniale et 15% de missionnaires.**

Comme déjà indiqué plus haut, afin de gouverner, civiliser, convertir, **mettre en valeur et** exploiter la gigantesque colonie et sa population, cette élite blanche si peu nombreuse compte sur des milliers des dizaines, voire des centaines de milliers d'intermédiaires noirs, à l'instar de l'État indépendant du Congo de Léopold. L'armée est composée de soldats noirs. Les échelons inférieurs du gouvernement colonial et des administrations des entreprises sont occupés par des commis noirs, des interprètes, des assistants, des contremaîtres et d'autres employés. Au niveau local, ce sont des rois et des chefs noirs qui collectent les impôts, rendent la justice, recrutent les travailleurs, organisent les cultures vivrières et industrielles obligatoires, etc. L'Eglise compte sur des prêtres, des infirmières, des frères et sœurs noirs. Mais ici aussi, les Congolais jouent encore un rôle secondaire **jusqu'au début des années 50.**

Des colonisés qui collaborent avec le colonisateur, cela semble à première vue étrange ou paradoxal. Il est important de garder à l'esprit que le système colonial offre des opportunités à certaines couches de la population, groupes et/ou individus. Les chefs et les rois congolais sont ainsi parfois grassement payés pour les services rendus et leur autorité sur leurs sujets repose en partie sur la puissance

payés pour les services rendus et leur autorité sur leurs sujets repose en partie sur la puissance militaire de l'État colonial. Il est primordial de ne pas oublier que la liberté de mouvement de la population colonisée sous la domination belge est tout aussi limitée qu'à l'époque de l'État indépendant de Léopold. Un officier qui sort du rang est ainsi rapidement remplacé. La résistance ou l'opposition au régime colonial est punie par la violence et la répression tant au niveau collectif qu'individuel.

La croissance rapide des villes et des centres commerciaux constitue un autre exemple de la manière dont la colonisation belge génère des opportunités pour une partie de la population congolaise. Dès 1945, la population urbaine du Congo augmente de façon fulgurante, faisant de Léopoldville une ville de quelques centaines de milliers d'habitants. L'autorité coloniale est à son apogée dans les villes et les Congolais sont quotidiennement confrontés au racisme par le biais de la ségrégation. De nombreux Congolais y émigrent néanmoins. Ils se soustraient ainsi au travail obligatoire à la campagne, mais aussi au carcan des normes et valeurs de leurs communautés. Les villes offrent en effet des emplois, mais aussi une culture urbaine en plein développement et un accès à la modernité.

Résistance

Les Congolais sont loin de tous obéir au doigt et à l'œil au colonisateur. La résistance au système colonial est vive. Ce n'est que vers les années 1920 que le régime colonial réussit à instituer une certaine forme de contrôle sur l'ensemble du territoire congolais. Jusque-là, les guerres de conquête initiées sous Léopold II continuent de faire rage. Et certaines communautés congolaises refusent de s'incliner spontanément devant le colonisateur.

La résistance collective à la colonisation prend, à plusieurs reprises, des formes ouvertes. En 1915,

militaire de l'État colonial. **Ce qui permettait de maintenir les effectifs de la Force publique à un niveau particulièrement modeste en rapport avec l'immensité du territoire.** Il est primordial de ne pas oublier que la liberté de mouvement de la population colonisée sous la colonisation belge reste tout aussi limitée qu'à l'époque de l'État indépendant de Léopold II. La résistance ou l'opposition au régime en place est **réprimée par la force** tant au niveau collectif qu'individuel, **comme c'est le cas dans tous les États au monde à l'époque, et encore dans de nombreux États aujourd'hui, y compris en Afrique.**

La croissance rapide des villes et des centres commerciaux constitue un autre exemple de la manière dont la colonisation belge génère des opportunités pour une partie de la population congolaise. Dès 1945, la population urbaine du Congo augmente de façon fulgurante **à mesure de l'accroissement des opportunités d'emplois,** faisant de Léopoldville une ville de quelques centaines de milliers d'habitants. L'autorité coloniale est à son apogée dans les villes et les Congolais sont quotidiennement confrontés au racisme par le biais de la ségrégation. De nombreux Congolais y émigrent néanmoins. Ils se soustraient ainsi au travail obligatoire à la campagne, mais aussi au carcan des normes et valeurs de leurs communautés. Les villes offrent en effet des emplois, mais aussi une culture urbaine en plein développement et un accès à la modernité.

Résistance

Les Congolais sont loin de tous obéir au doigt et à l'œil au colonisateur. **Si l'on tient compte de l'immensité du territoire, du peu d'effectifs de l'administration coloniale, des obstacles énormes de terrain, du choc culturel objectivement grand entre populations congolaises et arrivants colonisateurs, le fait d'être parvenu en moins d'une génération à assurer le contrôle sur l'ensemble du territoire tend plutôt à faire conclure que l'acceptation du pouvoir colonial par les populations a été relativement réussie au terme d'une génération de présence et d'action. C'est d'autant plus significatif comme conclusion si on prend en compte les abus et excès de la période d'exploitation du caoutchouc dans une partie du Congo.**

Ce n'est que vers les années 1920 que le régime colonial réussit à instituer une certaine forme de contrôle sur l'ensemble du territoire congolais. **Cela peut être perçu comme une performance au regard des moyens minimaux engagés, de l'immensité du territoire inégalement accessible, et du choc culturel que représentait la situation nouvelle ainsi créée.** Jusque-là, les opérations de conquête initiées sous Léopold II continuent sans relâche contre certaines communautés congolaises qui refusent de s'incliner spontanément devant le

la guérisseuse Maria N’Koy suscite des troubles dans la région à l’est du lac Tumba en appelant à résister aux taxes coloniales et au travail forcé. Elle *aurait* (*un cours qui reprend des suppositions ?*) donné le signal de tuer tous les coloniaux blancs. Les années 1940-1945 sont marquées par de grandes grèves ouvrières dans des entreprises importantes comme le géant minier katangais Union minière et des villes comme Léopoldville et Matadi. Les soldats maltraités de l’armée coloniale se mutinent en masse. Des régions ou communautés entières se rebellent à plusieurs reprises contre le colonisateur. La rébellion la plus célèbre a lieu en 1931 dans la région sud-ouest du Kwilu. Le gouvernement colonial y force la communauté Pende à produire des noix de palme pour la société Huileries du Congo belge, filiale de la British Lever Company, en échange d’une maigre paie. Lorsque les prix de la palme chutent en raison de la crise économique mondiale et que le gouvernement colonial augmente également les impôts, la coupe est pleine. Les Pende se rebellent. L’armée coloniale réprime leur résistance. On estime que quelque 1 100 Pende meurent. Les autorités coloniales et la presse rapportent rarement de telles actions de résistance parce qu’elles veulent préserver l’image de la Pax Belgica.

Par peur de la répression coloniale, la plupart des formes de résistance congolaise sont plus subtiles, plus dissimulées. Les gens essaient ainsi de se soustraire à leurs obligations fiscales et professionnelles de toutes sortes de manières.

La population du nord du Congo est par exemple particulièrement inventive dans sa résistance à la culture obligatoire du coton. Les gens déménagent vers des villes ou des régions où le coton ne doit pas être cultivé. Les agriculteurs alourdissent leur récolte avec des matériaux lourds pour atteindre les quotas coloniaux. D’autres pillent les entrepôts des sociétés censées leur acheter leur coton pour leur vendre une deuxième fois leur récolte. Une autre stratégie consiste à négliger leurs champs de coton et à perdre la récolte.

colonisateur.

Néanmoins, des formes de résistance au système colonial restent toujours présentes. La résistance collective à la colonisation prend même, à plusieurs reprises, des formes ouvertes.

En 1915, la guérisseuse Maria N’Koy suscite des troubles dans la région à l’est du lac Tumba en appelant à résister aux taxes coloniales et au travail forcé. Les années 1940-1945 sont marquées par de grandes grèves ouvrières dans des entreprises importantes comme le géant minier katangais Union minière et des villes comme Léopoldville et Matadi.

L’effort de guerre, couplé à de dures conditions de travail a un impact indéniable, y compris sur la Force publique où de nombreux cas de mutinerie de soldats maltraités sont relevés à cette période.

Des régions ou communautés entières se rebellent à plusieurs reprises contre le colonisateur. La rébellion la plus célèbre a lieu en 1931 dans la région sud-ouest du Kwilu. Le gouvernement colonial y force la communauté Pende à produire des noix de palme pour la société Huileries du Congo belge, filiale de la British Lever Company, en échange d’une maigre paie. Lorsque les prix de la palme chutent en raison de la crise économique mondiale et que le gouvernement colonial augmente également les impôts, la coupe est pleine. Les Pende se rebellent **suite à un**

assassinat. L’armée coloniale réprime leur résistance. On estime que quelque 1.100 Pende meurent. Les autorités coloniales et la presse rapportent rarement de telles actions de résistance parce qu’elles veulent préserver l’image globale de la Pax Belgica. **Celle-ci était devenue une réalité qui permettait d’approcher différemment les actions de résistance tout en prévoyant la sécurité générale à octroyer à la population et en permettant ainsi le progrès du développement social.**

Par peur de la répression coloniale, la plupart des formes de résistance congolaise sont plus subtiles, plus dissimulées. Les gens essaient ainsi de se soustraire à leurs obligations fiscales et professionnelles de toutes sortes de manières. **Cela reflète les faits notés, par ailleurs, de tous temps partout au monde où les populations se retrouvent sous une forte autorité bien organisée : aujourd’hui la fraude fiscale et l’économie souterraine rongent solidement les recettes fiscales de nombreux Etats,...).**

La population du nord du Congo est par exemple particulièrement inventive dans sa résistance à la culture obligatoire du coton. Les gens déménagent vers des villes ou des régions où le coton ne doit pas être cultivé. Les agriculteurs alourdissent leur récolte avec des matériaux lourds pour atteindre les quotas imposés. D’autres pillent les entrepôts des sociétés appelées à leur acheter leur coton pour leur vendre une deuxième fois leur récolte. Une autre stratégie consiste à négliger leurs champs de coton et à perdre la récolte.

La résistance des femmes noires à la position inférieure qui leur est imposée dans la société coloniale est un pan méconnu de l'histoire coloniale. Depuis l'entre-deux-guerres, le gouvernement belge, les missionnaires et les organisations bénévoles blanches se sont appliqués à libérer les femmes noires du mariage polygame. Ils leur imposent le carcan de mère dans une famille nucléaire patriarcale, notamment grâce à l'éducation et à des campagnes sur la maternité. Toutes les femmes n'acceptent toutefois pas si facilement les normes de genre coloniales ou centrafricaines en vigueur. Jouissant d'une certaine liberté et autonomie économique, principalement dans les villes, elles y démarrent une activité indépendante — souvent dans le commerce de détail ou la préparation alimentaire — et contribuent ainsi au développement d'une culture urbaine.

Donner une place à la colonisation

Pour comprendre comment les Congolais composent avec la colonisation, il nous faut regarder au-delà des actions concrètes comme la collaboration ou la résistance. En effet, la population colonisée tente par différents moyens de donner une place à la colonisation ou de l'appréhender.

La colonisation déstabilise de nombreuses communautés congolaises : l'exploitation économique associée à la pauvreté et aux inégalités, l'attaque coloniale contre les cultures et les modes de vie congolais, l'émergence d'un nouvel ordre hiérarchique social et politique. De nombreux Congolais se réfugient donc dans des cultes axés sur la guérison et le retour à une prétendue harmonie perdue depuis longtemps. À travers des guérisseurs, des diseurs de bonne aventure et des objets de pouvoir tels que des amulettes et des statues, ou lors de rituels tels que des danses de masques, des offrandes et des prières, ils recherchent le contact avec les ancêtres, les esprits, les dieux et les forces

La résistance des femmes noires à la position inférieure qui leur est imposée dans la société coloniale (**par rapport au statut dont elles jouissaient dans la période pré-coloniale ?**) est un pan méconnu de l'histoire coloniale. **Le rôle du genre diffère beaucoup des communautés rurales aux communautés urbaines. Dans le monde urbain et, spécialement dans les camps de travailleurs, les travailleurs sont réunis et sont aussi le milieu le plus favorable où les femmes congolaises apprennent différentes exigences de la vie urbaine à travers les structures d'alphabétisation communément appelés « foyers sociaux ». Elles y apprennent la gestion ménagère urbaine, l'importance des soins médicaux et vaccinations, le, soins familiaux, planning familial, et la gestion familiale en milieu urbain. Dans les zones rurales, les chefs coutumiers ont longtemps combattu l'émancipation de la femme congolaise.**

Depuis l'entre-deux-guerres, le gouvernement belge, les missionnaires et les organisations bénévoles blanches se sont appliqués à libérer les femmes noires du mariage polygame. Ils **privilégient le rôle de** mère dans une famille nucléaire patriarcale, notamment grâce à l'éducation et à des campagnes sur la maternité. Toutes les femmes n'acceptent toutefois pas si facilement les normes de genre coloniales ou centrafricaines en vigueur. Jouissant d'une certaine liberté et autonomie économique, principalement dans les villes, elles y exercent une activité indépendante – souvent dans le commerce de détail ou la préparation alimentaire – et contribuent ainsi au développement d'une culture urbaine.

Donner une place à la colonisation

Pour comprendre comment les Congolais composent avec la colonisation, il nous faut regarder au-delà des actions concrètes comme la collaboration ou la résistance. En effet, la population colonisée tente par différents moyens de donner une place à la colonisation ou de l'appréhender.

La colonisation déstabilise de nombreuses communautés congolaises : l'exploitation économique associée aux inégalités, l'attaque coloniale contre les cultures et les modes de vie congolais, l'émergence d'un nouvel ordre hiérarchique social et politique.

De nombreux Congolais se réfugient donc dans des cultes axés sur la guérison et le retour à une prétendue harmonie perdue depuis longtemps. À travers des guérisseurs, des diseurs de bonne aventure et des objets de pouvoir tels que des amulettes et des statues, ou lors de rituels tels que des danses de masques, des offrandes et des prières, ils recherchent le contact avec les ancêtres, les esprits, les dieux et les forces de la nature. Ce sont des cultes qui unissent certains Congolais et entendent leur redonner une forme d'autonomie, voire les libérer. Il s'agit souvent de cultes

de la nature. Ce sont des cultes qui unissent les Congolais et entendent leur redonner une forme d'autonomie, voire les libérer. Il s'agit souvent de cultes précoloniaux auxquels on confère une nouvelle signification. Mais il existe aussi des mouvements prophétiques qui mêlent des éléments chrétiens aux religions centrafricaines et sont dirigés par des « messies » noirs comme Simon Kimbangu ou Simon Mpadi. Il n'y a pas que des hommes parmi ces libérateurs. Pendant la Première Guerre mondiale, la guérisseuse Maria N'Koy a rapidement gagné des adeptes grâce à ses guérisons et à son message anticolonial.

La colonisation passe également par la diffusion d'histoires et de rumeurs. La médecine coloniale suscite des inquiétudes et donne lieu à de nombreuses interrogations. Nombre de Congolais se méfient des campagnes de vaccination. Les injections rendraient les gens malades au lieu de les guérir. Certains voient même les campagnes de vaccination comme un plan du colonisateur pour exterminer tous les hommes noirs. L'autopsie et la chirurgie sont associées à des histoires de cannibalisme blanc, les transfusions sanguines à du vampirisme. Ce genre de rumeurs devrait être interprété comme un manque de foi en l'autorité blanche plutôt que comme de l'ignorance. Il y a en outre également des malentendus du côté colonial quant à la médecine congolaise et là aussi les histoires les plus folles circulent sur le cannibalisme congolais et le sacrifice humain.

La Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale joue un rôle important dans le maintien de la présence belge en Afrique centrale. Contrairement à la France ou à la Grande-Bretagne, la Belgique refuse de faire venir sur son sol des troupes coloniales pour servir de « chair à canon » dans les tranchées. Ils seront cependant au moins 32 soldats congolais à servir, en Belgique, dans l'armée régulière, puisqu'ils étaient déjà sur le sol belge avant le conflit.

Les Congolais n'échappent pas à la guerre. Les colonies voisines sont en effet toutes aux mains des belligérants (sauf, initialement, les colonies portugaises). Si dans un premier temps, le gouvernement belge souhaite maintenir la neutralité du Congo pour ne pas y importer le conflit européen, la France et la Grande-Bretagne l'obligent vite à laisser passer leurs troupes sur le territoire. L'expansionnisme militaire allemand en Afrique centrale oblige la **Force publique** à défendre la colonie, et à prendre part, aux côtés des Français et des Britanniques, aux combats au Cameroun et en Rhodésie voisins.

précoloniaux auxquels on confère une nouvelle signification. Mais il existe aussi des mouvements prophétiques qui mêlent des éléments chrétiens aux religions centrafricaines et sont dirigés par des « messies » noirs comme Simon Kimbangu ou Simon Mpadi. Il n'y a pas que des hommes parmi ces libérateurs, comme déjà indiqué à propos de la guérisseuse Maria N'Koy (cfr supra)

La colonisation passe également par la diffusion d'histoires et de rumeurs par des gens crédules, notamment sur la médecine coloniale qui suscite des inquiétudes et donne lieu à de nombreuses interrogations. Nombre de Congolais se méfient des campagnes de vaccination. Les injections rendraient les gens malades au lieu de les guérir. Certains voient même les campagnes de vaccination comme un plan du colonisateur pour exterminer tous les hommes noirs. L'autopsie et la chirurgie sont associées à des histoires de cannibalisme blanc, les transfusions sanguines à du vampirisme. Ce genre de rumeurs devrait être interprété comme un manque de foi en l'autorité blanche plutôt que comme de l'ignorance. Il y a en outre également des malentendus du côté colonial quant à la médecine congolaise et là aussi **les récits bien documentés par des sources non suspectes d'affabulation concernent le cannibalisme congolais à la suite de guerres de clans, les sacrifices humains d'esclaves et d'épouses de chefs ainsi que les épreuves du poison (ordalie) et les mutilations judiciaires dans plusieurs régions.**

La Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale joue un rôle important dans la présence belge en Afrique centrale. Contrairement à d'autres puissances coloniales, la Belgique a décidé de ne pas engager les troupes coloniales pour servir de chair à canon en Belgique. Ils seront cependant au moins 32 soldats congolais à servir, en Belgique, dans l'armée régulière, puisqu'ils étaient déjà sur le sol belge avant le conflit.

Les Congolais n'échappent pas à la guerre. Les colonies voisines sont en effet toutes aux mains des belligérants (sauf, initialement, les colonies portugaises). Bien que le gouvernement belge souhaite maintenir la neutralité du Congo pour ne pas y importer le conflit européen, la France et la Grande-Bretagne l'obligent vite à laisser passer leurs troupes sur le territoire. L'expansionnisme militaire allemand en Afrique centrale oblige la Force publique à défendre la colonie et, à la demande des Français et des Anglais, débordés, à prendre part à leurs côtés aux combats au Cameroun et en Rhodésie voisins. La Force publique remporte d'importantes victoires sur les troupes germaniques en Afrique orientale allemande. De grandes parties de la colonie allemande sont occupées, notamment les rives du lac Tanganyika et les royaumes du Ruanda et d'Urundi. **Cet appui militaire par la**

La Force publique remporte d'importantes victoires sur les troupes germaniques en Afrique orientale allemande. De grandes parties de la colonie allemande sont occupées, notamment les rives du lac Tanganyika et les royaumes du Ruanda et d'Urundi.

La propagande coloniale accorde ensuite beaucoup d'attention à la victoire belge et aux officiers blancs à la tête des campagnes contre les Allemands. La victoire la plus célèbre est la prise de la ville de Tabora dans l'actuelle Tanzanie par la Force publique en 1916. Le général Tombeur, à la tête des troupes, recueillera tous les honneurs. La contribution cruciale du Congo est largement ignorée.

Ce sont pourtant des soldats congolais qui se battent et environ 1900 d'entre eux perdent la vie. Le ravitaillement des troupes est en outre assuré par des centaines de milliers de porteurs noirs, qui sont souvent des forçats et périssent en masse sous leur fardeau ou à la suite de maladies. La population congolaise est également contrainte de produire des matières premières comme le coton, le riz et le cuivre pour les troupes alliées.

Le Ruanda-Urundi

La souveraineté belge va, après la Première Guerre mondiale, s'étendre à un territoire voisin du Congo belge : le Ruanda-Urundi. Avant 1916, le Ruanda-Urundi est une **colonie allemande** depuis 1884. Composée de deux anciens royaumes, le Ruanda et l'Urundi, elle est envahie par la Force publique, l'armée du Congo belge, durant la Première Guerre mondiale. Le traité de Versailles de 1919, qui inflige les sanctions à l'Allemagne, dépossède cette dernière de ses colonies africaines, et octroie le Ruanda-Urundi à la Belgique, qui espérait obtenir plus de territoires en compensation. La **Société des Nations** (SDN) mandate officiellement la Belgique de la gestion du Ruanda-Urundi en 1924. Le **mandat** signifie que le pays colonisateur doit rendre des comptes sur sa gestion de la colonie à la SDN et donc à la communauté internationale. La Belgique ne peut pas annexer le territoire mandaté à sa colonie congolaise, même si elle rattache administrativement le Ruanda-Urundi au Congo belge et crée des liens importants :

Force Publique contre les troupes coloniales allemandes a d'ailleurs valu à la Belgique la décision de la Société des Nations de lui confier le mandat sur le Ruanda-Urundi.

La propagande coloniale accorde ensuite beaucoup d'importance à la victoire belge et aux officiers blancs à la tête des campagnes contre les Allemands. La victoire la plus célèbre est la prise de la ville de Tabora dans l'actuelle Tanzanie par la Force publique en 1916. Le général Tombeur, à la tête des troupes, recueillera tous les honneurs. La contribution cruciale du Congo est largement ignorée. Ce sont pourtant des soldats congolais qui se battent et environ 1900 d'entre eux perdent la vie.

Sans nécessairement attribuer cette présentation à la colonisation, les mérites de grandes victoires tout comme les causes des grandes défaites ont tous été attribués aux généraux qui commandaient ces batailles. Les subalternes quels que soient leurs mérites sont pratiquement toujours oubliés. Un monument avait cependant été érigé à Léopoldville dans les années 20 commémorant l'action des combattants de la Force Publique et des porteurs. Le ravitaillement des troupes était en outre assuré par près de 260.000 porteurs noirs, dont environ 8000 forçats subissant un taux élevés de mortalité sous leur fardeau ou à la suite de maladies. La population congolaise est également contrainte de produire des matières premières comme le coton, le riz et le cuivre pour les troupes alliées. **Il s'agit d'un énorme effort de guerre collectif inéluctable, tout comme ce fut le cas alors en Europe et le fut à nouveau également pendant la 2ème Guerre mondiale.**

Le Ruanda-Urundi

La gestion belge va, après la Première Guerre mondiale, s'étendre à un territoire voisin du Congo belge : le Ruanda-Urundi. Avant 1916, le Ruanda-Urundi est une colonie allemande depuis 1884. Composée de deux anciens royaumes, le Ruanda et l'Urundi, elle est occupée par la Force publique, l'armée du Congo belge, durant la Première Guerre mondiale **à la demande des Britanniques qui ne disposaient pas de suffisamment de troupes pour protéger leurs colonies en Afrique australe.** Le traité de Versailles de 1919, qui inflige les sanctions à l'Allemagne, dépossède cette dernière de ses colonies africaines, et confie le mandat sur le Ruanda-Urundi à la Belgique, qui espérait obtenir plus de territoires en compensation. La Société des Nations (SDN) mandate officiellement la Belgique de la gestion du Ruanda-Urundi en 1924. Le mandat signifie que le pays colonisateur doit rendre des comptes sur son administration du territoire à la SDN et donc à la communauté internationale. La Belgique ne peut pas annexer le territoire sous mandat à sa colonie congolaise, même si elle rattache administrativement le Ruanda-Urundi au Congo belge et crée des liens importants : les missions de police ou de défense, par exemple, sont assurées par la Force publique. Après la Seconde Guerre

les missions de police ou de défense, par exemple, sont assurées par la Force publique. Après la Seconde Guerre mondiale et l'effondrement de la SDN, c'est l'**Organisation des Nations Unies (ONU)** qui officialise la mainmise belge sur le Ruanda-Urundi en lui accordant une **tutelle internationale** en vue d'un développement devant mener, à terme, à l'**indépendance**. Officiellement, on ne parle donc pas d'une « colonie » belge, mais bien d'un « mandat » ou d'un « territoire sous tutelle ». Dans les faits, l'administration et la politique belges restent toutefois très similaires à celles du Congo belge dans les deux territoires.

Politique ethnique en Afrique belge : l'exemple des Hutu et des Tutsi

La population colonisée du Congo belge et du Ruanda-Urundi est particulièrement hétérogène. L'Afrique belge est peuplée de communautés diverses, organisées sur des bases politiques, économiques, culturelles, religieuses ou autres. Nombre de ces entités ne sont pas toujours strictement délimitées. Un individu ou un groupe peut, par exemple, faire partie de différentes communautés et l'appartenance n'est pas gravée dans le marbre.

Pour prendre le contrôle de cet amalgame de diversité, le gouvernement colonial essaie de diviser la population en ethnies bien délimitées. Le colonisateur catégorise chaque habitant du Congo et du Ruanda-Urundi dans un groupe ethnique ou une tribu clairement définis avec son propre territoire, sa langue, son histoire, son système de normes et de valeurs, sa religion, son droit coutumier, son chef... Ces ethnies coloniales partagent parfois des similitudes avec des entités précoloniales. Mais il s'agit souvent de constructions très artificielles qui regroupent différentes communautés existantes au sein d'une même catégorie.

Bien que ces ethnies soient une construction coloniale, l'impact de cette politique de classification est bien réel. La population colonisée s'approprie ces nouvelles étiquettes et tire parti de la politique ethnique du colonisateur, par exemple pour accaparer la terre ou les positions de pouvoir. Le gouvernement colonial renforce également les catégories ethniques qu'il a créées en y adaptant sa politique. Différentes tribus se voient attribuer des traits de caractère et sont traitées en conséquence. Certains groupes ethniques sont favorisés ou désavantagés pour ces motifs. Les identités ethniques deviennent ainsi peu à peu une réalité.

mondiale et l'effondrement de la SDN, c'est l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui confirme l'autorité belge sur le Ruanda-Urundi en lui accordant une tutelle internationale en vue d'un développement devant mener, à terme, à l'indépendance. Officiellement, on ne parle donc pas d'une « colonie » belge, mais bien d'un « mandat » ou d'un « territoire sous tutelle ». Dans les faits, les méthodes de gestion et la politique belges restent toutefois très similaires à celles du Congo belge dans les deux territoires.

Politique ethnique en Afrique belge : l'exemple des Hutu et des Tutsi

La population colonisée du Congo belge et du Ruanda-Urundi est particulièrement hétérogène. L'Afrique belge est peuplée de communautés diverses, organisées sur des bases politiques, économiques, culturelles, religieuses ou autres. Nombre de ces entités ne sont pas toujours strictement délimitées. Un individu ou un groupe peut, par exemple, faire partie de différentes communautés et l'appartenance n'est pas gravée dans le marbre.

Pour prendre le contrôle de cet amalgame de diversité, le gouvernement colonial essaie de diviser la population en ethnies bien délimitées. Le colonisateur catégorise chaque habitant du Congo et du Ruanda-Urundi dans un groupe ethnique ou une tribu clairement définis avec son propre territoire, sa langue, son histoire, son système de normes et de valeurs, sa religion, son droit coutumier, son chef... Ces ethnies coloniales partagent parfois des similitudes avec des entités précoloniales. **Le terme ethnique pour Les hutus et tutsis ne s'applique pas au Rwanda- Burundi parce que ces populations sont mélangées dans l'ensemble du territoire. De plus les tutsis des uns pouvaient devenir les hutus des autres et vice versa. Il a fallu attendre l'avènement du Pdt Kagame, après le génocide de 1994, pour supprimer les distinctions entre hutus, tutsis et twa dans le vocabulaire officiel rwandais. Tandis qu'au Burundi, après l'indépendance, tout en critiquant le mandat Belge, cette distinction s'enracine plus encore qu'à la période du mandat.** Mais il s'agit souvent de constructions très artificielles qui regroupent différentes communautés existantes au sein d'une même catégorie. Bien que ces ethnies soient **une réalité de classe pré-coloniale, reprise par l'autorité de tutelle**, l'impact de cette politique de classification est bien réel. La population colonisée s'approprie ces nouvelles étiquettes et tire parti de la politique ethnique du colonisateur, par exemple pour accaparer la terre ou les positions de pouvoir. Le gouvernement de tutelle renforce également les catégories ethniques qu'il a créées en y adaptant sa politique. Différentes tribus se voient attribuer des traits de caractère et sont traitées en conséquence. Certains groupes ethniques sont favorisés ou désavantagés pour ces motifs. Les identités ethniques deviennent ainsi peu à peu une réalité.

La politique belge au Ruanda-Urundi sous mandat constitue l'exemple le plus connu de cette politique ethnique et des conséquences dramatiques qu'elle peut avoir. Avant l'arrivée des Allemands et plus tard des Belges, la zone du mandat se compose de deux royaumes : le Ruanda et l'Urundi. La population de langue kinyarwanda et kirundi des deux royaumes est divisée en différentes communautés régionales, royaumes vassaux, classes, clans et liens familiaux.

Être Hutu, Tutsi ou Twa — qu'il s'agisse déjà d'ethnies ou plutôt de classes sociales fait encore débat parmi les scientifiques — n'est qu'une des identités pertinentes et tous ne s'identifient pas comme tels.

Conformément à leur propre politique impérialiste, les rois du Ruanda et de l'Urundi racontent à l'administration coloniale que les Tutsi sont l'élite et les Hutu, leurs sujets, ce qui incite le gouvernement allemand et plus tard belge à subdiviser la population en trois catégories ethniques rigides : les Hutu, les Tutsi et les Twa. Le colonisateur attribue à chaque catégorie un ensemble de traits : selon cette classification, les Tutsi seraient des bergers et des chefs innés, les Hutu, des agriculteurs serviles et les Twa, un peuple pygmée de chasseurs-cueilleurs. Dans le cas spécifique du Ruanda-Urundi, la politique ethnique du colonisateur comporte même une composante raciale : Tutsi, Hutu et Twa ne sont pas seulement des ethnies différentes avec leurs propres cultures, coutumes, etc., mais aussi trois races distinctes. Les Tutsi seraient une race dite hamitique, émigrée depuis le nord et la corne de l'Afrique et supérieure aux races négroïdes Hutu et Twa.

La politique coloniale du Ruanda-Urundi se fonde de plus en plus sur cette pensée ethno-raciale. Lors des recensements, on demande l'appartenance ethnique et la race. Les cartes d'identité indiquent si quelqu'un est Tutsi, Hutu ou Twa. Il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle de l'éducation missionnaire. À l'école, on enseigne aux enfants à quel groupe ils appartiennent, ainsi que les caractéristiques raciales et ethniques des Tutsi, des Hutu et des Twa. Cette politique fait non seulement des Tutsi, Hutu et Twa les principales identités du Ruanda-Urundi, mais elle provoque également des tensions croissantes au sein de la population. Chaque groupe est en effet traité différemment. Le

La politique belge au Ruanda-Urundi sous mandat constitue l'exemple le plus connu de cette politique ethnique et des conséquences dramatiques qu'elle peut avoir, **encore que les catégorisations de la population étaient déjà bien présentes avant la colonisation. Conformément à leur propre politique impérialiste, les rois du Ruanda et de l'Urundi racontent à l'administration coloniale que les Tutsi sont l'élite et les Hutu, leurs sujets, ce qui incite le gouvernement allemand et plus tard belge à subdiviser la population en trois catégories ethniques rigides : les Hutu, les Tutsi et les Twa.** Avant l'arrivée des Allemands et plus tard des Belges, la zone du mandat se compose de deux royaumes : le Ruanda et l'Urundi. La population de langue kinyarwanda et kirundi des deux royaumes est divisée en différentes communautés régionales, royaumes vassaux, classes, clans et liens familiaux. Être Hutu, Tutsi ou Twa — qu'il s'agisse déjà d'ethnies ou plutôt de classes sociales fait encore débat parmi les scientifiques — n'est qu'une des identités pertinentes et tous ne s'identifient pas comme tels. **Les liens de classe et de vassalité concordaient largement avec les catégories « coloniales »**. Le colonisateur attribue à chaque catégorie un ensemble de traits : selon cette classification, les Tutsi seraient des bergers éleveurs-pasteurs et des chefs innés, les Hutu, des agriculteurs serviles et les Twa, un peuple pygmée de chasseurs-cueilleurs. Dans le cas spécifique du Ruanda-Urundi, la politique ethnique du colonisateur comporte même une composante raciale : Tutsi, Hutu et Twa ne sont pas seulement des ethnies différentes avec leurs propres cultures, coutumes, etc., mais aussi trois races distinctes. Les Tutsi seraient une race dite hamitique, émigrée depuis le nord et la corne de l'Afrique et supérieure aux races négroïdes Hutu et Twa.

La politique **de tutelle** coloniale au Ruanda-Urundi se fonde de plus en plus sur cette pensée ethno-raciale. Lors des recensements, on demande **l'appartenance ethnique et la race. Les volumineux carnets d'identité (30 pages !) établis depuis 1930 pour des raisons de collecte d'impôts** indiquent notamment si quelqu'un est Tutsi, Hutu ou Twa. Il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle de l'éducation missionnaire. À l'école, on enseigne aux enfants à quel groupe ils appartiennent, ainsi que les caractéristiques raciales et ethniques des Tutsi, des Hutu et des Twa. Cette politique fait non seulement des Tutsi, Hutu et Twa les principales identités du Ruanda-Urundi, mais elle provoque également des tensions croissantes au sein de la population. Chaque groupe est en effet

colonisateur sélectionne ainsi principalement ses chefs, ses fonctionnaires et ses soldats parmi les Tutsi qui doivent payer plus d'impôts. Le travail forcé ou la culture obligatoire sont confiés aux Hutu.

La politique ethnique coloniale au Ruanda-Urundi a contribué aux conflits postcoloniaux, atteignant un tragique paroxysme avec le génocide rwandais de 1994.

Les tensions entre Luba, Tetela et Lulua dans la région du sud-est du Kasaï sont un autre exemple d'un conflit dû en partie à la politique ethnique du gouvernement colonial belge.

La Seconde Guerre mondiale

Après l'invasion de la Belgique par l'Allemagne nazie en mai 1940, le gouvernement belge s'exile à Londres pour continuer la lutte depuis l'étranger. Parmi les ministres exilés se trouve **Albert de Vleeschauwer**, ministre des Colonies. Il s'assure ainsi que le Congo ne tombe pas sous administration ennemie. Les richesses du pays intéressent en effet les deux camps. Le gouverneur général de la colonie, **Pierre Ryckmans**, va également tout faire pour maintenir le Congo du côté des Alliés, et ce malgré la pression de certains entrepreneurs au sein de la colonie, qui auraient bien voulu continuer à commercer avec l'Allemagne. La Belgique capitule, mais le gouverneur général, Pierre Ryckmans, refuse de déclarer allégeance à l'autorité allemande dès la fin des hostilités et suivra ensuite la politique et les ordres du gouvernement belge en exil. Le Congo va vite devenir un enjeu stratégique pour les Alliés, non seulement pour l'uranium, mais aussi pour l'or et bien d'autres ressources. Les richesses du pays participent donc à l'effort de guerre. C'est le Congo qui donne une voix et un poids au gouvernement belge pour dialoguer avec les puissances alliées.

Si les territoires coloniaux de la Belgique ne sont pas

traité différemment. Le colonisateur sélectionne ainsi principalement ses chefs, ses fonctionnaires et ses soldats parmi les Tutsi qui doivent payer plus d'impôts. Le travail forcé ou la culture obligatoire sont confiés aux Hutu.

La politique ethnique coloniale au Ruanda-Urundi a contribué aux conflits postcoloniaux, atteignant un tragique paroxysme avec le génocide rwandais de 1994.

On peut cependant se poser une double question :

-pourquoi les autorités indépendantes rwandaises se sont-elles attachées à maintenir les catégories ethniques, jugées conflictuelles, si celles-ci étaient attribuées aux politiques du mandataire Belge ?

-comment être convaincant en avançant qu'une présence superficielle d'à peine plus de 40 ans d'un mandataire a(urait) eu une influence cruciale sur un rapport social entre groupes si structurés depuis des siècles ?

(Raccourci inexpliqué : Le cours ne fait aucune mention du génocide au Burundi ...)

La thèse selon laquelle « Les tensions entre Luba, Tetela et Lulua dans la région du sud-est du Kasaï sont un autre exemple d'un conflit dû en partie à la politique ethnique du gouvernement colonial belge »

n'est pas démontrée. En effet, des tensions existaient déjà pendant la période pré coloniale et ce conflit spécifique s'est exacerbé par l'arrivée de Luba dans les régions traditionnellement Lulua dans le sillage du développement du chemin de fer.

La Seconde Guerre mondiale

Après l'invasion de la Belgique par l'Allemagne nazie en mai 1940, le gouvernement belge s'exile à Londres pour continuer la lutte depuis l'étranger. Parmi les ministres exilés se trouve Albert de Vleeschauwer, ministre des Colonies. Il s'assure ainsi que le Congo ne tombe pas sous administration ennemie. Les richesses du pays intéressent en effet les deux camps. Le gouverneur général de la colonie, Pierre Ryckmans, va également tout faire pour maintenir le Congo du côté des Alliés, et ce malgré la pression de certains entrepreneurs au sein de la colonie, qui auraient bien voulu continuer à commercer avec l'Allemagne. La Belgique capitule, mais le gouverneur général, Pierre Ryckmans, refuse de déclarer allégeance à l'autorité allemande dès la fin des hostilités et suivra ensuite la politique et les ordres du gouvernement belge en exil. Le Congo va vite devenir un enjeu stratégique pour les Alliés, non seulement pour l'uranium et le cuivre, mais aussi pour l'or et bien d'autres ressources. Les richesses du pays participent donc à l'effort de guerre. C'est le Congo qui donne une voix et un poids au gouvernement belge pour dialoguer avec les puissances alliées **et qui a aidé à renforcer la souveraineté de la Belgique et à soutenir l'effort**

envahis par l'Italie, seule puissance ennemie à avoir des colonies en Afrique, la Force publique va tout de même se battre contre les troupes italiennes durant la **campagne d'Afrique de l'Est**, aux côtés des Britanniques, en Éthiopie. Certaines unités vont même être envoyées au Nigeria, en Égypte, à Madagascar, en Palestine et jusqu'en Birmanie.

En colonie, l'**effort de guerre** demandé aux Congolais est lourd. Il faut faire tourner les industries pour ravitailler le camp allié en diverses matières premières ; la **main-d'œuvre** est donc mise à rude épreuve et les **conditions de travail** sont pénibles à cause du rendement à maintenir. Dans le même temps, la guerre coupe l'approvisionnement, mobilise des hommes et des moyens de transport, ce qui ralentit la circulation des marchandises. L'inflation augmente et le pouvoir d'achat de tous les habitants s'en trouve atteint. Cette situation va créer un mécontentement, chez les travailleurs occidentaux d'abord, puis chez les travailleurs africains. Des **grèves** et des **révoltes** éclatent à divers moments entre 1940 et 1945, et sont généralement durement réprimées par la Force publique, faisant de nombreuses victimes. Pour les coloniaux, la **contestation sociale** peut s'organiser dans des syndicats. Mais cette forme est encore interdite à la population colonisée jusqu'à la fin de la guerre.

Et lorsque la syndicalisation est enfin autorisée en 1946, c'est sous un **contrôle drastique**.

La guerre touche aussi le **Ruanda-Urundi**, déjà impacté par d'importantes sécheresses qui provoquent des **famines**. Elles sont accentuées par l'exportation des denrées agricoles vers le Congo belge pour soutenir l'effort de guerre. Plusieurs dizaines de milliers de personnes meurent de faim, et des centaines de milliers d'autres migrent vers le Congo belge ou les colonies étrangères limitrophes.

Les « évolués »

Après 1945, le boom économique qui a lieu au Congo fait émerger une **nouvelle classe sociale** dans la population colonisée. Les Congolais ayant accès à certaines professions, comme dans les soins, l'administration, l'enseignement, etc., forment une sorte de « classe moyenne », jugée plus instruite par le pouvoir colonial. Ils sont quelque dix mille personnes au total. Parce qu'ils ont embrassé le **modèle de vie occidental**, ils sont considérés (et se considèrent) comme une nouvelle élite noire. Aux yeux des Belges, ils sont l'émanation ultime de la « mission civilisatrice » et le trait d'union entre « les Blancs civilisés » et « les Noirs primitifs ». On

de guerre.

Si les territoires coloniaux de la Belgique ne sont pas envahis par l'Italie, seule puissance ennemie à avoir des colonies en Afrique, la Force publique va tout de même se battre contre les troupes italiennes durant la campagne d'Afrique de l'Est, aux côtés des Britanniques, en Éthiopie. Certaines unités vont même être envoyées au Nigeria, en Égypte, à Madagascar, en Palestine et jusqu'en Birmanie.

En colonie, l'effort de guerre demandé aux Congolais est lourd. Il faut faire tourner les industries pour ravitailler le camp allié en diverses matières premières ; la main-d'œuvre est donc mise à rude épreuve et les conditions de travail sont pénibles à cause du rendement à maintenir. Dans le même temps, la guerre coupe l'approvisionnement, mobilise des hommes et des moyens de transport, ce qui ralentit la circulation des marchandises.

L'inflation augmente et le pouvoir d'achat de tous les habitants s'en trouve atteint. Cette situation va créer un mécontentement, chez les travailleurs occidentaux d'abord, puis chez les travailleurs africains. Des grèves et des révoltes éclatent à divers moments entre 1940 et 1945, et sont généralement durement réprimées par la Force publique, faisant de nombreuses victimes. Pour les coloniaux, la contestation sociale peut s'organiser dans des syndicats. Mais cette forme est encore interdite à la population colonisée jusqu'à la fin de la guerre. Et lorsque la syndicalisation est enfin autorisée en 1946, c'est sous un contrôle drastique.

La guerre touche aussi le Ruanda-Urundi, déjà impacté par d'importantes sécheresses qui provoquent des famines. Elles sont accentuées dans un premier temps par l'exportation des denrées agricoles vers le Congo belge pour soutenir l'effort de guerre -plusieurs dizaines de milliers de personnes meurent de faim-, et des centaines de milliers d'autres migrent vers le Congo belge ou les colonies étrangères limitrophes. **Mais dès 1943 et en 1944, des acheminements importants de vivres sont organisés depuis le Congo Belge vers le Rwanda pour résorber la famine. Notons que le Congo Belge n'a jamais connu de famine durant toute la période coloniale grâce à la politique de productions vivrières réglementées.**

Les « évolués »

Après 1945, le boom économique qui a lieu au Congo fait émerger une nouvelle classe sociale dans la population colonisée. Les Congolais ayant accès à certaines professions, comme dans les soins, l'administration, l'enseignement, etc., forment une sorte de « classe moyenne », jugée plus instruite par le pouvoir colonial. Ils sont quelque dix mille personnes au total. Parce qu'ils ont embrassé le modèle de vie occidental, ils sont considérés (et se considèrent) comme une nouvelle élite noire. Aux yeux des Belges, ils sont l'émanation ultime de la «

leur donne le nom d'« **évolués** ». Ce statut est également en vigueur au Ruanda-Urundi, mais il y prend un accent ethnique puisque les Tutsi sont considérés comme plus civilisés que les Hutu, et sont déjà associés au pouvoir.

Les évolués revendiquent le droit d'être reconnus égaux en droit avec leurs colonisateurs. En 1952, ils se voient attribuer, moyennant des conditions strictes d'octroi et des contrôles de leur mode de vie, la « **carte d'Immatriculation** ». Celle-ci doit garantir, au moins sur papier, un traitement plus égalitaire... Seuls les hommes y ont droit, mais leur famille donne une image de stabilité et d'« évolution civilisationnelle ». Un homme marié qui travaille, dont l'épouse est une excellente ménagère et dont les enfants sont scolarisés est l'illustration parfaite du modèle de vie à atteindre.

En dépit de leurs tentatives de s'élever au niveau des Belges blancs, les évolués restent toutefois des citoyens de seconde zone, ce qui génère des frustrations importantes et les conduit à remettre en cause la colonisation. Pour eux, l'existence même des « évolués » montre la réussite de la mission civilisatrice coloniale devenue, dès lors, inutile. C'est à l'élite congolaise de reprendre cette charge aux « Hommes blancs ».

En résumé : le Congo belge est-il la « colonie modèle » présentée à l'Expo 58 ?

D'avril à octobre 1958 a lieu au Heysel à Bruxelles la première exposition universelle d'envergure après la Seconde Guerre mondiale. L'Expo 58 montre un monde moderne qui renaît de ses cendres.

L'exposition est consacrée au progrès par la science et la technologie. Avec plus de 41 millions de visiteurs nationaux et étrangers, elle connaît un franc succès. Parmi les sections nationales et commerciales et les pavillons présentant la Belgique et le reste du monde au public, il y a — à l'instar des précédentes expositions mondiales à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège — une section coloniale. La section coloniale se compose de sept pavillons thématiques aménagés par le gouvernement colonial, des entreprises et des congrégations missionnaires. Des dioramas, des films, des peintures murales, des cartes, des photos, des panneaux et des machines clinquantes montrent les prétendus progrès que la Belgique aurait apportés au Congo : éducation, soins de santé, services sociaux, industrie, culture moderne. Dans le même temps, le public peut découvrir le Congo et ses habitants. Ils peuvent y observer l'art congolais, des artisans au travail, un jardin tropical avec un village congolais, des groupes de danse, une chorale, etc. L'exposition présente un Congo primitif en voie

mission civilisatrice » et le trait d'union entre « les Blancs civilisés » et « les Noirs primitifs ». On leur donne le nom d'« évolués ». Ce statut est également en vigueur au Ruanda-Urundi, mais il y prend un accent ethnique puisque les Tutsi sont considérés comme plus civilisés que les Hutu, et sont déjà associés au pouvoir.

Les évolués revendiquent le droit d'être reconnus égaux en droit avec leurs colonisateurs. En 1952, un nombre réduit d'entre eux se voit attribuer, moyennant des conditions strictes d'octroi et des contrôles de leur mode de vie, la « carte d'Immatriculation ». Celle-ci doit garantir, au moins sur papier, un traitement plus égalitaire par rapport au blanc. Seuls les hommes y ont droit, mais leur famille donne une image de stabilité et d'« évolution civilisationnelle ». Un homme marié qui travaille, dont l'épouse est une excellente ménagère et dont les enfants sont scolarisés est l'illustration parfaite du modèle de vie à atteindre.

En dépit de leurs tentatives de s'élever au niveau des Belges blancs, les évolués restent toutefois des citoyens de seconde zone. **La bigoterie et le racisme de trop d'européens a bloqué de réels efforts de progrès et incontestablement engendré de très nombreuses frustrations, mais ils échappent alors au droit coutumier. Cela les conduit à remettre en cause la colonisation.** Pour eux, l'existence même des « évolués » montre la réussite de la mission civilisatrice coloniale devenue, dès lors, inutile. C'est à l'élite congolaise de reprendre cette charge aux « Hommes blancs ».

En résumé : le Congo belge est-il la « colonie modèle » présentée à l'Expo 58 ?

Colonie modèle n'est pas synonyme de colonie parfaite. D'avril à octobre 1958 a lieu au Heysel à Bruxelles la première exposition universelle d'envergure après la Seconde Guerre mondiale.

L'Expo 58 montre un monde moderne qui renaît de ses cendres. L'exposition est consacrée au progrès par la science et la technologie. Avec plus de 41 millions de visiteurs nationaux et étrangers, elle connaît un franc succès. Parmi les sections nationales et commerciales et les pavillons présentant la Belgique et le reste du monde au public, il y a — à l'instar des précédentes expositions mondiales à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège — une section coloniale.

La section coloniale se compose de sept pavillons thématiques aménagés par le gouvernement colonial, des entreprises et des congrégations missionnaires. Des dioramas, des films, des peintures murales, des cartes, des photos, des panneaux et des machines clinquantes montrent les progrès que la Belgique avait apportés au Congo : éducation, soins de santé, services sociaux, industrie, culture moderne. (*Remarque : « prétendus » et « aurait » : formulation tendancieuse qui trahit l'approche idéologique refusant de reconnaître les progrès objectivement réalisés.*)

de civilisation grâce à la Belgique.

À l'Expo 58, les autorités, les entreprises et les missions coloniales se targuent d'une soi-disant « colonie modèle », mais la réalité congolaise est différente. Le Congo belge perpétue la discrimination paternaliste et raciale inhérente au système colonial, continue d'utiliser des formes de violence et poursuit le travail forcé. Les conditions de travail restent souvent dures, les salaires sont très réduits et la Force publique est toujours le bras armé répressif du pouvoir colonial. La liberté d'expression et d'association de la population noire est bafouée. Ce n'est qu'après 1945 que la situation s'améliore quelque peu, du moins pour une poignée de Congolais et surtout au niveau matériel.

Le système colonial relègue la population noire à un rôle subalterne dans tous les domaines : elle n'a pas son mot à dire dans les décisions politiques et économiques importantes et est infantilisée par les colonisateurs blancs prétendant la prendre en charge et l'instruire.

Les frustrations d'une partie de la population congolaise vis-à-vis de ce système colonial inégal et oppressif émergent également lors de l'Expo 58. Certains artistes et artisans rentrent chez eux parce qu'ils ne veulent pas être exposés comme des animaux dans un zoo devant un public blanc qui les invective et leur lance de l'argent et des bananes pour susciter leurs réactions. Le Congolais « évolué » Antoine-Roger Bolamba, journaliste et écrivain, souhaite organiser une conférence internationale d'intellectuels et d'artistes africains dans le cadre du programme de l'Expo 58, mais elle sera interdite. Les guides, artistes, artisans, soldats, chanteurs et danseurs congolais et leurs familles — un peu moins de six cents personnes au total — qui travaillent et sont exhibés se plaignent régulièrement de leur salaire inférieur à celui des autres employés de l'expo. Ils critiquent également le strict règlement intérieur et leur isolement forcé au Centre d'accueil pour le personnel africain, érigé à côté du Musée royal du Congo belge de Tervuren (AfricaMuseum) pour les héberger. À cette époque, la propagande coloniale commence clairement à se fissurer.

2.5 États indépendants

Envisager l'indépendance

À partir des années 1950, la colonisation belge du Congo et du Ruanda-Urundi est soumise à une pression croissante. La communauté internationale est de plus en plus critique à l'égard de la colonisation. L'ONU, l'Union soviétique, les pays asiatiques ayant acquis leur indépendance après 1945 et, dans une moindre mesure, les États-Unis pointent du doigt les colonisateurs européens

Dans le même temps, le public peut découvrir le Congo et ses habitants. Ils peuvent y observer l'art congolais, des artisans au travail, un jardin tropical avec un village congolais, des groupes de danse, une chorale, etc. L'exposition présente un Congo de l'époque en voie de civilisation grâce à la Belgique. À l'Expo 58, les autorités, les entreprises et les missions coloniales se targuent d'une soi-disant « colonie modèle », mais la réalité congolaise est différente. Le Congo belge perpétue la discrimination paternaliste et raciale inhérente au système colonial. Les conditions de travail restent souvent dures, les salaires sont modestes et la Force publique est toujours le bras armé répressif du pouvoir colonial. La liberté d'expression et d'association de la population noire est bafouée. Ce n'est qu'en 1946 avec l'autorisation des syndicats que la situation s'améliore quelque peu, du moins pour certains Congolais et surtout au niveau matériel. **Les conditions de la vie coloniale ont pris beaucoup de temps à changer au Congo.**

Le système colonial relègue la population noire à un rôle d'exécutant dans tous les domaines : elle n'a pas son mot à dire dans les décisions politiques et économiques importantes, **tout comme c'est le cas pour les coloniaux . Elle vit sous le paternalisme des colonisateurs blancs prétendant la prendre en charge et l'instruire.**

Les frustrations d'une partie de la population congolaise vis-à-vis de ce système colonial inégal et oppressif émergent également lors de l'Expo 58. Certains artistes et artisans rentrent chez eux parce qu'ils ne veulent pas être exposés comme des animaux dans un zoo devant un public blanc qui les invective et leur lance de l'argent et des bananes pour susciter leurs réactions. Le Congolais « évolué » Antoine-Roger Bolamba, journaliste et écrivain, souhaite organiser une conférence internationale d'intellectuels et d'artistes africains dans le cadre du programme de l'Expo 58, mais elle sera interdite. Les guides, artistes, artisans, soldats, chanteurs et danseurs congolais et leurs familles — un peu moins de six cents personnes au total — qui travaillent et sont exhibés, se plaignent régulièrement de leur salaire inférieur à celui des autres employés de l'expo. Ils critiquent également le strict règlement intérieur et leur isolement forcé au Centre d'accueil pour le personnel africain, érigé à côté du Musée royal du Congo belge de Tervuren (Africa Museum) pour les héberger. À cette époque, la propagande coloniale commence clairement à se fissurer.

2.5. États indépendants

Envisager l'indépendance

La deuxième guerre mondiale a semé et renforcé les courants d'indépendance dans toutes les régions sous régime colonial, et bien évidemment en Afrique aussi.

À partir des années 1950, la colonisation belge du Congo et du Ruanda-Urundi est soumise à une pression croissante. **La pression interne résultait**

comme la Belgique. Des appels à une plus grande autonomie émanent également du Congo. Les colons blancs veulent avoir leur mot à dire dans l'administration de la colonie et l'élite noire des évolués réclame l'égalité des droits et remet de plus en plus en question la colonisation. Mais le gouvernement belge n'en démord pas : à en croire le discours officiel du ministère des Colonies, la Belgique a permis à ses colonies de réaliser d'énormes progrès et la population noire compte sur la mère patrie belge pour continuer sur sa lancée. Le voyage du roi Baudouin au Congo en 1955, parfaitement orchestré et mis en image par les services de propagande, entend symboliser cette représentation d'une colonisation idyllique, appréciée par les « indigènes » qui acclament de façon enthousiaste le jeune souverain.

Évoquer l'indépendance devient, pour le Congo belge, une réalité à la fin des années 1950 seulement, tant du côté belge que congolais. Bien que le sujet ait été considéré d'une manière ou d'une autre depuis de nombreuses décennies, on considère qu'elle ne devient concrète qu'avec la publication, en 1955 en néerlandais et en 1956 en français, du **Plan de 30 ans** pour l'émancipation politique de l'Afrique belge, rédigé par **Jef Van Bilsen**, ancien journaliste et professeur à l'« université coloniale » d'Anvers. Il y prône la formation de cadres congolais, et leur implication en politique, afin que l'émancipation de la colonie puisse être effectuée sur une durée de 30 ans, donc en 1985, sous la forme d'une union fédérale entre les deux pays. Les réactions politiques face au plan vont être contrastées : il est dénoncé comme anticolonialiste par des milieux politiques ou économiques dominants en Belgique, mais aussi considéré au Congo comme pas assez ambitieux.

Le Manifeste de conscience Africaine rédigé le 30 juin 1956 par un groupe d'« évolués » (voir plus loin « les évolués ») se prononce en faveur de l'émancipation prônée par Van Bilsen et de son agenda, mais réclame l'indépendance totale et effective, sans union fédérale avec la Belgique. De nombreux partis politiques congolais sont créés à un rythme effréné dans la seconde moitié des années

du fait que l'évolution politique n'avait pas suivi le développement économique et social. A quoi venaient se greffer les évolutions ailleurs dans le monde et envers les autres colonies. La communauté internationale est de plus en plus critique à l'égard de la colonisation. L'ONU, l'Union soviétique, les pays asiatiques ayant acquis leur indépendance après 1945 et, dans une moindre mesure, les États-Unis pointent du doigt malgré les abus qu'y subissent ses citoyens (*Paradoxe : le pays qui depuis des siècles abuse de ses citoyens d'origine africaine...*), **pointent du doigt les colonisateurs européens comme la Belgique.**

Des appels à une plus grande autonomie émanent également du Congo. Les colons blancs veulent avoir leur mot à dire dans l'administration de la colonie et l'élite noire des évolués réclame l'égalité des droits et remet de plus en plus en question la colonisation. Mais le gouvernement belge n'en démord pas : le discours officiel du ministère des Colonies continue à mettre en avant que la Belgique a permis à ses colonies de réaliser d'énormes progrès et que la population noire compte sur la mère patrie belge pour continuer sur sa lancée. Le voyage du Roi Baudouin au Congo en 1955, parfaitement orchestré et mis en image par les services de propagande, entend symboliser cette représentation d'une colonisation idyllique, appréciée par les « indigènes » qui acclament de façon enthousiaste le jeune souverain. **Pourtant c'est bien le Roi Baudouin qui revient de ce voyage avec la conviction profonde qu'il faut accélérer et intensifier les mesures d'égalité et d'émancipation, de participation des Congolais à la gestion des affaires. Il plaide pour une émancipation au sein d'une communauté belgo-congolaise. Pour le Congo belge, évoquer l'indépendance devient seulement une réalité à la fin des années 1950 tant du côté belge que congolais.** Bien que le sujet ait été considéré d'une manière ou d'une autre depuis de nombreuses décennies, on estime qu'elle ne devient concrète qu'avec la publication, en 1955 en néerlandais et en 1956 en français, du Plan de 30 ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge, rédigé par Jef Van Bilsen, ancien journaliste et professeur à l'université coloniale d'Anvers. Il y prône la formation de cadres congolais, et leur implication en politique, afin que l'émancipation de la colonie puisse être effectuée sur une durée de 30 ans, donc en 1985, sous la forme d'une union fédérale entre les deux pays. Les réactions politiques face au plan vont être contrastées : il est dénoncé comme anticolonialiste par des milieux politiques ou économiques dominants en Belgique, mais aussi considéré au Congo comme pas assez ambitieux.

Au sein de l'Eglise catholique, les jeunes prêtres congolais initient dès 1952 une réflexion systématique sur l'émancipation du Congo. En réaction, au plan Van Bilsen, une déclaration des évêques du Congo belge et du Ruanda Urundi,

1950, surtout à partir de 1958. L'un d'eux, l'**Alliance des Bakongo** (ABAKO), réagit par un contre-manifeste qui réclame l'indépendance totale et immédiate. Ces trois textes vont nourrir la réflexion, mais aussi ouvrir les yeux d'une partie de la population qui va militer pour cette autonomie de manière forte, jusqu'à provoquer des émeutes réprimées dans le sang en janvier 1959. Les émeutes accélèrent le processus d'indépendance. Pour tenter de calmer les esprits, le roi Baudouin prononce un discours à la radio le 13 janvier, dans lequel il annonce une indépendance « sans attermoiements funestes », mais aussi « sans précipitation inconsidérée ». Ces événements vont cependant précipiter la tenue des négociations dites des « **Tables rondes** » de Bruxelles. Une première conférence est tenue en janvier et février 1960. Elle met face à face tous les partis politiques congolais d'un côté, et les autorités belges et les trois partis politiques traditionnels belges de l'autre (chrétiens, libéraux et socialistes). Les modalités de l'indépendance sont fixées. La date retenue est le 30 juin 1960, soit seulement quatre mois plus tard. La conférence décide également de la future structure politique du Congo indépendant — à l'instar de la Belgique, le Congo deviendra un État unitaire avec une démocratie parlementaire — et de la tenue d'élections générales en mai.

Lors d'une deuxième table ronde fin avril-début mai 1960, les négociateurs belges proposent de créer un fonds de développement avec les actions du gouvernement colonial dans les grandes entreprises concessionnaires dominant l'économie congolaise. Le fonds serait géré par la Belgique et le Congo. Avec cette proposition, le gouvernement belge tente de maintenir autant que possible son contrôle sur l'économie congolaise. Les négociateurs congolais ne font pas confiance à leurs homologues belges et refusent.

En l'absence d'accord, la séparation économique entre la Belgique et le Congo est chaotique et fixée en dernière minute par un certain nombre de lois et décisions de la Belgique hypothéquant la solidité économique et financière du Congo indépendant. Deux semaines avant l'indépendance, les entreprises coloniales ont la possibilité de demander le statut belge pour se soustraire plus facilement au contrôle congolais. Trois jours avant le

signée le 29 juin 1956 à l'instigation du futur Cardinal Malula soutient que l'émancipation de la colonie était légitime. Puis intervient le Manifeste de conscience Africaine publié le 30 juin 1956 par un groupe d' « évolués » (voir plus loin « les évolués »), qui se prononce en faveur de l'émancipation prônée par Van Bilsen et de son agenda, mais réclame l'indépendance totale et effective sans union fédérale avec la Belgique. De nombreux partis politiques congolais sont créés à un rythme effréné dans la seconde moitié des années 1950, surtout à partir de 1958. L'un d'eux, l'**Alliance des Bakongo** (ABAKO), réagit par un contre-manifeste qui réclame l'indépendance totale et immédiate. Ces trois textes vont nourrir la réflexion, mais aussi ouvrir les yeux d'une partie de la population qui va militer pour cette autonomie de manière forte, jusqu'à provoquer des émeutes réprimées à Léopoldville dans le sang en janvier 1959. Les émeutes accélèrent le processus d'indépendance. Pour tenter de calmer les esprits et face aux hésitations du gouvernement Belge, le roi Baudouin prononce un discours à la radio le 13 janvier, dans lequel il annonce une indépendance « sans attermoiements funestes », mais aussi « sans précipitation inconsidérée ». Ces événements vont cependant

(Ce mot 'cependant' est délibérément superflu : le Roi Baudouin était notoirement acquis à l'idée octroyer l'indépendance au Congo) précipiter la tenue des négociations dites des « Tables rondes » de Bruxelles. Une première conférence est tenue en janvier et février 1960. Elle met face à face tous les partis politiques congolais d'un côté, et les autorités belges et les trois partis politiques traditionnels belges de l'autre (chrétiens, libéraux et socialistes). Les modalités de l'indépendance sont fixées. La date retenue est le 30 juin 1960, soit seulement quatre mois plus tard. La conférence décide également de la future structure politique du Congo indépendant — à l'instar de la Belgique, le Congo deviendra un État unitaire avec une démocratie parlementaire — et de la tenue d'élections générales en mai.

Lors d'une deuxième table ronde fin avril-début mai 1960, les négociateurs belges proposent de créer un fonds de développement avec les actions du gouvernement colonial dans les grandes entreprises concessionnaires dominant l'économie congolaise. Le fonds serait géré par la Belgique et le Congo. Avec cette proposition, le gouvernement belge veut signifier sa volonté de continuer à contribuer au développement de l'économie Congolaise et à assister le nouvel Etat au maintien d'un équilibre de ses finances, de garder autant que possible son contrôle sur l'économie congolaise. Les négociateurs congolais ne font pas confiance à leurs homologues belges et refusent.

En l'absence d'accord, la séparation économique entre la Belgique et le Congo est chaotique et fixée en dernière minute par un certain nombre de lois et décisions de la Belgique affectant la solidité économique et financière du Congo indépendant. Deux semaines avant l'indépendance, les

30 juin, une loi belge dissout les entreprises concessionnaires coloniales, faisant perdre au gouvernement congolais sa position prépondérante dans le conseil d'administration de celles-ci. Il n'y a pas encore de solution à l'endettement astronomique accumulé au fil des ans par le gouvernement colonial pour investir dans le développement économique et social du Congo belge. Elle n'arrive que quelques années plus tard, lorsque le Congo indépendant cède et assume une grande partie des dettes coloniales, prenant ainsi un départ difficile sur le plan financier.

Premières élections

En décembre 1957, les toutes premières élections de l'histoire du pays ont lieu au Congo belge. Elles sont encore très restreintes puisqu'il s'agit d'un suffrage communal limité à trois grandes agglomérations du pays, la capitale Léopoldville (Kinshasa), Elisabethville (Lubumbashi) et Jadotville (Likasi). Sous prétexte de ne pas importer

entreprises coloniales ont la possibilité de demander le statut belge pour se soustraire plus facilement au contrôle congolais. Trois jours avant le 30 juin, une loi belge dissout les entreprises concessionnaires coloniales, faisant perdre au gouvernement congolais sa position prépondérante dans le conseil d'administration de celles-ci. **Le gouvernement Belge avait prévu une aide financière de 2,7 mia BEF au Congo pour équilibrer son budget de 1960 et une aide de 5 mia BEF en 1961, mais les développements chaotiques de l'indépendance n'ont pas permis de matérialiser cette aide. Et l'endettement de 44 milliards de BEF/FC accumulé au fil des ans par le gouvernement colonial pour investir dans le développement économique et social du Congo belge reste en suspens. Cet endettement résultait de la croissance rapide des dépenses d'investissement mais était normalement compensé par une balance commerciale très bénéficiaire. C'est la fuite massive de capitaux dans la 2ème moitié des années 50, elle-même résultant de l'insécurité liée à l'avenir qui a posé problème. Après la normalisation en 1963 des relations diplomatiques interrompues en 1960, un règlement du contentieux belgo-congolais né après l'indépendance intervient en 1965, réglant les matières financières en suspens : le portefeuille des entreprises coloniales est transféré au Congo et un Fonds Belgo-Congolais d'amortissement et de gestion est constitué spécialement avec une dotation annuelle de 510 millions de BeF pour assumer, sur une période de quarante ans, l'amortissement de la dette publique contractée par le Congo belge. L'accord prévoit que le Congo indépendant assume les dettes coloniales internes en FC, tandis que la Belgique assume la charge en devises des dettes coloniales garanties. L'arrangement de partage pour la dette en devises non garantie est convenu à 300 mio BEF pour le Congo et 210 mio BEF pour la Belgique). Quant aux paiements effectifs : le Congo n'a pas honoré ses engagements en francs congolais auprès des institutions congolaises, tandis que les engagements du Congo au Fonds n'ont été honorés que de 1965 à 1971 au lieu des quarante années. Après cela, c'est la Belgique qui a assuré l'intégralité de la dotation annuelle du Fonds. En 1977, les compétences et les moyens de ce Fonds ont fait l'objet d'une mise à jour, notamment pour indemniser les citoyens spoliés par la zairianisation. Dans les faits, le Zaïre de Mobutu n'a rien payé pour indemniser les Belges zairianisés, pas plus que pour la plupart des nombreux prêts d'Etat à Etat octroyés à taux concessionnels pour des investissements durables par la Belgique. Ceux-ci ont fait l'objet de mesures belges d'effacement de dettes dans les années 90.**

Premières élections

dans la colonie le paysage politique conflictuel de Belgique, les **partis politiques** y sont interdits de représentation. Tous les hommes, quelle que soit leur couleur de peau, peuvent se présenter et voter. Les femmes, elles, n'ont pas le droit de vote, mais peuvent figurer sur les listes. Trois seulement se présentent, deux Blanches et une Congolaise, et seule cette dernière est élue. **Joseph Kasa-Vubu** devient l'un des premiers bourgmestres noirs du Congo, à la tête de la commune de Dendale (faisant partie de Léopoldville, la capitale). En 1959, un second scrutin communal est organisé dans d'autres villes, mais est boycotté par les partis congolais naissants.

Les premières **élections générales**, en vue de préparer l'indépendance, ont lieu dans tout le pays en mai 1960, soit très peu de temps avant la date choisie pour celle-ci. Beaucoup de promesses électorales faites par les candidats sont difficilement réalisables sur le court terme : on promet, par exemple, à la population l'électricité et l'eau courante. D'autres promesses font écho au sentiment d'injustice ressenti par une grande partie de la population noire. Certains candidats veulent ainsi réquisitionner les maisons des Blancs, et même parfois leurs femmes. Les résultats du scrutin donnent le Mouvement national congolais (MNC) de **Patrice Lumumba** en tête, mais le parlement national est fortement fragmenté, et une multitude de partis sont représentés dans les assemblées provinciales. Le court délai entre le scrutin et l'indépendance souligne le manque de prévoyance des autorités belges et ils alimentent le débat avancé par certains acteurs ou observateurs qui avancent l'argument selon lequel la Belgique aurait accordé trop tôt cette indépendance. Cette précipitation est due à plusieurs facteurs parmi lesquels le contexte international favorable à la décolonisation, la pression des leaders congolais, ou encore la crainte de violences similaires à celles des émeutes de 1959.

Indépendance chaotique

Le 30 juin 1960, le Congo devient donc **indépendant**. Patrice Lumumba est Premier

En décembre 1957, les toutes premières élections de l'histoire du pays ont lieu au Congo belge. Elles sont encore très restreintes puisqu'il s'agit d'un suffrage communal limité à trois grandes agglomérations du pays, la capitale Léopoldville (Kinshasa), Élisabethville (Lubumbashi) et Jadotville (Likasi). Sous prétexte de ne pas importer dans la colonie le paysage politique conflictuel de Belgique, les partis politiques y sont interdits de représentation. Tous les hommes, quelle que soit leur couleur de peau, peuvent se présenter et voter. Les femmes, elles, n'ont pas le droit de vote, mais peuvent figurer sur les listes (**le droit des votes n'avait été octroyé aux femmes en Belgique qu'en juin 1949**). Trois seulement se présentent, deux Blanches et une Congolaise, et seule cette dernière est élue. Joseph Kasa-Vubu devient l'un des premiers bourgmestres noirs du Congo, à la tête de la commune de Dendale (faisant partie de Léopoldville, la capitale). En 1959, un second scrutin communal est organisé dans d'autres villes, mais est boycotté par les partis congolais naissants. Les premières élections générales, en vue de préparer l'indépendance, ont lieu dans tout le pays en mai 1960, soit très peu de temps avant la date choisie pour celle-ci. Beaucoup de promesses électorales faites par les candidats sont difficilement réalisables sur le court terme : on promet, par exemple, à la population l'électricité et l'eau courante (*les choses n'ont guère changé aujourd'hui...*). D'autres promesses font écho au sentiment d'injustice ressenti par une grande partie de la population noire. Certains candidats veulent ainsi s'emparer des maisons des Blancs, et même parfois de leurs femmes. Les résultats du scrutin donnent le Mouvement national congolais (MNC) de Patrice Lumumba en tête, mais non majoritaire, le parlement national est fortement fragmenté, et une multitude de partis sont représentés dans les assemblées provinciales. Le court délai entre le scrutin et l'indépendance souligne le manque de prévoyance des autorités belges et ils alimentent le débat avancé par certains acteurs ou observateurs qui avancent l'argument selon lequel la Belgique aurait accordé trop tôt cette indépendance. Cette précipitation est due à plusieurs facteurs parmi lesquels le contexte international favorable à la décolonisation, la pression des leaders congolais qui exigent l'indépendance immédiate, ou encore la crainte de violences similaires à celles des émeutes de 1959. **La décision du gouvernement Belge d'octroyer l'indépendance aux dirigeants congolais dans le contexte international polarisé par la guerre froide était une sage décision : seule une collaboration harmonieuse entre les deux pays, entre le pouvoir colonial et les administrés permettait de poursuivre une transition. Or les conditions n'étaient plus réunies et aurait entraîné la Belgique dans une guerre meurtrière, sans issue, souillant ainsi notre image et anéantissant les acquis de progrès et de**

ministre. Le président Joseph Kasa-Vubu a un rôle politique plus modeste en tant que chef d'État. Les célébrations sont marquées par le contraste entre le discours prononcé par le roi Baudouin, présent à Léopoldville, qui vante les mérites du « génie de Léopold II » et les apports de la gestion coloniale, et le discours de Patrice Lumumba, qui souligne les méfaits de la colonisation pour le peuple congolais. Cette critique lancée par Lumumba va contribuer à le diaboliser davantage aux yeux des autorités et d'une partie de la population belge.

Quelques jours plus tard, les 4 et 5 juillet, plusieurs régiments de la Force publique se mutinent, principalement à cause du mécontentement provoqué par le maintien des officiers belges comme cadres de l'armée et leur situation concrète, qui demeure inchangée. La situation dégénère rapidement, des Blancs sont pris pour cible, de nombreux cas de viols sont recensés, ainsi que plusieurs dizaines de morts à travers tout le pays. La panique s'empare rapidement de la population occidentale encore sur place, des évacuations massives ont lieu et la Belgique décide, unilatéralement, de déployer ses forces, officiellement pour protéger les Belges sur place, mais aussi dans la pratique pour préserver ses intérêts économiques. Le gouvernement congolais souligne que cette action est une agression de la part d'un pays étranger et mène l'affaire devant les Nations Unies, qui envoient ensuite les Casques bleus. En pleine crise politique et diplomatique, les Belges vont finir par se retirer, notamment sous la pression de l'ONU.

Le 11 juillet, la province du **Katanga** profite du chaos pour proclamer unilatéralement son indépendance, sous la direction de **Moïse Tshombé**. Elle est suivie, quelques semaines plus tard, par la province du Sud-Kasaï. L'affrontement militaire entre les provinces sécessionnistes et les troupes du gouvernement régulier ainsi que celles de l'ONU va durer trois ans. Début septembre 1960, la Belgique et les États-Unis, qui dès le début veulent écarter Lumumba du pouvoir, incitent d'abord le président Kasa-Vubu, puis le colonel Mobutu à mettre hors-jeu le Premier ministre légitime. Mobutu le fait arrêter, puis (avec le soutien de certaines autorités belges) le livre aux autorités katangaises, qui l'assassinent le 17 janvier 1961. **La Commission d'enquête parlementaire belge de 2001** a conclu à la responsabilité morale de certains membres du gouvernement belge et d'autres acteurs belges dans les circonstances qui ont mené à l'assassinat du Premier ministre congolais. Cet événement va profondément marquer la société congolaise, et ériger Lumumba en figure mythique de la lutte pour l'indépendance africaine et de l'anticolonialisme. Durant son très court mandat à la tête du pays (moins de trois mois), il s'est heurté à l'opposition constante de ses rivaux et ennemis politiques, dont les autorités belges, et ces déboires ont précisément

réalisations au Congo Belge. Les leçons reçues par les autres puissances coloniales ont été entendues : Pays Bas en Indonésie, France en Indochine et Algérie, Royaume Uni en Inde et au Kenya...

Indépendance chaotique

Le 30 juin 1960, le Congo devient donc indépendant. Patrice Lumumba est Premier ministre. Le président Joseph Kasa-Vubu a un rôle politique plus modeste en tant que chef de l'État. Les célébrations sont marquées par le contraste entre le discours prononcé par le roi Baudouin, présent à Léopoldville, qui vante les mérites du « génie de Léopold II » et les apports de la gestion coloniale, et le discours de Patrice Lumumba, qui souligne les méfaits de la colonisation pour le peuple congolais. Cette critique lancée par Lumumba va contribuer à le diaboliser davantage aux yeux des autorités et d'une partie de la population belge.

Quelques jours plus tard, les 4 et 5 juillet, plusieurs unités de la Force publique se mutinent, principalement à cause du mécontentement provoqué par le maintien des officiers belges comme cadres de l'armée et leur situation concrète, qui demeure inchangée. La situation dégénère rapidement, des Blancs sont pris pour cible, de nombreux cas de viols sont recensés, ainsi que plusieurs dizaines de morts à travers tout le pays. La panique s'empare rapidement de la population occidentale encore sur place, des évacuations massives ont lieu et la Belgique décide, unilatéralement, de déployer ses forces, officiellement pour protéger les Belges sur place, mais aussi dans la pratique pour préserver ses intérêts économiques. Le gouvernement congolais souligne que cette action est une agression de la part d'un pays étranger et porte l'affaire devant les Nations Unies, qui envoient ensuite les Casques bleus. En pleine crise politique et diplomatique, les Belges vont finir par se retirer, notamment sous la pression de l'ONU.

Le 11 juillet, la province du Katanga profite du chaos pour proclamer unilatéralement son indépendance, sous la direction de Moïse Tshombé. Elle est suivie, quelques semaines plus tard, par la province du Sud-Kasaï. L'affrontement militaire entre les provinces sécessionnistes et les troupes du gouvernement central ainsi que celles de l'ONU va durer trois ans. Début septembre 1960, la Belgique et les États-Unis, qui dès le début veulent écarter le Premier ministre et Ministre de la Défense Patrice Lumumba du pouvoir, incitent d'abord le président Kasa-Vubu, puis le colonel Mobutu à mettre hors-jeu le Premier ministre légitime. Mobutu le fait arrêter, puis (avec le soutien de certaines autorités belges) le livre aux autorités katangaises, qui l'assassinent le 17 janvier 1961. La Commission d'enquête parlementaire belge de 2001 a conclu à la

contribué à forger l'image héroïque qui est toujours la sienne auprès d'une grande partie de la population congolaise actuelle. Certains pourtant, notamment une partie des anciens coloniaux, persistent à le tenir pour responsable du désastre postindépendance : pour eux, Lumumba est une figure largement négative. C'est cette même image qu'a voulu donner la propagande occidentale de l'époque en le taxant de communiste proche de l'URSS. Cette accusation, antérieure à son accession au pouvoir le 30 juin 1960, est non-fondée ; mais le fait que Lumumba (de concert avec Kasa-Vubu) lance un appel à l'aide des Soviétiques, en tant que Premier ministre dépité par le manque de soutien de la part des occidentaux lorsqu'éclate la crise congolaise, donne à ce moment une certaine crédibilité à cette réputation. L'image de Lumumba est donc, aujourd'hui encore, soit largement héroïsée, soit largement diabolisée, et souvent mise en opposition avec celle de Léopold II.

L'assassinat de Lumumba et les sécessions vont empirer le conflit sur place, et trancher les positions des deux camps dans la Guerre froide. Les Lumumbistes entrent en rébellion contre le gouvernement congolais de Kasa-Vubu, et sont soutenus par l'URSS, la Chine et Cuba qui leur envoient de l'armement et les forment au combat. Les puissances occidentales vont, elles, maintenir leur soutien militaire et économique aux autorités de Léopoldville. En 1965, alors que les rebelles sont largement en déroute face au général **Mobutu**, chef des forces armées congolaises, des cellules de résistance vont se former sous la direction de **Laurent-Désiré Kabila**, qui évincera Mobutu du pouvoir plus de trente ans plus tard. En novembre 1965, Mobutu prend le pouvoir par un coup d'État, marquant ainsi le début de sa longue dictature.

Les rapatriés belges

En 1960, des milliers de Belges quittent le **Congo** dans la précipitation. Pour certains, le retour est un choix, pour d'autres une obligation professionnelle. Certains employés de l'administration coloniale doivent revenir à Bruxelles s'ils veulent continuer leur carrière. Beaucoup n'imaginent pas un instant passer leur vie ailleurs qu'au Congo, car ils considèrent ce pays comme leur patrie, certains y

responsabilité morale de certains membres du gouvernement belge et d'autres acteurs belges dans les circonstances qui ont mené à l'assassinat du Premier ministre congolais. Cet événement va profondément marquer la société congolaise, et ériger Lumumba en figure mythique de la lutte pour l'indépendance africaine et de l'anticolonialisme. Durant son très court mandat à la tête du pays (moins de trois mois), il s'est heurté à l'opposition constante de ses rivaux et ennemis politiques congolais, mais aussi des autorités belges, et ces déboires ont précisément contribué à forger l'image héroïque qui est toujours la sienne auprès d'une grande partie de la population congolaise actuelle. **Ce sont paradoxalement ses principaux ennemis congolais -et commanditaires de son assassinat- qui ont utilisé son aura pour en faire un héros national.** Certains pourtant, notamment une partie des anciens coloniaux, persistent à le tenir pour responsable du désastre postindépendance : pour eux, Lumumba est une figure largement négative. C'est cette même image qu'a voulu donner la propagande occidentale de l'époque en le taxant de communiste proche de l'URSS. Cette accusation, antérieure à son accession au pouvoir le 30 juin 1960, est controversée ; mais le fait que Lumumba (de concert avec Kasa-Vubu) lance un appel à l'aide des Soviétiques -et qui répondent par l'envoi d'avions avec leurs équipages-, en tant que Premier ministre dépité par le manque de soutien de la part des occidentaux lorsqu'éclate la crise congolaise, donne une certaine crédibilité à cette réputation. **Le fait que les opposants communistes à Kasa-Vubu, Mobutu et Tshombe se soient réclamés de Lumumba, tels le Vice Premier Ministre pro soviétique de Lumumba, Antoine Gizenga (fondateur de l'éphémère sécession de la « République libre du Congo » en 1961) et le Ministre de l'Education pro chinois de Lumumba, Pierre Mulele, leader de la rébellion des Simbas) a encore renforcé cette image de Lumumba qui est aujourd'hui , soit largement héroïsée, soit largement diabolisée, et souvent mise en opposition avec celle de Léopold II.**

L'assassinat de Lumumba et les sécessions vont empirer le conflit sur place, et trancher les positions des deux camps dans la Guerre froide. Les Lumumbistes entrent en rébellion contre le gouvernement congolais de Kasa-Vubu, et sont activement soutenus par l'URSS, la Chine et Cuba qui leur envoient de l'armement et les forment au combat. Les puissances occidentales vont, elles, maintenir leur soutien militaire et économique aux autorités de Léopoldville. En 1965, alors que les rebelles sont largement en déroute face au général Mobutu, chef des forces armées congolaises, des cellules de résistance vont se former sous la direction de Laurent-Désiré Kabila, qui évincera Mobutu du pouvoir plus de trente ans plus tard. En novembre 1965, Mobutu prend le pouvoir par un coup d'État, marquant ainsi le début de sa longue

sont nés et y ont construit leur vie, leur famille, leur maison et leur profession. Ces mêmes choix doivent être faits par les Belges présents au Ruanda-Urundi en 1962. Pourtant, une vague de rapatriements va déferler sur la Belgique après que les troubles postindépendance ont fait plusieurs dizaines de victimes parmi les civils belges. Les premières à être évacuées sont les femmes accompagnées de leurs enfants, grâce à un pont aérien d'urgence mis en place par la Sabena. La crainte due aux viols et violences sexuelles va pousser des centaines de femmes belges à tout abandonner pour rentrer, souvent suivies de près par les hommes. Tout au long des cinq années qui suivent, les Belges restants vont être la cible **d'actions violentes** de la part des protagonistes du conflit.

Le traumatisme des coloniaux revenus au pays reçoit beaucoup d'attention en Belgique, jusqu'à maintenant. Mais comme c'est souvent le cas dans l'histoire coloniale, la dimension proprement congolaise de cette histoire est souvent oubliée. Il est important de souligner que le chaos et les conflits des cinq premières années suivant l'indépendance ont fait beaucoup plus de victimes congolaises.

Une fois rapatriés, ces anciens coloniaux vont devoir s'adapter ou se **réadapter** à la vie en Belgique : retrouver un emploi, un logement, reconstruire une vie après des épreuves souvent traumatisantes. Certains vont pouvoir bénéficier du statut de victimes de guerre pour obtenir une aide de l'État. D'autres seront intégrés à « l'aide au développement » qui se met alors administrativement en route et deviendront « coopérants », très souvent au Zaïre (dénomination du Congo entre 1971 en 1997). Aujourd'hui, beaucoup d'anciens coloniaux se sont regroupés au sein d'ASBL ayant pour objectif de partager la **mémoire** de leur expérience, mais aussi parfois de faire pression sur les pouvoirs publics pour prendre en compte leur avis sur les questions liées au souvenir de la colonisation, comme le font des associations de la diaspora.

Du Zaïre de Mobutu à la RDC

En 1965, **Joseph-Désiré Mobutu**, chef de l'Armée nationale congolaise (qui a remplacé la Force publique) organise un coup d'État qui le place au pouvoir pour trois décennies. Petit à petit, il construit une dictature impitoyable et instaure un véritable **culte de sa personne**.

Aucune opposition n'est tolérée, la corruption est massive, et la rupture avec le passé colonial se traduit dans la « **zaïrianisation** ». Dans les années 1970, avec ce mouvement politique, économique et culturel, il veut effacer les traces de ce passé colonial : le Congo devient le Zaïre, les noms

dictature.

Les rapatriés belges

En 1960, des milliers de Belges quittent le Congo dans la précipitation. Pour certains, le retour est un choix, pour d'autres une obligation professionnelle. Certains employés de l'administration coloniale doivent revenir à Bruxelles s'ils veulent continuer leur carrière. Beaucoup n'imaginent pas un instant passer leur vie ailleurs qu'au Congo, car ils considèrent ce pays comme leur patrie, certains y sont nés et y ont construit leur vie, leur famille, leur maison et leur profession. Ces mêmes choix doivent être faits par les Belges présents au Ruanda-Urundi en 1962. Pourtant, une vague de rapatriements va déferler sur la Belgique après que les troubles post indépendance ont fait plusieurs dizaines de victimes parmi les civils belges. Les premières à être évacuées sont les femmes accompagnées de leurs enfants, grâce à un pont aérien d'urgence mis en place par la Sabena. **Les cas** de viols et de violences sexuelles vont pousser des centaines de femmes belges à tout abandonner pour rentrer, souvent suivies de près par les hommes. Tout au long des cinq années qui suivent, les Belges restants vont être la cible d'actions violentes de la part des protagonistes du conflit.

Le traumatisme des coloniaux revenus au pays reçoit beaucoup d'attention en Belgique. ., jusqu'à maintenant. Mais comme c'est souvent le cas dans l'histoire coloniale, la dimension proprement congolaise de cette histoire est souvent oubliée. Il est important de souligner que le chaos et les conflits des cinq premières années suivant l'indépendance ont fait beaucoup plus de victimes congolaises **du fait des rivalités entre leaders politiques congolais, attisées par les divisions « tribales », et la polarisation provoquée par la guerre froide avec les tentatives soviétiques et chinoises de s'implanter dans le Congo post colonial.**

Une fois rapatriés, ces anciens coloniaux vont devoir s'adapter ou se réadapter à la vie en Belgique : retrouver un emploi, un logement, reconstruire une vie après des épreuves souvent traumatisantes. Certains vont pouvoir bénéficier du statut de victimes de guerre pour obtenir une aide de l'État. D'autres seront intégrés à « l'aide au développement » qui se met alors administrativement en route et deviendront des« coopérants », très souvent au Zaïre (dénomination du Congo entre 1971 en 1997). Aujourd'hui, beaucoup d'anciens coloniaux se sont regroupés au sein d'ASBL ayant pour objectif de partager la mémoire de leur expérience, mais aussi parfois de faire pression sur les pouvoirs publics pour prendre en compte leur avis sur les questions liées au souvenir de la colonisation, comme le font des associations de la diaspora

Du Zaïre de Mobutu à la RDC

En 1965, Joseph-Désiré Mobutu, chef de l'Armée nationale congolaise (qui a remplacé la Force

des villes sont changés, tous les Zaïrois doivent abandonner leurs noms de baptême occidentaux pour prendre des noms dits zaïrois, une nouvelle monnaie est introduite, de nombreuses entreprises privées sont nationalisées, et même l'habillement est réglementé : on abandonne le costume-cravate occidental pour « l'abacost » (compression de « à bas le costume »), sorte de veste sans col ni cravate, inspiré du « col Mao » chinois. C'est une révolution identitaire imposée et aliénante, qui entend changer tout le système.

Mobutu, autoproclamé maréchal, va imposer son **parti unique**, le Mouvement populaire de la Révolution, et liquider ses rivaux. En 1968, par exemple, il promet la grâce à Pierre Mulele, l'un des leaders de la rébellion lumumbiste, mais profite de son retour pour l'arrêter, le faire torturer et exécuter en public. Son **enrichissement personnel** est important. Mobutu pille les caisses de l'État et vit dans le faste de ses résidences, tandis que le peuple congolais souffre de la pauvreté extrême. Il est néanmoins soutenu par beaucoup de pays occidentaux qui espèrent profiter économiquement et politiquement de sa présence à la tête du pays, et le voient comme un rempart contre la propagation du communisme en Afrique. Il va toutefois faire face à l'opposition d'une partie de la classe politique, même dans son propre camp. Parmi ces opposants, c'est le rebelle exilé de longue date **Laurent-Désiré Kabila** qui finira par avoir raison du dictateur. L'église congolaise critique également Mobutu et s'oppose à lui.

Dans les années 1990, le Zaïre fait face à la crise des réfugiés rwandais qui suit le génocide (voir « le génocide du Rwanda ») qui entraîne des violences, l'économie est au plus bas, Mobutu est gravement malade, et Kabila en profite pour envahir le pays en 1996 avec le soutien du nouveau pouvoir rwandais notamment. Ce conflit entre nations, rebelles et milices de part et d'autre est appelé la **Première guerre du Congo**. En 1997, Mobutu s'enfuit et meurt en exil, mettant un terme

publique) organise un coup d'État qui le place au pouvoir pour trois décennies. Petit à petit, il construit une dictature impitoyable et instaure un véritable culte de sa personne **tout en ruinant complètement le pays par un système de kleptocratie systématique touchant à toutes les institutions, les sources de richesses, et abandonnant les secteurs de base pour la population à l'aide extérieure.**

Aucune opposition n'est tolérée, la corruption est massive, et la rupture avec le passé colonial se traduit dans la « zaïrianisation ». Dans les années 1970, avec ce mouvement politique, économique et culturel, il prétend effacer les traces de ce passé colonial **pour maquiller et justifier sa mainmise personnelle sur le pays**: le Congo devient le Zaïre, les noms des villes sont changés, tous les Zaïrois doivent abandonner leurs noms de baptême occidentaux pour prendre des noms dits zaïrois - **cet aspect de l' « authenticité » cache mal une volonté de marginaliser l'Eglise catholique qui se positionne comme la principale force défendant le peuple contre sa dictature et sa corruption sans limites**- , une nouvelle monnaie est introduite, de nombreuses entreprises privées sont nationalisées **en principe, mais dans les faits sont cédées ou mises sous la coupe personnelle de Mobutu, sa famille et ses proches alliés**, et même l'habillement est réglementé : on abandonne le costume-cravate occidental pour « l'abacost » (compression de « à bas le costume »), sorte de veste sans col ni cravate, inspiré du « col Mao » chinois. C'est une révolution identitaire imposée et aliénante, qui entend changer tout le système. Mobutu (*ne s'est pas encore autoproclamé Maréchal à ce moment là*) va imposer son parti unique en 1966, le Mouvement populaire de la Révolution, et liquider ses rivaux. En 1968, par exemple, il promet la grâce à Pierre Mulele, l'un des leaders pro-chinois de la rébellion lumumbiste de 1964, mais profite de son retour pour l'arrêter, le faire torturer et exécuter en public. **Mobutu s'autoproclame Maréchal en 1982**, pille les caisses de l'État et vit dans le faste de ses résidences au Congo et en Europe, tandis que le peuple congolais sombre dans la pauvreté extrême. **Dans le contexte de la « guerre froide »**, il est néanmoins encore soutenu par beaucoup de pays occidentaux qui espèrent profiter économiquement et politiquement de sa présence à la tête du pays, et le voient comme un rempart contre la propagation du communisme en Afrique. **La Belgique prend la tête d'un mouvement international pour rompre avec le régime de Mobutu en 1991 après les massacres d'étudiants à Lubumbashi et ne va plus chercher à normaliser les relations avec son régime moribond, en proie à des pillages, à un effondrement généralisé des institutions et de l'économie. Proche des souffrances de la population, l'Eglise catholique congolaise se place en tête de l'opposition au régime de Mobutu. Même dans son propre camp la classe**

à plus de 30 ans de dictature. Kabila devient président et rebaptise le Zaïre en Congo. En 1998, après un peu plus d'un an, certains de ses anciens alliés, qui ont aidé à le mettre au pouvoir, se tournent contre lui, suscitent de nouvelles rébellions et prennent le contrôle d'une grande partie du pays. Kabila est notamment soutenu par l'Angola et le Zimbabwe, les rebelles par l'Ouganda et le Rwanda: c'est la **Seconde guerre du Congo**, la plus grande guerre entre nations de l'histoire de l'Afrique contemporaine. Laurent-Désiré Kabila est assassiné en 2001. Son fils Joseph Kabila devient Président (non élu) et s'engage dans le « **dialogue intercongolais** » qui aboutit le 19 avril 2002 à l'Accord de Paix de Sun City (Afrique du Sud) qui instaure un régime de transition basé sur le partage du pouvoir. Joseph Kabila est élu Président en 2006. Il est le deuxième président élu par le peuple depuis l'indépendance. La légitimité de son élection est cependant contestée. Son pouvoir autoritaire est également décrié tant par les organisations humanitaires que par les opposants politiques et la communauté internationale. Après un processus électoral chaotique, l'opposant Félix Tshisekedi lui succède à la tête du pays en 2019, mais les accusations de fraude et d'accords secrets avec Kabila entachent ce qui devait être la première passation de pouvoir pacifique au Congo.

Le génocide au Rwanda

politique comprend qu'il n'y a plus d'espoir de reprise.

En 1994, le Zaïre proche allié du régime Habyarimana accepte d'héberger les fuyards hutus en déroute face à l'avancée du FPR et fait face à la crise des réfugiés rwandais qui suit le génocide (voir « le génocide du Rwanda ») qui entraîne des violences alors que l'économie est au plus bas. Mobutu est gravement malade, abandonné par tous ses alliés traditionnels, et c'est le rebelle exilé de longue date Laurent-Désiré Kabila, qui en profite pour envahir le pays en 1996 avec le soutien du nouveau pouvoir rwandais et de l'Ouganda. Ce conflit entre nations, rebelles et milices de part et d'autre est appelé la Première guerre du Congo. En 1997, l'armée minée par la corruption et les favoritismes s'effondre face aux avancées fulgurantes des rebelles et Mobutu rongé par une maladie incurable s'enfuit, meurt en exil peu après, mettant un terme à plus de 30 ans de dictature. Kabila devient président et rebaptise le Zaïre en Congo. En 1998, après un peu plus d'un an, certains de ses anciens alliés –Rwanda et Ouganda-, qui ont aidé à le mettre au pouvoir, se tournent contre lui, suscitent de nouvelles rébellions et prennent le contrôle de deux-tiers du pays. Kabila est notamment soutenu par l'Angola et le Zimbabwe, les rebelles par l'Ouganda et le Rwanda: c'est la Seconde guerre du Congo, la plus grande guerre entre nations de l'histoire de l'Afrique contemporaine. Laurent-Désiré Kabila est assassiné en 2001. Son fils Joseph Kabila devient Président (non élu) et, sous la pression de la communauté internationale et des leaders régionaux, s'engage dans le « dialogue intercongolais » qui aboutit le 19 avril 2002 à l'Accord de Paix de Sun City (Afrique du Sud) qui instaure un régime de transition basé sur un partage du pouvoir **entre anciens belligérants. La communauté internationale met sur pied un « Comité international pour l'accompagnement de la transition » (CIAT) qui arbitrera, et au besoin tranchera, les différends survenant entre les anciens rebelles. Cette institution innovante a permis de résoudre les nombreux problèmes et tensions survenus tout au long de cette transition qui a vu l'intégration des rebelles armés dans les Forces Armées de la RDC et la préparation transparente d'élections générales encadrées par la communauté internationale en 2006, qui ont amené Joseph Kabila à la Présidence de la République. Il est le deuxième président élu par le peuple depuis l'indépendance. La légitimité de sa réélection en 2011 est cependant contestée. Son pouvoir autoritaire et l'ampleur de la corruption qu'il a mise en place à son avantage sont également décriés tant par les organisations humanitaires que par les opposants politiques et la communauté internationale. Reporté de deux ans pendant**

L'accession à l'indépendance du Rwanda est marquée par des tensions politiques et ethniques.

Un

pouvoir autoritaire, dominé par les Hutu, se met en place pour plusieurs décennies, et les Tutsi, qui jouissaient souvent d'une position privilégiée sous la domination belge, sont à présent une minorité mal vue et discriminée dans la société. Le 6 avril 1994, l'avion du président hutu Juvénal Habyarimana, au pouvoir depuis 20 ans, est abattu dans le ciel de la capitale, Kigali. Bien que l'on ignore encore aujourd'hui qui a abattu l'avion présidentiel, des dirigeants et organisations hutu extrémistes accusent les Tutsi d'être responsables de cet assassinat et appellent à leur **éradication** définitive. Largement prémédité, le **génocide** des Tutsi va durer trois mois et demi et mobiliser toutes les couches de la population. Les radios hutu diffusent des appels à la haine, des tueries sont organisées partout. Une grande partie des citoyens participe à l'horreur, conditionnée par la propagande qui déshumanise les victimes. On assassine ses voisins, voire les membres de sa propre famille, dans une mécanique glaçante. Les Twa et Hutu modérés sont également pris pour cible. On estime entre **800 000** et un million le nombre de morts.

En juillet, le Front patriotique rwandais met fin au génocide. Le FPR est une armée rebelle dominée par les Tutsi, dirigée par le futur président Paul Kagame et combattant le régime Habyarimana depuis les zones frontalières avec l'Ouganda. La fuite des génocidaires vers le Zaïre et leur poursuite par le nouveau régime rwandais va déstabiliser le pays, et contribuer à la chute de Mobutu (voir « Du Zaïre de Mobutu à la RDC »).

Le nouveau régime post-génocide se construit sur l'abolition des ethnies cristallisées durant la colonisation : Tutsi et Hutu sont des différenciations qui ne peuvent plus exister d'après les autorités en place. Le **traumatisme** est pourtant toujours présent dans la société malgré les procès nationaux et internationaux pour **crime contre l'humanité** intentés aux principaux responsables. L'ombre du génocide est aujourd'hui utilisée par le régime de Kagame pour se maintenir en place, clamant que, sans lui, les violences pourraient revenir.

Le souvenir du génocide légitime en partie le régime de Kagame. Il est dès lors de plus en plus difficile de parler, par exemple, de la violence et des violations des droits de l'homme par le Front patriotique rwandais à l'encontre des Hutu au Rwanda et à l'est du Congo juste après 1994, ainsi que des traits de plus en plus dictatoriaux de son règne.

Le Burundi en crise

lesquels Kabila a tout essayé pour pouvoir se maintenir au-delà de son mandat constitutionnel, un processus électoral délibérément chaotique, mais suivi de près par des observateurs de la société civile, a révélé en décembre 2018 un rejet massif du candidat de Kabila, et un plébiscite tout aussi massif pour les forces d'opposition. Les institutions ont proclamé Félix Tshisekedi pour lui succéder à la tête du pays en 2019, mais les accusations de fraude et d'accords secrets avec Kabila entachent ce qui devait être la première passation de pouvoir pacifique au Congo. A la fin 2020, le Président F. Tshisekedi rompt le 'deal' avec Kabila pour assumer pleinement son leadership sur les institutions de la République.

Le génocide au Rwanda

L'accession à l'indépendance du Rwanda est marquée par des tensions politiques et ethniques. Un pouvoir autoritaire, dominé par les Hutu, se met en place pour plusieurs décennies, et les Tutsi, qui jouissaient souvent d'une position séculaire privilégiée, pérennisée sous le mandat belge sont à présent une minorité mal vue et discriminée dans la société. Le 6 avril 1994, l'avion du président hutu Juvénal Habyarimana, au pouvoir depuis 20 ans, est abattu dans le ciel de la capitale, Kigali. Bien que l'on ignore encore aujourd'hui qui a abattu l'avion présidentiel, des dirigeants et organisations hutu extrémistes accusent les Tutsi d'être responsables de cet assassinat et appellent à leur éradication définitive. Largement prémédité, le génocide des Tutsi va durer trois mois et demi et mobiliser toutes les couches de la population. Les radios hutu diffusent des appels à la haine, des tueries sont organisées partout. Une grande partie des citoyens participe à l'horreur, conditionnée par la propagande qui déshumanise les victimes. On assassine ses voisins, voire les membres de sa propre famille, dans une mécanique glaçante. Les Twa et Hutu modérés sont également pris pour cible. On estime entre 800 000 et un million le nombre de morts.

En juillet, le Front patriotique rwandais met fin au génocide. Le FPR est une armée rebelle d'exilés dominée par les Tutsi, dirigée par le futur président Paul Kagame et combattant le régime Habyarimana depuis les zones frontalières avec l'Ouganda. La fuite des génocidaires vers le Zaïre avec l'aide de l'armée Française et leur poursuite par le nouveau régime rwandais va accélérer la déstabilisation du régime moribond de Mobutu et contribuer à sa chute en 1997. (voir « Du Zaïre de Mobutu à la RDC »).

Le nouveau régime post-génocide se construit sur l'abolition des ethnies cristallisées durant la colonisation : Tutsi et Hutu sont des différenciations qui ne peuvent plus exister d'après les autorités en

Le Burundi connaît de longues décennies de crise, elles aussi marquées par les **violences ethniques** entre Hutu et Tutsi. Avant même l'indépendance en 1962, les **assassinats politiques** jettent le trouble sur le pays. Louis Rwagasore, Premier ministre depuis deux semaines seulement, est assassiné en 1961, et des indices sérieux semblent indiquer une implication de la Belgique. Sa mort est suivie par une longue série de meurtres de responsables politiques, ministres, rois ou présidents, jusque dans les années 1990.

D'abord proclamé comme royaume, sous autorité d'un souverain tutsi, le pays devient une république à la faveur d'un coup d'État militaire en 1966.

D'autres **coups d'État** se succèdent, alternant les dictatures et les régimes soi-disant progressistes. La confrontation ethnique renverse à chaque fois les différents régimes, et débouche plusieurs fois sur des **massacres organisés**, comme au Rwanda, mais qui n'ont cependant pas été reconnus comme génocides par les instances internationales. Dans les années 1990, la guerre civile prend des proportions catastrophiques, et est aussi alimentée par les conséquences du génocide en cours au Rwanda et par la déstabilisation du Zaïre.

Ce n'est qu'en 2000, sous l'impulsion de Nelson Mandela, premier président noir d'Afrique du Sud, que de fragiles accords de paix sont signés, faisant revenir le pays au calme durant quelques années seulement. Aujourd'hui encore, la situation politique est instable au Burundi, où les conflits ethniques menacent d'exploser.

Héritages coloniaux et réflexion critique

Si l'on s'en tient aux apparences, après le départ des Belges, le Congo, le Rwanda et le Burundi semblent entrer dans une spirale descendante de stagnation économique, de conflit ethnique, de dictature politique et de corruption. Ce discours est toujours vivace au sein des cercles d'anciens coloniaux qui y voient la preuve que la colonisation ne n'a pas été pas une si mauvaise chose. On entend également ce genre de discours au Congo. Certains Congolais prétendent en effet que la situation était meilleure sous la domination belge. Cette vision nostalgique en dit davantage sur l'état actuel du pays que sur la réalité coloniale.

place. Le traumatisme est pourtant toujours présent dans la société malgré les procès nationaux et internationaux pour crime contre l'humanité intentés aux principaux responsables. L'ombre du génocide constitue aujourd'hui un élément important pour le régime de Kagame, **argumentant** que, sans lui, les violences pourraient revenir.

Le souvenir du génocide légitime en partie le régime de Kagame. Il est dès lors de plus en plus difficile de parler, par exemple, de la violence et des violations des droits de l'homme par le Front patriotique rwandais au pouvoir à l'encontre des citoyens Rwandais et à l'est du Congo juste après 1994.

Le Burundi en crise

Le Burundi connaît de longues décennies de crise, elles aussi marquées par les violences ethniques entre Hutu et Tutsi. Avant même l'indépendance en 1962, les assassinats politiques jettent le trouble sur le pays. Louis Rwagasore, Premier ministre depuis deux semaines seulement, est assassiné en 1961, et des indices sérieux semblent indiquer une implication de la Belgique. Sa mort est suivie par une longue série de meurtres de responsables politiques, ministres, rois ou présidents, jusque dans les années 1990.

D'abord proclamé comme royaume, sous autorité d'un souverain tutsi, le pays devient une république à la faveur d'un coup d'État militaire en 1966. D'autres coups d'État se succèdent, alternant les dictatures et les régimes soi-disant progressistes. La confrontation ethnique renverse à chaque fois les différents régimes, et débouche plusieurs fois sur d'importants massacres organisés, comme au Rwanda, mais qui n'ont cependant pas été reconnus comme génocides par les instances internationales. Dans les années 1990, la guerre civile prend des proportions catastrophiques, et est aussi alimentée par les conséquences du génocide en cours au Rwanda et par la déstabilisation du Zaïre.

Ce n'est qu'en 2000, sous l'impulsion de Nelson Mandela, premier président noir d'Afrique du Sud, que de fragiles accords de paix sont signés, **dits 'd'Arusha'**, faisant revenir le pays au calme durant quelques années seulement **du fait du non-respect des Accords d'Arusha et du monopole de pouvoir que le CNDD-FDD s'est arrogé.** Aujourd'hui encore, la situation politique est instable au Burundi **à la suite de scrutins contestés. La situation économique y est désastreuse et le pouvoir a permis l'éclosion d'une milice radicale Imbonakure qu'il contrôle pour intimider les populations dans les collines. En vidant de leur substance pratique certaines dispositions cruciales des accords d'Arusha, les autorités prennent le risque de raviver les conflits**

Il convient de porter un regard critique sur ce type d'analyse. Réduire toute la période postcoloniale à un chaos et déclin généralisé est tout d'abord simpliste. De nombreux Congolais se débrouillent, par exemple, relativement bien jusqu'à la crise économique mondiale des années 1970 et aux programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale des années 1980.

De même, le Rwanda affiche un bilan relativement positif en termes de développement économique et social durant les deux premières décennies du XXI^e siècle.

Ensuite, nombre des facteurs contribuant à l'instabilité postcoloniale trouvent en partie leurs racines dans la colonisation. L'État faible, le régime autoritaire, la montagne de dettes et l'économie entièrement dépendante de l'exportation de quelques matières premières comme le cuivre sont en partie des reliquats de la période coloniale belge. Certains conflits ethniques sont également partiellement imputables à la politique du gouvernement belge, qui a tenté de catégoriser les différentes communautés de ses colonies en ethnies, en a favorisé certaines et les a divisées pour mieux régner.

3 La colonisation autour de nous

Le passé colonial n'est pas encore révolu. Il a laissé des traces durables, symboliques ou matérielles,

ethniques.

Héritages coloniaux et réflexion critique

Après leur accession à l'indépendance, le Congo, le Burundi, et dans une moindre mesure le Rwanda semblent entrent dans une spirale descendante de stagnation économique, de conflit ethnique, de dictature politique et de corruption. **Il est difficile de trancher et de mettre cette situation soit sur le dos de la colonisation, soit encore sur quelques extrémistes à tendance communiste. Quoi qu'il en soit la situation s'est graduellement détériorée. Cependant, cet état de faits est stigmatisé par** ceux qui – en Belgique ou en Afrique Centrale -y voient la preuve que la colonisation ne n'a pas été pas une si mauvaise chose. On entend également ce genre de discours au Congo. Certains Congolais prétendent en effet que la situation était meilleure sous la domination belge. Cette vision nostalgique en dit davantage sur l'état actuel du pays que sur la réalité coloniale. Il convient de porter un regard critique sur ce type d'analyse. Réduire toute la période postcoloniale à un chaos et déclin généralisé est tout d'abord simpliste. **De nombreux Congolais excellaient relativement bien dans de nombreux domaines et ce malgré les souffrances, les pertes d'emplois, les pertes de pouvoir d'achat, l'insécurité subies pendant cette première période post indépendance jusqu'à la crise économique mondiale des années 1970 et aux programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale des années 1980.** De même, le Rwanda affiche un bilan relativement positif en termes de développement économique et social durant les deux premières décennies du XXI^e siècle **sous la gestion rigoureuse de Paul Kagame.**

Ensuite, nombre des facteurs contribuant à l'instabilité postcoloniale trouvent en partie leurs racines dans la colonisation. L'État faible, le régime autoritaire, les dettes et l'économie entièrement dépendante de l'exportation de quelques matières premières comme le cuivre sont en partie des reliquats de la période coloniale belge. Certains conflits ethniques remontant à la période pré-coloniale sont également imputables aux rivalités des leaders politiques qui en ont fait leur source d'accès au pouvoir.

3 La colonisation autour de nous

Le passé colonial n'est pas encore révolu **sous certains aspects.** Il a laissé des traces durables, symboliques ou matérielles, sans que l'on s'en rende nécessairement compte. Ce dossier propose plusieurs thématiques qui montrent l'actualité de la colonisation et de ses traces autour de nous, **sous de nouvelles formes souvent subtiles, en tout**

sans que l'on s'en rende nécessairement compte. Ce dossier propose plusieurs thématiques qui montrent l'actualité de la colonisation et de ses traces autour de nous.

3.1. Migration : de l'Afrique centrale à la Belgique
La Belgique abrite des grandes communautés congolaises, rwandaises et burundaises. En 2019, parmi toutes les personnes habitant la Belgique et ayant ou non la nationalité belge, 85.300 hommes et femmes étaient nés au Congo, 14.400 au Rwanda et 8300 au Burundi. La présence de ces communautés est fortement liée au passé colonial et a une histoire qui remonte au début de la mise en place d'une colonie au Congo, mais aussi à la répression politique dans ces différents pays.

a. Les Congolais en Belgique au temps colonial

Si à l'époque de l'État indépendant du Congo, les Européens peuvent facilement s'y rendre, il est par contre presque impossible pour les Congolais de venir en Belgique. Les autorités coloniales ne les jugent pas assez civilisés pour s'adapter à la vie à l'occidentale, ou ont peur qu'ils fassent circuler une image négative de la Belgique dès leur retour au Congo.

Car la réalité économique et sociale de la Belgique, comme du reste de l'Europe, ne correspond pas forcément à l'image de supériorité que le pouvoir colonisateur tente de donner : la pauvreté et la misère existent aussi en Belgique. Les habitants noirs du Congo et du Ruanda-Urundi ne sont pas davantage les bienvenus sous la domination belge (1908-1960), sauf circonstances exceptionnelles définies par les autorités coloniales et belges.

Cependant, quelques individus vont tout de même venir en Belgique par divers moyens. Parmi les premiers Congolais à arriver en Belgique, il y a Ibanga et Kolina. Les deux fillettes sont des enfants esclaves « rachetées » et transférées en Belgique en 1894 par les Sœurs de la Charité de Jésus et de

cas marquant tantôt des réalisations, tantôt une résistance de ce passé.

3.1. Migration : de l'Afrique centrale à la Belgique
La Belgique abrite des grandes communautés congolaises, rwandaises et burundaises. En 2019, parmi toutes les personnes habitant la Belgique et ayant ou non la nationalité belge, 85.300 hommes et femmes étaient nés au Congo, 14.400 au Rwanda et 8300 au Burundi. La présence de ces communautés est fortement liée au passé colonial et a une histoire qui remonte, **pour quelques cas sporadiques** au début de la mise en place d'une colonie au Congo, **mais qui n'a connu une ampleur qu'après les indépendances, et particulièrement à mesure que les conditions de vie et les perspectives d'avenir s'estompaient sous les régimes corrompus et répressifs successifs. Cette migration post coloniale s'est en (grande) partie réalisée par le biais de demandes d'asile irrégulières, suivies de procédures de régularisations et de regroupements familiaux.**

La communauté de personnes originaires de l'Afrique centrale et leurs descendants en Belgique dépasse aujourd'hui le nombre de Belges vivant en Afrique centrale en 1960.

a. Les Congolais en Belgique au temps colonial

Tout comme pour les Belges qui, à l'époque de la colonie, ne pouvaient s'y rendre qu'à condition d'y exercer une fonction ou d'y posséder des biens (cfr supra Ségrégation raciale au Congo belge), les habitants noirs du Congo et du Ruanda-Urundi ne sont pas davantage les bienvenus en Belgique sous la colonisation belge (1908-1960), sauf circonstances exceptionnelles définies par les autorités coloniales et belges. Les autorités coloniales ne les jugent pas assez **prêts pour s'insérer dans la vie à l'occidentale**, ou ont peur qu'ils fassent circuler une image négative de la Belgique dès leur retour au Congo.

Car la réalité économique et sociale de la Belgique, comme du reste de l'Europe, ne correspond pas forcément à l'image de supériorité que le pouvoir colonisateur tente de donner : **l'économie en pleine expansion s'accommode aussi de la pauvreté et de la misère en Belgique.**

Cependant, quelques individus vont tout de même venir en Belgique par divers moyens. Parmi les premiers Congolais à arriver en Belgique, il y a Ibanga et Kolina. Les deux fillettes sont des enfants esclaves « rachetées » et transférées en Belgique en 1894 par les Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie pour être scolarisées. Kolina décède en 1898 à l'âge de huit ans. Ibanga est rebaptisée Marie-Josepha et retourne au Congo en tant que sœur missionnaire.

Un autre Congolais remarquable est celui de

Marie pour être scolarisées. Kolina décède en 1898 à l'âge de huit ans. Ibanga est rebaptisée Marie-Josepha et retourne au Congo en tant que sœur missionnaire.

Parmi les nombreux autres Congolais à arriver en Belgique, provisoirement, figurent les matelots des navires transportant des personnes et des marchandises entre Matadi et Anvers. Pendant leur court séjour en Belgique, ils découvrent le pays. Le pouvoir colonial craint que certaines idées politiques, notamment communistes, ne soient propagées parmi eux, et fait donc tout pour contrôler ces hommes.

Les « visiteurs » provisoires comprennent également les Congolais ramenés par les autorités coloniales pour être exposés lors de **grands événements**. Ils sont une douzaine lors de l'exposition coloniale d'Anvers en 1885 ; ils sont 144 lors de l'exposition universelle de 1894 et 267 en 1897, dans le cadre de l'Exposition universelle de Bruxelles et de son « zoo humain » montrant une soi-disant reconstitution d'un village congolais dans le parc de Tervuren. Sept Congolais y sont morts de maladie ou de froid. Leurs tombes se trouvent encore dans un cimetière à Tervuren. Des soldats noirs de la Force publique sont également ramenés en Belgique pour participer aux défilés coloniaux.

Pour les Congolais qui s'installent à plus long terme, c'est souvent en tant que « **boys** », c'est-à-dire domestiques, qu'ils font le voyage emmenés par d'anciens coloniaux désireux de les garder à leur service. Certains coloniaux belges ramènent également avec eux les enfants illégitimes qu'ils ont eus avec des femmes noires, mais cela reste très rare, car tant en Belgique que dans l'ÉIC, les autorités vont tenter de limiter ces transferts.

Autre exemple connu, les trente-deux soldats congolais ayant participé à la **Première Guerre mondiale**, presque tous volontaires dans l'armée belge, puisqu'il n'existe pas de troupes coloniales belges sur le front européen (voir « Première Guerre mondiale »). Ils participent à de nombreux combats, que ce soit à Liège, Anvers ou dans l'Yser.

Paul Panda Farnana. Arrivé très jeune en Belgique en 1900, il est le premier Congolais à y entreprendre des études secondaires puis à y obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (en agronomie). Il fréquente les milieux intellectuels et pacifistes belges, et développe l'idée de formations pour les Congolais et d'intégration de ceux-ci à la gouvernance du Congo belge. Il participe en tant que soldat de l'armée belge à la Première Guerre mondiale et continue à s'engager pour la cause du Congo, où il retourne seulement un an avant sa mort. Il est considéré comme le père intellectuel du panafricanisme congolais et des revendications indépendantistes.

Parmi les quelques autres Congolais à arriver en Belgique, provisoirement, figurent les matelots des navires transportant des personnes et des marchandises entre Matadi et Anvers. Pendant leur court séjour en Belgique, ils découvrent le pays. Le pouvoir colonial craint que certaines idées politiques, notamment communistes, ne soient propagées parmi eux, et fait donc tout pour contrôler ces hommes.

Les « visiteurs » provisoires comprennent également les Congolais ramenés par les autorités coloniales pour figurer lors de grands événements. Ils sont une douzaine lors de l'exposition coloniale d'Anvers en 1885 ; ils sont 144 lors de l'exposition universelle de 1894 et 267 en 1897, dans le cadre de l'Exposition universelle de Bruxelles montrant une reconstitution d'un village congolais dans le parc de Tervuren.

Certains critiques ont appelé cette exposition, comme d'ailleurs d'autres similaires montées dans d'autres pays européens ou américains, un « zoo humain ». Sept Congolais y sont morts de maladies liées au climat froid. Leurs tombes se trouvent dans le parc de Tervuren. Des soldats noirs de la Force publique sont également ramenés en Belgique pour participer aux défilés.

Pour les Congolais qui s'installent à plus long terme, c'est souvent en tant que « boys », c'est-à-dire domestiques, qu'ils font le voyage emmenés par d'anciens coloniaux désireux de les garder à leur service. Certains coloniaux belges ramènent également avec eux les enfants illégitimes qu'ils ont eus avec des femmes noires, mais cela reste très rare, car tant en Belgique que dans l'ÉIC, les autorités vont tenter de limiter ces transferts.

Autre exemple connu, les trente-deux soldats congolais ayant participé à la Première Guerre mondiale, presque tous volontaires dans l'armée belge, puisqu'il n'existe pas de troupes coloniales belges sur le front européen (voir « Première Guerre mondiale »). Ils participent à de nombreux combats, que ce soit à Liège, Namur, Anvers ou dans l'Yser. Comme n'importe quel autre soldat de l'armée belge, certains doivent endurer les tranchées, certains sont tués, certains blessés, certains vont désertir ou avoir des ennuis judiciaires, d'autres sont faits

Comme n'importe quel autre soldat de l'armée belge, certains doivent endurer les tranchées, certains sont tués, certains blessés, certains vont désertier ou avoir des ennuis judiciaires, d'autres sont faits prisonniers par les troupes allemandes. En Belgique après la guerre, à l'heure des commémorations et de l'érection de monuments, aucun hommage n'est rendu à ces combattants congolais.

Dans les années 1950, la Belgique ne compte que 400 ou 500 personnes provenant du Congo. À la fin de la décennie, ce sont essentiellement des étudiants ayant obtenu une bourse universitaire pour venir étudier en Belgique. Juste après l'indépendance, ils sont plus de 2500 Congolais en Belgique.

Beaucoup s'installent dans le quartier de Saint-Boniface à Ixelles, où de nombreux anciens coloniaux s'étaient installés avant eux. Le quartier est progressivement surnommé « **Matongé** », du nom d'un quartier de Kinshasa, lorsque de plus en plus de Congolais viennent s'installer en Belgique dans les années 1970. Les Congolais, mais aussi des dizaines d'autres nationalités africaines, y importent un fragment de la culture africaine, visible dans l'espace public, grâce aux petits commerces ou dans l'activité sociale du quartier. Devenue le symbole du multiculturalisme du quartier, une gigantesque fresque de l'artiste congolais **Chéri Samba** est visible aux yeux des passants à l'endroit le plus fréquenté. Elle représente des habitants du quartier ayant posé pour le peintre à l'endroit même où la fresque est exposée.

b. Enfants métis

Pendant toute la période coloniale, des hommes blancs ont des relations sexuelles avec des femmes noires. Il s'agit souvent de relations temporaires qui se terminent lorsque l'homme retourne dans son pays natal. La plupart des fonctionnaires coloniaux, des officiers, mais aussi des salariés et missionnaires ne restent en effet que quelques années dans la colonie. Les relations avec les femmes noires sont tolérées dans l'État indépendant du Congo, même si ce sont souvent de très jeunes femmes asservies, offertes par des chefs congolais pour sceller des alliances avec le colonisateur.

prisonniers par les troupes allemandes. En Belgique après la guerre, à l'heure des commémorations et de l'érection de monuments, ces combattants congolais **ne reçoivent pas suffisamment l'hommage pour leurs éminents services et sacrifices.**

Dans les années 1950, la Belgique ne compte que 400 ou 500 personnes provenant du Congo. À la fin de la décennie, ce sont essentiellement des étudiants ayant obtenu une bourse universitaire pour les études venir étudier en Belgique. Juste après l'indépendance, ils sont plus de 2500 Congolais en Belgique. Beaucoup s'installent dans le quartier de Saint-Boniface à Ixelles, où de nombreux anciens coloniaux s'étaient installés avant eux. Le quartier est progressivement surnommé « Matongé », du nom d'un quartier de Kinshasa, lorsque de plus en plus de Congolais viennent s'installer en Belgique dans les années 1970 **à mesure que les perspectives économiques s'assombrissent suite à la zaïrianisation, le délitement des institutions, la corruption et les libertés politiques.** Les Congolais, mais aussi des dizaines d'autres nationalités africaines, y importent un fragment de la culture africaine, visible dans l'espace public, grâce aux petits commerces ou dans l'activité sociale du quartier. Devenue le symbole du multiculturalisme du quartier, une gigantesque fresque de l'artiste congolais Chéri Samba est visible aux yeux des passants à l'endroit le plus fréquenté. Elle représente des habitants du quartier ayant posé pour le peintre à l'endroit même où la fresque est exposée.

Une nouvelle vague d'immigration s'amplifie dans les années 90, caractérisée par des demandes d'asile 'politique' cachant mal des demandes d'asile économique souvent initiées de façon irrégulière et qui, après régularisation, permettent d'enclencher des demandes de réunification familiale. (Cfr statistiques publiées dans ' réinventer les relations Belgo-congolaises' Rapport à la FRB juin 2014 p 46.)

b. Enfants métis

Pendant toute la période coloniale, des hommes blancs ont des relations sexuelles avec des femmes noires. Il s'agit le plus souvent de relations temporaires qui se terminent lorsque l'homme retourne dans son pays natal, **mais certains choisissent de s'établir avec leur nouvelle famille.** La plupart des fonctionnaires coloniaux, des officiers, mais aussi des salariés et missionnaires ne restent en effet que quelques années dans la colonie. Les relations avec les femmes noires existent librement dans l'État indépendant du Congo, **même si ce sont quelquefois de très jeunes femmes asservies, offertes par des chefs congolais pour sceller des alliances avec le colonisateur ; réalité choquante, très représentative du statut de la femme dans les sociétés pré coloniales.**

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les hommes blancs cohabitent souvent ouvertement avec leurs domestiques, souvent qualifiés de « ménagères ». Mais la donne change et ce type de relations devient de plus en plus tabou, même si elles ne seront jamais interdites. Elles ne cessent pas pour autant d'exister.

Ces relations entre hommes blancs et femmes noires donnent naissance à des milliers **d'enfants métis**, qui sont une épine dans le pied des pouvoirs coloniaux qui y sont confrontés. Leur existence remet en question la hiérarchie raciale sur laquelle repose le système colonial. On ne sait pas très bien comment les considérer : sont-ils Noirs ou Blancs ? Ont-ils les prétendues « capacités intellectuelles » de l'un ou de l'autre ? Ces questions vont se poser dès le début de la colonisation et vont rester présentes jusqu'à la fin. Dans leurs familles noires, ces enfants sont aussi parfois déconsidérés, exclus de cette société, comme peuvent l'être également les mères.

Beaucoup d'enfants métis sont placés dans des orphelinats tenus par des missionnaires, soit parce qu'ils sont abandonnés par leur père blanc qui retourne en Europe, soit parce qu'ils sont retirés à leur famille noire, parfois sans le consentement de la mère en partant de la conviction que les enfants bénéficieront d'une meilleure éducation et formation.

Après l'indépendance, de nombreux enfants métis sont ramenés en Belgique. Certains font le voyage avec leur père biologique. D'autres sont rapatriés par les orphelinats avec le soutien des autorités belges. De nombreux pseudo-orphelins sont adoptés par des familles en Belgique. Au Congo, une dizaine d'orphelinats auraient organisé ces adoptions irrégulières ; au Ruanda-Urundi, seul le cas de l'orphelinat de Save est connu. Ce sont toujours les mères et les familles noires qui en font les frais. Elles n'ont pas leur mot à dire et sont privées de leurs droits parentaux.

Pour les enfants métis ayant grandi en Belgique, la construction identitaire peut s'avérer compliquée. Certains n'apprennent qu'à l'âge adulte l'existence de leur famille au Congo, au Rwanda ou au Burundi. Pour d'autres, ce sont des problèmes de nationalité qui surviennent : les enfants ne sont Belges que lorsqu'il est prouvé que leur père biologique est lui-même belge. Tous ceux pour qui ce n'est pas le cas et qui n'ont pas été adoptés sont donc apatrides, comme c'est encore le cas pour certains. Le gouvernement belge n'a admis sa responsabilité et présenté ses excuses pour sa participation à ces enlèvements qu'en 2019, près de 60 ans après les événements.

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les hommes blancs cohabitent souvent ouvertement avec leurs « ménagères ». Mais la donne change et ce type de relations devient de plus en plus réprouvé, même si elles ne seront jamais interdites. Elles ne cessent pas pour autant d'exister.

Ces relations entre hommes blancs (**Belges, Portugais, etc...**) et femmes noires donnent naissance à des enfants métis –**que des estimations chiffrent à entre 12.000 et 20.000-** sont une épine dans le pied des pouvoirs coloniaux qui y sont confrontés. Leur existence remet en question la hiérarchie raciale sur laquelle repose le système colonial. On ne sait pas très bien comment les considérer : sont-ils Noirs ou Blancs ? Ont-ils les prétendues « capacités intellectuelles » de l'un ou de l'autre ? Ces questions vont se poser dès le début de la colonisation et vont rester présentes jusqu'à la fin. Dans leurs familles noires, ces enfants sont aussi parfois déconsidérés, exclus de cette société, comme peuvent l'être également les mères. Beaucoup d'enfants métis sont placés dans des orphelinats tenus par des missionnaires, soit parce qu'ils sont abandonnés par leur père blanc qui retourne en Europe, soit parce qu'ils sont retirés à leur famille noire, parfois sans le consentement de la mère en partant de la conviction que les enfants bénéficieront d'une meilleure éducation et formation.

Après l'indépendance, de nombreux enfants métis sont ramenés en Belgique. Certains font le voyage avec leur père biologique. D'autres sont rapatriés par les orphelinats avec le soutien des autorités belges. De nombreux pseudo-orphelins sont adoptés par des familles en Belgique. Au Congo, une dizaine d'orphelinats auraient organisé ces adoptions irrégulières ; au Ruanda-Urundi, seul le cas de l'orphelinat de Save est connu. Ce sont toujours les mères et les familles noires qui en font les frais. Elles n'ont pas leur mot à dire et sont privées de leurs droits parentaux.

Pour les enfants métis ayant grandi en Belgique, la conscience de leur identité peut s'avérer compliquée. Certains n'apprennent qu'à l'âge adulte l'existence de leur famille au Congo, au Rwanda ou au Burundi. Pour d'autres, ce sont des problèmes de nationalité qui surviennent : les enfants ne sont Belges que lorsqu'il est prouvé que leur père biologique est lui-même belge. Tous ceux pour qui ce n'est pas le cas et qui n'ont pas été adoptés sont donc apatrides si la mère congolaise ne les reconnaît pas, comme c'est encore le cas pour certains. Le gouvernement belge n'a admis sa responsabilité et présenté ses excuses pour sa participation à ces enlèvements qu'en 2019, près de 60 ans après les événements.

c. Les Afro-Belges aujourd'hui
Après l'indépendance, il y a deux grandes périodes de migration congolaise vers la Belgique. Jusqu'au

c. Les Afro-Belges aujourd'hui

Après l'indépendance, il y a deux grandes périodes de migration congolaise vers la Belgique. Jusqu'au début des années 1980, c'est l'élite qui vient en Belgique, principalement pour étudier. Depuis la fin des années 1980, le chaos grandissant au Zaïre débouche sur un nombre accru de demandes d'asile politique (opposants à Mobutu) et de regroupements familiaux en Belgique. Il y a un premier pic en 1992. Les guerres du Congo qui éclatent en 1996 en génèrent un deuxième, beaucoup plus important.

Aujourd'hui, les Afro-Belges issus du Congo, du Rwanda et du Burundi se chiffrent aux alentours de 110 000 personnes en Belgique, présentes dans les trois régions du pays. Il s'agit du troisième groupe le plus important de population issue de l'immigration hors de l'Union européenne, après les Marocains et les Turcs. C'est un groupe de personnes particulièrement hétérogène, qui est, par exemple, arrivé en Belgique dans des circonstances et à des époques très différentes.

Des recherches de la Fondation Roi Baudouin sur un échantillon de 805 personnes d'origine principalement congolaise, rwandaise et burundaise révèlent leur expérience : 80 % des personnes interrogées déclarent avoir subi des discriminations, des inégalités de traitement ou des insultes en raison de leur couleur de peau ou de leur origine. 61 % se sentent belges, mais 86 % ont l'impression d'être perçues comme des ressortissants étrangers en Belgique. 56 % des personnes interrogées ont un emploi inférieur à leur niveau d'étude. Elles sont nombreuses à penser que la discrimination en est la cause. La majorité regrette le peu d'attention portée à l'histoire coloniale et à son héritage en Belgique.

Ces Belges congolais, rwandais et burundais s'émancipent lentement, avec une présence discrète, mais en augmentation dans le monde académique, littéraire, sportif, culturel et médiatique, dans les postes à responsabilité ou le monde politique. Ainsi, en 2004, Gisèle Mandaila est la première femme d'origine congolaise à faire partie du

début des années 1980, c'est l'élite qui vient en Belgique, principalement pour étudier. Depuis la fin des années 1980, le chaos grandissant au Zaïre débouche sur un nombre accru de demandes d'asile politique (opposants à Mobutu) et de regroupements familiaux en Belgique. Il y a un premier pic en 1992. Les guerres du Congo qui éclatent en 1996 en génèrent un deuxième, beaucoup plus important. Aujourd'hui, les Afro-Belges issus du Congo, du Rwanda et du Burundi se chiffrent aux alentours de 110 000 personnes en Belgique, présentes dans les trois régions du pays. Il s'agit du troisième groupe le plus important de population issue de l'immigration hors de l'Union européenne, après les Marocains et les Turcs. C'est un groupe de personnes particulièrement hétérogène, qui est, par exemple, arrivé en Belgique dans des circonstances et à des époques très différentes. **Le fait que des milliers de ces nouveaux arrivés aient connu une période d'existence précaire 'sans papiers' jusqu'aux régularisations a marqué un grand nombre d'entre eux dans leur relation avec leur nouveau pays d'adoption. Dès 1993, la Belgique met en place un dispositif pour assurer l'égalité des chances aux immigrés, (Commissariat à l'immigration) puis institutionnalise les mesures anti-discriminatoires dans un « Centre pour l'égalité des chances » également en 1993, devenu l'UNIA en 2016 . Ce mot UNIA inexistant – ce n'est pas un acronyme non plus- a été choisi parce qu'il veut symboliser la cohésion. Des dispositions légales sont mises en place pour punir les infractions aux règles d'égalité et de discrimination.**

Des recherches **confiées en 2017 par la Fondation Roi Baudouin à un groupe de chercheurs 'décoloniaux'** sur un échantillon de 805 personnes d'origine principalement congolaise, rwandaise et burundaise révèlent leur expérience : 80 % des personnes interrogées déclarent avoir subi des discriminations, des inégalités de traitement ou des insultes en raison de leur couleur de peau ou de leur origine. 61 % se sentent belges, mais 86 % ont l'impression d'être perçues comme des ressortissants étrangers en Belgique. 56 % des personnes interrogées ont un emploi inférieur à leur niveau d'étude. Elles sont nombreuses à penser que la discrimination en est la cause. La majorité regrette le peu d'attention portée à l'histoire coloniale et à son héritage en Belgique.

Ces Belges congolais, rwandais et burundais s'émancipent lentement, avec une présence discrète, mais en augmentation dans le monde académique, littéraire, sportif, culturel et médiatique, dans les postes à responsabilité ou le monde politique. **Si**, en 2004, Gisèle Mandaila est la première femme d'origine congolaise à faire partie du gouvernement fédéral belge, tandis qu'en 2018, Pierre Kompany est le premier bourgmestre belge d'origine congolaise, **la progression politique des diasporas est particulièrement marquée à**

gouvernement fédéral belge, tandis qu'en 2018, Pierre Kompany est le premier bourgmestre belge d'origine congolaise.

3.2. La colonisation dans l'espace public

L'espace public de nombre de villes et villages de Belgique rappelle en maints endroits le passé colonial. À Bruxelles, Liège ou Anvers, des dizaines de rues et d'artères rendent hommage aux « pionniers » de la colonisation : Albert Thys, Général Jacques, Hubert Lothaire, Général Tombeur, etc. Les statues, monuments ou plaques commémoratives honorant le soi-disant héroïsme des anciens coloniaux sont disséminés dans les squares et parcs, parfois même dans des maisons communales, des musées ou d'autres bâtiments publics. Aux quatre coins de la Belgique, nombre de statues et bustes de Léopold II célèbrent son projet colonial ou se voient conférer une telle portée par les hommages rendus par des associations coloniales ou — très récemment — par des campagnes d'activistes estimant que Léopold II ne peut plus être mis sur un piédestal sans contextualisation en raison de sa mauvaise gestion du Congo.

La plupart des monuments et des toponymes datent de l'entre-deux-guerres et — dans une moindre mesure — de la période d'après-guerre. Presque tous glorifient les prétendus pionniers qui ont apporté la « civilisation » au Congo au nom de Léopold II. Le message de légitimation est clair : il appartient aux Belges de poursuivre « la mission civilisatrice » de Léopold II. L'imagerie est également coloniale. Ce sont des hommes blancs qui sont honorés et représentés en héros. La population congolaise est généralement ignorée ou représentée de manière stéréotypée en posture de soumission. C'est précisément à cause de ce message et de cette imagerie coloniale que de plus en plus de monuments et de toponymes sont mis en cause, bien que beaucoup de ces héritages coloniaux soient tombés dans l'oubli.

Mais les monuments et toponymes ne sont pas le seul héritage colonial dans l'espace public. L'architecture qui se développe au même moment que l'expansion en Afrique centrale est fortement marquée par les influences congolaises. Par exemple, de nombreuses façades « Art nouveau » ou « Art déco » arborent des motifs végétaux ou animaux « exotiques », parfois même des éléments soi-disant ethnographiques, tandis que des matières premières importées du Congo (bois, ivoire, métaux, roches) sont utilisées dans la décoration de maints bâtiments publics et privés. De nombreuses

Bruxelles. Le parlement bruxellois ne comptait encore que deux élus issus de la diversité lors de sa création en 1989, tandis qu'en 2021, ce même parlement –dans son collège francophone, compte 45 % de fil.le.s et petit.es-fil.le.s d'immigrés .

3.2. La colonisation dans l'espace public

L'espace public de nombre de villes et villages de Belgique rappelle en maints endroits le passé colonial. À Bruxelles, Liège ou Anvers, des dizaines de rues et d'artères rendent hommage aux « pionniers » de la colonisation : Albert Thys, Général Jacques, Hubert Lothaire, Général Tombeur, etc. Les statues, monuments ou plaques commémoratives honorant le soi-disant 'héroïsme (Formulation idéologique) des anciens coloniaux sont disséminés dans les squares et parcs, parfois même dans des maisons communales, des musées ou d'autres bâtiments publics. Aux quatre coins de la Belgique, nombre de statues et bustes de Léopold II célèbrent son projet colonial ou se voient conférer une telle portée par les hommages rendus par des associations coloniales ou – très récemment – par des campagnes d'activistes estimant que Léopold II ne peut plus être mis sur un piédestal sans contextualisation en raison de sa gestion **contestée** de l'Etat indépendant du Congo.

La plupart des monuments et des toponymes datent de l'entre-deux-guerres et – dans une moindre mesure – de la période d'après-guerre. Le message de légitimation serait qu'il appartient aux Belges de poursuivre « la mission civilisatrice » de Léopold II. L'imagerie est également coloniale. Ce sont des hommes blancs qui sont honorés et représentés en héros, dans le contexte historique d'alors. Les personnages africains sont rares ou anonymes et figuratifs, souvent représentés en posture de soumission. C'est précisément à cause de cette imagerie coloniale que de plus en plus de monuments et de toponymes font l'objet de controverses, bien que beaucoup de ces héritages coloniaux soient tombés dans l'oubli.

Mais les monuments et toponymes ne sont pas le seul héritage colonial dans l'espace public. L'architecture à l'époque de l'expansion en Afrique centrale est fortement marquée par les influences congolaises. Par exemple, de nombreuses façades « Art nouveau » ou « Art déco » arborent des motifs végétaux ou animaux « exotiques », parfois même des éléments ethnographiques, tandis que des matières premières importées du Congo (bois, ivoire, métaux, roches) sont utilisées dans la décoration de maints bâtiments publics et privés. De nombreuses façades urbaines, notamment à Bruxelles ou Anvers, dissimulent également une histoire coloniale. Ces maisons logeaient autrefois des coloniaux ou abritaient d'anciens sièges d'administrations, d'entreprises et d'institutions coloniales. Sans parler des bâtiments et des projets de développement

dissimulent également une histoire coloniale. Ces maisons logeaient autrefois des coloniaux ou abritaient d'anciens sièges d'administrations, d'entreprises et d'institutions coloniales. Sans parler des bâtiments et des projets de développement urbain que Léopold II a achetés ou financés en partie avec de l'argent du Congo.

3.3 Institutions et organisations belges au passé colonial

De nombreuses institutions et organisations belges ont une origine coloniale. Premièrement, mentionnons les nombreuses institutions scientifiques et éducatives qui mènent des recherches sur le Congo pendant la période coloniale et diffusent des connaissances sur la colonie et le projet de colonisation belge à travers des conférences, des publications, des expositions et l'enseignement. Le Zoo d'Anvers, l'Institut de Médecine tropicale, l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer et le Musée africain de Namur ne sont que quelques exemples parmi d'autres. Les universités belges comme celles d'Anvers et de Louvain ont également un passé colonial.

Le Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren (AfricaMuseum) constitue l'exemple le plus emblématique de ce type d'institutions scientifiques et éducatives. Ce musée trouve ses origines dans le palais colonial que Léopold fait ériger en 1897 dans le cadre de l'exposition universelle de Bruxelles. En 1898, il devient un musée permanent. En 1904 commence la construction d'un plus grand musée qui ouvre ses portes en 1910 en tant que « Musée du Congo belge ». À l'instar de ses prédécesseurs, ce musée fait découvrir au public belge le Congo et promeut la colonisation. La faune, la flore, les ressources naturelles et la population congolaises sont exposées au moyen d'objets (voir Accumulation d'objets et art colonial), d'animaux empaillés, de photos de personnes, de peintures, de minerais, etc. La « mission civilisatrice belge » est également promue, avec une attention particulière portée à Léopold II et ses prétendus « pionniers » qui ont posé les fondations de ce « projet belge de civilisation » au Congo. Ce musée fonctionnait donc comme une véritable « vitrine coloniale ».

Après l'indépendance en 1960, le musée de Tervuren est, comme la plupart des institutions coloniales, rebaptisé. Pour beaucoup, le Musée royal de l'Afrique centrale atteste de l'ignorance et du déni de la Belgique face à son passé colonial. Ce n'est qu'en 2003 que le long processus de rénovation du musée commence. À partir de ce moment, l'ensemble du contenu et de l'aménagement du musée est repensé. En 2018, le musée modernisé

urbain que Léopold II a achetés ou financés en partie avec de l'argent de l'Etat indépendant du Congo.

3.3 Institutions et organisations belges au passé colonial

De nombreuses institutions et organisations belges ont une origine coloniale. Premièrement, mentionnons les nombreuses institutions scientifiques et éducatives qui mènent des recherches sur le Congo pendant la période coloniale et diffusent des connaissances sur la colonie et le projet de colonisation belge à travers des conférences, des publications, des expositions et l'enseignement. Le Zoo d'Anvers, l'Institut de Médecine tropicale, l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer et le Musée africain de Namur ne sont que quelques exemples parmi d'autres. Les universités belges comme celles d'Anvers, de **Louvain (qui a fondé en 1954 l'Université de Lovanium, devenue université de Kinshasa) et de Liège (qui a fondé en 1955 l'Université du Katanga à Elisabethville/ Lubumbashi)** ont également un passé colonial.

Le Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren (Africa Museum) constitue l'exemple le plus emblématique de ce type d'institutions scientifiques et éducatives. Ce musée trouve ses origines dans le palais colonial que Léopold fait ériger en 1897 dans le cadre de l'exposition universelle de Bruxelles. En 1898, il devient un musée permanent. En 1904 commence la construction d'un plus grand musée qui ouvre ses portes en 1910 en tant que « Musée du Congo belge ». À l'instar de ses prédécesseurs, ce musée fait découvrir au public belge le Congo et promeut la colonisation. La faune, la flore, les ressources naturelles et la population congolaises sont exposées au moyen d'objets (voir Accumulation d'objets et art colonial), d'animaux empaillés, de photos de personnes, de peintures, de minerais, etc. La « mission civilisatrice belge » est également promue, avec une attention particulière portée à Léopold II et ses « pionniers » qui ont posé les fondations de ce « projet belge de civilisation » au Congo. Ce musée fonctionnait donc comme une véritable « vitrine coloniale ».

Après l'indépendance en 1960, le musée de Tervuren est, comme la plupart des institutions coloniales, rebaptisé. Pour un courant de l'opinion publique, le Musée royal de l'Afrique centrale atteste encore aujourd'hui de l'ignorance et du déni de la Belgique face à l'ensemble de son passé colonial. Ce n'est qu'en 2003 que le long processus de rénovation du musée commence. À partir de ce moment, l'ensemble du contenu et de l'aménagement du musée est repensé. En 2018, le musée modernisé ouvre ses portes sous le nom de Africa Museum, sous le feu de vives critiques doubles selon lesquelles la décolonisation du musée (et de la Belgique en général) ne va pas assez loin.

ouvre ses portes sous le nom de AfricaMuseum, sous le feu de vives critiques selon lesquelles la décolonisation du musée (et de la Belgique en général) ne va pas assez loin. Tandis que d'autres voix s'élèvent par contre pour fustiger le fait que le Musée se serait trop engagé dans la voie de la « repentance » (c'est-à-dire des excuses par rapport au passé colonial), oubliant ou minimisant en outre les aspects dits « positifs » de la colonisation minimisés.

Deuxièmement, il existe encore toute une série d'organisations privées qui elles aussi ont un passé colonial. Des congrégations missionnaires qui ont tenté de convertir la population congolaise depuis la création de l'État indépendant du Congo continuent d'exister — peu de religieux et religieuses belges y sont cependant actifs en raison du manque de vocation en Belgique — et elles sont dominées par des Congolais.

Dans le monde des affaires, des banques comme ING et BNP Paribas Fortis sont les héritières de banques et de sociétés d'investissement ayant eu des intérêts dans des sociétés et groupes coloniaux d'envergure. De nombreuses entreprises belges descendent d'entreprises coloniales. Le groupe actuel de technologie des matériaux et de recyclage Umicore est le successeur d'UMHK, la gigantesque société minière qui extrayait notamment le cuivre au Congo belge pendant la colonisation belge (voir Une grande entreprise capitaliste).

3.4. La colonisation dans les mentalités

Durant toute la période coloniale, la propagande (le terme n'est pas péjoratif à l'époque et est utilisé par les autorités) a façonné une certaine image et a participé à construire des stéréotypes raciaux, en voulant démontrer la « **nécessité** » du système colonial, en voulant **convaincre l'opinion publique belge** de la légitimité pour le pays d'être une puissance coloniale, mais aussi en voulant persuader les coloniaux du bien-fondé de leur action et les colonisés de l'utilité du système qu'on leur imposait.

Le message de la propagande se diffuse via différents canaux et prend des **formes variées**, et parfois inattendues, pour être véhiculé : la presse et l'iconographie sont les premiers moyens à voir le jour puis le cinéma, soi-disant documentaire, va devenir petit à petit l'un des vecteurs principaux à partir des années 1930 et 1940. Mais on trouve

D'autres voix s'élèvent par contre pour fustiger le fait que le Musée se serait trop engagé dans la voie de la « repentance » (c'est-à-dire des excuses par rapport au passé colonial), oubliant ou minimisant en outre les aspects dits « positifs » de la colonisation minimisés.

Deuxièmement, il existe encore toute une série d'organisations privées qui elles aussi ont un passé colonial. Des congrégations missionnaires qui ont **œuvré à** convertir la population congolaise depuis la création de l'État indépendant du Congo continuent d'exister — peu de religieux et religieuses belges y sont cependant actifs aujourd'hui, **tenant compte du fait que le Congo Belge n'est plus considéré par le Vatican comme terre de mission et que depuis lors elles sont essentiellement dirigées par le clergé Congolais. Ces congrégations, ayant entamé leur 'congolisation' dès le début des années 50, ont remarquablement réussi leur mission au point qu'aujourd'hui l'Eglise catholique est la principale religion professée par les Congolais. Elle s'est révélée être la principale force institutionnelle proche du peuple et son rempart contre les dérives, les abus, les prédatations et les répressions des régimes post coloniaux contre le peuple.**

Dans le monde des affaires, des banques comme ING et BNP Paribas Fortis sont les héritières de banques et de sociétés d'investissement ayant eu des intérêts dans des sociétés et groupes coloniaux d'envergure. De nombreuses entreprises belges descendent d'entreprises coloniales. Le groupe actuel de technologie des matériaux et de recyclage Umicore est le successeur d'UMHK, la gigantesque société minière qui extrayait notamment le cuivre au Congo belge pendant la colonisation belge (voir Une grande entreprise capitaliste).

3.4. La colonisation dans les mentalités

Durant toute la période coloniale, la propagande (le terme n'est pas péjoratif à l'époque et est utilisé par les autorités) a façonné une certaine image et a participé à construire des stéréotypes raciaux, en voulant démontrer la « nécessité » du système colonial, en voulant convaincre l'opinion publique belge de la légitimité pour le pays d'être une puissance coloniale, mais aussi en voulant persuader les coloniaux du bien-fondé de leur action et les colonisés de l'utilité du système qu'on leur imposait.

Le message de la propagande se diffuse via différents canaux et prend des formes variées, et parfois inattendues, pour être véhiculé : la presse et l'iconographie sont les premiers moyens à être utilisés puis le cinéma, en mode documentaire, va devenir petit à petit l'un des vecteurs principaux à partir des années 1930 et 1940. Mais on trouve aussi de la littérature pour enfants, des bandes dessinées, des images à collectionner souvent

aussi de la littérature pour enfants, des bandes dessinées, des images à collectionner souvent offertes avec des produits de consommation (le chocolat par exemple), des cartes postales, des jeux de société, des publicités, des grandes expositions ou encore une quantité d'affiches et de posters, par exemple. L'image des colonies et de leurs habitants, que l'on montre dans cette propagande, est celle d'un **pays sauvage**, empreint d'exotisme et de barbarie, que seule la « **mission civilisatrice** » pourra sauver. Par contraste, la propagande insiste sur les bienfaits et la « modernité » apportés par les missions, l'État colonial et les grandes industries.

L'image coloniale propagée pendant des décennies influence encore aujourd'hui notre pensée. Actuellement, que ce soit dans la publicité, dans les médias, dans l'art, dans le discours politique, dans la vie sociale ou encore dans la vie quotidienne de chaque individu, les poncifs sur les hommes et les femmes noirs développés par la propagande coloniale sont encore présents. Encore de nos jours, on associe très souvent les hommes et femmes noirs à l'exotisme, on doute de leurs capacités intellectuelles, on les associe à une grande force physique et à une sexualité débridée, on les juge incapables de régler la violence, la pauvreté ou la corruption dans leurs pays, on les résume à une bestialité dégradante en utilisant un vocabulaire lourd de sens (« singe », « bananes », « sauvage », etc.). Ce **racisme** se propage dans toutes les couches de la société, parfois très inconsciemment.

offertes avec des produits de consommation (le chocolat par exemple), des cartes postales, des jeux de société, une loterie coloniale, des publicités, des grandes expositions ou encore une quantité d'affiches et de posters, par exemple. L'image des colonies et de leurs habitants, que l'on montre dans cette propagande, est celle d'un pays vierge, empreint d'exotisme et de pratiques, que seule la « mission civilisatrice » pourra sauver. Par contraste, la propagande insiste sur les bienfaits et la « modernité » apportés par les missions, l'État colonial et les grandes industries. **Il est cependant indéniable que ces institutions ont contribué de façon déterminante, à 'sauver le pays' à partir de sa situation précoloniale, mais aussi à faciliter son intégration dans le contexte mondial. Il est aussi vrai que les grandes industries minières d'aujourd'hui tardent à partager équitablement les profits de leur commerce mondial à l'avantage des populations locales. La question mérite d'être posée quant à savoir si l'Etat post-colonial, les multinationales minières –surtout chinoises-, les régimes successifs apportent enfin les bienfaits additionnels attendus par le peuple, mais qu'on reproche à la colonisation de les en avoir privés.**

L'image coloniale propagée pendant des décennies influence encore aujourd'hui notre pensée. Actuellement, que ce soit dans la publicité, dans les médias, dans l'art, dans le discours politique, dans la vie sociale ou encore dans la vie quotidienne de chaque individu, les poncifs sur les hommes et les femmes noirs développés à une autre époque par la propagande coloniale sont encore présents. **Cette triste réalité devrait faire plaider pour la recherche de nouveaux moyens pour contrer ces reliques du passé.** Encore de nos jours, on associe très souvent les hommes et femmes noirs à l'exotisme, on doute de leurs capacités intellectuelles, on les associe à une grande force physique et à une sexualité débridée, on les juge incapables de régler la violence, la pauvreté ou la corruption dans leurs pays, on les résume à une bestialité dégradante en utilisant un odieux vocabulaire lourd de sens (« singe », « bananes », « sauvage », etc.). Ce racisme se propage dans toutes les couches ignorantes de la société, parfois très inconsciemment. **Les Britanniques ont publié une vingtaine de pistes très concrètes, au-delà des législations antiracistes déjà en vigueur, pour faire avancer les chances d'une société diverse et anti raciale.**

<https://www.gov.uk/government/publications/the-report-of-the-commission-on-race-and-ethnic-disparities/foreword-introduction-and-full-recommendations>

Vers une mémoire coloniale pacifiée

Dans le sillage du meurtre de George Floyd aux

Etats Unis en mai 2020, une vive émotion a secoué les Belges et les diasporas d'afro descendants. Surfant sur cet épisode dramatique de racisme américain, et à l'instar des initiatives venant d'Outre-Atlantique, des afro descendants, des groupes racialisés et les courants décoloniaux dans la société belge, ont priorisé un agenda décolonial, remettant en cause le statutaire colonial dans l'espace public et stigmatisant la présence encore bien réelle de discriminations dans la vie de tous les jours. Et ce malgré les mesures légales, contraignantes, et défendables en justice, en place depuis les années 90. Pour beaucoup de ces mouvements, les attitudes et les comportements racistes trouvent leur origine dans le colonialisme et dans l'absence d'une mémoire coloniale pacifiée. Dès juin 2020, le parlement belge a pris l'initiative de constituer une commission parlementaire chargée de faire la clarté sur le passé colonial de la Belgique au Congo, Rwanda et Burundi, et de formuler des recommandations d'actions. Vu l'ampleur de la tâche et l'enjeu des conclusions, les travaux de cette commission sont prolongés jusqu'en automne 2022.

Le 30 juin 2020, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo, le Roi Philippe adresse une lettre au Président Tshisekedi dans laquelle il formule un message historique portant sur le passé colonial et tourné vers l'avenir:

« ...Notre histoire est faite de réalisations communes mais a aussi connu des épisodes douloureux. À l'époque de l'État indépendant du Congo des actes de violence et de cruauté ont été commis, qui pèsent encore sur notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations. Je tiens à exprimer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés. Je continuerai à combattre toutes les formes de racisme. J'encourage la réflexion qui est entamée par notre parlement afin que notre mémoire soit définitivement pacifiée.

Les défis mondiaux demandent que nous regardions vers l'avenir dans un esprit de coopération et de respect mutuel. Le combat pour la dignité humaine et pour le développement durable requiert d'unir nos forces. C'est cette ambition que je formule pour nos deux pays et pour nos deux continents, africain et européen ».

4

La colonisation belge dans l'espace et dans le temps
(Rem : A partir d'ici, le texte propos est celui du cours de BELvue, mais avec plusieurs précisions ou ajouts de faits saillants 'omis').

4.1. Le Congo, le Rwanda et le Burundi sur la carte

<p>1876 Conférence internationale de Géographie à Bruxelles, qui initie la création de l'Association internationale africaine (AIA).</p> <p>1882 Création de l'Association internationale du Congo</p> <p>26 février 1885 Signature de l'acte de la Conférence de Berlin durant laquelle de nombreux États présents reconnaissent successivement l'AIC comme puissance souveraine. L'AIC devient par la suite officiellement l'État indépendant du Congo (ÉIC).</p> <p>1er juin 1885 Léopold II devient officiellement souverain de l'ÉIC.</p> <p>24 février 1887 Tippo Tip, chef arabo-swahili d'un empire à l'est du Congo, conclut un accord avec Léopold II et devient gouverneur de la partie orientale de la toute nouvelle colonie.</p> <p>5 août 1888 Création de la Force publique, la force armée coloniale</p> <p>31 juillet 1889 Création de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo</p> <p>Vers 1890 Début de la colonisation allemande du Ruanda-Urundi</p> <p>1er juillet 1890 Lancement du chantier de la voie ferrée reliant Matadi à Léopoldville</p> <p>1892-1894 Guerres de l'ÉIC contre les esclavagistes «arabo-swahilis »</p> <p>1895 Début de la révolte des Batetela contre la domination coloniale. Une partie de l'armée coloniale qui a recruté de nombreux soldats de la communauté Batetela se mutine parce que ces derniers sont maltraités.</p>	<p>Carte du Congo superposée sur la carte de l' Europe pour bien mesurer l'étendue du territoire. https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fcongo.anamnesis.be%2Fwp-content%2Fuploads%2Fimported-media%2Fimages%2F1189773324.gif&imgrefurl=https%3A%2F%2Fcongo.anamnesis.be%2F2007%2F09%2F14%2Fune-question-dechelle-16%2F&btnid=wJyO3gzLrtLtWM&vet=12ahUKEwiDhpax77jxAhWzhP0HHWfABHIQMygCegUIARC8AQ.i&docid=9LqrkTtn5U-AAM&w=384&h=400&itg=1&q=carte%20de%20l%27Europe%20avec%20superposition%20de%20la%20carte%20du%20Congo&ved=2ahUKEwiDhpax77jxAhWzhP0HHWfABHIQMygCegUIARC8AQ</p> <p>4.2. Ligne du temps : les grandes dates de l'Histoire commune de la Belgique, du Congo, du Rwanda et du Burundi Le Congo léopoldien</p> <p>1874-1877 Expéditions de Henry Morton Stanley</p> <p>12-14 septembre 1876 Conférence internationale de Géographie à Bruxelles, qui initie la création de l'Association internationale africaine (AIA).</p> <p>1882 Création de l'Association internationale du Congo</p> <p>26 février 1885 Signature de l'acte de la Conférence de Berlin durant laquelle des nombreux États présents reconnaissent successivement l'AIC comme puissance souveraine. L'AIC devient par la suite officiellement l'État indépendant du Congo (ÉIC).</p> <p>1er juin 1885 Léopold II devient officiellement souverain de l'ÉIC.</p> <p>24 février 1887 Tippo Tip, chef arabo-swahili d'un empire à l'est du Congo, conclut un accord avec Léopold II et devient gouverneur de la partie orientale du nouvel Etat Indépendant du Congo.</p> <p>5 août 1888 Création de la Force publique, la force armée coloniale</p> <p>31 juillet 1889 Création de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo</p> <p>1890 Début de la colonisation allemande du Ruanda-Urundi</p> <p>1er juillet 1890 Lancement du chantier de la voie ferrée reliant Matadi à Léopoldville</p> <p>1892-1894 Guerres de l'ÉIC contre les esclavagistes « arabo-swahilis »</p> <p>1895 Début de la révolte dite des Batetela contre la domination coloniale. La garnison de Force Publique à Luluabourg, formée en partie de Batetela se mutine pour des retards de paiements de la solde et contre la maltraitance par un officier.</p> <p>23 avril-8 novembre 1897</p> <p>Exposition internationale de Bruxelles. À Tervuren, la section coloniale comporte un « village Congolais ».</p>
--	---

<p>23 avril 1897 Exposition internationale de Bruxelles. À Tervuren, la section coloniale comporte un zoo humain qui montre des Congolais dans un village.</p> <p>4-5 juillet 1898 Trajet inaugural du Chemin de Fer du Congo entre Matadi et Léopoldville.</p> <p>8 janvier 1904 Le consul britannique au Congo, Roger Casement, remet au Foreign Office (ministère des Affaires étrangères) britannique un rapport dénonçant les violences dans l'ÉIC.</p> <p>23 juillet 1904 Création de la Commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les exactions au Congo</p> <p>28 octobre 1906 Création de l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK)</p> <p>4.2. Ligne du temps : les grandes dates de l'Histoire commune de la Belgique, du Congo, du Rwanda et du Burundi</p> <p>Le Congo léopoldien</p> <p>Congo belge et territoires sous mandat</p> <p>15 novembre 1908 Annexion officielle du Congo par la Belgique : naissance du Congo belge</p> <p>Avril-juillet 1909 Le Prince Albert, héritier du trône, visite le Congo durant 80 jours. Il note dans son carnet de voyage ses critiques envers les dérives du système léopoldien ; décès de Léopold II en décembre 1909.</p> <p>30 avril 1910 Inauguration du Musée du Congo belge à Tervuren (AfricaMuseum)</p> <p>1915 Maria N'Koy suscite un mouvement de résistance au colonisateur.</p> <p>19 septembre 1916 Victoire de la Force publique à Tabora, localité importante de l'Afrique orientale allemande</p> <p>1917 Stefano Kaoze devient le premier prêtre catholique congolais.</p> <p>1919 Suite au traité de Versailles, la Belgique obtient le mandat sur le Ruanda-Urundi.</p> <p>1921 Le prophète congolais Simon Kimbangu a de nombreux adeptes au Congo.</p> <p>12 février 1925 Premier vol qui relie Bruxelles à Léopoldville en 5 jours.</p> <p>Juin-août 1928 Le roi Albert et la reine Élisabeth effectuent un voyage officiel au Congo belge.</p> <p>1931 Révolte des Pende contre le régime de travail imposé par les Huileries du Congo belge dans les plantations d'huile de palme</p> <p>1931 Attribution officielle d'une identité ethnique au Ruanda-Urundi : Hutu, Tutsi ou Twa</p> <p>juin 1940- novembre 1941 La Force publique participe, aux côtés des troupes britanniques, à la campagne d'Abyssinie contre l'Italie.</p> <p>1941-1944 Différentes grèves et mutineries éclatent suite à l'effort de guerre important demandé à la population colonisée du Congo.</p>	<p>4-5 juillet 1898 Trajet inaugural du Chemin de Fer du Congo entre Matadi et Léopoldville.</p> <p>8 janvier 1904 Le consul britannique au Congo, Roger Casement, remet au Foreign Office (ministère des Affaires étrangères) britannique un rapport dénonçant les violences dans l'ÉIC.</p> <p>23 juillet 1904 Création de la Commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les exactions au Congo</p> <p>28 octobre 1906 Création de l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK)</p> <p>Congo belge et territoires sous mandat</p> <p>15 novembre 1908 Adoption au Parlement d'une Charte Coloniale spécifiant les modalités de reprise du Congo et Annexion officielle par la Belgique : naissance du Congo belge</p> <p>Avril-juillet 1909 Le Prince Albert, héritier du trône, visite le Congo durant 80 jours. Il note dans son carnet de voyage ses critiques envers les dérives du système léopoldien ; décès de Léopold II en décembre 1909.</p> <p>30 avril 1910 Inauguration du Musée du Congo belge à Tervuren (AfricaMuseum)</p> <p>1915 Maria N'Koy suscite un mouvement de résistance au colonisateur.</p> <p>19 septembre 1916 Victoire de la Force publique à Tabora, localité importante de l'Afrique orientale allemande</p> <p>1917 Stefano Kaoze devient le premier prêtre catholique congolais.</p> <p>1919 Suite au traité de Versailles, la Belgique obtient le mandat sur le Ruanda-Urundi.</p> <p>1921 Le prophète congolais Simon Kimbangu , fondateur du mouvement religieux Kimbanguiste au Bas-Congo, est condamné à mort ; peine commuée en détention à perpétuité.</p> <p>12 février 1925 Premier vol SABENA qui relie Bruxelles à Léopoldville en 5 jours.</p> <p>Juin-août 1928 Le roi Albert et la reine Élisabeth effectuent un voyage officiel au Congo belge.</p> <p>1931 Révolte des Pende contre le régime de travail imposé par les Huileries du Congo belge dans les plantations d'huile de palme</p> <p>1931 Attribution officielle d'une identité ethnique au Ruanda-Urundi : Hutu, Tutsi ou Twa</p> <p>juin 1940- novembre 1941 La Force publique participe, en coordination avec des troupes britanniques, à la campagne d'Abyssinie contre l'Italie</p> <p>1941-1944 Différentes grèves et mutineries éclatent suite à l'effort de guerre important demandé à la population colonisée du Congo.</p> <p>1943 Famine au Ruanda-Urundi. Des vivres sont acheminés du Congo Belge pour y remédier.</p> <p>6 et 9 août 1945 Bombe atomique sur Hiroshima, fabriquée avec l'uranium de la mine congolaise de Shinkolobwe.</p>
---	---

<p>6 et 9 août 1945 Bombe atomique sur Hiroshima, fabriquée avec l'uranium des mines congolaises.</p> <p>10 mai 1946 Autorisation des premiers syndicats pour les travailleurs congolais, sous contrôle des autorités coloniales</p> <p>1948 Instauration de la carte du Mérite civique pour les Congolais jugés « évolués »</p> <p>1953 Lancement du périodique Conscience africaine qui s'adresse à la classe moyenne congolaise</p> <p>1954 Fondation de la première université au Congo belge, l'université Lovanium à Léopoldville</p> <p>15 mai - 12 juin 1955 Le roi Baudouin visite pour la première fois le Congo belge et le Ruanda-Urundi.</p> <p>Décembre 1955 L'universitaire Jef Van Bilsen publie en néerlandais son « Plan de Trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge » (« Dertigjarenplan voor de politieke ontvoogding van Belgisch Afrika »), traduit en français l'année suivante.</p> <p>1956 Thomas Kanza est le premier étudiant congolais à obtenir un diplôme supérieur dans un domaine autre que la théologie. Il décroche une licence en pédagogie à l'Université de Louvain.</p> <p>1956 Pierre Kimbondo devient le premier évêque congolais.</p> <p>17 avril 1958 Ouverture de l'Exposition universelle de Bruxelles, une reconstitution d'un village congolais est à nouveau présente. Une délégation d'« évolués » congolais est autorisée à visiter Bruxelles ; cette visite aura un grand impact sur la vision que les Congolais se font de la Belgique.</p> <p>4 janvier 1959 Violentes émeutes à Léopoldville contre l'interdiction d'un meeting du parti politique ABAKO</p> <p>13 janvier 1959 Déclaration gouvernementale mentionnant l'indépendance future du Congo, suivie d'une déclaration radiodiffusée du roi Baudouin qui exprime nettement et sans ambiguïté cette perspective.</p> <p>20 janvier – 20 février 1960 Table ronde belgo-congolaise, tenue à Bruxelles, réunissant tous les partis congolais et les trois partis « traditionnels » belges : elle fixe la date de l'indépendance totale du Congo au 30 juin 1960 et fixe le cadre institutionnel de la nouvelle république.</p> <p>Avril-mai 1960 Table ronde économique, réunissant des représentants congolais et belges: elle tente de résoudre les problèmes économiques posés par l'indépendance du Congo. Les résultats en sont à la fois incomplets et controversés.</p> <p>22 mai 1960 Premières élections générales, seuls les hommes peuvent voter</p> <p>États indépendants</p> <p>30 juin 1960 Indépendance du Congo ; Joseph Kasa-Vubu devient président.</p>	<p>10 mai 1946 Autorisation des premiers syndicats pour les travailleurs congolais, sous contrôle des autorités coloniales</p> <p>1948 Instauration de la carte du Mérite civique pour les Congolais jugés « évolués »</p> <p>1952 Lancement du périodique Conscience africaine par un cercle catholique à Léopoldville sous la direction de l'abbé Malula, futur Cardinal, qui s'adresse à la classe moyenne congolaise</p> <p>1954 Fondation de la première université au Congo belge, l'université Lovanium à Léopoldville</p> <p>15 mai - 12 juin 1955 Le roi Baudouin visite pour la première fois le Congo belge et le Ruanda-Urundi.</p> <p>Décembre 1955 L'universitaire Jef Van Bilsen publie en néerlandais son « Plan de Trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge » (« Dertigjarenplan voor de politieke ontvoogding van Belgisch Afrika »), traduit en français l'année suivante.</p> <p>1956 Thomas Kanza est le premier étudiant congolais à obtenir un diplôme supérieur dans un domaine autre que la théologie. Il décroche une licence en pédagogie à l'Université de Louvain.</p> <p>1956 Pierre Kimbondo devient le premier évêque congolais.</p> <p>17 avril 1958 Ouverture de l'Exposition universelle de Bruxelles, une reconstitution d'un village congolais est à nouveau présente. Une délégation d'« évolués » congolais est autorisée à visiter Bruxelles ; cette visite aura un grand impact sur la vision que les Congolais se font de la Belgique.</p> <p>4 janvier 1959 Violentes émeutes à Léopoldville contre l'interdiction d'un meeting du parti politique ABAKO</p> <p>13 janvier 1959 Déclaration gouvernementale mentionnant l'indépendance future du Congo, suivie d'une déclaration radiodiffusée du roi Baudouin qui exprime nettement et sans ambiguïté cette perspective.</p> <p>3 novembre 1959 Début de la révolution dite ' sociale' par Grégoire Kayibanda au Ruanda</p> <p>20 janvier 1960 -20 février 1960 Table ronde belgo-congolaise, tenue à Bruxelles, réunissant tous les partis congolais et les trois partis « traditionnels » belges : elle fixe la date de l'indépendance totale du Congo au 30 juin 1960 et fixe le cadre institutionnel de la nouvelle république.</p> <p>Avril-mai 1960 Table ronde économique, réunissant des représentants congolais et belges: elle tente de résoudre les problèmes économiques posés par l'indépendance du Congo. Les résultats en sont à la fois incomplets et controversés.</p> <p>22 mai 1960 Premières élections générales, seuls les hommes peuvent voter</p> <p>États indépendants</p> <p>30 juin 1960 Indépendance du Congo ; Joseph Kasa-Vubu devient président.</p> <p>5 juillet 1960 Début des mutineries dans la Force publique, contre l'absence de changements réels dans l'armée après l'indépendance.</p> <p>11 juillet 1960 Sécession du Katanga</p>
--	---

<p>5 juillet 1960 Début des mutineries dans la Force publique, contre l'absence de changements réels dans l'armée après l'indépendance.</p> <p>11 juillet 1960 Sécession du Katanga</p> <p>8 août 1960 Sécession du Sud-Kasaï</p> <p>5 septembre 1960 Kasa-Vubu révoque Patrice Lumumba de son poste de Premier ministre. Il est à son tour révoqué de la présidence par ce dernier.</p> <p>17 janvier 1961 Assassinat de Lumumba au Katanga</p>	<p>8 août 1960 Sécession du Sud-Kasaï</p> <p>5 septembre 1960 Kasa-Vubu révoque Patrice Lumumba de son poste de Premier ministre. Il est à son tour révoqué de la présidence par ce dernier.</p> <p>2 décembre 1960 Proclamation de la « République libre du Congo » par le marxiste lumumbiste Antoine Gizenga</p> <p>17 janvier 1961 Assassinat de Lumumba au Katanga</p> <p>18 septembre 1961 Elections générales en Urundi remportées par l'UPRONA nationaliste</p> <p>25 septembre 1961 Elections législatives au Ruanda, gagnées par le Parmehutu de Grégoire Kayibanda et référendum pour abolir la monarchie en faveur d'une République.</p> <p>13 octobre 1961 Assassinat de Louis Rwagasore, Premier ministre du Burundi</p> <p>14 janvier 1962 Assassinat de leaders politiques et syndicaux en réaction à l'assassinat du Prince L Rwagasore</p>
<p>13 octobre 1961 Assassinat de Louis Rwagasore, Premier ministre du Burundi</p> <p>1er juillet 1962 Indépendance du Rwanda et du Burundi</p>	<p>1er juillet 1962 Indépendance du Rwanda avec Grégoire Kayibanda comme Président , et du Burundi avec Mwambutsa IV comme Souverain du Burundi.</p> <p>13 janvier 1963 Fin de la sécession katangaise</p> <p>2 août 1963 Re-naissance des mouvements rebelles lumumbistes « mulélistes Simba » .</p> <p>22-23 décembre 1963 Echech d'un raid armé d'exilés Tutsis rwandais venant du Burundi, sur Kigali, entraînant des massacres de milliers de Tutsis.</p>
<p>13 janvier 1963 Fin de la sécession katangaise</p> <p>2 août 1963 Naissance des mouvements rebelles lumumbistes</p> <p>5 août 1964 Les rebelles «simba» s'emparent de Stanleyville.</p>	<p>5 août 1964 Les rebelles « simba » s'emparent de Stanleyville. tandis que l'armée Rwandaise , à l'appel de Mobutu, sauve Bukavu menacée par les mulélistes simba.</p> <p>24 novembre 1964 Les paracommandos belges sautent sur Stanleyville pour libérer les étrangers prisonniers des rebelles</p> <p>6 octobre 1965 Tentative avortée de coup d'Etat Hutu au Burundi. Massacres de Tutsis, suivis d'une purge anti leaders Hutus.</p>
<p>24 novembre 1964 Les paracommandos belges sautent sur Stanleyville pour libérer les étrangers prisonniers des rebelles</p> <p>24 novembre 1965 Coup d'État de Joseph Mobutu qui devient président</p>	<p>24 novembre 1964 Les paracommandos belges sautent sur Stanleyville pour libérer les étrangers prisonniers des rebelles</p> <p>6 octobre 1965 Tentative avortée de coup d'Etat Hutu au Burundi. Massacres de Tutsis, suivis d'une purge anti leaders Hutus.</p> <p>24 novembre 1965 Coup d'État de Joseph Mobutu qui devient président</p> <p>8 juillet 1966 Le fils de Mwambutsa du Burundi destitue son père et se proclame Mwami NTARE</p>
<p>28 septembre 1966 Coup d'État militaire qui met fin à la royauté au Burundi et instaure la première république</p> <p>1967 Nationalisation de la société minière UMHK</p> <p>27 octobre 1971 Proclamation de la République du Zaïre par Mobutu</p>	<p>28 septembre 1966 Coup d'État militaire au Burundi par le Premier Ministre Michel Micombero qui met fin à la royauté au Burundi et instaure la première république dont il assume la Présidence.</p> <p>1967 Nationalisation de la société minière UMHK</p> <p>27 octobre 1971 Proclamation de la République du Zaïre par Mobutu</p> <p>Mai 1972 Des rebelles Hutus mulélistes envahissent le Burundi , massacrent les élites lettrées Hutus-Tutsis faisant plus de 100.000 morts et épurent l'armée.</p> <p>Au Rwanda, le Pdt Kayibanda organise des progroms contre les Tutsis parce que « sur représentés », chassent les intellectuels Tutsis</p>

<p>Septembre 1987 Coup d'État de Pierre Buyoya au Burundi ; en 1992 il introduit le multipartisme ; juin</p> <p>1993 : élection de Melchior Ndadaye (Hutu) comme président.</p> <p>1990 Mobutu annonce la fin du parti unique et la transition vers la démocratie au Zaïre.</p> <p>1990 Le Front patriotique rwandais (FPR), composé de descendants de réfugiés tutsis en Ouganda, envahit le nord du Rwanda.</p> <p>Juin 1993 Melchior Ndadaye (Hutu) est élu président du Burundi.</p> <p>4 août 1993 Accord de paix d'Arusha (Tanzanie) entre le gouvernement du Rwanda et le FPR</p> <p>21 octobre 1993 Assassinat de Ndadaye et début d'une guerre civile au Burundi</p> <p>7 avril 1994 Au Rwanda, début du génocide contre les Tutsi et des massacres contre les Hutu modérés</p> <p>17 juillet 1994 Les rebelles tutsi du FPR prennent entièrement le contrôle du Rwanda.</p> <p>Octobre 1996 Déclenchement de la Première guerre du Congo, opposant le Zaïre à plusieurs de ses voisins, dont le Rwanda et l'Angola, ainsi que les rebelles de Laurent-Désiré Kabila</p>	<p>de leurs emplois 'pour respecter les quotas ethniques'</p> <p>1973 Zaïrianisation et ses conséquences désastreuses qui se termine par la rétrocession et est actuellement suivie comme 'biens mal acquis'</p> <p>5 juillet 1973 Coup d'Etat de Juvénal HABYARIMANA au Rwanda, et y formalise le parti unique en 1978.</p> <p>1 novembre 1976 Coup d'Etat de Jean Baptiste BAGAZA au Burundi.</p> <p>Septembre 1987 Coup d'État de Pierre Buyoya au Burundi ; en 1992 il introduit le multipartisme ;</p> <p>1990 Mobutu annonce la fin du parti unique et la transition vers la démocratie au Zaïre. Habyarimana en fait de même au Rwanda.</p> <p>1990 Le Front patriotique rwandais (FPR), composé de descendants de réfugiés tutsis en Ouganda, envahit le nord du Rwanda.</p> <p>9 mars 1992 restauration du multipartisme au Burundi</p> <p>15 février 1993. Création en Belgique du « Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme », devenu UNIA.</p> <p>1 Juin 1993 Melchior Ndadaye est élu président du Burundi.(Premier Hutu à cette fonction)</p> <p>1990 Mobutu annonce la fin du parti unique et la transition vers la démocratie au Zaïre.</p> <p>1990 Le Front patriotique rwandais (FPR), composé de descendants de réfugiés tutsis en Ouganda, envahit le nord du Rwanda à partir du Burundi.</p> <p>Juin 1993 Melchior Ndadaye (Hutu) est élu président du Burundi.</p> <p>4 août 1993 Accord de paix d'Arusha (Tanzanie) entre le gouvernement du Rwanda et le FPR. La Belgique accepte de déployer des troupes dans le cadre des Nations Unies.</p> <p>21 octobre 1993 Assassinat de Ndadaye et début d'une guerre civile au Burundi</p> <p>6 avril 1994 Au Rwanda, l'avion présidentiel est abattu , mort du Pdt Habyarimana, début du génocide contre les Tutsi et des massacres contre les Hutu modérés.</p> <p>7 avril 1994 10 casques bleus venus protéger la Première Ministre rwandaise sont assassinés par des militaires extrémistes Hutus. La Belgique décide de retirer son contingent de casques bleus.</p> <p>17 juillet 1994 Les rebelles tutsi du FPR prennent entièrement le contrôle du Rwanda.</p> <p>23 juillet 1996 Deuxième coup d'Etat du Major Pierre Buyoya, cette fois contre le Pdt Ntibantunganya.</p> <p>Octobre 1996 Déclenchement de la Première guerre du Congo, opposant le Zaïre à plusieurs de ses voisins, dont le Rwanda et l'Angola, ainsi que les rebelles AFDL de Laurent-Désiré Kabila</p>
---	--

<p>16 mai 1997 Mobutu est renversé et prend la fuite au Maroc, où il meurt 4 mois plus tard. Ces événements marquent la fin de la Première guerre du Congo.</p> <p>29 mai 1997 Laurent-Désiré Kabila prend le pouvoir et devient président de la République démocratique du Congo (RDC).</p> <p>Août 1998 Déclenchement de la Seconde guerre du Congo qui oppose principalement la RDC et le Rwanda, chacun soutenu par des pays africains et des groupes armés</p> <p>17 avril 2000 Paul Kagame, leader du FPR, est officiellement proclamé président du Rwanda.</p>	<p>30 avril 1997 Le parlement belge instaure une Commission parlementaire pour faire la clarté sur l'engagement Belge au Rwanda.</p> <p>16 mai 1997 Mobutu est renversé et prend la fuite au Maroc, où il meurt 4 mois plus tard. Ces événements marquent la fin de la Première guerre du Congo.</p> <p>29 mai 1997 Laurent-Désiré Kabila prend le pouvoir et devient président de la République démocratique du Congo (RDC).</p> <p>Août 1998 Déclenchement de la Seconde guerre du Congo qui oppose principalement la RDC et le Rwanda, chacun soutenu par des pays africains et des groupes armés</p> <p>17 avril 2000 Paul Kagame, leader du FPR, est officiellement proclamé président du Rwanda.</p>
<p>16 janvier 2001 Assassinat de Laurent-Désiré Kabila</p> <p>26 janvier 2001 Joseph Kabila est nommé président sans être élu, il succède à son père.</p> <p>16 novembre 2001 La Commission d'enquête parlementaire belge chargée d'enquêter sur l'assassinat de Lumumba présente ses conclusions.</p>	<p>28 août 2000 Signature des Accords d'Arusha par les Burundais, marquant la fin de la guerre civile</p> <p>16 janvier 2001 Assassinat de Laurent-Désiré Kabila</p> <p>26 janvier 2001 Joseph Kabila est nommé président sans être élu, il succède à son père.</p> <p>16 novembre 2001 La Commission d'enquête parlementaire belge chargée d'enquêter sur l'assassinat de Lumumba présente ses conclusions.</p> <p>19 avril 2002 Accords de Sun City (Afrique du Sud) qui réconcilie les factions opposées en RDC et instaure une période de transition inclusive dite 1 Président +4 Vice Présidents accompagnée par un « Comité international d'accompagnement de la transition » (CIAT) veillant à la mise en œuvre harmonieuse des accords avec autorité de trancher d'éventuels différends.</p> <p>30 avril 2003 Le Pdt Burundais Pierre Buyoya cède la Pdce à Domitien Ndayize.</p>
<p>Juin 2003 Fin officielle de la Seconde guerre du Congo. Si les différents pays africains ne sont plus en guerre, les violences perdurent encore dans l'est du Congo.</p> <p>27 novembre 2006 Élection officielle de Joseph Kabila à la tête de la RDC</p> <p>28 novembre 2011 Réélection contestée de Kabila</p>	<p>Juin 2003 Fin officielle de la Seconde guerre du Congo. Si les différents pays africains ne sont plus en guerre, les violences perdurent encore dans l'est du Congo.</p> <p>19 août 2005 Pierre Nkurunziza (CNDD-FDD) devient le Président de la transition inclusive au Burundi selon les termes agréés dans les accords d'Arusha.</p> <p>27 novembre 2006 Élection officielle de Joseph Kabila à la tête de la RDC, au terme d'élections largement appuyées et observées par la communauté internationale.</p> <p>28 novembre 2011 Réélection contestée de Kabila</p>
<p>10 décembre 2018 Denis Mukwege est le premier</p>	<p>Novembre 2015 : par un référendum constitutionnel au Rwanda, le Pdt Kagame est autorisé à briguer un 3ème mandat et d'autres en suite, avec possibilité de rester au pouvoir jusqu'en 2034.</p> <p>Mai 2018 par un référendum contesté, le Pdt Nkurunziza est autorisé à briguer un 3ème mandat., mais sous pression régionale et internationale y renonce. Le Général Evariste Ndayimishie lui succède comme Président.</p> <p>10 décembre 2018 Le Dr Denis Mukwege est le</p>

Congolais à recevoir le prix Nobel de la Paix pour sa lutte contre les violences sexuelles et le viol comme arme de guerre en RDC

25 janvier 2019 Felix Tshisekedi devient président de la RDC après des élections jugées frauduleuses par les observateurs internationaux et par l'Église catholique congolaise.

5 Qui est qui ?

L'Histoire de « l'Afrique belge » regorge de noms de personnages importants. Afin d'y voir plus clair, nous proposons un lexique reprenant les noms de celles et ceux que l'on croise le plus souvent dans les documents, travaux et médias. Cette liste n'est pas exhaustive et comprend tant des personnes originaires d'Europe que d'Afrique centrale. Mais comme dans beaucoup de domaines de l'Histoire, les femmes renommées sont bien souvent quasi absentes de l'histoire coloniale, qu'elles soient noires ou blanches. Ceci est dû au fait que la marge de manœuvre des femmes dans la colonie était limitée, mais aussi que l'influence effectivement exercée par certaines femmes a disparu du champ de vision historique. Nous avons donc choisi d'inclure dans cette liste des noms de femmes moins connues, mais qui sont tout aussi importantes et qui ont encore, pour certaines, un impact actuel dans divers domaines.

Sœur Marie-Clémentine Anuarite (1939-1964)

Jeune religieuse congolaise assassinée par un rebelle lumumbiste en 1964, à Isiro, dans le nord du pays. Considérée comme une martyre par l'Église congolaise, elle est béatifiée par le pape Jean-Paul II en 1985. Un important culte lui est voué dans la région, et elle est devenue une figure marquante du catholicisme congolais.

Olga Boone (1903-1992)

Docteur en géographie, elle est la première femme à être engagée dans l'équipe scientifique du musée du Congo belge, en 1930. Spécialisée

premier Congolais à recevoir le prix Nobel de la Paix pour sa lutte contre les violences sexuelles et le viol comme arme de guerre en RDC

28 décembre 2018 Elections présidentielles et législatives, après deux ans de manœuvres dilatoires du Président Kabila pour se maintenir au pouvoir.

25 janvier 2019 Félix Tshisekedi devient président de la RDC après des élections jugées frauduleuses par les observateurs internationaux et par l'Église catholique congolaise

17 juin 2020 le parlement belge décide de constituer une commission parlementaire chargée d'examiner le passé colonial de la Belgique au Congo, Rwanda et Burundi

30 juin 2020 Le Roi Philippe exprime ses plus profonds regrets pour les blessures infligées lors de la période coloniale belge au Congo. Il appelle à regarder vers l'avenir dans un esprit de coopération et de respect mutuel.

5

Qui est qui?

L'Histoire de « l'Afrique belge » regorge de noms de personnages importants. Afin d'y voir plus clair, nous proposons un lexique reprenant les noms de celles et ceux que l'on croise le plus souvent dans les documents, travaux et médias. Cette liste n'est pas exhaustive et comprend tant des personnes originaires d'Europe que d'Afrique centrale. Mais comme dans beaucoup de domaines de l'Histoire, les femmes renommées sont bien souvent quasi absentes de l'histoire coloniale, qu'elles soient noires ou blanches. Ceci est dû au fait que la marge de manœuvre des femmes dans la colonie était limitée, mais aussi que l'influence effectivement exercée par certaines femmes a disparu du champ de vision historique. Nous avons donc choisi d'inclure dans cette liste des noms de femmes moins connues, mais qui sont tout aussi importantes et qui ont encore, pour certaines, un impact actuel dans divers domaines.

Sœur Marie-Clémentine Anuarite (1939-1964)

Jeune religieuse congolaise assassinée par un rebelle lumumbiste en 1964, à Isiro, dans le nord du pays. Considérée comme une martyre par l'Église congolaise, elle est béatifiée par le pape Jean-Paul II en 1985. Un important culte lui est voué dans la région, et elle est devenue une figure marquante du catholicisme congolais.

Olga Boone (1903-1992)

Docteur en géographie, elle est la première femme à être engagée dans l'équipe scientifique du musée du Congo belge, en 1930. Spécialisée dans le domaine des musiques et des danses du Congo, elle

dans le domaine des musiques et des danses du Congo, elle se concentre sur la cartographie ethnographique. Après la Seconde Guerre mondiale, elle fait plusieurs séjours d'étude au Congo belge et devient conservatrice du musée du Congo belge. Ses travaux sont encore aujourd'hui à la base d'études scientifiques d'importance.

Joseph Conrad
(1857-1924)

Écrivain britannique d'origine polonaise. D'abord marin, il est engagé en 1890 par une grande société de l'État indépendant du Congo pour être pilote de steamer (bateau à vapeur parcourant le fleuve Congo). Sur place, il est témoin des violences commises par des agents de l'État. Il tombe gravement malade après quelques mois et est rapatrié en Europe. Devenu homme de lettres, il publie en 1899 *Au cœur des ténèbres* (titre original: *Heart of Darkness*), une œuvre largement inspirée de son expérience en Afrique et des personnes qu'il y a rencontrées. Sans toutefois citer l'État indépendant, le texte est l'une des charges les plus connues contre le régime colonial de Léopold II, et sert à la campagne de discrédit contre le souverain et sa colonie. Cette œuvre va inspirer la culture populaire anglo-américaine durant des décennies : il est par exemple à l'origine du film *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola, qui transpose le récit durant la guerre du Vietnam.

Paul Panda Farnana

(1888-1930) Très jeune lorsqu'il arrive en Belgique en 1900, il est le premier Congolais à y entreprendre des études secondaires puis à y obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (en agronomie). Il fréquente les milieux intellectuels et pacifistes belges, et développe l'idée de formations pour les Congolais et d'intégration de ceux-ci à la gouvernance du Congo belge. Il participe en tant que soldat de l'armée belge à la Première Guerre mondiale, mais est fait prisonnier par les Allemands. Après sa libération en 1919, il continue à s'engager pour la cause du Congo, où il retourne seulement un an avant sa mort. Il est considéré comme le père intellectuel du panafricanisme congolais et des revendications indépendantistes.

Juvénal Habyarimana (1937-1994)

D'origine hutu, Habyarimana entame une carrière militaire et devient ministre de la Défense. Il accède à la présidence du Rwanda par un coup d'État en 1973. Son long mandat est marqué par un pouvoir autoritaire et la continuité dans les politiques de séparation ethnique de la société. Le 6 avril 1994, son avion est abattu au-dessus de Kigali par deux missiles. Les responsables n'ont jamais été clairement identifiés, mais l'événement sert de déclencheur pour le génocide contre les Tutsi et les massacres de Hutu modérés, planifiés par les Hutu radicaux.

se concentre sur la cartographie ethnographique. Après la Seconde Guerre mondiale, elle fait plusieurs séjours d'étude au Congo belge et devient conservatrice du musée du Congo belge. Ses travaux sont encore aujourd'hui à la base d'études scientifiques d'importance.

Joseph Conrad (1857-1924)

Écrivain britannique d'origine polonaise. D'abord marin, il est engagé en 1890 par une grande société de l'État indépendant du Congo pour être pilote de steamer (bateau à vapeur parcourant le fleuve Congo). Sur place, il est témoin des violences commises par des agents de l'État. Il tombe gravement malade après quelques mois et est rapatrié en Europe. Devenu homme de lettres, il publie en 1899 *Au cœur des ténèbres* (titre original: *Heart of Darkness*), une œuvre largement inspirée de son expérience en Afrique et des personnes qu'il y a rencontrées. Sans toutefois citer l'État indépendant, le texte est l'une des charges les plus connues contre le régime colonial de Léopold II, et sert à la campagne de discrédit contre le souverain et sa colonie. Cette œuvre va inspirer la culture populaire anglo-américaine durant des décennies : il est par exemple à l'origine du film *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola, qui transpose le récit durant la guerre du Vietnam.

Paul Panda Farnana (1888-1930)

Très jeune lorsqu'il arrive en Belgique en 1900, il est le premier Congolais à y entreprendre des études secondaires puis à y obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (en agronomie). Il fréquente les milieux intellectuels et pacifistes belges, et développe l'idée de formations pour les Congolais et d'intégration de ceux-ci à la gouvernance du Congo belge. Il participe en tant que soldat de l'armée belge à la Première Guerre mondiale, mais est fait prisonnier par les Allemands. Après sa libération en 1919, il continue à s'engager pour la cause du Congo, où il retourne seulement un an avant sa mort. Il est considéré comme le père intellectuel du panafricanisme congolais et des revendications indépendantistes.

Juvénal Habyarimana (1937-1994)

D'origine hutu, Habyarimana entame une carrière militaire et devient ministre de la Défense. Il accède à la présidence du Rwanda par un coup d'État en 1973. Son long mandat est marqué par un pouvoir autoritaire et la continuité dans les politiques de séparation ethnique de la société. Le 6 avril 1994, son avion est abattu au-dessus de Kigali par deux missiles. Les responsables n'ont jamais été clairement identifiés, mais l'événement sert de déclencheur pour le génocide contre les Tutsi et les massacres de Hutu modérés, planifiés par les Hutu radicaux.

Joseph Kabila (1971-)

Président de la République démocratique du Congo

<p>Joseph Kabila (1971-) Président de la République démocratique du Congo de 2001 à 2019. Il succède à son père, au lendemain de l'assassinat de ce dernier. Il n'est donc pas élu lors de ses premières années d'exercice du pouvoir. Ce n'est qu'en 2006, puis en 2011 que des élections, entachées d'irrégularités, le confirment à son poste. Il est critiqué pour les dérives autoritaires de son gouvernement, la corruption et les violences imputées aux forces de l'ordre. Son second mandat étant censé se terminer en 2016, il se maintient au pouvoir jusqu'aux élections de 2019 en avançant que l'organisation matérielle d'une élection n'est pas possible plus tôt. Ne pouvant briguer de 3e mandat, il ne participe pas aux élections de décembre 2018, mais les manipule en sous-main, faisant proclamer comme vainqueur l'opposant Félix Tshisekedi, dont le score électoral officiel est mis en doute par les observateurs et la communauté internationale.</p> <p>Laurent-Désiré Kabila (1939-2001) Responsable militaire dans la rébellion lumumbiste des années 1960, il devient plus tard le principal leader des milices rebelles qui prennent le maquis pour lutter contre le gouvernement congolais, avec la brève assistance du révolutionnaire latino-américain Che Guevara. S'opposant durant plusieurs décennies au régime de Mobutu, il parvient à le renverser en 1997 et à conquérir le pays. Il est immédiatement proclamé président de la nouvelle République démocratique du Congo. Il est assassiné par son garde du corps en 2001, dans des circonstances encore non élucidées.</p> <p>Paul Kagame (1957-) Issu d'une famille tutsi, il n'est qu'enfant lorsqu'il fuit le Rwanda avec les siens en 1962, par crainte des violences ethniques qui éclatent à ce moment. Il vit en exil en Ouganda et rejoint la rébellion contre le régime du président ougandais Idi Amin. Lorsque les rebelles prennent le pouvoir en 1986, il devient haut gradé de l'armée ougandaise. En 1990, il arrive à la tête du Front Patriotique Rwandais, parti fondé par des exilés tutsi qui mène une lutte acharnée contre le pouvoir rwandais. Le FPR conquiert le Rwanda en 1994, met fin au génocide, et participe ensuite au renversement de Mobutu au Zaïre. Il devient l'homme fort du pays, même s'il ne devient président qu'en 2000, fonction qu'il exerce encore actuellement. Son action pour la suppression des différences ethniques est indéniable, mais son pouvoir autoritaire est souvent décrié.</p> <p>Joseph Kasa-Vubu (1917-1969) Premier président du Congo en 1960, il est le leader de l'ABAKO, parti régionaliste centré sur les intérêts des Bakongo, habitant la région occidentale située à l'embouchure du fleuve Congo. Il est l'un des premiers bourgmestres noirs au Congo belge, en 1958. C'est</p>	<p>de 2001 à 2019. Il succède à son père, au lendemain de l'assassinat de ce dernier. Il n'est donc pas élu lors de ses premières années d'exercice du pouvoir. Ce n'est qu'en 2006, puis en 2011 que des élections, entachées d'irrégularités, le confirment à son poste. Il est critiqué pour les dérives autoritaires de son gouvernement, la corruption et les violences imputées aux forces de l'ordre. Son second mandat étant censé se terminer en 2016, il se maintient au pouvoir jusqu'aux élections de 2018 en prétextant que l'organisation matérielle d'une élection n'est pas possible plus tôt. Ne pouvant briguer de 3e mandat, et sous pression conjuguée interne et externe, il ne participe pas aux élections de décembre 2018, mais les manipule en sous-main, faisant proclamer comme vainqueur l'opposant Félix Tshisekedi, dont le score électoral officiel est mis en doute par les observateurs et la communauté internationale, alors que des sources crédibles identifient Martin Fayulu comme le grand vainqueur réel de l'élection présidentielle.</p> <p>Laurent-Désiré Kabila (1939-2001) Responsable militaire dans la rébellion lumumbiste des années 1960, il devient plus tard le principal leader des milices rebelles qui prennent le maquis pour lutter contre le gouvernement congolais, avec la brève assistance du révolutionnaire latino-américain Che Guevara. S'opposant durant plusieurs décennies au régime de Mobutu, il parvient à le renverser en 1997 et à conquérir le pays. Il est immédiatement proclamé président de la nouvelle République démocratique du Congo. Il est assassiné par son garde du corps en 2001, dans des circonstances encore non élucidées.</p> <p>Paul Kagame (1957-) Issu d'une famille tutsi, il n'est qu'enfant lorsqu'il fuit le Rwanda avec les siens en 1962, par crainte des violences ethniques qui éclatent à ce moment. Il vit en exil en Ouganda et rejoint la rébellion de Museveni contre le régime du président ougandais Idi Amin. Lorsque les rebelles prennent le pouvoir en 1986, il devient chef des renseignements militaires de l'armée ougandaise. En 1990, il arrive à la tête du Front Patriotique Rwandais, parti fondé par des exilés tutsi qui mène une lutte acharnée contre le pouvoir rwandais. Le FPR conquiert le Rwanda en 1994, met fin au génocide, et participe ensuite au renversement de Mobutu au Zaïre. Il devient l'homme fort du pays, même s'il ne devient président qu'en 2000, fonction qu'il exerce encore actuellement. Son action pour la suppression des différences ethniques est indéniable, mais son pouvoir autoritaire est souvent décrié.</p> <p>Joseph Kasa-Vubu (1917-1969) Premier président du Congo en 1960, il est le leader de l'ABAKO, parti régionaliste centré sur les intérêts des Bakongo, habitant la région occidentale située à l'embouchure du fleuve Congo. Il est l'un des premiers bourgmestres noirs au Congo belge, en</p>
--	---

l'interdiction d'un des meetings de son parti qui déclenche les émeutes de Léopoldville en janvier 1959. Il participe aux Tables rondes de Bruxelles en 1960, et est élu président de la République par le parlement. Acteur majeur de la crise postindépendance, il s'oppose à Lumumba qu'il révoque illégalement de son poste de Premier ministre (Lumumba réplique en le révoquant de son poste de président tout aussi illégalement). Il reste cependant en place malgré les différentes crises qui secouent le pays, et est destitué de ses fonctions par le coup d'État de Mobutu en 1965.

Beatriz Kimpa Vita

(entre 1684 et 1686 – 1706)

Prophétesse catholique originaire du royaume Kongo, à l'époque de la colonisation portugaise, elle est à la base d'un mouvement religieux messianique qui considère les Africains comme le peuple de Jésus. Elle précède de loin la colonisation belge, mais son aura religieuse et son martyre (elle est condamnée au bûcher pour hérésie) en ont fait une figure majeure dans l'histoire du Congo et dans la construction de l'identité nationale et religieuse des Congolais.

Simon Kimbangu (1887-1951)

Congolais élevé dans la foi par des Baptistes britanniques, il se retrouve sans travail après la Première Guerre mondiale et a des visions. Il devient alors prêcheur. Ses fidèles lui attribuent plusieurs miracles de guérison et de résurrection grâce à la foi chrétienne, si bien qu'en quelques mois, un véritable engouement populaire va se créer autour de sa personne. Les autorités coloniales s'inquiètent de cet élan de popularité, voyant les entreprises, les écoles ou les églises se vider au profit des prêches du nouveau mouvement accusé de « détournement de main-d'œuvre ». Kimbangu annonce également la fin de la suprématie des « Blancs » et la prise de pouvoir imminente par les Congolais. Il est arrêté, toujours en 1921, condamné à mort, mais gracié par le roi Albert 1er. Il passera le restant de sa vie en prison, mais le mouvement qu'il a créé ne cessera pas de s'étendre et de promouvoir l'indépendantisme. Ceci ne sera pas sans incidence sur les partis politiques congolais qui vont se créer dans la seconde moitié des années 1950. Le kimbanguisme existe toujours aujourd'hui : il a été reconnu comme église chrétienne par l'État et est membre du Conseil Œcuménique des Églises. Il compterait plus de 5 millions de fidèles en Afrique centrale.

Mary Kingsley (1862-1900)

Écrivaine britannique, elle est l'une des rares femmes exploratrices au XIXe siècle. Elle mène plusieurs expéditions en Angola, au Cameroun ou encore au Congo-Brazzaville. À contre-courant de ce qu'on attend d'une femme de son époque, elle n'hésite pas à partir seule et à mener des expéditions avec l'aide d'Africains principalement. Elle publie deux ouvrages sur ses voyages rocambolesques qui obtiennent un

1958. C'est l'interdiction d'un des meetings de son parti qui déclenche les émeutes de Léopoldville en janvier 1959. Il participe aux Tables rondes de Bruxelles en 1960, et est élu président de la République par le parlement. Acteur majeur de la crise postindépendance, il s'oppose à Lumumba qu'il révoque illégalement de son poste de Premier ministre, à quoi Lumumba réplique en le révoquant de son poste de président tout aussi illégalement. Il reste cependant en place malgré les différentes crises qui secouent le pays, et est destitué de ses fonctions par le coup d'État de Mobutu en 1965.

Beatriz Kimpa Vita

(entre 1684 et 1686 – 1706)

Prophétesse catholique originaire du royaume Kongo, à l'époque de la colonisation portugaise, elle est à la base d'un mouvement religieux messianique qui considère les Africains comme le peuple de Jésus. Elle précède de loin la colonisation belge, mais son aura religieuse et son martyre (elle est condamnée au bûcher pour hérésie) en ont fait une figure majeure dans l'histoire du Congo et dans la construction de l'identité nationale et religieuse des Congolais.

Simon Kimbangu

(1887-1951)

Congolais élevé dans la foi par des Baptistes britanniques, il se retrouve sans travail après la Première Guerre mondiale et a des visions. Il devient alors prêcheur. Ses fidèles lui attribuent plusieurs miracles de guérison et de résurrection grâce à la foi chrétienne, si bien qu'en quelques mois, un véritable engouement populaire va se créer autour de sa personne. Les autorités coloniales s'inquiètent de cet élan de popularité, voyant les entreprises, les écoles ou les églises se vider au profit des prêches du nouveau mouvement accusé de « détournement de main-d'œuvre ». Kimbangu annonce également la fin de la suprématie des « Blancs » et la prise de pouvoir imminente par les Congolais. Il est arrêté, toujours en 1921, condamné à mort, mais gracié par le roi Albert 1er. Il passera le restant de sa vie en prison, mais le mouvement qu'il a créé ne cessera pas de s'étendre et de promouvoir l'indépendantisme. Ceci ne sera pas sans incidence sur les partis politiques congolais qui vont se créer dans la seconde moitié des années 1950. Le kimbanguisme existe toujours aujourd'hui : il a été reconnu comme église chrétienne par l'État et est membre du Conseil Œcuménique des Églises. Il compterait plus de 5 millions de fidèles en Afrique centrale.

Mary Kingsley

(1862-1900)

Écrivaine britannique, elle est l'une des rares femmes exploratrices au XIXe siècle. Elle mène plusieurs expéditions en Angola, au Cameroun ou encore au Congo-Brazzaville. À contre-courant de ce qu'on attend d'une femme de son époque, elle

grand succès auprès du public. Si elle n'a jamais été dans l'État indépendant du Congo, ses écrits vont fortement influencer la vision occidentale d'un continent sauvage et mystérieux que ses contemporains ont de l'Afrique, mais aussi la manière de considérer les Africains. Certains opposants anglophones au régime colonial de Léopold II sont influencés par cette manière de voir qui souligne l'humanité des colonisés.

David Livingstone (1813-1873)

Pasteur missionnaire et médecin écossais parti à la découverte de l'Afrique centrale dans le but de trouver des voies pour introduire le christianisme et éradiquer l'esclavagisme « arabe » dans les régions « inconnues », il est le premier Européen à voir les chutes Victoria en 1855. En 1866, il se met à la recherche des sources du Nil dans la région des Grands Lacs, notamment dans le futur territoire congolais, puis disparaît durant plusieurs années. Il est retrouvé par Stanley en 1871 mais ne rentre pas en Europe avec lui. Il préfère continuer son exploration de l'Afrique. Il meurt de maladie en actuelle Zambie. Son influence sur le récit de la construction coloniale et sur la vision de l'Afrique centrale est considérable. De nos jours, il est toujours considéré comme l'un des plus grands explorateurs de son temps.

Patrice Lumumba (1925-1961)

Homme politique congolais, il est considéré par beaucoup comme l'un des pères de l'indépendance et un symbole de la lutte africaine contre l'oppression coloniale. Jeune « évolué » dans les années 1950, il écrit souvent dans le journal La Voix du Congolais. Ses articles ne dénoncent pas la colonisation mais sont souvent des plaidoyers pour que les personnes noires prennent en exemple le niveau de civilisation du colonisateur blanc. Employé du bureau des postes de Stanleyville, il est condamné en 1956 pour détournement de fonds, et passe quelques semaines en prison, tout en clamant son innocence. Après sa sortie de prison, son engagement politique s'intensifie et se radicalise. Il milite pour l'indépendance et pour l'unité nationale. Il fonde le Mouvement national congolais (MNC) en 1958, après un voyage à Bruxelles. Perçu comme une menace par le pouvoir colonial, il est à nouveau incarcéré en octobre 1959. Lorsque s'ouvre la Conférence de la Table ronde, début 1960, sa libération est demandée par l'ensemble des militants nationalistes congolais, car son absence risque de mettre à mal les négociations. Il est donc libéré et rejoint Bruxelles pour participer aux négociations qui mèneront à l'indépendance. Avec le MNC, il arrive en tête des élections générales du mois de mai, et devient donc Premier ministre du Congo indépendant, le 30 juin 1960. Son

n'hésite pas à partir seule et à mener des expéditions avec l'aide d'Africains principalement. Elle publie deux ouvrages sur ses voyages rocambolesques qui obtiennent un grand succès auprès du public. Si elle n'a jamais été dans l'État indépendant du Congo, ses écrits vont fortement influencer la vision occidentale d'un continent sauvage et mystérieux que ses contemporains ont de l'Afrique, mais aussi la manière de considérer les Africains. Certains opposants anglophones au régime colonial de Léopold II sont influencés par cette manière de voir qui souligne l'humanité des colonisés.

David Livingstone (1813-1873)

Pasteur missionnaire et médecin écossais parti à la découverte de l'Afrique centrale dans le but de trouver des voies pour introduire le christianisme et éradiquer l'esclavagisme « arabe » dans les régions « inconnues », il est le premier Européen à voir les chutes Victoria en 1855. En 1866, il se met à la recherche des sources du Nil dans la région des Grands Lacs, notamment dans le futur territoire congolais, puis disparaît durant plusieurs années. Il est retrouvé par Stanley en 1871 mais ne rentre pas en Europe avec lui. Il préfère continuer son exploration de l'Afrique. Il meurt de maladie dans la en actuelle Zambie actuelle. Son influence sur le récit de la construction coloniale et sur la vision de l'Afrique centrale est considérable. De nos jours, il est toujours considéré comme l'un des plus grands explorateurs de son temps.

Patrice Lumumba (1925-1961)

Homme politique congolais, il est considéré par beaucoup comme l'un des pères de l'indépendance et un symbole de la lutte africaine contre l'oppression coloniale. Jeune « évolué » dans les années 1950, il écrit souvent dans le journal La Voix du Congolais. Ses articles ne dénoncent pas la colonisation mais sont souvent des plaidoyers pour que les personnes noires prennent en exemple le niveau de civilisation du colonisateur blanc. Employé du bureau des postes de Stanleyville, il est condamné en 1956 pour détournement de fonds, et passe quelques semaines en prison, tout en clamant son innocence. Après sa sortie de prison, son engagement politique s'intensifie et se radicalise. Il milite pour l'indépendance et pour l'unité nationale. Il fonde le Mouvement national congolais (MNC) en 1958, après un voyage à Bruxelles. Perçu comme une menace par le pouvoir colonial, il est à nouveau incarcéré en octobre 1959. Lorsque s'ouvre la Conférence de la Table ronde, début 1960, sa libération est demandée par l'ensemble des militants nationalistes congolais, car son absence risque de mettre à mal les négociations. Il est donc libéré et rejoint Bruxelles pour participer aux négociations qui mèneront à l'indépendance. Avec le MNC, il arrive en tête des élections générales du mois de mai, et devient donc Premier ministre du Congo indépendant, le 30 juin 1960. Son discours,

discours, prononcé lors des festivités officielles de l'indépendance tenues ce jour-là, et qui est un réquisitoire contre la colonisation, marque les mémoires et contraste avec le discours paternaliste du roi Baudouin. Lorsque la nouvelle nation s'enfoncé dans la crise début juillet 1960, il doit affronter des puissances étrangères et des rivaux internes qui veulent faire obstruction à son pouvoir légal : les autorités belges et américaines, le Katanga et le Kasai (deux provinces sécessionnistes soutenues par la Belgique) ainsi que des politiciens congolais à Léopoldville qui lui sont hostiles. Lumumba se tourne alors vers la scène internationale, notamment les États-Unis et l'ONU, pour demander un soutien financier, technique et militaire afin de maintenir son pouvoir légal. Mais lorsqu'il s'aperçoit que ces deux acteurs sont peu disposés à l'aider, il en appelle à l'aide de l'Union soviétique. À l'instigation de la Belgique et des États-Unis, le président Kasa-Vubu le destitue en septembre 1960. Lumumba destitue à son tour le président. Le colonel Mobutu, inspiré et soutenu par ces deux pays occidentaux, prend temporairement le pouvoir et fait arrêter Lumumba. Après une tentative de fuite infructueuse de la part du Premier ministre emprisonné, Mobutu le livre, avec deux de ses compagnons politiques Joseph Okito et Maurice Mpolo, aux autorités sécessionnistes du Katanga, qui les font assassiner le 17 janvier 1961, avec l'aide et la complicité de Belges. Son corps est immédiatement et délibérément détruit. Il faut attendre la Commission d'enquête parlementaire belge en 2001 pour que la responsabilité morale de certaines autorités belges soit établie et reconnue de façon officielle. Ces dernières voulaient se débarrasser de Lumumba et ont même apporté leur aide à son transfert fatal vers le Katanga, sans se soucier de la possibilité pourtant très réelle de son élimination physique. L'assassinat de Lumumba participe à la construction du mythe autour de sa personne : il est héroïsé par la propagande de ses partisans et diabolisé par certains anciens coloniaux. Il n'a été Premier ministre que durant moins de trois mois, mais il a marqué la société congolaise qui le voit encore largement comme un martyr de sa cause.

Gisèle Mandaila Malamba (1969-)

Femme politique belge, née à Kinshasa. Arrivée en Belgique durant son enfance, elle s'engage en politique dans les rangs du parti francophone FDF (actuellement DéFI). En 2004, elle devient la première et la seule (jusqu'à présent) personne d'origine congolaise à entrer dans un gouvernement belge. Elle accède au poste de secrétaire d'État aux familles et aux personnes handicapées, jusqu'en 2007. Elle continue, par la suite, à s'impliquer dans la politique bruxelloise en étant notamment députée régionale.

Joseph-Désiré Mobutu ou Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga (1930-1997)

prononcé lors des festivités officielles de l'indépendance tenues ce jour-là, et qui est un réquisitoire contre la colonisation, marque les mémoires et contraste avec le discours paternaliste du roi Baudouin. Lorsque la nouvelle nation s'enfoncé dans la crise début juillet 1960, il doit affronter des puissances étrangères et des rivaux internes qui veulent faire obstruction à son pouvoir légal : les autorités belges et américaines, le Katanga et le Kasai (deux provinces sécessionnistes soutenues par la Belgique) ainsi que des politiciens congolais à Léopoldville qui lui sont hostiles. Lumumba se tourne alors vers la scène internationale, notamment les États-Unis et l'ONU, pour demander un soutien financier, technique et militaire afin de maintenir son pouvoir légal. Mais lorsqu'il s'aperçoit que ces deux acteurs sont peu disposés à l'aider, il en appelle à l'aide de l'Union soviétique. À l'instigation de la Belgique et des États-Unis, le président Kasa-Vubu le destitue en septembre 1960. Lumumba destitue à son tour le président. Le colonel Mobutu, inspiré et soutenu par ces deux pays occidentaux, prend temporairement le pouvoir et fait arrêter Lumumba. Après une tentative de fuite infructueuse de la part du Premier ministre emprisonné, Mobutu le livre, avec deux de ses compagnons politiques Joseph Okito et Maurice Mpolo, aux autorités sécessionnistes du Katanga, qui les font assassiner le 17 janvier 1961, avec l'aide et la complicité de Belges. Son corps est immédiatement et délibérément détruit. Il faut attendre la Commission d'enquête parlementaire belge en 2001 pour que la responsabilité morale de certaines autorités belges soit établie et reconnue de façon officielle. Ces dernières voulaient se débarrasser de Lumumba et ont même apporté leur aide à son transfert fatal vers le Katanga. L'assassinat de Lumumba participe à la construction du mythe autour de sa personne : il est héroïsé par la propagande de ses partisans et diabolisé **par ses détracteurs**. Il n'a été Premier ministre que durant moins de trois mois, mais il a marqué la société congolaise qui le voit encore largement comme un martyr de sa cause.

Gisèle Mandaila Malamba (1969-)

Femme politique belge, née à Kinshasa. Arrivée en Belgique durant son enfance, elle s'engage en politique dans les rangs du parti francophone FDF (actuellement DéFI). En 2004, elle devient la première et la seule (jusqu'à présent) personne d'origine congolaise à entrer dans un gouvernement belge. Elle accède au poste de secrétaire d'État aux familles et aux personnes handicapées, jusqu'en 2007. Elle continue, par la suite, à s'impliquer dans la politique bruxelloise en étant notamment députée régionale.

Joseph-Désiré Mobutu ou Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga (1930-1997)

Collaborateur de Lumumba juste avant et après l'indépendance de 1960, il profite de sa position

Collaborateur de Lumumba juste avant et après l'indépendance de 1960, il profite de sa position dans l'armée et du chaos politique pour tenter d'accéder au pouvoir. Lors d'un premier coup d'État en septembre 1960, il fait arrêter Lumumba puis l'envoie au Katanga, sachant parfaitement qu'il y sera assassiné. Fin 1965, il prend la tête du pays suite à un nouveau coup d'État militaire, avec le soutien des pays occidentaux et d'une partie de la classe politique et de la population. Il reste président pendant 31 ans. Son régime dictatorial appauvrit le pays, mais il s'érige en rempart contre le communisme et reste ainsi dans les bonnes grâces des Occidentaux. Il construit un culte autour de sa personne et tente d'unifier le pays autour d'une culture commune prétendument « authentiquement africaine » et libérée des influences occidentales. Pour ce faire, il rebaptise le Congo en Zaïre, oblige la population à abandonner les prénoms occidentaux ou encore nationalise des entreprises étrangères (politique de « zaïrianisation » de l'économie). Son autorité est de plus en plus fragilisée et contestée dans les années 1990 et il est finalement chassé du pouvoir par l'invasion des rebelles conduits par Laurent-Désiré Kabila et soutenus par certains pays limitrophes. Il meurt quelques mois plus tard, en exil au Maroc, des suites d'un cancer qui le rongait depuis longtemps.

Henry Morton Stanley (1841-1904)

Journaliste américain d'origine britannique, il est envoyé par le journal New York Herald, en 1871, pour partir à la recherche du docteur Livingstone en Afrique centrale et fournir ainsi au journal le récit de son expédition. Celle-ci est un succès puisque Livingstone sera retrouvé vivant et elle marque les esprits et l'imaginaire de « l'aventure coloniale ». Après la mort de Livingstone et devant le succès de son premier récit, Stanley veut continuer l'exploration de son mentor et organise une seconde expédition pour découvrir le lien entre le Nil et les Grands Lacs. À la place, c'est le bassin du fleuve Congo qu'il va identifier. À son retour en Europe, en 1878, l'explorateur est approché par des émissaires de Léopold II pour lancer des entreprises commerciales ou coloniales outre-mer. L'Empire britannique ne s'intéressant pas réellement aux découvertes de l'explorateur, c'est donc vers le souverain belge que ce dernier se tourne. En 1879, Stanley est officiellement mandaté par le roi pour explorer les régions du bassin du Congo et y établir des postes de l'AIA puis de l'AIC. Il construit une série de stations le long du fleuve, qui deviendront, pour certaines, de grandes villes, comme Léopoldville, future Kinshasa. De retour en Europe au terme de ses expéditions successives, il devient l'un des principaux ambassadeurs de Léopold II dans ses efforts pour faire reconnaître l'AIC en tant qu'État indépendant. Il s'exprime notamment lors de

dans l'armée et du chaos politique pour tenter d'accéder au pouvoir. Lors d'un premier coup d'État en septembre 1960, il fait arrêter Lumumba puis l'envoie au Katanga, sachant parfaitement qu'il y sera assassiné. Fin 1965, il prend la tête du pays suite à un nouveau coup d'État militaire, avec le soutien des pays occidentaux et d'une partie de la classe politique et de la population. Il reste président pendant 31 ans. Son régime dictatorial et sa prédation systématique à grande échelle de tous les biens appauvrit le pays, mais il s'érige en rempart contre le communisme et reste ainsi dans les bonnes grâces des Occidentaux. Il construit un culte autour de sa personne et tente d'unifier le pays autour d'une culture commune prétendument « authentiquement africaine » et libérée des influences occidentales. Pour ce faire, il rebaptise le Congo en Zaïre, oblige la population à abandonner les prénoms occidentaux ou encore nationalise des entreprises étrangères (politique de « zaïrianisation » de l'économie) **à son profit personnel et à ses protégés, ruinant complètement le tissu économique productif du Zaïre**. Son autorité est de plus en plus fragilisée et contestée dans les années 1990 et il est finalement chassé du pouvoir par l'invasion des rebelles conduits par Laurent-Désiré Kabila et soutenus par certains pays limitrophes. Il meurt quelques mois plus tard, en exil au Maroc, des suites d'un cancer qui le rongait depuis longtemps.

Henry Morton Stanley (1841-1904)

Journaliste américain d'origine britannique, il est envoyé par le journal New York Herald, en 1871, pour partir à la recherche du docteur Livingstone en Afrique centrale et fournir ainsi au journal le récit de son expédition. Celle-ci est un succès puisque Livingstone sera retrouvé vivant et elle marque les esprits et l'imaginaire de « l'aventure coloniale ». Après la mort de Livingstone et devant le succès de son premier récit, Stanley veut continuer l'exploration de son mentor et organise une seconde expédition pour découvrir le lien entre le Nil et les Grands Lacs. À la place, c'est le bassin du fleuve Congo qu'il va identifier. À son retour en Europe, en 1878, l'explorateur est approché par des émissaires de Léopold II pour lancer des entreprises commerciales ou coloniales outre-mer. L'Empire britannique ne s'intéressant pas réellement aux découvertes de l'explorateur, c'est donc vers le souverain belge que ce dernier se tourne. En 1879, Stanley est officiellement mandaté par le roi pour explorer les régions du bassin du Congo et y établir des postes de l'AIA puis de l'AIC. Il construit une série de stations le long du fleuve, qui deviendront, pour certaines, de grandes villes, comme Léopoldville, future Kinshasa. De retour en Europe au terme de ses expéditions successives, il devient l'un des principaux ambassadeurs de Léopold II dans ses efforts pour faire reconnaître l'AIC en tant qu'État indépendant. Il s'exprime notamment lors de la Conférence de Berlin, et donne des dizaines

<p>la Conférence de Berlin, et donne des dizaines d'exposés où il montre les clichés, gravures et mises en scène de ses voyages. De nos jours, il est toujours considéré comme l'un des plus célèbres explorateurs de l'Afrique, malgré les accusations de violences qui pèsent sur lui lors de ses expéditions.</p> <p>Moïse Tshombé (1919-1969) Leader politique katangais souhaitant l'indépendance de sa province, il profite de la mutinerie de la Force publique de juillet 1960 pour faire sécession du Congo. Il se fait nommer président du Katanga, et reçoit un soutien de certains milieux économiques et politiques belges. Il est notamment l'ennemi juré de Lumumba, et est impliqué dans l'élimination de celui-ci, puisqu'il est présent lors de son assassinat au Katanga et en est l'un des commanditaires. Les troupes de l'ONU mettent fin, par les armes, à la sécession, en 1963. Tshombé, exilé, revient au Congo en 1964, et devient paradoxalement Premier ministre durant quelques mois seulement. À nouveau exilé, il meurt emprisonné en Algérie dans des circonstances troubles.</p> <p>Tippo Tip (1837-1905) Marchand « arabo-swahili » originaire de Zanzibar. Il est à la tête du trafic d'esclaves et du commerce d'ivoire en Afrique de l'Est. Les explorateurs occidentaux ont une attitude ambiguë envers lui : alors qu'ils justifient la colonisation par la lutte contre l'esclavagisme, Tippo Tip leur sert pourtant d'interlocuteur et même d'allié pour organiser l'exploration et la conquête. Il aide notamment Stanley dans ses expéditions, et est même nommé gouverneur d'un district de l'État indépendant. C'est pourtant contre lui que l'ÉIC va mener une guerre pour le contrôle de l'est du territoire, entre 1892 et 1894.</p> <p>Louis Rwagasore (1932-1961) Fils du roi du Burundi et prince héritier, il s'engage à la fin des années 1950 pour le départ des Belges et l'indépendance du pays. Les autorités coloniales l'assignent à résidence pour tenter d'endiguer son influence politique, mais cela n'empêche pas sa victoire et celle de son parti nationaliste aux élections de 1961, à la suite desquelles il devient Premier ministre pour mener la transition vers l'indépendance. Il est assassiné deux semaines plus tard par ses rivaux politiques. Des autorités belges sont soupçonnées d'avoir inspiré ou d'être impliquées dans ce meurtre.</p> <p>Agathe Uwilingiyimana (1953-1994) Première femme à devenir Première ministre du Rwanda en 1993. Considérée comme une Hutu modérée, elle s'oppose parfois au pouvoir du président Habyarimana. Le lendemain de l'assassinat de ce dernier, elle est mise sous la protection de dix militaires belges, Casques bleus de l'ONU. Mais elle est retrouvée par les troupes génocidaires et assassinée en même temps que les dix soldats et que son mari. Ce</p>	<p>d'exposés où il montre les clichés, gravures et mises en scène de ses voyages. De nos jours, il est toujours considéré comme l'un des plus célèbres explorateurs de l'Afrique, malgré les accusations de violences qui pèsent sur lui lors de ses expéditions.</p> <p>Moïse Tshombé(1919-1969) Leader politique katangais souhaitant l'indépendance de sa province, il profite de la mutinerie de la Force publique de juillet 1960 pour faire sécession du Congo. Il se fait nommer président du Katanga, et reçoit un soutien de certains milieux économiques et politiques belges. Il est notamment l'ennemi juré de Lumumba, et est impliqué dans l'élimination de celui-ci, puisqu'il est présent lors de son assassinat au Katanga et en est l'un des commanditaires. Les troupes de l'ONU mettent fin, par les armes, à la sécession, en 1963. Tshombé, exilé, revient au Congo en 1964, et devient paradoxalement Premier ministre durant quelques mois seulement. À nouveau exilé, il meurt emprisonné en Algérie dans des circonstances troubles.</p> <p>Tippo Tip (1837-1905) Marchand « arabo-swahili » originaire de Zanzibar. Il est à la tête du trafic d'esclaves et du commerce d'ivoire en Afrique de l'Est. Les explorateurs occidentaux ont une attitude ambiguë envers lui : alors qu'ils justifient la colonisation par la lutte contre l'esclavagisme, Tippo Tip leur sert pourtant d'interlocuteur et même d'allié pour organiser l'exploration et la conquête. Il aide notamment Stanley dans ses expéditions, et est même nommé gouverneur d'un district de l'État indépendant. C'est pourtant contre lui que l'ÉIC va mener une guerre pour le contrôle de l'est du territoire, entre 1892 et 1894.</p> <p>Louis Rwagasore (1932-1961) Fils du roi du Burundi et prince héritier, il s'engage à la fin des années 1950 pour le départ des Belges et l'indépendance du pays. Les autorités coloniales l'assignent à résidence pour tenter d'endiguer son influence politique, mais cela n'empêche pas sa victoire et celle de son parti nationaliste aux élections de 1961, à la suite desquelles il devient Premier ministre pour mener la transition vers l'indépendance. Il est assassiné deux semaines plus tard par ses rivaux politiques. Des autorités belges sont soupçonnées d'avoir inspiré ou d'être impliquées dans ce meurtre.</p> <p>Agathe Uwilingiyimana(1953-1994) Première femme à devenir Première ministre du Rwanda en 1993. Considérée comme une Hutu modérée, elle s'oppose parfois au pouvoir du président Habyarimana. Le lendemain de l'assassinat de ce dernier, elle est mise sous la protection de dix militaires belges, Casques bleus de l'ONU. Mais elle est retrouvée par les troupes génocidaires et assassinée en même temps que les</p>
---	--

jour-là, de nombreux responsables politiques dits Hutu modérés sont assassinés pour laisser la voie libre aux radicaux.

dix soldats et que son mari. Ce jour-là, de nombreux responsables politiques dits Hutu modérés sont assassinés pour laisser la voie libre aux radicaux.